TRENTE-DEUXIÈME ANNEE — N° 9454 — 48 PAGES — JEUDI 12 JUIN 1975

LA RÉCESSION MONDIALE

- L'indice du P.N.B. japonais est en régression.
VOIR PAGE 42
- Bruxelles demande à la France de réduire sa production d'acier.
VOIR PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 30

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

DANS SON RAPPORT SUR LES « ACTIVITÉS ILLÉGALES » DE LA C.I.A.

La commission Rockefeller met en cause les présidents Johnson et Nixon

Le président Ford a rendu public, le mardi 10 juin, le rapport de la commission Rockefeller sur les activités de la C.I.A. à l'intérieur des Etats-Unis. La commission mentionne un certain nombre de pratiques illégales, notamment la surveillance de citoyens américains, et met en cause à ce propos les anciens présidents Johnson et Nixon. Le rapport présente trente recommandations pour empêcher la C.I.A. de s'écarter de la loi.

De notre correspondant

Washington. — Comme prévu, le rapport de la commission gouvernementale d'enquête sur les activités de la C.I.A. ne relève qu'un nombre relativement limité d'actions « entièrement illégales » accomplies par cet organisme. La commission, composée de huit personnalités nommées par le président Ford et présidée par le vice-président Rockefeller, conclut, en effet, que « *la grande majorité des actions intérieures de la C.I.A. sont conformes aux dispositions de sa charte lui interdisant d'exercer des fonctions de surveillance intérieure* ». Pourtant, d'après ce long document de 350 pages, la C.I.A. a constitué des fiches sur cinquante-sept mille citoyens américains et aussi sur plus de huit cent mille individus liés plus ou moins à l'organisation elle-même, sur soixante-quinze membres du Congrès et sur environ trois cent mille homosexuels... La commission *note que l'existence de fiches ne* constitue pas en soi une violation de la loi de 1947 établissant la C.I.A. ; tout dépend de ce que l'on fait des fiches ainsi établies.

Dans ses recommandations, la commission suggère cependant que, en dehors de certaines exceptions, le président interdise à la C.I.A. de recueillir des informations sur les activités des citoyens américains aux Etats-Unis. Seules pourraient faire l'objet d'enquêtes les personnes ayant *un lien quelconque avec l'agence ou* capables de mettre en danger son fonctionnement, ainsi que les personnes suspectées d'espionnage.

Le rapport reprend ses allégations déjà connues concernant les fiches établies sur un certain nombre de protestataires contre la guerre du Vietnam et sur d'autres contestataires. Il révèle aussi certaines nouvelles activités « illégales » ou « incorrectes ». *Par exemple : un programme* visant à apprécier l'influence de la drogue sur le comportement humain. Sous prétexte d'en connaître davantage sur les techniques de « lavage de cerveau » pratiquées dans les pays communistes, on administra, à leur insu, diverses drogues, notamment du L.S.D., à plusieurs personnes. Certaines tombèrent malades et un employé de l'armée se suicida. La commission juge cette affaire « entièrement illégale ».

Bien entendu, la C.I.A. a enregistré les conversations téléphoniques de citoyens américains avec l'étranger, ce qui, théoriquement, est illégal.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 7.)

Un contrôle à restaurer

serait facile d'écrire que le port Rockefeller sur la C.I.A. pporte pas d'éléments nouux sur le procès en abus de voir que, depuis le début de née, lui intente une partie de inion américaine. Il confirme moins aux trois quarts les isations portées en décembre ier contre l'« agence » (puis-l s'agit, pour être précis, de la tral Intelligence Agency) notre confrère du « New-York es », M. Seymour Hersh. Dans illage de son enquête, « révéms », « fuites », indiscrétions rées, ont surabondamment ri la curiosité du public, qui it pour la première fois s'envrir le voile de ce sanctuaire a raison d'Etat américaine.

ux remarques s'imposent blée. La première est le fait e qu'il y ait eu commission identielle d'enquête et que -ci livre aujourd'hui le résulde ses investigations. Encore -il noter que la tâche de Rockefeller et de ses assistants étroitement circonscrite aux cts des opérations de « contrennage » intérieur menées par I.A. Il s'agit là d'aspects liti- à de nombreux points de mais plus que secondaires en araison du rayon d'action rieur de l'immense labora- à ficher et à décoder l'unique la « maison » de Langley, environs de Washington, est me de nos jours.

trois cents pages du rapport efeller contiennent une dontation qu'on pourra juger insuffisante, mais on n'imagine pas l'équivadans une autre démocratie lentale.

conde remarque : s'il est fatal ne organisation de l'ampleur la C.I.A. soit fréquemment e d'outrepasser le cadre des ions qui lui sont assignées, il reste pas moins que c'est le souvent à l'instigation de la on Blanche que la C.I.A. s'est promise dans des affaires qui aient pas de sa compétence. e parlons que pour mémoire incurie du Congrès qui, vingt durant, n'a pas montré la dre velléité de regarder de ce qui se passait et se perait à l'enseigne des fameuses initiales.

a la matière, sa responsabilité peut-être encore plus lourde celle de l'exécutif. Car c'est , le législateur, s'il s'en soucie, l revient de définir les attrions des grands services de la ion. Toutes les irrégularités vées et dénoncées par le rap- Rockefeller sont censées être ontraires à la loi » : à coup , elles sont contraires au bon s et au bon goût. En droit, les ses sont beaucoup plus floues. cte de naissance de la C.I.A., « charte » invoquée pour damner son ingérence dans la ce intérieure, date de 1947, et st pas d'une logique limpide. a été, en outre, raturé et surgé par les centaines de « ditives » émanant de la Maison nche, tantôt de style général, tôt d'usage particulier, qui stituent ce qu'on appelle — iciellement ! — la « charte rète » de la C.I.A. Il semble e la Maison Blanche ait pris décision de transmettre l'intéalité de ce fatras au sénateur ank Church, qui dirige une mmission d'enquête sénatoriale r les agissements prêtés à la I.A., et que soutient le ferme opos de réformer non seulement pratiques, mais les statuts de tte ténébreuse institution.

La C.I.A. a montré par sa opération à l'enquête Rockeller comme, aux travaux des eux commissions spéciales du ongrès créées dans le même prit, qu'elle était la première téressée à sortir non pas de ombre, mais de la pénombre où ertaines de ses activités margiales se déroulaient, pour se onsacrer en paix à ce qui deeurera toujours son domaine atouchable et d'ailleurs inattaué : l'espionnage du reste du onde par une superpuissance.

AU JOUR LE JOUR

Le petit père Catacombes

L'image de la prostituée dans l'église nous ramenait aux temps évangéliques. Mme Françoise Giroud s'était lavé les mains de l'affaire. M. Poniatowski vient de fermer les siennes pour un de ces coups de poing dont il a le secret.

C'était dans l'ordre des choses. Il n'avait pas besoin de s'en justifier. Pourquoi prendre argument de la loi du petit père Combes qui fait des églises des édifices publics ?

Cet anticléricalisme de bonne police nous confirme — mais nous le savions depuis longtemps — qu'il n'y a plus d'asile pour ceux que les gens de bien réprouvent et à qui, jadis, un homme dont certains pensent qu'il était Dieu tendit la main.

Leur faudra-t-il, pour échapper à la sollicitude paternelle des esprits éclairés, retourner un jour aux catacombes ?

ROBERT ESCARPIT.

TANDIS QUE M. RABIN S'ENTRETIENT AVEC LE PRÉSIDENT FORD

Le Caire ne partage pas l'optimisme américain sur la reprise de la mission Kissinger au Proche-Orient

Tandis que M. Itzhak Rabin, premier ministre israélien, commence, ce mercredi 11 juin, ses entretiens avec le président Ford et M. Kissinger, l'évolution de la situation au Proche-Orient fait l'objet d'appréciations différentes et parfois contradictoires. Si le secrétaire d'Etat américain affiche un certain optimiste, affirmant que la politique des « petits pas » peut reprendre et permettre de parvenir à un nouvel accord intérimaire israélo-égyptien, en revanche, le vice-président égyptien, le général Hosni Moubarak, qui achève, ce mercredi, une visite à Paris, estime que les Israéliens ne sont pas prêts à assouplir leur attitude. A son avis, M. Rabin est actuellement incapable de prendre une décision hardie en faveur d'un règlement de paix.

Le général Moubarak devait quitter Paris ce mercredi en début d'après-midi. Il a reçu, mardi soir, les chefs des missions diplomatiques arabes accrédités auprès du gouvernement français et les a mis au courant des résultats « satisfaisants » de ses entretiens avec MM. Giscard d'Estaing et Chirac.

« Israël est incapable de décisions hardies »

nous déclare le vice-président égyptien

« *Toutes ces informations en provenance de Washington ou de Tel-Aviv sur l'imminence d'un accord intérimaire entre l'Egypte et Israël sont infondées et pourraient bien relever d'une opération d'intoxication.* » Le général Hosni Moubarak, vice-président de la République égyptienne, qui nous reçoit au Grand Hôtel parisien dans lequel il réside, est catégorique : tous les renseignements en sa possession indiquent que l'impasse dans les négociations de paix se maintiendra.

« *Et je vous dirai pourquoi je suis sceptique,* enchaîne-t-il. *Premièrement, le président Sadate n'est pas particulièrement favorable à la relance de la diplomatie de M. Henry Kissinger dite des petits pas. A moins, bien entendu, que les efforts du secrétaire d'Etat américain s'intègrent dans un processus conduisant à un règlement global et définitif du conflit israélo-arabe. Deuxièmement, les positions de l'Etat juif concernant un nouveau dégagement militaire sont restées figées depuis l'échec de la mission Kissinger. Or, nous n'allons pas, je le répète, nous n'allons pas signer un accord de non-belligérance avant la solution du problème dans son ensemble. Nous n'acceptons pas non plus qu'un éventuel retrait israélien dans le Sinaï ne soit pas lié à un accord analogue entre l'Etat juif et la Syrie. Nous n'avons aucune raison d'être optimistes car nous savons que le gouvernement de M. Rabin est incapable de prendre des décisions hardies pour aller résolument vers la paix.*

— Le président Sadate a pourtant salué la décision de M. Rabin d'alléger le dispositif militaire israélien le long du canal de Suez...

— *Nous n'étions pas dupes de ce geste. Nous savions que les Israéliens avaient déjà procédé à cette réduction des forces, il y a quelques mois, pour des raisons qui leur sont propres. Mais le président Sadate a quand même voulu fermer les yeux sur le caractère publicitaire de la mesure, qui pourrait favoriser la reprise des négociations de paix. Les Israéliens, en revanche, ont minimisé l'importance de la réouverture du canal de Suez, de la reconstruction des villes longeant la voie d'eau, du retour dans la région de plus d'un million de réfugiés, autant de décisions qui témoignent de notre volonté de paix. Cependant, nous avons averti les Israéliens que toute attaque militaire contre la zone du canal sera* un casus belli.

Propos recueillis par
ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 2.)

TRIPLE ÉLECTION EN ITALIE

Trois séries d'élections auront lieu en Italie *le dimanche 15 juin : régionales, provinciales et* municipales. Les premières concernent quinze régions sur vingt et donneront lieu à la désigna- [ligne surimprimée : ...sur vingt (1) et donneront lieu à la désigna-] mes, dans quatre-vingt-six provinces sur quatre-vingt-quinze, visant à pourvoir près de trois mille sièges. Les élections municipales se dérouleront dans la plupart des communes, à l'exclusion de quelques grandes villes comme Rome, Gênes, Trieste et Bari.

Malgré leur caractère local ces scrutins peuvent avoir d'importantes conséquences nationales. De leur résultat dépendra le sort du gouvernement de M. Aldo Moro (démocrates chrétiens et républicains), l'avenir de la coalition de centre-gauche (qui comprend aussi les socialistes et les sociaux-démocrates) ainsi que la durée de la législature, car des changements sensibles dans les régions entraîneraient à coup sûr des élections générales anticipées.

I. — « Les Anglais vont plus mal que nous... »

De notre correspondant
ROBERT SOLÉ

Rome. — Le plus frappant dans la campagne qui s'achève est le scepticisme des Italiens. Le scrutin, pensent-ils généralement, ne changera à peu près rien. La gauche gagnera sans doute des voix, arrachera peut-être à la *démocratie chrétienne* deux régions, les Marches et la Ligurie, et quelques municipalités, mais la même majorité sera reconduite à Rome avec les chamailleries habituelles des partis qui la composent. Nul ne semble attendre des urnes le déblocage d'une situation jugée, selon les jours, « *sérieuse mais pas dramatique* » ou « *dramatique mais pas sérieuse* ».

L'Italie ressemble à une bouilloire dont le couvercle ne tiendrait plus en place. Cette ébullition permanente, obtenue parfois de manière artificielle et parfaitement compatible en tout cas avec une grande douceur de vivre, finit par donner une impression de monotonie et de stabilité. Impression renforcée par l'immobilisme désespérant de la classe politique, car les crises ministérielles biannuelles ne doivent pas faire illusion : ce sont les mêmes forces, un peu moins crédibles à chaque fois, qui reviennent au pouvoir ; ce sont les mêmes hommes, un peu vieillis, qui alternent aux mêmes charges, avec la même absence de programme et les mêmes gémissements. Mais ces allées et venues s'accompagnent d'une telle dramatisation que les acteurs eux-mêmes en ont le frisson. Ils finissent par le communiquer à un public goguenard et résigné. Puis tout rentre dans l'ordre, pour six mois au moins.

La même dramatisation est de règle avant les élections. Cette fois les attentats ont été accompagnés d'enlèvements et de révoltes dans des prisons. On a prédit, comme à l'accoutumée, les plus grands bouleversements pour retomber finalement dans les considérations classiques sur la stabilité exemplaire du corps électoral italien.

Il faut pourtant se méfier de ce scepticisme car la société change à vue d'œil. Ces changements — constatés en des domaines aussi variés que le syndicat, l'école, l'église ou la famille — sont éminemment politiques même s'ils ne sont pas que cela. Le contraste ne cesse de s'accentuer entre des institutions sclérosées tournant à vide et un pays jeune, bouillant de vie.

Trois exemples en ont été donnés au cours de cette année scolaire : le débat sur l'avortement, les premières élections à l'école et la nouvelle législation familiale.

(Lire la suite page 4.)

(1) Il s'agit des quinze régions à statut ordinaire. Ce sont, du nord au sud, Piémont, Lombardie, Vénétie, Ligurie, Emilie, Toscane, Marches, Ombrie, Latium, Abruzzes, Molise, Campanie, Pouilles, Basilicate et Calabre.

En Espagne

VINGT ANS DE LUTTE DES NATIONALISTES BASQUES

(Lire page 5 l'article de notre envoyé spécial DOMINIQUE POUCHIN.)

COROT A L'ORANGERIE

Le dieu de la réticence

« Le dieu de la réticence », écrivait André Lhote, à propos de Corot. Et Baudelaire : « M. Corot n'a pas assez souvent le diable au corps. » C'est un peu entre ces formules que balance le visiteur lorsqu'il parcourt l'exposition organisée à l'Orangerie pour commémorer le centenaire de la mort du peintre : cent vingt tableaux, soixante dessins et estampes, un choix excellent, dont on a fort bien fait de limiter l'ampleur. La subtilité de vision et d'exécution est, en effet, chez Corot telle qu'un plus grand nombre d'œuvres aurait sans doute lassé. C'est une peinture qu'il faut regarder à la loupe, dont on se laisse pénétrer, comme par le parfum d'un flacon vide, les sons oubliés d'une musique lointaine et on ne l'aime jamais tant que lorsqu'on le découvre par hasard, un jour de flânerie dans un musée de province : quelques accords de gris et de bleu, une pointe de rouge, un tout petit pan de mur jaune. C'est parfois un rien, tout menu dans son gros cadre doré, mais la journée entière en est illuminée. « Il étonne lentement », disait encore Baudelaire. Il séduit peu à peu... Il faut savoir pénétrer dans sa science, « qui est faite d'une infaillible rigueur d'harmonie ».

Cette infaillible rigueur, on l'aperçoit presque toujours dans ses paysages de France et d'Italie, dont les plus beaux moments nous sont ici présentés. Elle sous-tend l'apparente naïveté de ses figures féminines, organise les masses vaporeuses des toiles de Mortefontaine, qu'on a eu raison d'exposer en grand nombre : fort appréciées du vivant de l'artiste, elles sont depuis longtemps l'objet d'un injuste dédain. C'est peut-être que, dans sa recherche de la lumière, Corot est allé au rebours de son siècle : il peint clair, à une époque où chacun voit sombre, baisse les tons, voile encore plus les couleurs au moment où s'annonce le triomphe de l'impressionnisme.

Mais Corot n'est pas seulement le peintre de la villa d'Este et des nymphes de Valois. Il a cherché à retrouver la force de la peinture classique, Poussin, Claude, à ranimer le paysage d'histoire. Une salle entière est consacrée à cet aspect de son œuvre : « Homère et les bergers », « Démocrite et les Abdéritains », « la Fuite en Égypte ». Que ces toiles, d'ailleurs fort estimables, provoquent aujourd'hui l'enthousiasme, on ne le garantira pas. Il arrive à Corot d'avoir le diable au corps, mais c'est un diable qui a été un peu trop longtemps trempé dans l'eau bénite.

(Lire page 21 l'article d'ANDRE FERMIGIER.)

PROCHE-ORIENT

Les déclarations du vice-président égyptien

(Suite de la première page.)

— Dans ces conditions, monsieur le vice-président, qu'attendez-vous des conversations qui se déroulent actuellement entre le président Ford et M. Rabin ?

— *Rien de concret dans l'immédiat. A moyen terme, ces entretiens — comme ceux de Salzbourg avec le président Sadate — permettront aux Américains de réviser leur politique au Proche-Orient. Le président Ford nous a assuré qu'il ne tolérera pas que l'impasse actuelle se prolonge.*

— Croyez- vous que le président Ford soit en mesure — compte tenu de l'attitude pro-israélienne du Sénat — d'exercer des pressions sur Israël ?

— *Nous n'en savons rien encore, mais les Américains devraient au moins définir clairement leur politique. S'ils n'exercent pas de pression sur Israël, si notre politique pacifique demeure sans effet, les hostilités reprendront tôt ou tard. Nous sommes en guerre avec Israël depuis près de trente ans. Nous nous battrons encore et encore jusqu'à ce que nous obtenions satisfaction. Que les dirigeants israéliens ne se fassent pas d'illusion à ce propos. Nous espérons qu'ils ont tiré la leçon de la guerre d'octobre 1973 et qu'ils ne comptent pas trop sur leurs thèses militaires, qui se sont révélées fallacieuses.* »

Le général Moubarak, connu en Egypte pour son franc-parler, nous assure qu'il a tenu les mêmes propos à M. Giscard d'Estaing. Chargé par le président Sadate du « dossier français », il a également abordé avec le chef de l'Etat les questions d'armement. « *Je ne livre pas un secret d'Etat*, nous déclare-t-il à ce propos, *en affirmant que notre coopération avec la France dans ce domaine remonte à la guerre d'octobre. Nous avons reçu à cette époque plusieurs exemplaires de Mirage, achetés pour notre compte par l'Arabie Saoudite. La France sera notre principal partenaire dans l'édification d'une industrie de guerre, qui sera financée conjointement par l'Egypte, l'Arabie Saoudite, Qatar et l'Etat des Emirats arabes unis. Ce consortium a été doté d'un capital initial supérieur à 1 milliard de dollars. Les premiers contrats ont déjà été passés avec la France ; de nouvelles propositions sont à l'étude. Nous sommes en pourparlers avec les Anglais, mais je le répète, nous donnerons la priorité à la France, et ma présence ici en es tla preuve.*

— Est-il vrai, monsieur le vice-président, que vous avez l'intention de vous passer, en l'espace de cinq ans, du matériel soviétique pour rééquiper votre armée entièrement en Occident ?

— *Il serait absurde de notre part d'envisager un tel projet. Nous voulons protéger notre neutralité en diversifiant seulement nos sources d'armement, comme l'ont fait nombre d'autres pays.*

— Est-il exact que l'U.R.S.S. a repris ses livraisons ?

— *Les Soviétiques ont commencé, en janvier, à nous fournir du matériel commandé avant la guerre d'octobre, aux termes de contrats qui auraient dû être exécutés il y a un an. Ils refusent toujours de remplacer le matériel perdu au cours des hostilités. Pourquoi ? Je n'en sais rien...*

— Vous êtes pourtant bien placé pour comprendre les Soviétiques, ayant fait des études supérieures en U.R.S.S... »

Le général Moubarak éclate de rire et répond :

« *Et pourquoi ne dites-vous pas que je suis, de surcroît, communiste ? Non, tout ce qui a été écrit à ce sujet est ridicule. J'ai accompli de courts stages en U.R.S.S., mais je ne prétends pas bien connaître les Soviétiques.*

— Monsieur le vice-président, pourquoi croyez-vous que le président Sadate vous a choisi pour être son dauphin ?

Après un moment d'hésitation, le général Moubarak, visiblement embarrassé, répond :

« *Le président Sadate cherchait depuis plus de huit mois un homme avec lequel il pourrait partager les responsabilités du pouvoir. Il avait indiqué qu'il souhaitait avoir à ses côtés un homme jeune qui aurait participé à la guerre d'octobre. Il avait d'ailleurs songé successivement à l'ancien ministre de la défense, le maréchal Ahmed Ismail* (décédé en décembre 1974) *et au général Gamassy.*

— Pensez - vous disposer d'une expérience politique suffisante ?

— *Le président Sadate nous a souvent associés à ses décisions politiques. En ma qualité de commandant en chef de l'armée de l'air, il me mettait toujours au courant des affaires internationales. Homme d'action, je me suis toujours intéressé activement à la cause nationale.*

— Est-ce vrai que le président Sadate a décidé de ne pas se présenter à l'élection de 1976 ?

— *Il m'a fait part de son intention de se retirer, mais je lui ai répondu que le peuple n'acceptera pas sa décision. Le président Sadate a une trop longue expérience politique et des capacités telles que le pays ne peut pas se payer le luxe de se priver de sa haute direction...* »

Propos recueillis par ERIC ROULEAU.

Un dirigeant pondéré

Calme, peu loquace, d'allure plutôt massive, le jeune vice-président de la République arabe d'Egypte — à quarante-sept ans il en paraît moins encore — a les dehors d'un dirigeant pondéré et raisonnable. Le général (Ferik) Hosni Moubarak est aussi un homme d'action, puisqu'il a été l'un des « cinq héros » de la guerre d'octobre 1973. En le choisissant comme son dauphin, le président Sadate a pu donner une appréciable satisfaction d'amour-propre à l'armée, qui, on l'oublie trop souvent, est finalement la seule force égyptienne organisée.

Le Raïs, outre qu'il a été très frappé par la disparition brutale du roi Fayçal, a évoqué plusieurs fois l'éventualité de son départ volontaire du pouvoir, lors de l'échéance de son mandat, à la fin de l'an prochain. M. Sadate avait été victime de deux alertes cardiaques avant son accession à la présidence, en 1970. Depuis, il se porte bien, mais un cardiologue le suit comme son ombre, et, ces derniers temps, on a noté les traits creusés et les cheveux blancs de plus en plus nombreux du président égyptien.

La désignation d'un dauphin, en avril dernier, n'a donc rien eu d'étonnant, d'autant que la personnalité qui passait jusqu'ici pour le successeur éventuel du Raïs, le président du Parlement, M. Sayed Marei, plus âgé que M. Sadate, a eu également des ennuis cardiaques et surtout n'a pas les faveurs de la jeunesse. Ce qui a surpris, c'est la brusquerie du choix, accompagné d'une mise à l'écart sans ménagement du vice-président Hussein El-Chafei, dont dont le rôle politique était nul.

Au contraire, du jour au lendemain, un visage de bon élève rieur dont les accès de timidité se cachent derrière des lunettes fumées est apparu pratiquement partout, en Egypte ou à l'étranger, aux côtés du Raïs. C'est le Ferik, qui, devenu numéro deux dans la hiérarchie du régime, fait avec application et, dit-on, des « heures supplémentaires », son apprentissage politique, car le président lui a confié : « Je veux vous préparer à l'exercice de la charge suprême en 1976. »

Pour expliquer la soudaine promotion de ce militaire inconnu, les salons du Caire se sont mis à fouiller dans le passé du général-vice-président. A part le fait qu'il soit originaire de la même province du delta du Nil, la Menoufieh, que M. Sadate, et qu'il ait pour épouse une femme qui a du sang anglais dans les veines, ils n'ont jusqu'à présent rien trouvé d'autre que les étapes d'une belle carrière d'officier d'aviation ayant effectué trois stages en Union soviétique. Lorsque le choix du Raïs s'est porté sur lui, le général Moubarak était commandant de l'armée de l'air, c'est-à-dire le numéro trois de l'armée égyptienne. Sera-t-il un jour le premier dans l'Etat ?

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

L'IRAN ACHÈTE TROIS SOUS-MARINS AUX ÉTATS-UNIS

New-York (*A.F.P.*). — Les Etats-Unis ont accepté de vendre à l'Iran trois sous-marins à propulsion classique lancés après la guerre, a annoncé le vice-amiral Robert Hanks devant une sous-commission du service des forces armées.

La marine iranienne avait déjà passé commande de six escorteurs américains de fabrication récente. Mais elle ne disposait pas pour l'instant de sous-marins. Ces nouvelles acquisitions devraient, d'après les experts, permettre à l'Iran de mener des opérations navales dans l'océan Indien. Selon le vice-amiral Hanks, les sous-marins pourraient servir à l'entraînement des troupes iraniennes dans la lutte anti-sous-marine.

Les trois submersibles avaient été construits il y a vingt-quatre ans, puis modernisés après 1960, et ils étaient destinés à être mis hors service prochainement pour être remplacés par des sous-marins nucléaires.

[La marine iranienne était jusqu'à présent limitée à des opérations dans le golfe Persique, notamment après l'acquisition, en France, de douze vedettes rapides sur lesquelles seront montés des missiles surface-surface de conception américaine. A l'origine, la marine iranienne souhaitait disposer de sous-marins à propulsion nucléaire, et elle s'était enquise des possibilités d'achat auprès des Etats-Unis et de la France. Sur le refus *de ces deux pays de lui vendre de* tels bâtiments, la marine iranienne a choisi, dans un premier temps, d'adopter des sous-marins classiques d'occasion pour la formation des équipages.]

Syrie

La visite de M. Assad en Jordanie consacre la réconciliation entre Damas et Amman

Le président Hafez Assad, chef de l'Etat syrien, a commencé, mardi 10 juin, une visite officielle de trois jours en Jordanie. Ce voyage consacre la réconciliation entre les deux pays après plusieurs années de tension et de polémiques. Le roi Hussein s'est entretenu mardi pendant quatre heures avec son hôte. La conversation a porté sur « la cause arabe et ses ramifications sur le plan international, en vue d'aboutir à une position arabe apte à l'affrontement pour la libération des territoires occupés », a déclaré M. Salah Abou Zeid, ministre jordanien de l'information.

De notre correspondant

Beyrouth. — *Plusieurs dizaines* de milliers de Jordaniens et de Palestiniens ont accueilli, mardi 10 juin, à Amman le général Hafez Assad, président de la République syrienne, salué à sa descente d'avion par le roi Hussein entouré de tous les dignitaires de la cour et des membres du gouvernement de M. Zeid Rifaï. Le voyage du président paraît contribuer à promouvoir une véritable fraternisation entre Jordaniens et Palestiniens, pour la première fois depuis la guerre civile de septembre 1970 qui avait opposé l'armée royale aux organisations de la résistance. Contrairement à l'habitude, la police jordanienne n'encadrait pas la population dans les quartiers palestiniens d'Amman. Les Palestiniens continuent certes de se réclamer des dirigeants de la résistance, mais il semble bien que, grâce à sa politique, le roi soit plus populaire que naguère dans les milieux qui l'avaient longtemps tenu pour « irrécupérable ».

Les Syriens ont voulu aider leur hôte à sortir de son isolement dans le monde arabe. Les discussions portent, selon le ministre jordanien de l'information, M. Abou Zeid « *sur tout ce qui a trait à la cause palestinienne, qui est notre cause à tous, et aux relations entre la Syrie et la Jordanie* ». Rappelons qu'un accord a été conclu entre Amman et Damas, le 4 mars 1975 : les deux pays s'engagent à développer leur coopération dans tous les domaines. Des commissions avaient été alors formées pour étudier les modalités d'application de ce texte. Elles se sont déjà attelées à la tâche, et indique-t-on, de source proche de la délégation syrienne, le séjour du président Assad aura des résultats concrets.

Les responsables de Damas ont commencé à se rapprocher de leurs voisins jordaniens le jour où ils ont compris que l'Egypte s'apprêtait à déclencher seule le processus de normalisation avec Israël, par Etats-Unis interposés, même si Le Caire devait ainsi se dissocier du reste de la communauté arabe. Comme les relations entre la Syrie et l'Irak demeuraient d'autre part extrêmement tendues, le régime du président Assad s'est trouvé dans l'obligation d'améliorer ses rapports avec le souverain hachémite. Les Syriens soulignent cependant qu'il n'est nullement dans leur intention de revenir sur la résolution du « sommet » arabe de Rabat, qui reconnaît à l'O.L.P. le droit de représenter seule les Palestiniens.

Il existe un vieux projet syrien de créer une confédération syro-jordano-palestinienne qui englobérait l'Etat palestinien en gestation. Pour sa part la résistance et des organes d'information se sont abstenus, jusqu'à présent de commenter la visite du président Assad à Amman. Il est vrai que les initiatives du président Sadate les incitent à faire preuve d'une souplesse accrue dans leurs relations avec les autres gouvernements arabes, et plus particulièrement la Syrie, avec laquelle *ils ont coordonné leur politique* en prévision d'une relance de la mission Kissinger ou d'une ouverture de la conférence de la paix à Genève.

EDOUARD SAAB.

UNE DÉLÉGATION DU P.C.F. S'EST ENTRETENUE AVEC M. YASSER ARAFAT

Beyrouth (A.F.P.). — M. Paul Laurent, qui dirige une délégation du parti communiste français en visite à Beyrouth, à l'invitation de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), a tenu mardi 10 juin une conférence de presse dans les locaux de l'agence d'information palestinienne Wafa. Il a souligné que le séjour de la délégation du P.C.F. avait permis pour la première fois une prise de contact au niveau du bureau politique entre son parti et l'O.L.P. Il a qualifié de « légitimes » les revendications du peuple palestinien. « Les territoires occupés en 1967 doivent être libérés, a-t-il poursuivi. Les droits du peuple palestinien à un Etat national souverain et indépendant doivent être reconnus. »

La délégation, qui comprend MM. Jean Kanapa, membre du bureau politique, Robert Montdargent, député du Val-d'Oise, et Elie Mignot, membre de la commission de *politique extérieure du P.C.*, a longuement rencontré dimanche M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P.

LA VISITE A WASHINGTON DU PREMIER MINISTRE ISRAÉLIEN

M. Kissinger envisage avec optimisme la reprise de la diplomatie des « petits pas »

M. Rabin, premier ministre d'Israël, est arrivé mardi 10 juin en fin d'après-midi à Washington. Son séjour aux Etats-Unis se poursuivra jusqu'au week-end prochain, qu'il passera à New-York, mais ses entretiens officiels dans la capitale ont lieu seulement mercredi et jeudi.

Mercredi, après un « petit déjeuner de travail » avec M. Kissinger, M. Rabin doit, en présence du secrétaire d'Etat, être reçu par M. Ford à la Maison Blanche. Dans la soirée, le chef du gouvernement israélien est l'invité d'honneur d'un grand dîner offert par le président américain.

Jeudi, M. Rabin aura de nouveaux entretiens avec MM. Ford et Kissinger avant d'être l'hôte à déjeuner au département d'Etat du chef de la diplomatie américaine. Dans l'après-midi il donnera une conférence de presse à Blair House, où il réside durant son séjour à Washington.

Le problème de l'approvisionnement en armes d'Israël occupera une place importante et peut-être déterminante dans les entretiens du premier ministre. *Jérusalem a passé il y a plusieurs* mois une commande de plus de 2 milliards de dollars de matériel de guerre au Pentagone. Elle a été bloquée en attendant le « réexamen » de la situation au Proche-Orient auquel se livre Washington depuis l'échec de la mission Kissinger.

Sur le plan politique, les perspectives d'une reprise des conversations entre l'Egypte et Israël par l'intermédiaire de Washington, en vue d'aboutir à un accord intérimaire garantissant une période de paix assez longue dans cette partie du monde, sont jugées à Washington assez bonnes, en tout cas bien meilleures qu'il y a deux mois. Une déclaration américaine pourrait garantir solennellement la sécurité d'Israël.

Prenant la parole mardi devant la commission des relations internationales de la Chambre des représentants, M. Kissinger a d'ailleurs fait une intervention en ce sens. Tout accord au *Proche-Orient* nécessitera *que* les Etats-Unis assurent, d'une façon ou d'une autre, la sécurité d'Israël, a-t-il dit, en précisant qu'il ne voulait pas utiliser le terme de « *garantie* ».

Le chef de la diplomatie américaine a aussi estimé que les parties concernées « *n'étaient pas loin de s'accorder* » sur une reprise de sa médiation au Proche-Orient.

● A LONDRES, M. Rabin, qui faisait une escale en se rendant à Washington, s'est entretenu mardi, durant une heure et quarante-cinq minutes, avec MM. Harold Wilson, premier ministre, et James Callaghan, secrétaire au Foreign Office. Le chef de la diplomatie britannique venait de se rendre à l'aéroport, pour y accueillir son collègue égyptien, M. Ismail Fahmi, qui est, durant trois jours, l'hôte du gouvernement britannique.

Au cours de son séjour, le ministre égyptien rencontrera le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, le secrétaire au *Foreign Office*, M. James Callaghan, le ministre du commerce, M. Peter Shore, et le ministre de la défense, M. Roy Mason. Outre le problème du règlement au Proche-Orient, le chef de la diplomatie égyptienne abordera la question des relations bilatérales. Il signera notamment un accord instituant une commission mixte de coopération économique, industrielle et technique et un accord de protection réciproque des investissements privés. Enfin, *comme il l'a déclaré récemment* au quotidien cairote *Al Ahram*, M. Fahmi cherchera à passer un contrat d'armement avec la Grande-Bretagne.

● AU CAIRE, *Al Ahram* a annoncé, mardi matin, que la réunion prévue entre l'Egypte, la Syrie, la Jordanie et l'O.L.P. se tiendrait vers la fin de juin.

DIPLOMATIE

OUVERTURE DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE MONDIALE DE LA CROIX-ROUGE SUR LA PAIX

(De notre correspondant.)

Belgrade. — La première conférence mondiale de la Croix-Rouge *sur la paix commence* ses travaux ce mercredi 11 juin à Belgrade. Organisée conjointement par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et par la Croix-Rouge yougoslave, conformément à une résolution adoptée à la dernière session — à Téhéran en 1973 — du conseil des gouverneurs de la Ligue, *elle réunit* deux cent cinquante délégués de plus de quatre-vingt-dix sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant rouge et du Lion Soleil rouge de toutes les parties du monde.

La conférence se propose d'élaborer un « plan d'action » applicable à l'ensemble du mouvement *de la Croix-Rouge pour que le* stade actuel de « *paix négative* », limité à la seule non-belligérance, soit dépassé en faveur de la « *paix positive* » comportant une vaste collaboration des hommes de bonne volonté et des peuples.

Les Arabes exposent les principes qui devraient régir leurs relations avec la Communauté européenne

Les experts du dialogue euro-arabe, réunis le mardi 10 juin au Caire, ont décidé de former un comité restreint qui étudiera *toutes les questions susceptibles* d'intéresser les deux parties.

La discussion avait commencé par une vive attaque de l'ambassadeur jordanien M. Al Dajani, au nom de la Ligue arabe, contre l'accord commercial conclu entre la Communauté et Israël, et qui serait « *incompatible* », a-t-il dit, avec la politique à l'égard du Proche-Orient définie par les Neuf dans leur déclaration de novembre 1973, après la guerre d'octobre. Il a laissé entendre que cette déclaration n'était plus suffisante et que les Européens devraient entreprendre de nouveaux efforts pour la cause arabe. *Il a ensuite énuméré les principes* qui, selon lui, doivent régir la coopération euro-arabe. Il faut, a-t-il dit en substance, « *aboutir à un accord global sans préjudice des relations bilatérales ; respecter la souveraineté de chaque Etat sur ses ressources ; l'Europe devrait fournir aux Arabes ses techniques les plus avancées à des conditions réduites et assurer la commercialisation des produits fabriqués arabes ; accorder des avantages tarifaires aux produits arabes sans que, dans un premier stade, les Arabes accordent des avantages similaires. (...)* »

Dans sa réponse, M. Gallagher (Irlande) a précisé qu'il parlait *au nom « des experts européens dans les domaines technique, économique et culturel ».* Il a ajouté : « *Les dimensions politiques du dialogue sont dans le fond une tentative pour redécouvrir, renouveler et renforcer les rapports entre l'Europe et le monde arabe. (...)* »

● *M. Nier, vice-ministre des affaires étrangères de la R.D.A.*, est arrivé à Paris, mardi 10 juin, pour discuter d'un accord consulaire et des relations économiques et culturelles avec la France.

Israël

CRÉATION D'UN NOUVEAU PARTI DESTINÉ A PROMOUVOIR LE DIALOGUE AVEC LES PALESTINIENS.

Tel-Aviv (*A.F.P.*). — La création d'un nouveau groupe politique ayant *pour but de « promouvoir le dialogue avec les Palestiniens désireux de faire la paix »* a été annoncée mardi 10 juin, à Tel-Aviv. Au cours d'une conférence de presse, par un ancien ex-député, M. Ouri Avneri, et le journaliste Amos Kenan. Ils ont souligné que la fondation de ce parti faisait suite à *un colloque qui s'est* tenu à Paris les 3 et 4 mai entre des Palestiniens, dont M. Abdullah Horani, membre du conseil national de l'O.L.P., et des intellectuels israéliens.

Selon le manifeste du mouvement, « *l'Etat palestinien sera créé à la suite de négociations entre Israël et l'O.L.P., et les frontières seront celles d'avant la guerre de six jours, avec de légères modifications mutuellement acceptées* ».

Le manifeste indique que Jérusalem « *restera unifiée, que sa partie arabe sera la capitale de l'Etat palestinien et que la circulation entre les deux pays sera libre* ».

EUROPE

Allemagne fédérale

Les protestations de Moscou sur Berlin font redouter à Bonn une nouvelle crise

De notre correspondant

Bonn. — Que veulent les So-
ètiques à Berlin ? Après une
:ie de signes d'irritation : note
'me de Moscou au secrétaire
néral des Nations unies, com-
entaires durs et parfois mena-
nts de la presse est-allemande
: la déclaration des trois occi-
ntaux et de la R.F.A. à l'issue
petit déjeuner « *allemand* »
dditionnel avant les sessions de
TAN, protestations de l'Est
ntre le fait que M. Genscher,
nistre *fédéral* des affaires
rangères, ait accompagné
Kissinger à Berlin, les diri-
ants de Bonn se demandent si
e nouvelle crise ne couve pas
ns l'ancienne capitale du Reich.
; propos apaisants de M. Za-
atine, directeur de l'agence
ss, qui se trouvait à Bonn la
naine dernière, en sa qualité
président du groupe parle-
ntaire germano - soviétique,
nt pas entièrement dissipé
te appréhension : « *Moscou*
st pas intéressé à un aggrava-
1 de la situation à Berlin »,
-il dit à ses interlocuteurs par-
entaires ouest-allemands et le
nistre des affaires étrangères,
nant du *moins* l'impression
la phase la plus dure était
ninée.

! n'en est pas moins que le
me des protestations soviéti-
s, qui n'ont guère cessé de-
; l'entrée en vigueur de l'ac-
l des Quatre sur Berlin signé
; juin 1972, s'est accéléré au
rs des derniers mois. L'origine
la controverse actuelle se
ive *dans* une discussion by-
tine autour de l'annuaire dé-
raphique des Nations unies
présentait Berlin comme la
ipitale de la République Dé-
ratique Allemande ». A la de-
de de Bonn, les trois Occiden-
ont protesté auprès du se-
aire général des Nations
s en rappelant la responsa-
é des Quatre sur toute l'an-
ne capitale du Reich. Le
mai dernier, les Soviétiques
yaient à leur tour une note à
Waldheim dans laquelle ils
quaient : « *La capitale de la*
iblique démocratique alle-
de en est une partie inté-
te et inséparable et elle a
tement le même statut qu'une
e partie du territoire de la
A. Les tentatives des Occi-
aux d'affirmer le contraire
e référant à des accords ou
décisions des quatre puis-
es victorieuses pendant et
s la guerre ne sauraient ré-
r à l'examen, parce qu'elles
en contradiction flagrante
le fait et le droit. »
ns cette note, le gouverne-
t soviétique se gardait bien de
enir *ouvertement* que l'accord
Quatre sur Berlin, qui réaf-
e le statut quadripartite de
ville, ne s'applique pas à

Berlin-Est. Mais, pour Bonn — comme d'ailleurs, dans un sens opposé, pour Berlin-Est, — c'était bien la signification profonde de ce texte. C'est pourquoi les Allemands de l'Ouest ont insisté auprès de leurs alliés occidentaux pour que le statut quadripartite de Berlin soit solennellement confirmé, lors de la rencontre à Paris, le 28 mai dernier, des ministres des affaires étrangères. Le gouvernement français — bien qu'il ne partage pas *toujours* toutes les conceptions et les revendications ouest-allemandes à propos de Berlin-Ouest — tient *également* beaucoup à ce que la responsabilité des Quatre sur l'ensemble de Berlin ne soit pas réduite, du moins juridiquement.

La « déclaration de Paris »

Cette « *déclaration de Paris* » a déclenché une violente réaction de la presse de la R.D.A., car, si les Soviétiques évitent officiellement de soutenir que l'accord des Quatre du 3 septembre 1971 ne concerne en fait que Berlin-Ouest, les Allemands de l'Est, eux, ne s'en privent pas. Les Occidentaux ont « *confirmé quelque chose qui n'existe absolument pas*, a écrit *Neues Deutschland*, organe central du SED (parti communiste est-allemand). *Berlin est, depuis 1949, la capitale de la République démocratique allemande. Si cette réalité n'était pas encore reconnue à Bonn, la R.D.A. possède, on le sait, toutes possibilités de le faire clairement comprendre au gouvernement de Bonn.* » La *Pravda* a repris le commentaire de *Neues Deutschland*, en « *oubliant* » cependant la menace à peine voilée contenue dans la dernière phrase.

Dans son discours prononcé à Berlin-Ouest, M. Kissinger n'a-t-il pas apporté de l'eau au moulin des Soviétiques *dans une* phrase qui ne pouvait être seulement une maladresse ; il a en effet déclaré que depuis l'entrée en vigueur de l'accord des Quatre « *les droits et les responsabilités des alliés occidentauv pour la garantie du statut des secteurs occidentaux de eBrlin avaient été expressément confirmés* ».

D'autre part, M. Genscher est devenu la cible des commentateurs d'Europe de l'Est, qui lui ont contesté le droit « *d'interpréter ce qui ne le regarde pas* », à savoir l'accord des Quatre sur Berlin et le statut de la ville. Allemands de l'Est et Soviétiques s'en *sont pris* avec *une* vigueur particulière au ministre des affaires étrangères, qu'ils accusent de chercher, pour des raisons de oplitique intérieure, à élargir l'influence de la République fédérale à Berlin-Ouest.

Or Moscou a toujours soupçonné le gouvernement de Bonn de vouloir alourdir sa présence à Berlin-Ouest, jusqu'à transformer la ville en un Land de la République fédérale ; un arrêt du tribunal constitutionnel de Karlsruhe a renforcé leur méfiance. Le tribunal suprême de la R.F.A. *a en effet affirmé en 1973 que* Berlin-Ouest, conformément à la loi fondamentale, était un Land de la R.F.A., dans lequel les alliés avaient des droits particuliers. Or, l'accord des Quatre était très clair puisqu'il portait : « *Berlin-Ouest ne fait pas partie de la République fédérale et ne saurait être gouverné par elle.* » Sans doute, l'accord prévoit-il que les liens entre Berlin-Ouest et la R.F.A. pourront être développés, mais par la formule « *strict respect et application totale de l'accord des Quatre* », qui figurait dans le communiqué commun Brandt-Brejnev en 1973. Allemands de l'Ouest et Soviétiques n'entendent visiblement pas la même chose. L'installation à Berlin-Ouest de l'Office fédéral de l'environnement, du Centre européen de formation professionnelle, l'extension à Berlin du traité de non-prolifération des armes nucléaires, *initiatives qui, sans être vraiment* contraires à l'accord, en constituaient pour le moins une interprétation extensive, ont indisposé les Soviétiques. Ceux-ci craindraient maintenant que le gouvernement fédéral allemand n'utilise sa position de force, en tant que meilleur allié des Etats-Unis, pour obtenir des Occidentaux un appui accru dans sa politique berlinoise. A Bonn, au contraire, on montre une certaine tendance à la modération, sans toutefois méconnaître que des décisions délicates devront être prises au moment, par exemple, des élections au suffrage universel du Parlement européen ou de la délivrance du passeport européen.

Pourquoi les Soviétiques ont-ils durci le ton au cours des dernières semaines ? Deux hypothèses peuvent être avancées : la première est que Moscou cherche à impressionner les Allemands de l'Ouest et à satisfaire à peu de frais ses alliés de l'Est. La petite guerre des communiqués n'aurait d'autre but que de marquer des points, alors que l'objectif de la R.D.A. est, ouvertement, de soustraire Berlin-Est au statut quadripartite. Il est plus facile aux Soviétiques et à leurs alliés de faire comprendre à la communauté internationale que Berlin est bien la capitale de la R.D.A. qu'aux Occidentaux de les persuader du contraire, *alors qu'ils* entretiennent eux-mêmes des ambassades à Berlin-Est ?

Selon la seconde hypothèse, l'objectif des Soviétiques serait plus ambitieux. Il s'agirait pour eux de préparer l'ouverture des consultations prévues par l'accord des Quatre afin d'arriver à établir un *modus vivendi* sur les règles *de « bonne conduite » dans* l'application du texte, de préciser les zones d'ombre et les ambiguïtés sur lesquelles est, en fait, fondé l'accord. On remarque à Bonn que M. Abrassimov, négociateur de l'accord, est à nouveau ambassadeur d'U.R.S.S. à Berlin-Est, et qu'il serait le mieux à même d'entamer des consultations. En insistant sur leur interprétation de l'accord des Quatre, les Soviétiques voudraient « *prendre date* » avant la conclusion de la C.S.C.E., qui risque de « *geler* » la situation en Europe.

S'il est difficile de trancher entre l'hypothèse basse et l'hypothèse haute, rien n'indique qu'une crise majeure se prépare à Berlin. Il est plus probable que la petite guerre des communiqués et des protestations se poursuivra encore longtemps.

DANIEL VERNET.

Définissant sa politique de coopération

Bonn s'oppose à la remise en cause d'un ordre économique mondial « qui a fait ses preuves »

De notre correspondant

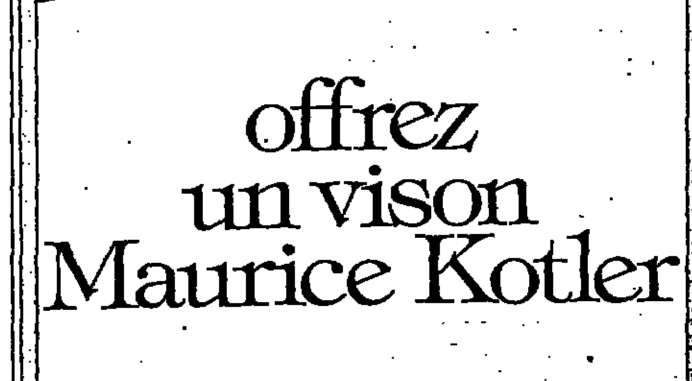
onn. — Au cours d'une confé-
ce de presse, M. Egon Bahr,
nistre ouest-allemand de la
pération économique, a pré-
té le mardi 10 juin les résul-
s du « *séminaire* » consacré la
le par le gouvernement au
blème de l'aide au développe-
nt. Les dirigeants de Bonn se
t prononcés pour une reprise
dialogue entre les pays pro-
cteurs de pétrole, les pays sous-
veloppés et les pays industria-
s.

l. Bahr a indiqué que le gou-
nement *fédéral était opposé* à
le des revendications des pays
oducteurs qui souhaitent une
lexation du prix des matières
mières sur le coût des pro-
its industriels. Les Allemands
imeraient qu'au cours des deux
trois prochaines années, les
ix du pétrole ne devraient pas
gmenter ni en valeur absolue
en valeur relative. Pour le
uvernement, dit-on à Bonn, un
logue avec les producteurs ne
it pas aboutir à la définition
in « *nouvel ordre économique* »,
is consolider l'ordre existant
qui a fait ses preuves ». Cer-
ines demandes des pays sous-
veloppés « *mettent en cause les*
ndements du système économi-
te ou visent même à les dé-
uire, affaiblissant ainsi l'effi-
cité de l'économie mondiale »,
ouvait-on lire dans le rapport
umis aux ministres.

Le gouvernement fédéral alle-
und a d'autre part adopté les
ouveaux principes de sa poli-
que d'aide au développement.
l souhaite tenir compte dans sa
iture politique de coopération
es changements intervenus à la
uite de la hausse des prix du
étrole. Les pays en voie de déve-
oppement sont regroupés en trois
atégories : les trente-trois pays
s plus pauvres obtiendront les
onditions les plus avantageuses :
ide en capital avec un intérêt
le 0,75 % pendant cinquante ans
t une franchise de rembourse-
nent de dix ans. Un deuxième
roupe recevra les conditions
iormales de crédit : intérêt de
% pendant trente ans, avec
également dix ans de franchise.

Enfin, pour les pays en voie de développement, qui « *ont déjà accompli des progrès* », l'aide en capital portera un intérêt de 4,5 % sur vingt ans avec cinq ans de franchise.

Pour M. Bahr, il ne s'agit pas de revenir sur la politique suivie jusqu'à présent, mais de s'adapter à une situation nouvelle. Le ministre de la coopération veut développer d'autre part des projets d'aide triangulaire aux pays pauvres, les pays producteurs de pétrole apporteraient les moyens de *financement tandis* que les pays industrialisés fourniraient l'aide scientifique et les techniciens. — D. Vt.



SIR NICHOLAS HENDERSON NOMMÉ AMBASSADEUR DE GRANDE-BRETAGNE A PARIS

Sir John Nicholas Henderson, ambassadeur de Grande-Bretagne à Bonn, est nommé ambassadeur à Paris, annonce mardi 10 juin le Foreign Office. Il remplacera Sir Edwards Tomkins, atteint par la limite d'âge. Il prendra ses fonctions au début du mois de décembre.

[Né en 1919, Sir Nicholas Henderson a fait ses études universitaires à Oxford. Il occupa son premier poste diplomatique en 1942-1943 au Caire. Il poursuivit sa carrière en Amérique (Washington et Santiago du Chili) et en Europe (Athènes, Vienne et Madrid) avant d'être nommé ambassadeur à Varsovie en 1969, puis à Bonn en 1972.

Sir Nicholas Henderson a écrit une biographie du prince Eugène de Savoie.]

Belgique

GRÈVE NATIONALE DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Une grève des travailleurs *indépendants* a privé le pays, le mercredi 11 juin, de cafés, de restaurants, de taxis, de magasins, de cinémas et de théâtres. La vente des journaux a été interrompue à 9 heures.

La grève a été suivie par un million cinq cent mille personnes dans toutes les régions. Dans certains cas, les professions libérales participaient au mouvement. Dans les provinces de Liège et du Luxembourg, les médecins n'ont répondu qu'aux appels d'urgence.

Les « indépendants » protestent contre le blocage des prix instauré au mois de mai. Il s'agit, à leurs yeux, d'un « *blocage à sens unique* », dont ils sont les seules victimes. Ils exigent aussi la diminution des charges sociales et fiscales des petites entreprises.

A la grève des « *indépendants* » s'ajoute celle, tournante, des pharmaciens, qui réclament une amélioration de leur statut social, une augmentation de leurs honoraires pour l'année prochaine et un remboursement plus rapide de la part des *mutualités*. — P. D. V.

Grande-Bretagne

FRAPPANT A DROITE ET A GAUCHE

M. Wilson a remanié son cabinet

De notre correspondant

Londres. — Frappant à la fois à droite et à gauche, M. Wilson a remanié, mardi soir 10 juin, son cabinet sans en modifier l'équilibre fondamental. Une fois de plus, le premier ministre surprend ainsi les *spécialistes qui, depuis des semaines*, étudiaient toutes les permutations concevables au sein de l'équipe gouvernementale.

Certes, tout le monde pensait que le ministre de l'industrie, M. Tony Benn, qui est le chef de file de la gauche du Labour, et qui a organisé la campagne contre le maintien de la Grande-Bretagne dans le Marché *commun, serait déplacé. Cette* mesure satisfait aussi bien la City que les conservateurs et les travaillistes modérés. Dans sa nouvelle fonction de ministre de l'énergie, M. Benn ne sera pas chargé des négociations avec les compagnies pétrolières sur lesquelles le gouvernement entend établir son contrôle. Cette tâche restera confiée au secrétaire d'Etat au Trésor, M. Dell, et au chancelier du duché de Lancastre, M. Lever, qui est le principal *conseiller économique du premier* ministre.

La gauche du parti et certains dirigeants syndicalistes s'étaient déjà mobilisés pour défendre M. Benn, mais le premier ministre leur a coupé l'herbe sous le pied. Pour remplacer le ministre de l'industrie, il a choisi, en effet, un autre membre de la gauche travailliste, M. Eric Varley, qui détenait jusqu'à présent le portefeuille de l'énergie. Bien qu'il fût un adversaire de la Communauté européenne, M. *Varley avait jugé habile* de ne jouer qu'un rôle très mineur dans la campagne du référendum. Il *est aussi le protégé de M. Wilson*, qu'il a servi autrefois comme secrétaire parlementaire privé. Il est âgé *de quarante-deux ans*, et bien des gens voient en lui l'un des nombreux « *futurs premiers ministres* » du pays.

M. Wilson gardera la haute main sur le projet de loi, actuellement en discussion, qui vise à réorganiser l'industrie britannique. Le premier ministre entend décider lui-même de la composition du Conseil national des entreprises par le truchement duquel M. Benn voulait étendre l'influence de l'Etat et élargir le secteur public de l'économie.

Moins inattendue est la sanction infligée au ministre de l'éducation, M. Prentice. Champion de l'aile droite travailliste, celui-ci n'a pas craint, récemment, de prôner une coopération plus étroite entre toutes les forces modérées du pays. Désireux d'apaiser la gauche, M. Wilson a transféré M. Prentice au ministère de la coopération, sans le priver *toutefois de sa place au sein du* cabinet où il continuera de siéger « *à titre personnel* ». Le portefeuille de l'éducation est attribué à M. Mulley.

Cette dernière décision a posé un problème. Le cabinet qui est limité, en principe, à vingt-deux membres, en comptait déjà un de trop, ce qui avait obligé le ministre de la planification, *M. Silkin, a remplir ses* fonctions sans toucher de traitement. L'entrée du nouveau ministre de la *coopération dans l'équipe gouverne*mentale contraint aujourd'hui un autre ministre, M. Lever, à abandonner lui aussi ses émoluments de 13 000 livres par an.

Une autre anti-européenne notoire, Mme Judith Hart, qui était jusqu'à présent chargée de la coopération et qui avait joué un rôle important dans les négociations conclues par la convention de *Lomé*, a refusé le *ministère* des transports, et quitte le gouvernement.

Quelques changements sont encore prévus dans les jours à venir parmi les *sous-secrétaires* d'Etat. Pour *l'essentiel, cependant, le remaniement* gouvernemental paraît achevé, et M. Wilson a, une fois encore, fait la démonstration de son habileté. S'il n'a pas complètement éliminé le mécontentement de l'aile -gauche, il y a de bonnes chances que les partisans de M. Benn renoncent à faire de l'agitation au sein du parti.

JEAN WETZ.

AFRIQUE

Somalie

MOGADISCIO DÉMENT QUE LES SOVIÉTIQUES AIENT CONSTRUIT UNE BASE A BERBERA

M. Schlesinger, secrétaire américain à la défense, a déclaré mardi 10 juin, devant la commission des forces armées du Sénat, que l'Union soviétique *avait achevé la construction* à Berbera, en Somalie, d'une base qui, selon les services de renseignements américains, abrite des fusées sol-sol et sol-air.

Tirant argument de cette présence soviétique à l'entrée du golfe d'Aden, *M. Schlesinger a réclamé un crédit* supplémentaire de 108 millions de dollars pour la base américaine de Diego-Garcia, dans l'océan Indien.

Cependant, les Somaliens ont formellement démenti que l'Union soviétique construise une base sur leur *territoire*. M. Ismail Saïd, chargé d'affaires somalien à Nairobi, a qualifié cette information de « pure propagande visant à mettre en cause la République de la Somalie comme Etat souverain ».

D'autre part, M. Mulder, ministre sud-africain de l'intérieur et de l'information, actuellement à Washington, a invité mardi les Etats-Unis à remplacer la Grande-*Bretagne* pour l'utilisation de Simonstown, base navale sud-africaine qui contrôle les voies maritimes reliant l'océan Indien à l'océan Atlantique.

Tunisie

LE MOUVEMENT DE L'UNITÉ POPULAIRE demande la « décolonisation » totale du pays

Le Mouvement de l'unité populaire, parti de M. Ahmed Ben Salah (1), ancien ministre de *l'économie tunisien, a fait parvenir* à la presse un « manifeste » intitulé « Pour une Tunisie nouvelle », qui constitue la plateforme de l'organisation « *en attendant la réunion d'un congrès constitutif, seule instance compétente pour se prononcer sur le manifeste, le programme et l'organisation* ».

Ce texte présenté sous forme d'une plaquette d'une soixantaine de pages, daté de Tunis, constitue, selon les responsables du parti, le fruit de deux années de travail et de réflexion. Il a pris en compte, disent-ils également, certaines des préoccupations manifestées par le groupe de M. Mestiri, exclu avec ses amis du Néo-Destour lors du récent congrès de Monastir en septembre dernier.

Après un rappel historique, le manifeste développe essentiellement trois thèmes. Ses auteurs veulent assurer en Tunisie la renaissance de la civilisation et de la culture arabo-musulmanes, le pays étant « *partie intégrante du Maghreb, de l'ensemble du monde arabe et de l'Afrique* ». Ils entendent « *mener à son terme la décolonisation de la société tunisienne et garantir l'indépendance et la dignité nationales* ». Ils désirent enfin « *jeter les fondations structurelles, socio-économiques, culturelles et institutionnelles d'une société socialiste selon un processus démocratique de socialisation* ». L'accent est d'ailleurs constamment mis sur la nécessité de suivre une voie tunisienne vers le socialisme conciliant justice sociale, développement et démocratie.

Une autre initiative de l'opposition devrait intervenir ces prochains jours. Communistes, baasistes, marxistes-léninistes et membres du Mouvement de l'unité populaire, en exil, préparent le texte d'une déclaration commune sur les libertés. Selon le comité de *défense des victimes de la répression* en Tunisie, plusieurs dizaines d'arrestations seraient intervenues ces derniers mois. Vingt-cinq d'entre elles auraient eu lieu en février après la grève déclenchée par le syndicat de l'enseignement secondaire. On sait que le bureau de cette organisation a été dissous et que plusieurs syndicalistes ont été radiés de l'enseignement. Une seconde vague d'arrestations aurait touché essentiellement les milieux intellectuels progressistes à la fin du mois d'avril et au début du mois de mai à Tunis et à Sfax. Parmi les cinquante-sept personnes appréhendées se trouverait M. Salah Zeghidi, ancien responsable à Paris de l'Union générale des étudiants tunisiens (UGET) et qui avait fait l'objet en *1968* d'une condamnation en tant que militant communiste. Enfin douze membres d'un groupe pro-libyen auraient été récemment arrêtés à Douz, dans le sud du pays. Des armes et des tracts auraient été découverts. — D. J.

(1) M. Ben Salah, qui fut, durant près de neuf années, ministre de léconomie et du plan, et qui avait été l'inspirateur du mouvement coopératif en Tunisie, avait été écarté en 1969. Condamné en 1970 à dix années de travaux forcés pour atteinte à la *sûreté* de l'Etat, il *s'était évadé de prison en février* 1973 et vit depuis en exil.

(2) Comité de défense des victimes de la répression en Tunisie, B.P. 397, 75025 Paris, Cedex 01, C.C.P. La Source, 33-34906

● *Une délégation du comité central du Parti congolais du travail* (P.C.T.), parti unique, séjourne actuellement à Paris, sur l'invitation du parti communiste. Elle poursuivra les conversations entamées à Brazzaville en décembre 1974, lors de la visite au Congo d'une délégation du P.C.F. — *(Reuter)*

Sahara espagnol

APRÈS AVOIR RENCONTRÉ LE ROI DU MAROC

M. Waldheim s'entretient avec les dirigeants madrilènes

De notre correspondant

Rabat. — *M. Waldheim se rend mercredi 11 juin à Madrid, après avoir séjourné, mardi, à Rabat, où il a rencontré le roi et plusieurs personnalités marocaines. Il voulait, a-t-il dit, mieux connaître les vues du souverain et de son gouvernement sur le Sahara ocicdental.*

Pendant le bref séjour du secrétaire général à Rabat, le ministre marocain des affaires étrangères, le Dr Ahmed Laraki, a exprimé devant les délégations qui participent à la vingt-cinquième session du comité de libération de l'O.U.A. le ferme espoir que l'Espagne s'abstiendra de toute initiative de nature à mettre la paix en danger aussi longtemps que la Cour internationale de justice, puis l'Assemblée générale des Nations unies ne se seront pas prononcées.

M. Waldheim semble partager ces vues. En répondant aux questions des journalistes, il a estimé qu'il lui semblait prématuré d'entreprendre une action au niveau des Nations unies aussi longtemps que la mission d'enquête de *l'ONU* n'aura pas fait connaître ses conclusions et que la Cour de La Haye, également saisie de l'affaire, ne se sera pas prononcée. Ensuite seulement, estime-t-il, une procédure appropriée pourra être engagée.

LOUIS GRAVIER.

EUROPE

Triple élection en Italie

(Suite de la première page)

Pour l'avortement, les choses sont allées si rapidement qu'on en est déjà à prévoir un référendum, six mois seulement après la découverte d'une *clinique clandestine* à Florence. Les partisans de la libéralisation ont pu recueillir les cinq cent mille signatures exigées pour *provoquer une consultation* populaire. Le seul moyen de l'empêcher serait une révision de la loi à laquelle les principaux partis politiques se sont attelés sans enthousiasme. La Cour constitutionnelle ne s'est-elle pas prononcée pour une réforme ? L'épiscopat lui-même n'a-t-il pas souhaité un léger assouplissement ? A en croire les sondages d'opinion, l'Italie serait massivement en faveur d'une nouvelle loi.

Organisées en février pour la première fois, les élections scolaires ont été un succès : deux parents sur trois et trois élèves sur quatre se sont déplacés pour désigner des délégués. L'intérêt manifesté dans certains milieux populaires pour cet événement est un signe d'évolution qui ne trompe pas. Avec la réforme — prévoyant une participation des catégories professionnelles et des élus locaux dans des districts scolaires de cent mille habitants, — l'Italie occupe désormais une place honorable en Europe. L'adoption quelques semaines plus tard d'une *législation familiale avancée* — mettant à égalité hommes et femmes, enfants légitimes et enfants adultérins — allait confirmer cette progression, due non pas aux parlementaires, mais à une pression irrésistible de la base.

Sans doute ne faut-il pas pousser trop loin cette opposition classique entre le « pays légal » et le « pays réel » : elle finirait par masquer des fissures dans le système politique, qui annoncent là aussi des changements. De même faut-il éviter de trop faciles contrastes entre la hiérarchie catholique et la masse des fidèles, car l'Eglise, qui continue d'occuper une place importante en Italie, prépare elle aussi, dans son ensemble, l'avenir. On n'en est pas encore à une situation de type français, mais l'évolution est irréversible. La dernière preuve vient d'en être donnée par l'épiscopat, réuni en assemblée plénière à Rome, du 2 au 7 juin. Les évêques n'ont pas lancé leur appel traditionnel à l'unité des catholiques (que tout le monde interprétait comme une invitation à voter en bloc pour la démocratie chrétienne) et ils n'ont guère décoché de flèches aux partis « laïques ». Cela n'empêche évidemment pas des initiatives personnelles de la part de quelques conservateurs notoires pour lesquels le concile est passé inaperçu. Mais, dans l'ensemble, un changement de ton est sensible, malgré la proximité du Vatican, qui paralyse les timides et décourage les audacieux.

Attentats et fin de mois

On aura parlé de tout pendant cette campagne électorale, sauf de la manière d'exercer le pouvoir dans les régions. Le thème dominant est sans conteste l'ordre public. Mais il a subi des variations : *examiné dans un premier temps sous l'angle politique* (les menaces subversives d'extrême droite et les attentats), il a cédé *la place à un débat sur la délinquance*, pour revenir finalement — avec les coups d'éclat des Brigades rouges et des Noyaux *armés prolétariens (NAP)* — à la vieille question des « *extrémismes opposés* ». Violents de droite et violents de gauche, ne *menacent-ils pas les uns et les* autres la sécurité de l'Etat ? Nul besoin de répondre oui à cette question. Il suffit de la poser pour être *automatiquement classé* à droite. Dans la thèse des extrémismes opposés, la gauche ne voit toujours, en effet, qu'un moyen *de noyer le poisson et d'attirer* l'électeur. Pour elle, les membres des Brigades rouges ou des NAP ne sont pas des militants révolutionnaires mais *des délinquants* de droit commun dont le regain d'activité à la veille des élections est, pour le moins suspect.

Pour l'Italien moyen, l'ordre est-il personnifié par l'extrême droite, dont c'est l'éternel refrain; par la démocratie chrétienne, qui vient *d'en faire son cheval de* bataille, ou par les communistes, chez lesquels on soupçonne une vocation naturelle à la discipline ? Les rares sondages d'opinion ne répondent pas à l'interrogation.

L'ordre public est sans doute un thème électoral bien commode qui permet de désigner quelques boucs émissaires sans visage et dispense d'aborder des sujets plus délicats, mais il était inévitable qu'il occupe le devant de la scène : non seulement parce que la démocratie chrétienne le désirait mais parce que, de fait, la psychose de l'enlèvement a succédé à la psychose des vols, qui avait elle-même succédé à la psychose de l'attentat.

Le sentiment d'insécurité est renforcé, dans un tout autre ordre d'idée, par la multiplication des grèves « sauvages ». On n'est jamais tout à fait sûr que son train partira, que le bureau du gaz soit ouvert, que la communication téléphonique avec l'étranger ne sera pas entravée par une assemblée du personnel. La grève devient terriblement quotidienne et sa menace pèse sur des consommateurs épargnés jusqu'à présent, comme les clients des hôtels ou les spectateurs de football. Cette utilisation permanente d'une arme de réserve finira par jeter le discrédit sur les syndicats, dont le prestige est toujours très grand. Car le public ignore que nombre de ces grèves sont de nature corporatiste et n'entrent pas dans une *stratégie* d'ensemble. Un bon exemple en est donné par le personnel des impôts directs, qui croise les bras depuis le 21 avril, sans se soucier des cris d'indignation poussés à gauche comme à droite.

L'économie italienne peut-elle se permettre une semblable situation ? Au cours de l'été 1974, on était à deux doigts de la *bancarotta* : il fallut prendre des mesures draconiennes pour limiter les importations, notamment de produits alimentaires, car ce pays traditionnellement agricole est devenu gros consommateur de viande et est incapable de se nourrir tout seul. A l'époque, les responsables de l'économie cachèrent tant bien que mal leur inquiétude. Ils devaient avouer par la suite qu'on avait frôlé la catastrophe.

Il a fallu se serrer la ceinture pendant plusieurs mois pour freiner l'inflation et réduire le déficit de la balance commerciale. Pendant cette période douloureuse, les Italiens ont fait preuve d'une souplesse et d'un bon sens remarquables, prouvant par là que l'impulsivité qu'on leur attribue cache un solide réalisme. Une consolation : la Grande-Bretagne. « *Les Anglais se portent encore plus mal que nous* », dit-on avec une fierté amusée. Si la livre s'effondre, la lire se maintient et de discrets communiqués de victoire commencent à être publiés.

Le prix, nul ne l'ignore : c'est la récession avec le chômage, préoccupant pour les communistes, dramatique pour les familles. On est en plein dedans. Des appels au secours sont lancés par de petits industriels, et les syndicats leur font écho. Mais le gouvernement hésite toujours à ouvrir vraiment les vannes de crainte de retomber dans la tempête précédente. *Il lâche de temps en temps* un peu de lest, navigue à l'estime.

– Est-ce vraiment nouveau ? Toute l'Italie avance ainsi depuis longtemps au petit bonheur. « *Il ne nous manque qu'un Etat* », dit-on souvent. Quelqu'un gouverne sans doute, mais ce n'est pas le gouvernement.

ROBERT SOLÉ.

Prochain article :

DES RÉGIONS EMBRYONNAIRES

هكذا من الأصل

LA SITUATION EN ESPAGNE

Un appel à la grève générale a été lancé dans les provinces basques

Un appel à la grève générale a été lancé, pour le mercredi 11 juin, dans les provinces basques espagnoles par les commissions ouvrières, plusieurs organisations politiques et diverses fractions du Mouvement nationaliste basque. Cette journée de mobilisation — dont l'initiative revient, semble-t-il, à l'extrême gauche révolutionnaire — a reçu le soutien du parti communiste d'Euskadi (Fédération basque du P.C. espagnol) et du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.).

L'aspect largement unitaire de l'appel ne suffisait pourtant pas à assurer qu'il serait entendu et suivi. En effet, l'état d'urgence, en vigueur depuis le 25 avril dernier dans les provinces de Biscaye et de Guipuzcoa, interdit, en principe, et rend extrêmement difficile en fait toute forme de manifestation publique. Le mot d'ordre de grève, dans cette région quadrillée en permanence par les forces de police, ressemble donc un peu à un défi. Il permettra, en un sens, de mesurer la volonté et la capacité de réaction de la population à la politique répressive des autorités espagnoles.

Certains, à l'extrême gauche, espéraient faire de cette journée « le point de départ de l'ultime assaut contre la dictature ». Elle devrait au moins — et c'est là l'un de ses objectifs immédiats — attirer l'attention de l'opinion internationale sur la situation au Pays basque. Il s'agit, entre autres, pour les organisateurs, de susciter le plus grand nombre de réactions possible avant que s'ouvre le procès de deux militants nationalistes — Antonio Garmendia et Angel Otaegui — qui doivent comparaître prochainement devant le conseil de guerre de Burgos.

D'« Ekin » à « Eta VI » : vingt années de lutte

De notre envoyé spécial

Saint-Sébastien. — L'ordre est qu'apparent. Depuis six [se]maines, Biscaye et Guipuzcoa [vi]vent à l'heure des rafles et des [pe]rquisitions, des *contrôles brus*[qu]es et des « *interrogatoires pous*[sé]s ». Les rapports des avocats sont [tr]op précis pour être réfutés, les [té]moignages trop nombreux, trop [co]ncordants pour être simplement [ig]norés. Les autorités espagnoles [ell]es-mêmes *ont dû ordonner* une [en]quête pour déterminer les cir[co]nstances dans lesquelles un [pr]être de trente et un ans, le [pè]re Anastasio Erquicia, a été [at]teint, après son arrestation, [d']une descente d'un rein et d'une [lés]ion à la rate. Le Pays basque [conna]ît aujourd'hui l'une des plus sévères répressions qu'il ait [co]nnues depuis la guerre civile. [Et] pourtant, à Madrid, on parle [d']« *ouverture* ».

[E]st-ce donc si contradictoire ? [L'E]spagne attend la fin d'un [règ]ne. Ce qui nourrit l'espoir des [un]s emplit les autres d'amertume [et d]e peur. Il n'est pas étonnant, [dès] lors, de voir agir, à l'ombre [d'u]ne police complice, ceux qui [ont] tout à redouter de l'inévitable [relè]ve : les « *guerilleros du Christ-roi* » sont aux premières [ligne]s du combat contre tout ce [qui] sonne basque quand, dans la [cap]itale, des dignitaires, plus in[quie]ts ou plus réalistes, discutent [de] mesures d'apaisement. Situa[tion] équivoque, politique hésitante [d']u régime que les révolution[nair]es basques comparent main[tena]nt à « *un animal agonisant [qui] donne ses derniers coups de [grif]fe mais peut encore frapper fort* ». Il le montre aujour[d'hu]i dans les provinces d'Euz[kadi]. Mais, ce faisant, il dévoile [en m]ême temps ses faiblesses. En [effet], assure un dirigeant d'ETA, « [l'ex]*tendue des mesures répressi[ves] prouve que le gouvernement [est i]ncapable d'isoler les militants [...]s et doit donc viser l'ensem[ble] du peuple basque* ».

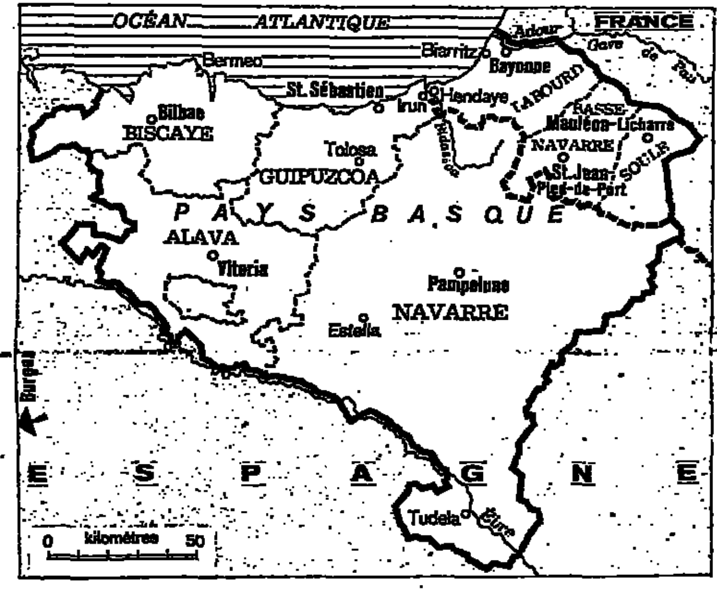
[Le]s noyaux militants espèrent [...]ent que cette répression favo[rise]ra un élan spontané de soli[dari]té, un « *élargissement de la [mob]ilisation populaire* ». Mais elle [peut] surtout, en sens inverse, [en]gendrer impuissance et démo[bilis]ation. Les révolutionnaires [ont] tout à craindre d'une telle [év]entualité qui substituerait, dans [la p]opulation, une passivité in[quiè]te et même méfiante, à la [sym]pathie réelle dont ils jouis[sent] actuellement.

[Po]ur maintenir sa présence et [déve]lopper son action, ETA ne [com]pte pas seulement sur ses [com]mandos. Mais l'organisation [nati]onaliste, que l'on connaît sur[tout] pour ses attentats, ses enlè[vem]ents d'industriels et ses atta[ques] contre les locaux du syndicat [offic]iel, est-elle véritablement [« ar]mée » pour assumer l'anima[tion] et l'encadrement de mobilisa[tion]s plus larges ? Les traditions [et l]es structures de l'organisation, [le n]ombre, la formation politique [et p]ratique des militants lui per[met]tent-ils de s'adapter aisément [aux] terrains distincts ? Ces ques[tion]s ont profondément marqué [l'évo]lution du mouvement basque [...]ratique des militants lui per[...] [d'E]TA, crises et scissions. En cela, [il n']échappe pas au débat qui [...]e et divise profondément tou[tes] les organisations qui entendent [soul]ever les « *peuples minori[tair]es contre le colonialisme inté[rieu]r* » : comment concilier la [lut]te de *libération nationale* » et [le] « *combat pour la révolution [soci]ale* » ?

[L]a difficulté apparaît déjà [quand], en 1953, une poignée d'étu[dian]ts de Bilbao forment, en [mar]ge du vieux parti nationaliste [bas]que (P.N.B.), un groupe qu'ils [bap]tisent symboliquement EKIN [(Agi]r). Précisant leurs objectifs, [ils] envisagent alors la renaissance [d']un Pays basque « *indépendant, [soc]ialiste et démocratique* ». Défi[niti]on encore vague et confuse : [EK]IN est né d'une réaction contre [l'i]mmobilisme et le conservatisme [du] P.N.B. beaucoup plus qu'en [fon]ction d'une stratégie politique [pre]nant appui sur des forces [soc]iales organisées.

[C]'est pourtant ce petit groupe [qui], six années plus tard, donne [nai]ssance à ETA et décide ainsi [de] passer à l'action directe et illé[gal]e : cette radicalisation du nationalisme basque n'est pas sans *liens avec le développement des* révolutions algérienne et cubaine : *fellaghas* des Aurès et guerilleros de la Sierra-Maestra influencent, de manière au moins indirecte, les jeunes leaders d'ETA qui, en 1962, au cours de leur première assemblée, *définissent* leur organisation comme un « *mouvement révolutionnaire de libération nationale* ». L'inspiration socialiste-humaniste des pionniers d'EKIN reste encore sensible, mais la structuration du mouvement en « *branches* » distinctes *devient* l'un des facteurs déterminants de son évolution, la source des scissions qui suivront :

En effet, les impératifs de l'action clandestine impliqueraient l'isolement total de la « *branche militaire* » des autres secteurs où interviennent les militants d'ETA (front ouvrier, front culturel, recrutement et formation, propagande...). Ce cloisonnement — résultat d'un choix préalable qui présente le recours aux actions armées contre une nécessité immédiate pour le développement de la lutte de libération — a régulièrement provoqué des tensions entre partisans d'un approfondissement du travail au sein de la classe ouvrière et responsables chargés de l'action militaire.



Il serait, bien sûr, trop schématique de présenter les « *militaires* » comme les tenants d'un nationalisme étroit et les militants engagés dans « *l'action de masse* » comme les seuls porteurs d'une stratégie accordant aux luttes sociales une importance décisive. La cinquième assemblée d'ETA (mars 1967) insiste, au contraire, sur la complémentarité des deux fronts et voit dans leur intervention combinée la seule réponse *efficace* à la « *double oppression, nationale et sociale, du peuple basque* » (1). Les thèses adoptées alors traduisent d'ailleurs une nette inclinaison vers l'extrême gauche et provoquent le départ des éléments les plus modérés, hostiles au « *dogmatisme marxiste-léniniste* »

Mais cette évolution ne suffit apparemment pas à trancher le débat sur le fond : entre 1968 et 1970, une nouvelle tendance, nettement majoritaire au sein du « front ouvrier » mais inexistante dans la branche militaire (en partie démantelée fin 1969, par la répression après une série d'attentats), entreprend une critique sévère de la ligne suivie et amorce *une rupture* avec « *le nationalisme petit-bourgeois et l'activisme militaire* » qui, dit-elle, caractérisent encore ETA. La rupture est définitive quand, en septembre 1970, peu avant le procès de Burgos, ces militants tiennent une sixième *assemblée* à *laquelle* les responsables de la branche militaire refusent de participer. Ainsi naît ETA-VI, dont la majorité des membres, après une évolution rapide, fusionneront trois ans plus tard avec la « *Liga communista revolucionaria* » (L.C.R.), groupe sympathisant de la quatrième Internationale (trotskyste).

« *Voilà bien la meilleure preuve qu'ils ont l'Espagne dans les tripes* », disent alors les « orthodoxes » d'ETA (qu'on appelle à l'époque ETA-V pour *exprimer* la fidélité aux thèses de la cinquième assemblée). La polémique est d'abord très rude, mais après deux année de confusion, au cours desquelles les deux fractions utilisent le même sigle pour défendre des *politiques divergentes* si*non* contradictoires, la situation se décante et les oppositions apparaissent plus clairement.

Les trotskystes de la L.C.R.-ETA-VI considèrent que « *seule l'instauration du socialisme pourra en finir définitivement avec l'oppression nationale. Il faut donc*, assure l'un des dirigeants du mouvement, *abandonner le champ étroit du nationalisme pour mettre sur pied une stratégie d'ensemble contre la dictature qui ne peut être pensée qu'à l'échelle de l'Etat espagnol tout entier* ».

Le choix de telles priorités détermine une politique d'alliance qui s'éloigne, elle aussi, des comportements du nationalisme classique : « *Pour nous*, explique un militant, *l'unité avec l'ouvrier castillan émigré en Biscaye est bien plus importante que l'entente avec l'industriel basque de Pampelune* ». Ainsi, la notion même de libération nationale se trouve-t-elle relativisée et n'est-il pas étonnant qu'ETA-VI ait aujourd'hui abandonné la revendication d'indépendance pour lui substituer celle d'autodétermination.

La « *clarification* », pourtant, n'a pas encore atteint son terme. Passée l'euphorie que suscite, dans les rangs nationalistes, le succès de l'opération Ogro — l'« exécution » de l'amiral Carrero Blanco, au mois de décembre 1973, — les divergences persistent, qui *conduisent* à *d'autres fractionnements*. Le mouvement, régulièrement touché à sa tête par la répression, doit se renouveler constamment. Certains, lassés par tant de pertes inutiles, en viennent de nouveau à critiquer le cours « militariste », l'excès de précipitation et la fragilité des liens avec le peuple. Les « fronts » s'éloignent peu à peu les uns des autres et finissent, au cours de l'été 1974, par « s'autonomiser ».

Ainsi apparaissent, issu du « front culturel » un Mouvement basque de culture socialiste et, produit du « front ouvrier », le Parti des travailleurs patriotes révolutionnaires (Languile Abertzale Iraultzale Alderdía-LAIA). Les partisans de ce dernier groupe mènent très loin l'analyse critique de l'action d'ETA, en qui ils reconnaissent tout de même le « catalyseur » du renouveau nationaliste. Mais, selon eux, la primauté de l'action militaire est une erreur et conduit à *l'isolement*. *Ils re*prochent aussi aux derniers « orthodoxes » leur conception laxiste du front national à créer : « *La nature de classe d'un tel front est un problème essentiel*, explique un dirigeant de LAIA, *il ne peut être question de le former sous la coupe d'une petite bourgeoisie à laquelle il faudrait alors faire de dangereuses concessions.* »

Logiques avec eux-mêmes, devant un tel effritement, les partisans de la ligne traditionnelle d'ETA admettent maintenant que leur organisation ne peut intervenir sur tous les terrains à la fois. Ils ont donc décidé de se limiter à l'action directe et de se mettre ainsi « *au service de tout le mouvement de libération nationale* ». Un dernier groupe, pourtant, refuse de les suivre dans l'« *abandon* » et entedd maintenir, ou plutôt reconstruire, la structure pluri-frontiste qui a éclaté au rythme des scissions. C'est cette « *ETA politico-militaire* » (comme on l'appelle aujourd'hui) qui a, la première, relancé l'action armée en Euzkadi-Sud au début de cette année en abattant deux gardes civils « *reconnus coupables de tortures* ». « *Nous ne songeons pas à une quelconque victoire militaire*, assure un de ses dirigeants, *il s'agit surtout de développer une lutte « à l'irlandaise » pour prouver à l'ennemi qu'il ne pourra détruire tout un peuple, l'obliger à négocier puis à abdiquer* ».

L'émiettement de ces derniers mois ne semble pas, paradoxalement, avoir trop affaibli les capacités de résistance du mouvement nationaliste dans son ensemble. Car chacun sent venir, de Madrid, l'aube d'une ère nouvelle, la fin d'une trop longue nuit.

DOMINIQUE POUCHIN.

(1) En désaccord avec ces positions, quelques militants ont quitté le mouvement peu auparavant. Sous le nom d'ETA-berri (nouvelle) puis de Kommunistak, ils évolueront vers le maoïsme et formeront le Mouvement communiste d'Espagne (M. C. E.).

• ERRATUM. — Dans notre [inf]ormation sur la manifestation [du] comité d'information et de [sol]idarité avec l'Espagne (*le Monde* [de]s 8-9-10 juin), nous avons dit [pa]r erreur, en citant le communi[qu]é du C.I.S.E. : « ... guérilleros [du] Cristo Rey, bande terroriste [es]pagnole agissant parallèlement [à l]a *police française* ». Le commu[ni]qué parlait en fait des « ... gué[ril]leros de Cristo Rey agissant [pa]rallèlement à la *police fran[qu]iste* ».

Un ancien ministre réclame le départ du général Franco

M. Pio Cabanillas, ancien ministre de l'information espagnol, qui avait dû quitter le gouvernement le 29 octobre dernier parce que sa politique était jugée trop libérale, a demandé, le 1C juin à Madrid, que le général Franco abandonne le pouvoir et fixe une date précise au couronnement de son successeur désigné, le prince Don Juan Carlos. M. Pio Cabanillas a notamment déclaré : « *Le transfert du pouvoir est, en fait, la plus claire légitimité d'une continuité politique.* » C'est la première fois, dans l'histoire du franquisme, qu'un ancien ministre demande au chef de l'Etat de fixer une date pour sa démission.

*On apprend, d'autre part, que l'au*teur dramatique Alfonso Sastre et l'écrivain catalan Eliséo Bayo, ainsi que l'épouse de ce dernier, l'avocat Mme Lydia Falcon, ont été relâchés le 10 juin, après versement d'une *caution. Ils avaient été arrêtés, le* 29 septembre 1974, après l'attentat à la bombe contre le restaurant de la Puerta del Sol, dans le centre de Madrid, qui avait fait douze morts, le 13 septembre. Dix-sept autres *personnes, dont Mme Eva Forest*, psychanalyste, épouse de M. Sastre, restent emprisonnées à la suite de cet attentat que la police attribue à l'organisation séparatiste basque ETA. Mme Forest, qui risque la peine de mort, est également inculpée dans l'affaire de l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco.

AMÉRIQUES

États-Unis

Hello ! Louisiana...

II. – LES GENS DES BAYOUS

De notre envoyé spécial MAURICE DENUZIÈRE

Le roman de plantation, dont « Autant en emporte le vent » de Margaret Mitchell est le modèle, a donné du Vieux Sud une image quasi féodale, fixant une époque qui prit fin il y a seulement cent dix ans avec *l'abolition de l'esclavage, le* 31 janvier 1865. Si l'on peut retrouver au nord de la Louisiane les traces encore tièdes de Scarlett O'Hara et de l'oncle Tom (voir « le Monde » du 11 juin), les bayous en bordure *du golfe du Mexique paraissent* être le dernier refuge d'une vie simple et bucolique.

La Nouvelle-Orléans. — Au sud d'un axe qui va de La Nouvelle-Orléans au lac Charles, voisin de la frontière du Texas, s'étend une contrée amphibie : le pays des bayous. Les bayous ne sont pas des marécages au sens européen du terme, mais plutôt une alternance capricieuse de terres et de marais de toutes tailles, communiquant entre eux par des cours d'eau. Tantôt rivières, tantôt ruisseaux, tantôt doux, tantôt saumâtres, suivant la prédominance toujours remise en question *des débordements du* Mississippi ou des incursions océanes, ces eaux courantes ou provisoirement stagnantes donnent au paysage *un charme mélancolique.*

Cette sorte de Camargue subtropicale faite de lagunes, d'étangs, de forêts humides, où l'on rencontre aussi bien l'alligator que le flamand, semble vivre à l'écart du dynamisme américain. On ne compte guère plus de dix à cinquante habitants au kilomètre carré et les revenus annuels de ceux-ci se situent entre 2 000 et 3 000 dollars, ce qui est signe de pauvreté aux Etats-Unis.

Depuis quelques années, le pétrole et les industries pétrochimiques modifient peu à peu les conditions économiques, mais c'est au préjudice des sites et d'une certaine forme de vie rurale.

Cette évolution est surtout sensible sur le littoral, et Grand-Isle, qui vécut longtemps de la pêche artisanale et sportive, est un exemple de la mutation en train de s'accomplir. Abritée à l'est par la pointe extrême du delta du Mississippi, qui, d'après les géographes, grandirait de 100 mètres carrés par an, une presqu'île plus courte, chantournée et sauvage, est flanquée d'une longue lagune, qui ferme en partie la *Caminadi Bay* et la *Barataria Bay*.

Sur ce « lido » se trouve Grand-Isle, village tranquille, alignant ses maisons de bois et quelques motels de part et d'autre de l'unique voie qui prolonge au long du bayou Lafourche la route de Thibodeaux à Golden Meadow. Cette rue est souvent submergée par l'océan, à moins que le sable déplacé par les ouragans ne la comble, ce qui rend parfois la circulation *hasardeuse. Un pont en* dos d'âne relie l'île alluvionnaire à la terre ferme, et l'on est étonné de découvrir, quand on la franchit, *les câbles électriques et téléphoniques* reposant mollement sur des faisceaux de poutres plantées dans les eaux de la passe. *Ces supports inattendus* au pays du béton et de l'acier offrent, semble-t-il, une meilleure résistance aux tempêtes que des matériaux plus *robustes mais dépourvus* de souplesse.

Toutes les demeures de Grand-Isle — bungalows de bois rustiques, culottés par les pluies, les vents et le soleil, que viennent occuper, chaque week-end, des amateurs de pêche « au gros » de la Nouvelle-Orléans — sont montées sur pilotis, à 9 pieds du sol, ainsi que l'exige un règlement local. Ces maisons « à pattes » sont fréquemment endommagées, voire renversées par les ouragans, dont la radio annonce assez tôt l'arrivée pour que l'évacuation ait lieu en bon ordre. Les marées, moins dangereuses, jouent à l'aise entre les pilotis, et, certains jours, les locataires de ces chalets aux volets épais peuvent lancer leurs lignes depuis leurs fenêtres ou leurs vérandas. Ces aléas font partie du charme de Grand-Isle, et tel qui, le vendredi, est arrivé à pied sec s'en ira le dimanche soir rejoindre son automobile en barque, si toutefois il a pris l'élémentaire précaution de la garer sur un terre-plein surélevé !

Le port, au bout du pays, est rempli de cabin-cruisers hérissés de hautes cannes de verre filé, aux moulinets énormes, et pourvus de fauteuils pivotants munis de sangles. A bord de ces bateaux on s'en va chasser le marlin, l'espadon ou le requin, ce qui demande de bons biceps, le jeu du *Vieil homme et la mer* cher à « papa » Hemingway n'étant pas à la portée du premier citadin venu.

Bâti lui aussi sur pilotis mais *peint couleur sang de bœuf*, le restaurant Raoul's appartient à un descendant d'Acadien. Le chef s'exprime dans ce français *cajun qui donne au Parisien l'im*pression d'être revenu dans une colonie du dix-huitième siècle. Il sert des châteaubriants, des *rognons au madère*, des crêpes Suzette, en proposant un bordeaux très honnête.

Pétrole et crevettes

On se croirait dans une station balnéaire sans prétention si l'horizon marin n'était pas encombré, à quelques milles de la côte, par les plates-formes de forages pétroliers. Cette chaîne de derricks fournit certes du travail aux marins autochtones quand le temps n'est pas favorable à la pêche, car ce sont eux qui assurent le transport du ravitaillement des pétroliers, mais elle est aussi responsable d'une pollution de la mer qui oblige ces mêmes pêcheurs à s'en aller plus au large rechercher les poissons que ces travaux dérangent.

La présence des forages productifs a rendu nécessaire la construction d'une raffinerie qui, à la pointe extrême de la lagune, dresse comme un château fort insolite ses tours de métal et ses torchères malodorantes. *Est-ce* pour se donner bonne conscience ou compenser cette invasion industrielle qu'on se garde bien de critiquer en cette période où le baril de pétrole vaut son pesant de tranquillité sociale, que les autorités de l'Etat ont à deux pas de là créé une réserve pour les oiseaux de mer et la flore des dunes ?

Plus à l'ouest, sur une autre presqu'île, au sud de la petite ville de Dulac, dans un paysage identique mais cerné de forêts de chênes et de saules, Cocodrie, le petit port de la crevette — que les Cajuns appellent « chevrette » — s'accommode tant bien que mal d'une autre raffinerie et d'un alignement de derricks. Les chalutiers qui, de loin, paraissent naviguer sur les ajoncs, remontent jusqu'à l'usine de M. Huston Forêt, un autre descendant d'Acadien. Chaque jour, il achète, *nettoie, calibre, cuit*, sèche et met en sachets des tonnes de crevettes que l'on retrouvera sur les tables des restaurants de New-York ou de Chicago *sous forme de shrimps* cocktails nappés de ketchup et de crème.

« *Depuis que les pétroliers sont là*, dit un pêcheur, *la pêche à la crevette n'est plus ce qu'elle était. Aujourd'hui, y'en a pas much !* » remarque-t-il en mélangeant le français et l'anglais avec une désinvolture qui laisserait pantois ses lointains ancêtres auvergnats !

La raréfaction faisant monter les cours, on lui paie 40 dollars le baril (environ 50 kilos) de crevettes, ce qui le retient encore, avec les *profits* qu'il tire de la pêche aux crabes et de l'ostréiculture, de déserter la mer et de rejoindre certains de ses camarades qui ont opté pour le pétrole.

Car l'industrie pétrolière attire une main-d'œuvre soucieuse de sécurité et de salaires élevés. Elle a connu en Louisiane un développement prodigieux dû à une recherche systématique des gisements. En 1950, les compagnies tiraient du *Fuel Coast Field* 208 millions de barils (de 42 gallons). En 1974, on a atteint le milliards de barils. La Louisiane, qui arrive au premier rang des Etats américains pour la production de gaz naturel (3 % des ressources mondiales), se place au second rang pour le pétrole et le soufre après le Texas. On conçoit que la tentation puisse être grande pour les hommes des marais d'aller participer à *l'industrialisation* du pays. Il en est de même pour les agriculteurs, car, si l'on compte 42 269 exploitations de 120 hectares en moyenne, 536 d'entre elles seulement ont plus de 1 000 hectares et 13 680 ont moins de 25 hectares.

A parcourir ce plat pays, que traverse parallèlement à la côte le fameux « Intercoastal Waterway », long de 1 900 kilomètres, qui relie la Floride à la frontière du Mexique et sur lequel circulent les barques chargées de minerai, de soufre et les « tankers » d'essence, on perçoit l'inquiétude des périodes de mutation.

Des hommes de loi visitent les villages des bayous et proposent aux propriétaires de terrains des contrats de recherches pétrolières. « Il y a peut-être de l'huile ou du gaz sous votre gazon, disent-ils. Si les forages sont posi*tifs vous devez* être *juridiquement* prêts pour faire valoir vos droits auprès des pétroliers » (parmi lesquels figure ici M. Paul Getty). A tout hasard, on passe un acte qui coûte de 40 à 60 dollars. De forage il n'y en aura peut-être jamais chez le propriétaire naïf qui ignore que le pompage fait sortir bien loin de chez lui le pétrole sur lequel il croit marcher.

Chez les Lecomte, les Dumez et les Duplantier...

Les Lecomte, qui habitent à « Petit Caillou » une humble maisonnette de bois, ont leur contrat *dans la poche*, et rêvent d'une fontaine d'or noir qui jaillirait dans leur jardinet de curé. Retraité de l'usine à glace (pour la conserverie de poissons) où il a passé quarante ans, M. Lecomte, descendant de « Français de France », se souvient seulement que son père lui racontait comment son propre grand-père avait dit un jour à ses parents alors qu'il atteignait ses dix-sept ans, « je va m'en aller travailler de l'autre côté du monde ! » Quant à Mme Lecomte, née Laudry, elle n'a jamais accepté la punition que lui infligeait son institutrice américaine quand, à neuf ans, elle ne savait pas dire son âge en anglais !

Leurs quatre enfants et leurs neuf petits-enfants seraient bien incapables aujourd'hui de soutenir une conversation en français. Ils n'ont rien retenu de la langue de leurs ancêtres. Ce sont de vrais Américains.

A quinze miles de là, on trouve les Dumez, les Duplantier, d'autres Lecomte installés à Terrebonne. Mme Duplantier, née Dumez, montre le manuscrit que *son grand-père apporta dans ses* bagages quand il vint à La Louisiane : le journal de Jean-Baptiste Dumez, adjudant-major de la Grande Armée, qui fit la campagne d'Italie, suivit Bonaparte en Egypte, reçut une balle à Bautzen *le 15 mai 1813* et la Légion d'honneur le lendemain. Le petit-fils du grognard fonda un journal, — *le Meschacébé* — à Edgar, sur les bords du Mississippi, devint président de la chambre de commerce et se ruina en 1918 en spéculant sur le riz. Aujourd'hui, une des filles de Mme Duplantier a fondé, avec ses enfants, ses neveux et ses nièces, un groupe folklorique qui se produit à la télévision, au Texas, en Californie et chante les « French Acadian Songs ». Qu'un Français survienne et il sera *assailli* de questions sur Paris, sur Rouen — que l'on situe en Bretagne, — sur la mode et la gastronomie. On lui offrira un concert sur la pelouse de la maison. On lui fera goûter les confitures de maman Duplantier et les pralines de pécan. Et sous le chêne, « Frère Jacques », « Evangéline », « J'ai passé devant ta porte » retrouveront pour le voyageur une fraîcheur inattendue, *comme si l'exil* conservait intactes les vieilles chansons apportées par les pionniers.

L'Amérique des gratte-ciel est loin

Si les descendants de Français sont nombreux — 700 000 dans le sud de la Louisiane, — on rencontre aussi des Américains issus d'Anglais comme Rondy Dehart, le jeune trappeur aux cheveux longs, qui vit très bien de la chasse et de la pêche au bord du bayou Penchant. Entre sa cabane de bois et son bateau à fond plat sèchent au soleil, tendues sur les planches triangulaires, les peaux de rats musqués, de ratons laveurs, d'opossums et de loutres. Les grossistes de La Nouvelle-Orléans, qui exportent vers les métropoles du Nord, lui paient 3 dollars les premières, 25 dollars les autres. Le vison est plus rare et d'un meilleur rapport. Quant à l'alligator, dont Chateaubriand, qui avait beaucoup d'imagination, disait reconnaître l'odeur douceâtre sous les saules à la *tombée de la nuit, il* est désormais interdit de le chasser, comme les flamants ou les avocettes qui guettent au bord *de l'eau les sauts des poissons* gobeurs de moustiques.

Parfois, au bout d'une route étroite, apparaît l'église de brique rose d'un village oublié qui s'appelle Chauvin, Henry, Larose, ou Bourg. Sous les magnolias à l'heure de l'office, les femmes *papotent dans un français quasi* tribal, devant le péristyle aux colonnettes blanches. Les hommes, adossés à leurs vieilles Chevrolet, *le feutre à larges bords* sur la nuque, vident des boîtes de bière. Ils parlent pêche, chasse, football, prix du maïs ou du riz. *Des enfants s'interpellent dans* un anglais nasillard en chevauchant des « bikes » (1) aux guidons démesurés.

Elle est loin dans le nord l'Amérique des gratte-ciel, des cités polluées, des néons clinquants, des haines recuites dans *l'ennui des métropoles sales !*

Alors, la forêt cachant encore les derricks, on se prend soudain à envier l'existence simple et *paisible des gens des bayous* et à maudire Napoléon, qui vendit ce pays aux Yankees pour 15 millions de dollars !

(1) Bicyclettes.

Prochain article :

« DO YOU SPEAK FRENCH ? »

AMÉRIQUES

États-Unis

a commission Rockefeller met en cause les présidents Johnson et Nixon

(Suite de la première page.)

D'autre part, pendant vingt ans, elle « surveillé » le courrier entre les ats-Unis et l'Union soviétique. ıns en avertir les autorités posles, elle a soustrait plus de quatre illions de lettres et en a ouvert ıize mille, notamment des lettres destination de l'Extrême-Orient, ou core des sacs en transit.

« Opération chaos »

Plus importante a été la mise en ıvre de l'« *opération chaos* », st-à-dire l'infiltration, depuis 57, d'agents de la C.I.A. dans les ers groupes hostiles à la guerre Vietnam. Plus de sept mille yens américains, soupçonnés voir des contacts avec l'étranger, ent fichés. *Les présidents Johnson* Nixon insistaient régulièrement rès de la C.I.A. pour qu'elle rche des preuves d'une collusion re protestataires de la guerre du nam et certaines *puissances* ngères. Le rapport Rockefeller me que cette obsession a encou- les dirigeants de la C.I.A. à eindre à plusieurs reprises la ilité.

'autres infractions secondaires nt commises, comme la surveille d'un certain nombre de jourıtes ou même de simples partiırs. La C.I.A. a également uru à des techniques « illés » de surveillance de ses res agents, comme la mise sur d'écoute, l'installation de os et, dans certains cas, l'effrac*pure et simple des appartements* intéressés, l'interception de courrier, la communication de déclarations de revenus...

le plan politique, le rapport *efeller établit qu'un agent de la* participa en 1970 à la came électorale d'un candidat au ès, fournissant au service de ignements des informations sur *ıspects confidentiels de cette* agne. De même, à la demande de la Maison Blanche, et afin d'augmenter arbitrairement ses crédits, la C.I.A. a-t-elle dépensé plus de 30 000 dollars, pris sur son budget, pour financer les lettres de réponse envoyées à ceux qui écrirent au président Nixon au sujet du Cambodge... Le rapport souligne que la commission n'a pas trouvé de preuves étayant la thèse de la participation de la C.I.A. à l'effraction du Watergate et aux tentatives faites par la Maison Blanche pour étouffer l'affaire. Il rapporte également qu'aucune « présomption solide ne ressort de ses travaux permettant d'impliquer la C.I.A. dans l'assassinat du président Kennedy.

Finalement le rapport Rockefeller avance trente recommandations parmi lesquelles, *notamment*, la création d'une commission conjointe des deux Chambres du Congrès chargée de contrôler toutes les opérations de la C.I.A., la destruction des fiches concernant les citoyens américains établies au moment de l'« *opération chaos* », et la confirmation de l'illégalité de l'« *espionnage intérieur* ». A dire vrai, le rapport, dans son ensemble, donne l'impression de « *noyer le poisson* », mettant sur le même plan des atteintes graves à la loi de 1947, comme l'établissement de fiches, la surveillance intensive de citoyens américains, l'ouverture du courrier et des infractions relativement mineures, des excès de zèle de certains des agents de la C.I.A. Le département de la justice a déjà commencé à étudier dans quelles conditions des poursuites pourraient *être engagées contre certains* individus.

La document ne contient pas les informations recueillies par la commission sur les « *complots* » *et tentatives d'assassinat de personnalités* politiques étrangères. A cet égard, le département de la justice, maintenant saisi directement du dossier, pourrait invoquer la loi Logan réprimant toute « *expédition illégale* » contre un pays étranger, ou même une simple tentative d'influencer la politique étrangère d'autres nations. Mais, dans les deux cas, il faudrait faire la preuve que les accusés agirent sans l'autorisation des autorités officielles. De toute façon, l'existence d'une prescription de cinq ans, pour les offenses fédérales excluent apparemment de toute *poursuite les auteurs d'actes illégaux* commis pendant les administrations Eisenhower, Kennedy, Johnson, ainsi que pendant la première année de l'administration Nixon

HENRI PIERRE.



(Dessin de BONNAFFE.)

LA C.I.A. LE GÉNÉRAL DE GAULLE

. C.I.A. a tenté d'empêcher groupe de « nationalistes çais » de monter un attentat re le général de Gaulle à ıque où ce dernier était ident de la République, rme mardi le quotidien de ton « The Globe ».

: journal, qui cite « une rce informée », précise que activistes français étaient és en contact avec l'Agence renseignements américaine r s'assurer de sa complicité s ce projet, mais que la A., non contente de rejeter e proposition, avait tout fait r la faire échouer.

'après la même source, citée le quotidien de Boston, la A. aurait également tenté ıpêcher l'assassinat du prént Diem du Vietnam du . *Elle était, en outre,* au rant de complots d'assassicontre les dirigeants de ıit ou neuf pays différents ». A.F.P.)

A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

● UNE LETTRE DU CHEF DE LA POLICE SECRETE DE MINSK (N.K.V.D.), relative à l'exécution par les forces soviétiques de 14 471 officiers polonais en mai et juin 1940, à Katyn, Bologoye et Dergachi, a été rendue publique mardi 10 juin au cours d'une conférence de presse à la Chambre des communes, par M. Louis Fitzgibbon, secrétaire de l'Anglo-Polish Society. Il estime que cette lettre, avec d'autres documents, pourrait former un dossier à *soumettre à la Cour* internationale de La Haye. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● LE PHYSICIEN ANDRE SAKHAROV a eu une crise cardiaque à la fin de la semaine dernière et est obligé de rester alité, a annoncé sa femme, le 11 juin. Selon elle, son mari refuserait de se faire hospitaliser « *pour tout un ensemble de raisons* » ; il est soigné à domicile par un médecin qui est un ami personnel.

Iran

● LA PRESSE IRANIENNE a annoncé, mardi 10 juin, que de violentes manifestations antigouvernementales se sont produites à Qum, ville située à 140 kilomètres au sud de Téhéran, les 5 et 6 juin, à l'occasion de l'anniversaire des émeutes de 1963 provoquées par la réforme agraire. Les journaux ne publient pas le bilan exact des arrestations, mais assurent que « *tous les manifestants* » ont été appréhendés. Selon les autorités, les « émeutiers », portant des travestissements religieux, ont attaqué deux écoles de théologie, brandissant des drapeaux rouges et criant des slogans « *procommunistes hostiles à l'Etat* ». — *(Reuter, A.P.)*

R.D.A.

● MGR AGOSTINO CASAROLI, secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, est depuis le lundi 9 juin à Berlin-Est. C'est la première visite officielle d'un haut dignitaire du Vatican en R.D.A. Les autorités est-allemandes souhaiteraient que le Saint-Siège accorde à l'Eglise catholique en Allemagne de l'Est, un statut qui tienne compte des frontières reconnues en 1972. Le prélat n'a pas l'intention d'aborder le problème de l'ouverture d'une nonciature à Berlin-Est, ni celui de la nomination d'évêques dans les circonscriptions ecclésiastiques frontalières dépendant de diocèses ouest-allemands. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

République Sud-Africaine

● SIX CONDAMNES DE DROIT COMMUN, dont quatre hommes de couleur, ont été pendus lundi 9 juin à la prison centrale de Pretoria. Ces pendaisons portent à quatorze le nombre de personnes exécutées en un mois. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● POUR AVOIR ACCEPTE DES COMMISSIONS en devises de firmes occidentales, trois directeurs d'entreprises de commerce extérieur tchécoslovaque ont été condamnés, lundi 9 juin, par le tribunal de Bratislava, à des peines *allant* de dix à treize ans de prison. Selon l'acte d'accusation, MM. Mikulas Dudas, Julius Matejka et Rajmund Smarda auraient perçu au total l'équivalent de 420 000 francs, versés sur des comptes à l'étranger, soit 1 % des transactions conclues. — *(A.F.P.)*

ASIE

Vietnam du Nord

La presse consacre de plus en plus de place à la C.E.E. et à l'Europe occidentale

Hanoï *(A.F.P.).* — Le journal de l'armée nord-vietnamienne, commentant, mardi 10 juin, la conclusion du « marché du siècle », estime que « *la rivalité d'intérêts entre Américains et Français reflète la contradiction existant entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale dans le domaine économique. (...) La décision de choisir l'avion américain aggrave les contradictions déjà assez marquées entre les Etats-Unis et la France, et ne fait qu'accentuer les lézardes de l'OTAN. Quant aux peuples de l'Europe occidentale, ils continuent d'être pressurés par le fisc de leurs pays respectifs qui sont toujours enchaînés, par leurs gouvernements, au char de guerre américain, concrétisé par l'Organisation du traité de l'Atlantique nord.* »

Cette critique de l'OTAN n'est pas nouvelle dans la presse nord-vietnamienne, qui voit dans l'organisation atlantique un bloc rival du pacte de Varsovie, régulièrement pris à partie, lui, par la Chine. Sur ce point, le désaccord est donc total entre Hanoï et Pékin.

En revanche, la presse de Hanoï consacre de plus en plus d'informations à l'Europe du Marché commun, et ce, pratiquement (coïncidence ou hasard ?) depuis que la Chine a nommé un observateur auprès des Communautés européennes.

Il y a quelques jours, l'agence vietnamienne d'information (AVI) reproduisait les extraits d'un article du professeur André Roussel, paru dans *le Monde* daté du 7 mai. Bien que consacré à la guerre du Vietnam, cet article contient deux passages concernant l'Europe, qui sont intégralement repris par l'AVI et notamment celui-ci :

« *Demain, si nous le voulons, la France et l'Europe peuvent mettre fin à la politique des blocs, acceptant seulement d'être elles-mêmes. Il faut rompre avec les habitudes de paresse d'esprit. Le monde atlantique n'est pas éternel. Un autre ordre est concevable, dans lequel une Europe indépendante et forte aurait sa position propre.* »

Rien ne permet d'affirmer que ces vues sont totalement approuvées à Hanoï. Le seul fait que ce texte ait été reproduit permet cependant de penser que la R.D.V. a révisé sa position à l'égard de la C.E.E., en particulier, et de l'Europe occidentale en général.

Vietnam du Sud

Les cadres de l'ancien régime vont être « rééduqués » à Saigon pendant un mois

Saigon *(A.F.P.).* — Plus de cent cinquante mille soldats et fonctionnaires de l'ancienne administration se sont fait enregistrer en mai auprès des autorités révolutionnaires dans les provinces de l'ouest du Vietnam du Sud. Cinq mille officiers environ, dont quatre généraux, se sont pliés à ces formalités dans ces régions. L'enregistrement des membres du personnel civil et militaire de l'ancien régime devait, en principe, être terminé le 31 mai. Cette date avait été repoussée, pour Saigon tout au moins, au 11 juin.

Le comité militaire provisoire de Saigon a lancé un avertissement aux éléments anti-gouvernementaux et les a invités à se rendre et « *à confesser publiquement leurs crimes* ».

« *Les éléments qui continuent à s'opposer au peuple et à la révolution et à perturber la loi et l'ordre seront sévèrement punis. C'est une occasion unique pour eux de se réformer, de retourner au peuple et de préparer avec lui un brillant avenir* », indique un communiqué.

Le comité administratif a, d'autre part, ordonné mercredi 11 juin à tous les militaires, policiers, parlementaires et fonctionnaires de l'ancien régime qui s'étaient fait enregistrer de suivre des cours de rééducation. Ces cours, donnés dans des établissements scolaires de Saigon, dureront un mois et s'adressent à tous les parlementaires, aux cadres *dirigeants des anciens partis*, à tout officier d'un grade supérieur à celui de commandant, aux officiers des services de renseignement et aux anciens hauts fonctionnaires.

La radio précise que toutes les personnes intéressées devront se présenter dans les collèges de la ville entre le 13 et le 15 juin, en apportant de quoi se changer, dormir et travailler pendant un mois ; ils doivent apporter une moustiquaire. De plus, les personnes à rééduquer devront soit apporter de la nourriture, soit de l'argent pour assurer par elles-mêmes leur subsistance. La radio souligne que les personnes concernées qui ne se présenteraient pas à ces cours seraient considérées comme réfractaires. D'autres cours de rééducation ont commencé à l'usage des sous-officiers de la police et de l'armée et des fonctionnaires subalternes.

A temps nouveaux, livres nouveaux

De notre envoyé spécial

Saigon. — *Dans le journal* Saigon libéré, *du 1er juin, un dessin a bien fait rire les initiés. Il représente une mère et son fils devant une montagne de livres.* « Que ces ouvrages sont beaux ! », *dit l'enfant.* « Oui, mon fils, *répond la femme,* mais méfie-toi : ils sont plus dangereux que les balles. » *Des titres imaginaires figurent sur la tranche des livres. Beaucoup parlent d'eux-mêmes mais, pour saisir le sel de certains autres, il faut connaître l'histoire des derniers mois du régime Thieu. On lit par exemple :* l'Art de mendier des dollars, Papa Nixon, la Chair et les Os *(allusion à un discours dans lequel M. Thieu disait que les Vietnamiens ne manquaient* ni de chair ni d'os *pour gagner la guerre contre le communisme, mais qu'il leur fallait des munitions américaines),* l'Art de baiser, le Dernier Slow *(allusion au* Dernier Tango à Paris *qui fut un succès de librairie à Saigon).*

La campagne contre la « littérature pernicieuse » se poursuit. Des milliers d'ouvrages ont été saisis et s'amoncellent maintenant dans les locaux occupés par les comités de quartier. Certains ont été détruits. Toutefois, les autorités ont réagi de façon significative contre le zèle intempestif de quelques jeunes gens qui avaient mal compris, dit-on, les consignes. S'adressant récemment à six cents étudiants et lycéens un représentant de la section culturelle du comité militaire d'administration de Saigon avait fait à ce sujet une mise au point reproduite en bonne place par Saigon libéré *(le Monde du 31 mai).*

Dans la principale librairie de la rue Tu-Do, on trouve encore une anthologie de la littérature américaine publiée dans la collection Hachette Université. Est également en vente le numéro de février de Sélection du Reader's Digest. *Cependant, la plupart des rayons sont vides. Ils devraient être regarnis dans peu de temps.* « Pour répondre à l'appel des lecteurs sud-vietnamiens », *annonce* Saigon libéré. *Des ouvrages révolutionnaires vont être imprimés ce mois-ci à Saigon. On attend une édition complète des poésies de Ho Chi Minh. Un versificateur moins célèbre va publier une épopée intitulée* le Héros de la Plaine des Joncs. *Les romanciers ne sont pas en reste. L'un d'eux annonce qu'il a écrit* les Fils de la terre. *Un autre a trouvé ce titre prometteur :* A l'ombre de l'ambassade des Etats-Unis.

J. G.

Laos

Les ministres de droite en fuite ont été remplacés par des personnalités modérées

De notre envoyé spécial

Vientiane. — « *Un cabinet de sacrifiés* », tel est le commentaire d'un haut fonctionnaire lorsqu'il a pris connaissance de la liste des personnalités qui remplacent, dans le gouvernement provisoire d'union nationale, les ministres de droit en fuite. On a du mal, il est vrai, à y trouver « *les hommes jeunes au passé sans tache* », dont le premier ministre avait promis la nomination.

Le portefeuille de la défense nationale et des anciens combattants est attribué à M. Pheng Phongsavan, ministre de l'intérieur sans interruption depuis le 11 juin 1962. Neutraliste, il a très tôt été partisan de la collaboration avec le Front patriotique (Pathet-Lao). Il est remplacé au portefeuille de l'intérieur et de la prévoyance sociale par un vieux fonctionnaire en retraite, M. Khoune Onevoravong, ancien trésorier général qui avait déjà été ministre de la justice dans le gouvernement provisoire d'union nationale de 1962. Le ministère des finances est aussi confié à un homme qui a plus de soixante ans, un diplomate de formation, M. Leuam Rajsasombat. Ancien ambassadeur en France et catholique fervent, il est apparenté par sa femme au prince Boun Oum et n'a jamais caché ses opinions de droite.

Pour remplacer le ministre de la santé, M. Kamphan Ahhay, qui n'est pas rentré de Genève où il représentait le Laos à la conférence de l'Organisation mondiale de la santé, le prince Souvanna Phouma a choisi son propre neveu, M. Tiao Saysavath Visouthipong. Fils de la demi-sœur du premier ministre et du prince Souphanouvong, le nouveau ministre de la santé est un médecin diplômé de la faculté de Bangkok.

Deux personnalités de quarante ans entrent cependant au gouvernement comme secrétaires d'Etat : M. Kythong Vongxay, diplomate de formation, est chargé des affaires étrangères, et le Dr Somphavanh Inthavong, issu d'une grande famille commerçante de Vientiane, des travaux publics. Tous deux militent dans des partis politiques, le Neo Thang Noum pour le premier, et le Santiphab Kaona (Paix et Progrès) pour le second, qui ont choisi de travailler avec le Pathet-Lao.

Collaborer avec le Front patriotique jusqu'aux élections générales, telle va d'ailleurs être la tâche d'hommes qui semblent avoir pour commun dénominateur d'être modérés et qui sont tous assez proches du prince Souvanna Phouma. « *Le premier ministre a voulu faire un dernier geste pour ceux qu'il aimait en leur donnant des portefeuilles* », a estimé un directeur — encore en place — de l'administration. Mais n'est-ce pas le geste d'un homme un peu seul que de s'entourer ainsi de ses proches ?

BRUNO DETHOMAS.

Cambodge

PHNOM-PENH ACCUSE LE « COLONIALISME FRANÇAIS » D'AVOIR EMPÊCHÉ LE DÉVELOPPEMENT DU PAYS

Bangkok *(A.F.P.).* — Radio-Phnom-Penh a violemment attaqué, mercredi 11 juin, « *le colonialisme français* » qui, pendant cent ans, « *a empêché l'agriculture et l'industrie cambodgiennes de se développer* ».

« *Notre économie commençait à se développer*, a dit la radio, *lorsque intervint la conquête colonialiste française en 1863. Tisserands et forgerons se virent interdire l'exercice de leur métier pour permettre l'importation des produits français et le vol de nos matières premières.* » L'éditorialiste a ajouté : « *Les impérialismes japonais et américain, avec l'ancien colonialisme, n'ont fait que sucer le sang du peuple en faisant reculer le développement du pays.* »

Radio-Phnom-Penh souligne que, depuis le 17 avril, « *date de la libération totale du Cambodge* », le peuple et l'armée ont « *joint leurs efforts pour reconstruire le pays et passer d'une agriculture arriérée à une agriculture moderne puis, plus tard, à l'industrialisation* ».

La radio a confirmé la nationalisation des biens étrangers, notamment des plantations de caoutchouc et de leurs installations industrielles. Les plantations, pour la plupart françaises, s'étendaient sur 41 000 hectares et représentaient un investissement d'un milliard de francs.

[M. Polton, président de l'Union des producteurs de caoutchouc naturel (42, rue Scheffer, Paris-16e), nous écrit que les plantations du Cambodge, dont « le rendement moyen est le plus élevé du monde », ont un « coût de renouvellement d'environ 800 millions de francs ».

Rappelons d'autre part que l'usage des langues étrangères est désormais interdit au Cambodge (« le Monde » du 11 juin). Cette mesure vise les Khmers francophones, mais aussi les résidents vietnamiens et chinois.]

Bangladesh

● LA LIGUE POPULAIRE DES PAYSANS ET DES OUVRIERS, le parti unique du Bangladesh, a été dotée le 10 juin d'un comité central de cent quinze membres qui deviendra l'organe suprême chargée d'élaborer la politique du pays. Il comprendra, outre des membres du parti unique, les chefs des armées de terre, de l'air, et de la marine, cinq hauts fonctionnaires, trois universitaires et trois directeurs de journaux. Le chef de l'Etat, M. Mujibur Rahman, assurera la présidence de ce comité central, et le premier ministre, M. Mansoor Ali, son secrétariat général. — *(Reuter.)*

Corée du Sud

● ENVIRON CINQ CENTS COREENS DU SUD travaillant comme mineurs dans les charbonnages du Bassin de la Ruhr, en Rhénanie-Westphalie (R.F.A.), ont manifesté samedi 7 juin à Duisbourg-Walsum contre l'espionnage dont ils affirment être l'objet de la part d'agents secrets du gouvernement de Séoul. — *(A.F.P.)*

● LE MINISTRE SUD-COREEN DES AFFAIRES ETRANGERES, *le maréchal Kim Dong Jo*, a qualifié le voyage du président nord-coréen Kim Il Sung, en Europe-Orientale et en Afrique, d'offensive de paix destinée en fait à couvrir ses intentions agressives envers la Corée du Sud. Le ministre a parlé des tunnels creusés par les Nord-Coréens sous la zone démilitarisée et des concentrations de troupes sur la frontière entre les deux Corées. — *(A.F.P.)*

Chine

● LE PRESIDENT DE LA GAMBIE, *sir Dawda Jawara*, est arrivé, mercredi 11 juin, à Pékin pour une visite en Chine qui fait suite à l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays, en décembre 1974. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● VIENTIANE va acheter pour 8 millions de dollars d'armes et de matériel militaire américain. Une partie des armes viendrait des bases américaines installées dans le royaume. — *(A.F.P.)*

OUTRE-MER

En Polynésie

La majorité autonomiste rejette le projet de réforme du statut

La nouvelle majorité autonomiste de l'Assemblée territoriale de Polynésie a décidé de « ne pas prendre en considération » le projet de réforme du statut présenté les 4 et 5 juin aux représentants de toutes les formations politiques du territoire. Cette nouvelle majorité s'est constituée le 29 mai à Papeete à la suite d'une scission des républicains indépendants, les uns conduits par M. Vanizette, président de l'Assemblée territoriale, s'alliant avec les deux groupes autonomistes, les autres (notamment MM. Tauja et Lequéré) étant rejetés dans la minorité avec l'U.D.R.

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a reçu une nouvelle fois, le 10 juin, pour une longue séance de travail, les délégués de la Polynésie.

Avant même cette réunion, les chefs de file de la majorité ont publié une déclaration commune, signée notamment de MM. Vanizette, Teariki, Bourgeois, Millaud, Bouvier et Bullard, dans laquelle ils constatent que le nouveau statut proposé est en régression sur l'actuel, qu'il n'accorde aux conseillers de gouvernement qu'un rôle de pure information administrative et qu'il réduit, dans des domaines essentiels, certains des pouvoirs détenus par l'Assemblée territoriale.

Tout en se défendant de « *rompre les ponts* », les autonomistes refusent, dans l'attente de « *propositions sérieuses* », de poursuivre la discussion. Aussi leur participation à la séance de travail présidée par M. Stirn s'est-elle limitée à l'exposé de leurs positions et de leur amertume.

Les autonomistes ne trouvent dans le projet aucune de leurs principales revendications : la présidence de l'Assemblée continuera d'être assumée par le gouverneur, qui devient haut commissaire ; les sept membres du Conseil de gouvernement, au lieu de cinq actuellement, ne se verraient pas confier d'attributions individuelles et n'auraient aucune véritable autorité sur l'administration territoriale.

Si M. Vanizette s'est contenté d'exprimer sa déception par rapport aux espoirs qu'avaient fait naître les déclarations de M. Stirn à Papeete, les autres groupes autonomistes ont fait des commentaires plus virulents sur ce qu'ils considèrent comme une « *provocation délibérée* » ou encore comme une « *politique rétrograde aussi stupidement ignorante des réalités actuelles* ».

La discussion ne s'est donc engagée qu'avec la minorité. M. Flosse, chef de file de l'U.D.R., s'en est déclaré satisfait, le secrétaire d'Etat ayant pris en considération plusieurs des amendements proposés, notamment sur l'institution d'une vice-présidence élue et sur les transferts des compétences de l'Etat au territoire.

A Djibouti

M. ALI AREF SOUHAITE « L'INDÉPENDANCE DÈS QUE POSSIBLE »

Djibouti. — La Chambre des députés du Territoire français des Afars et des Issas a tenu, mercredi 11 juin, une session extraordinaire consacrée aux récents événements, qui ont fait seize morts et plusieurs centaines de blessés à Djibouti. Attaquant violemment, comme tous les orateurs, la Ligue populaire africaine pour l'indépendance, M. Ali Aref Bourhan, président du conseil de gouvernement, a affirmé : « J'ai parlé, moi, d'indépendance en termes clairs et responsables, et je le redis : l'indépendance dès que possible, mais quand toutes les conditions et les garanties en seront réunies ».

La Chambre des députés a voté, à l'unanimité, une motion regrettant ces « affrontements ethniques » et « l'interprétation mensongère » qui en a été faite. Elle a décidé, d'autre part, d'envoyer en métropole, puis dans les pays africains et arabes, une mission d'information, formée d'une dizaine de parlementaires conduits par le sénateur Barkat Gourad Hamadou.

Le président Ali Aref a informé ensuite la Chambre qu'il comptait demander à M. Dablanc, haut-commissaire, un allègement, ou la suppression, du couvre-feu en vigueur à Djibouti depuis le 29 mai.

● *Le président de l'Angola*, le général Amin Dada a menacé de lancer un appel à la guerre de libération afro-arabe si la France n'octroyait pas sans délai l'indépendance au Territoire des Afars et des Issas.

Selon le journal *Voice of Uganda*, le président a proféré cette menace en recevant, la semaine dernière, M. Haskir Abdullah Farah, chargé d'affaires somalien à Kampala. Celui-ci a remis au président Amin un message du chef de l'Etat somalien, M. Syaad Barre, actuel président de l'Organisation de l'unité africaine, qui cédera ce titre au général Amin dans le courant de l'année.

Le président ougandais a ajouté que de nombreux pays d'Afrique et du monde arabe, comme la Libye, la Syrie, l'Egypte, l'Irak et d'autres, répondraient immédiatement à son message, étant donné l'intérêt qu'ils portent à la situation.

POLITIQUE

AVANT LES ASSISES DE LA FÉDÉRATION DES RÉFORMATEURS

Les centristes, une nouvelle fois, sur le chemin de l'unité

Les assises nationales de la Fédération des réformateurs se réu- issent samedi 14 et dimanche 15 juin à l'hôtel P.L.M. de Paris. Ce ongrès est l'aboutissement de l'initiative prise en mars dernier par IM. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Jean Lecanuet, en réponse la création, quelques semaines plus tôt, du Mouvement de la uche réformatrice par MM. Michel Durafour et André Rossi.

Quelque deux mille délégués sont attendus. Ils sont issus — en rtu d'accords réalisés au niveau départemental — de toutes les rmations centristes : Centre démocrate (parti de M. Lecanuet), rti radical (M. Jean-Jacques Servan-Schreiber), Centre Démocratie Progrès (M. Jacques Duhamel), Centre républicain (M. André orice) et Mouvement démocrate socialiste de France (M. Max ejeune).

La plupart de ceux qui participèrent au lancement du Mouve- ent de la gauche réformatrice (l'entreprise un temps concurrente) vraient être présents à ces assises, le M.G.R. se réservant de juger réussite, ou l'échec, de la Fédération des réformateurs lors d'un ngrès qu'il réunira en octobre prochain à Lyon.

Voici les centristes une nou- lle fois en passe de s'unir. Nul s'aventurera à donner un méro d'ordre à la tentative de groupement que constitue la dération des réformateurs : elle : précédé de tant d'autres ! l ne risquera, non plus, un nostic sur ses chances de ussite : jusqu'à ce jour on npte, dans le genre, pratique- nt autant d'échecs que d'expé- nces.

C'est donc le scepticisme géné- qu'aura à surmonter, d'abord, formation qui doit voir le jour nanche. Elle dispose, certes, de lques atouts, mais les risques son chemin sont grands et passé bien lourd.

'idée de relancer le Mouvement rmateur, de l'élargir en le tisant « *fédération* » et en tant le *C.D.P.* (ainsi que le uvement Progrès et Liberté de Soustelle) à s'y joindre, n'est venue toute seule aux diri- nts centristes. Les campagnes torales de 1973 et 1974 avaient é témoignage de leurs diffi- és à s'entendre et à concevoir action collective. Il a fallu plane la menace pour que mis en route le processus qui tit aux assises de samedi et anche.

. menace vient de haut. Quand Michel Durafour, André i (vice-présidents du Centre blicain) et quelques autres rent, le 21 janvier dernier, leur Mouvement de la gauche ré- formatrice, il apparut vite que leur ambition de regrouper les « *démocrates sociaux* » de la ma- jorité — en laissant à d'autres la conduite des démocrates chré- tiens — était inspirée par une stratégie toute giscardienne et, en tout cas, bien vue de l'Elysée comme du ministère de l'intérieur. Les moyens dont disposèrent les promoteurs du M.G.R. pour orga- niser, les 8 et 9 mars, les pre- mières assises de la nouvelle for- mation devaient, par la suite, confirmer cette analyse.

C'est pour ne pas laisser le champ libre à cette entreprise que les dirigeants et les appareils centristes contre-attaquèrent en annonçant, le 6 mars, la création de la Fédération des réformateurs. MM. Durafour et Rossi avaient fait appel à la « base » de toutes les formations modérées, MM. Jean Lecanuet et Jean-Jacques Servan-Schreiber répondaient par une sorte d'union sacrée des élus, des cadres et des présidents. Il y allait de l'autonomie de leurs partis res- pectifs, de leur pouvoir sur leurs troupes et, d'une manière plus générale, de leur propre autorité politique. Le souci de préserver tout cela a, semble-t-il, fait davantage pour la solidarité des centristes que trois années de vie commune au sein du Mouvement réformateur.

En effet, née dans la hâte mais aiguillonnée par la concurrence, la fédération a parcouru depuis sa création sensiblement plus de terrain que ne le prévoyaient ses détracteurs et les animateurs du M.G.R. Une des hypothèques qui pesaient sur celle fut levée quand M. Jean-Jacques Servan-Schreiber annonça son intention de ne bri- guer aucun poste de responsa- bilité. Il devint ainsi plus aisé aux membres du secrétariat pro- visoire d'élaborer des structures fondées sur la collégialité : la dualité Lecanuet - Servan-Schrei- ber, qui avait valu tant de dé- boires au Mouvement réformateur perdait de sa réalité.

De même, pour contrebattre les thèses unionistes des concurrents, il convenait de ne pas se montrer trop timide en matière de délé- gation de compétences à l'auto- rité fédérale et de faire pièce, autant que possible, aux critiques selon lesquelles la fédération ne serait jamais qu'une juxtaposition d'appareils. Ainsi la décision — prise par le conseil provisoire — de confier toutes compétences en matière électorale à l'autorité fédérale devait-elle témoigner des bonnes intentions des partis constitutifs et de leur désir, au moins apparent, de jouer le jeu fédéral.

L'essoufflement de la Gauche réformatrice

Parallèlement, la fédération profitait de la perte de vitesse de la Gauche réformatrice. Partie plus tôt et plus fort, celle- ci s'essoufflait peu à peu, ne parvenant pas à conserver l'élan de ses assises de mars. Au point que, finalement, devant l'impos- sibilité de créer de toutes pièces un parti politique, et compte tenu de l'accroissement de la crédibilité de la fédération, MM. Michel Durafour et André Rossi ont dû composer. La réu- nion, le 7 juin, à Toulon, de la direction collégiale du M.G.R. (*le Monde* du 11 juin) a eu pour principal objet de trouver une porte de sortie honorable. Après s'être présentés comme les par- tisans passionnés de l'union, les animateurs de la Gauche réfor- matrice prenaient le risque, en se maintenant à l'écart de la tentative fédérale, d'apparaître comme des diviseurs. Mieux va- lait tenir compte de la réalité de l'heure, admettre que le M.G.R. n'était pas devenu un courant irrésistible (il avait subi avec les départs vers la fédé- ration de MM. Bernard Stasi et Jean-Marie Caro, des défec- tions graves) et attendre l'heure d'une autre stratégie. MM. Du- rafour et Rossi eurent donc, à Toulon, à faire admettre à une assemblée sceptique une déci- sion fort contournée, bien dans la ligne d'un certain radicalisme historique : *assisterait* aux assi- ses de la fédération qui vou- drait, chacun n'engageant que sa personne, et la Gauche réfor- matrice restant étrangère à l'affaire. Pour que le M.G.R. ne paraisse pas tout à fait laissé pour compte et abandonné de ses inventeurs eux-mêmes, un répit lui fut offert : convoqué en octobre à Lyon, un congrès donnera aux démocrates sociaux l'occasion de juger la fédération après quatre mois d'existence.

Bien que n'ayant pas répondu à tous les espoirs de ses créateurs, le Mouvement de la gauche réfor- matrice aura pourtant joué un rôle important dans le processus en cours : c'est sous sa « menace » qu furent menés sérieusement les préparatifs des assises de ce week-end ; c'est parce que la concurrence jouait que les mem- bres du secrétariat provisoire de la fédération favorables à l'union, purent faire accepter aux prési- dents et aux élus des institu- tions plus collégiales et des délé- gations de compétences. C'est peut-être aussi parce que fut mis en évidence, au cours de ces dis- cussions, un sentiment assez répandu de méfiance à l'égard des « caciques » et des chefs his- toriques que ceux-ci se tiennent à l'écart des premiers rôles.

Avec la diminution du risque de désaccords « au sommet » et la *manifestation d'une volonté* collective plus affirmée, la Fédé- ration des réformateurs dispose, comparée aux tentatives précé- dentes, d'atouts supplémentaires. Pour la première fois, tous les partis centristes se retrouvent, plusqu'ils sont du même côté de la barrière. Leur jeu est plus clair aussi, puisqu'ils n'ont plus à entretenir la fiction d'une position médiane, à mi-chemin de l'opposition et de la majorité.

Pondération

Théoriquement, donc, on ne devrait plus entendre parler de querelles entre tel président et tel autre.

Théoriquement, aucun des par- tis ne devrait être en mesure d'imposer sa loi aux autres ou de pratiquer sa propre politique électorale. En la matière, le cui- sant échec subi le 8 juin dans la sixième circonscription de la Seine-Maritime par le candidat réformateur a été ressenti comme un coup de semonce et comme le résultat logique d'une absence totale de concertation entre cen- tristes : les dirigeants des partis constitutifs de la fédération ne soutenaient pas le même candidat, M. Lecanuet faisant campagne pour le réformateur, et M. Achille-Fould pour le gaulliste.

A la suite de longues tractations le secrétariat et le conseil provi- soire ont décidé de soumettre à l'élection du congrès un conseil fédéral de quelque soixante-dix- huit membres dont la pondération serait la suivante : pour le Centre démocrate, vingt sièges ; pour le parti radical, quinze sièges ; pour le Centre Démocratie et Progrès, dix ; pour le Centre républicain, dix ; pour le Mouvement démo- crate socialiste de France, 10 ; pour le parti de M. Jacques Sous- telle, six ; pour les non-inscrits, sept. Un secrétariat, aux effectifs beaucoup plus réduits, sera chargé du pouvoir exécutif et un bureau d'importance intermé- diaire pourrait être mis en place.

Voilà donc pour la théorie : des institutions apparemment via- bles et peut-être efficaces. Mais tout dépend de la manière dont les joueurs usent de la règle. Les incertitudes d'ordre structurel n'étaient d'ailleurs pas toutes le- vées à quelques jours de l'ouver- ture des assises : il n'était pas certain, par exemple, que ne serait pas proposée la création d'un poste de président, suggestion qui, si elle était prise en considération, susciterait sans doute quelques remous ; l'évolution du rapport des forces au sein du secrétariat n'était pas non plus tracée : en restera-t-on à la pure collégia- lité ? Ou bien un « premier secré- taire » tentera-t-il de s'imposer ? A ceniveau-là, déjà, on se sur- veille un peu...

Il serait étonnant que, comme par enchantement, aient disparu toutes les causes qui ont provoqué les échecs précédents. Il faudra que l'esprit fédéral soit bien puis- sant pour que disparaisse ou soit masquée la vieille rivalité entre radicaux et membres du Centre démocrate. Il faudra aux mem- bres de l'exécutif bien de l'auto- rité pour faire respecter la loi commune, en particulier à l'appro- che des élections, le souvenir de celle du Havre les y aidera peut- être

Les assises se compliquent d'ail- leurs d'opérations parallèles : celle desdémocrates sociaux, qui tenteront sans doute de reconsti- tuer, dans quelque temps, au sein même de la fédération la dualité démocratie chrétienne - gauche réformatrice qu'ils avaient voulu faire apparaître au niveau des partis ; celle des radicaux, chez lesquels le départ prochain de M. Jean-Jacques Servan-Schrei- ber laissera la place libre, soit à Mme Françoise Giroud, soit à M. Gabriel Péronnet, ce dernier se voyant fort bien dans le rôle d'unificateur de tous les radicaux (y compris ceux déçus par l'union de la gauche) ; celle enfin des centristes qui voient dans la relance du courant réformateur l'occasion de donner à M. Leca- nuet une assise politique plus large.

Le risque le plus grand que coure la Fédération des réforma- teurs est, peut-être, que ses assises soient un vaste meeting, une manifestation à grand spectacle, une messe de l'unité au soir de laquelle chacun s'en retournera chez soi aussi peu solidaire des autres qu'auparavant. La famille a déjà vécu tant de fois ce scéna- rio que parmi les organisateurs mêmes du congrès certains, vieux routiers sceptiques du centrisme, se bornent à souhaiter que la fête soit réussie.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

POLITIQUE

Par 176 voix contre 97, le Sénat approuve la politique étrangère du gouvernement

Par 176 voix contre 97, mercredi à 3 heures du matin, à la fin d'un débat un peu terne qui avait été ouvert la veille au début de l'après-midi, les sénateurs ont approuvé la « déclaration de politique générale » que le premier ministre avait fait devant eux. Laissant de côté les questions économiques et sociales qui doivent être traitées la semaine prochaine au Palais du Luxembourg, à l'occasion des options du VIIe Plan, M. Jacques Chirac s'est appliqué à défendre la politique extérieure de son gouvernement, mettant l'accent sur l'Europe. Si cette politique a été combattue à gauche, c'est essentiellement parce que l'on a cru y déceler un décalage entre l'intention, la formation et la réalité.

M. Jacques Chirac : trois préoccupations fondamentales

LE PREMIER MINISTRE justifie d'abord son choix de traiter de la politique extérieure dans une déclaration de politique générale : elle exerce une action profonde et durable sur les conditions d'existence des Français : elle affecte l'économie de notre pays désormais largement ouvert sur l'extérieur ; elle touche la sensibilité de l'opinion publique grâce au développement des moyens de communication. Mais, poursuit-il, *« pour la France l'action extérieure ne répond pas seulement à une nécessité impérieuse de notre temps. Elle trouve son inspiration la plus profonde dans l'image que les Français se font d'eux-mêmes et du rôle de la France dans le monde.*

» Le peuple français ressent d'abord, de manière peut-être confuse mais très forte, le besoin d'un idéal inspirant son action dans le monde ; le désir de favoriser la coopération et la paix, ce qui suppose le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; la volonté de progresser sur la voie de l'union européenne, objectif fondamental de notre politique ; le souci de réduire entre les nations les inégalités par une action déterminée contre les forces qui tendent à les aggraver ; la nécessité du dialogue et de la détente afin que les frontières n'isolent plus les hommes. »

Le premier ministre définit les trois préocupations fondamentales de la politique étrangère de son gouvernement :

« 1) D'abord défendre et représenter les intérêts légitimes de la France, c'est-à-dire faire l'effort nécessaire pour maintenir nos moyens de défense et pour assurer l'équilibre de nos échanges extérieurs.

» 2) Ensuite, poursuivre notre action en faveur de la paix en favorisant la détente, le dialogue, la coopération, non seulement dans nos relations avec les pays de l'Est et partout où des tensions risquent de se transformer en conflits, mais aussi en instaurant des rapports nouveaux entre pays industrialisés et pays du tiers-monde.

» 3) Enfin, renforcer la coopération au sein de la Communauté européenne, afin de progresser, grâce à un nouvel élan de solidarité, vers la construction de l'Europe. »

Réaffirmant sa fidélité à l'alliance atlantique, M. Chirac reprend la formule du général de Gaulle : la France est *« l'alliée de nos alliés »*. Elle doit disposer *« des moyens nécessaires pour assurer sa propre défense »*, ainsi que de la possibilité de décider des circonstances dans lesquelles ces moyens devraient être utilisés.

La France doit devenir exportatrice de capitaux

Néanmoins sans équilibre des échanges extérieurs *« il serait vain de parler d'indépendance nationale »*. *« Nous devont*, précise le premier ministre, *viser à rétablir, de façon durable, l'équilibre de notre balance des paiements. A plus long terme, notre pays doit devenir exportateur net de capitaux pour pouvoir apporter une contribution à sa mesure au commerce mondial. »*

M. Chirac expose ensuite l'action de la France en faveur de la paix. Les rapports Est-Ouest ? *« La détente et la coopération sont la seule solution raisonnable (...)*

» C'est dans cet esprit que la France a pris, dés l'origine, une part active à la conférnece sur la sécurité et la coopération en Europe, ouverte il y a deux ans à Helsinki par les ministres des affaires étrangères de trente-cinq Etats. Notre délégation, en liaison étroite avec les autres délégations de la Communauté européenne, s'est efforcée de faciliter la recherche de compromis. Cette entreprise est actuellement en voie d'achèvement. Au vu des résultats obtenus, il est permis de penser que la dernière phase de la conférence qui doit se tenir au niveau le plus élevé, comme l'a indiqué le président de la République au cours de ses entretiens avec M Brejnev, pourra avoir lieu à Helsinki dans l'été ou au début de l'automne. »

Au sujet des conflits régionaux que la France s'efforce ou s'est efforcée de réduire, le premier ministre évoque « *l'avertissement prophétique* » de Phnom-Penh et la « *grande voix* » du général de Gaulle. « *J'ai la conviction*, déclare-t-il, *que les contacts que nous avons pris, et que seule la France pouvait prendre ont permis d'épargner bien des détresses supplémentaires. (...) Voici venue, pour les peuples du Vietnam et du Cambodge, l'heure de la reconstruction. Des choix se posent qui ne regardent qu'eux-mêmes et qui exprimeront la façon dont ils entendent désormais diriger leur destin. Mais qu'ils sachent que la France les accompagne, en ces instants, de sa pensée amicale, prête à développer le dialogue amorcé, s'ils le souhaitent, à examiner les bases d'une coopération s'ils la désirent, soucieuse en tout cas de voir des nations trop longtemps éprouvées par la guerre, retrouver, sur la scène internationale la place qui leur revient et y œuvrer dans le sens de la paix (...) La France doit être une terre ouverte et hospitalière pour tous ceux qui, liés à elle par les liens de la culture et du cœur, la choisissent aujourd'hui comme terre d'asile.*

» Sachons, derrière ces épreuves humaines, mesurer l'importance des bouleversements qui ébranlent l'Asie et modifient l'équilibre du monde : le poids grandissant de la Chine, dont le général de Gaulle avait pressenti, voici plus de dix ans, l'importance nouvelle (...), la volonté affirmée par certains pays d'Asie du Sud-Est de s'unir pour développer, dans l'indépendance et la neutralité, leurs ressources et leur personnalité.

Les Européens auraient tort de chercher des alibis extérieurs

» Au Proche-Orient, où les risques de conflit subsistent, la France n'a pas d'autre souci que la paix... »

« Comment ne regretterions-nous pas qu'en certaines occasions, qu'il s'agisse du tunnel sous la Manche, il y a quelques mois, ou du choix d'un nouvel avion de combat, il y a quelques jours, l'Europe n'ait pas su saisir la chance qui lui était offerte de s'affirmer et qu'elle ait ainsi manqué les rendez-vous qu'elle avait avec son avenir ? Faut-il s'arrêter à ces considérations désabusées et conclure que l'Europe est un mythe et qu'il n'y a rien d'autre à faire que de s'en remettre aux circonstances et d'attendre des temps meilleurs ? Telle n'est pas, je le dis tout de suite, la conviction du gouvernement. Nous estimons, au contraire, qu'il y a deux leçons à tirer des événements. La première, c'est que les Européens auraient tort de chercher dans des alibis extérieurs un prétexte pour l'inaction et qu'ils doivent reconnaître qu'il dépend d'eux, et d'eux seuls, d'agir et de décider de leur avenir. La seconde, c'est que rien ne serait plus néfaste que de céder à la tentation du doute ou du découragement. »

Ayant salué *« la décision que vient de prendre le peuple britannique »* et rappelé que l'avenir de l'union européenne *« passe par la réalisation de l'union économique et monétaire »*, le premier ministre conclut :

« Notre politique étrangère n'est pas celle de la facilité. C'est pourquoi elle requiert l'appui de tous, et particulièrement de ceux qui soutiennent l'action du président de la République. (...) Personne ne se souciera des intérêts de la France si elle n'y veille pas elle-même. Personne ne s'occupera des Français sinon la France. Dans ce siècle, il n'y a pas de situation acquise, c'est dans les choix de chaque jour que les peuples décident de leur destin... »

M. GROS (ind.), qui succède au premier ministre, estime que l'Europe *« se fera parce qu'elle ne peut pas ne pas être..., ou bien il ne sera plus jamais question de l'indépendance et de la personnalité de la France »*. L'orateur approuve l'ensemble de la politique étrangère du gouvernement et reconnait que *« l'amitié et les relations internationales n'exigent pas une conception et une forme de société identiques »*.

Mme GOUTMANN, présidente du groupe communiste, déclare qu'il est *« étrange »* que le gouvernement accorde au Sénat le débat de politique extérieure qu'il refuse à l'Assemblée nationale. Le Sénat serait-il plus « européen » que l'autre Chambre ? L'orateur condamne la politique de *« redéploiement économique »* et d'exportation à tout prix, en particulier d'exportation de notre capital. *« Il s'agit là*, estime-t-elle, *d'une forme de néo-colonialisme. »* Mme Goutmann dénonce aussi l'orientation pro-américaine du pouvoir (*« On est loin désormais du discours de Phnom-Penh et de la décision de quitter l'OTAN »*) et s'inquiète du transfert en Méditerranée d'une partie importante de nos forces navales.

M. MONICHON (pays), estime que la croissance du chômage a été plus faible chez nous qu'en Allemagne et au Danemark. Les mesures de relance prises par le gouvernement ne lui paraissent pas, néanmoins, suffisantes. Président du groupe « paysan », il s'inquiète du sort de l'agriculture.

M. MARCILHACY (non-inscr.) constate que notre pays est « mal à l'aise » parce qu'il a perdu l'espoir. Il y a aussi trop d'injustices et trop d'irresponsabilité. Le sénateur de la Charente pense que « la condition de la résurrection » réside dans une réforme des structures, assurant « *une meilleure distribution des profits et des pouvoirs* ».

M. FOSSET, président du groupe de l'union centriste, souligne que le bilan de l'action gouvernementale est « positif ». Il voit, dans la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la déclaration de Robert Schumann, le signe d'une « *volonté européenne* » qu'il approuve. L'orateur réclame pourtant « *un changement profond* » de l'attitude de notre pays dans le monde. « La France, précise-t-il, doit manifester sa vocation humaniste dans les instances internationales. » Sur le plan intérieur, une nouvelle politique de l'emploi s'impose. Les centristes veulent aussi une charte, assortie d'un calendrier des réformes, qui définisse les responsabilités de l'Etat et des collectivités locales, et prévoie la mise en œuvre d'une politique de travaux publics.

M CHAMPEIX, président du groupe socialiste, reproche au premier ministre de tenter d'accréditer l'idée que les embarras du monde occidental sont nés de la brusque hausse du pétrole. « *Le pays*, dit-il, *connait l'inflation, la hausse des prix, le chômage, la récession économique, la contestation dans l'armée, l'agitation sociale, le désarroi de la jeunesse. Il fallait vous rendre maître des moyens de production essentiels, planifier l'économie et avoir un contrôle rigoureux du crédit. Cette politique qui eût été en effet « un combat pour le changement » et le progrès au service de l'homme », vous ne pouvez la faire parce que votre majorité ne vous le permet pas.* »

Au sénateur de la Corrèze, qui affirme que la France ne tient pas la place qu'elle mérite, et que sa politique étrangère demeure « étroitement nationaliste » malgré des déclarations qui en dissimulent la réalité, M. CHIRAC, autre élu du même département, réplique : « Mon ami Champeix, qui a appartenu à des gouvernements qui ont conduit la France à une situation où son impact dans le monde était faible, devrait avoir plus de modestie »

M. PELLETIER (Gauche dém) estime que le salut ne peut venir que d'un sursaut et que le « *sursaut ne viendra jamais si l'on continue à chloroformer l'opinion* ». Les Français peuvent être déçus, qui attendaient « *une planification efficace, le droit au travail, la décentralisation et l'Europe* ». Le sénateur de l'Aisne critique aussi la politique dite « d'indépendance nationale », qu'il juge « archaïque ». « *Vous vendez des armes au monde entier, de Mao à Pinochet : est-ce là la mission humanitaire de la France ?* »

M. PIERRE - CHRISTIAN TAITTINGER (U.D.R.), souligne que le paysage international a profondément changé depuis quinze mois. La volonté de domination des deux super-puissances est plus affirmée que jamais : en même temps que les Etats-Unis se renforcent, l'U.R.S.S. tire profit de la hausse du prix du pétrole et du gaz qu'elle vend. La solution des problèmes monétaires recule. En revanche, le pouvoir des producteurs de pétrole, d'économique, devient politique. Il était logique, dans ces conditions, estime le sénateur de Paris, de poser le problème sur le plan mondial, comme le fait le président de la République Mais si la détente est un bien, ce n'est pas une fin en soi et il faut s'interroger sur son avenir

M. GUY PETIT (ind.), sénateur des Pyrénées-Atlantiques et maire de Biarritz, évoque, notamment, les « incidents graves » qui se produisent au Pays basque, et demande que l'on expulse les réfugiés politiques qui violent les lois françaises.

MM. GARGAR (P.C.) et MARIE-ANNE (app. U.D.R.), qui représentent les départements de la Guadeloupe et de la Martinique, traitent des problèmes économiques et sociaux de leurs îles respectives. Le premier dénonce les brutalités policières dont seraient victimes les populations antillaises et, en particulier, les habitants de Saint-Barthélémy.

M. PALMERO (Union cent.) estime que la réouverture du canal de Suez rend plus impérieuse que jamais la présence de notre flotte en Méditerranée, et M. DE MONTALEMBERT (U.D.R.) proclame que la liberte « *n'autorise pas n'importe quelle propagande* ». « *Elle n'autorise pas*, précise-t-il, *à se réjouir des échecs du gouvernement, qui est celui de la France.* »

M. LEGARET (ind.), dénonce l'infériorité de la défense occidentale en face du bloc de l'Est. « *Est-il opportun*, demande-t-il, *de renforcer notre indépendance à l'égard des Etats-Unis, déjà trop enclins à l'isolationnisme ?* » Porte-parole des républicains indépendants, l'orateur invite le gouvernement à avoir une politique européenne de défense : pourquoi ne pas créer une aviation européenne ?

M. JOURDAN (ind.), réclame pour l'Europe, « *une unité de compte, puis une monnaie unique* ».

Le premier ministre répond alors aux orateurs qui se sont succédé à la tribune depuis le début de l'après-midi.

« *La politique étrangère que nous menons depuis des années*, déclare M. CHIRAC, *fait de la France un pays avec lequel beaucoup souhaitent avoir des liens : ce facteur a joué un rôle dans le rétablissement de notre balance commerciale, compte tenu du fait que le coût de notre approvisionnement pétrolier est passé de 15 à 50 milliards de francs entre 1973 et 1974. En 1975 nous n'aurons pas besoin d'emprunter, notre balance des paiements étant bien plus proche du rétablissement que nous n'escomptions. (...) L'exemple de l'avion de combat a été évoqué. Il est préoccupant de constater que de nombreux partenaires ont opté pour la thèse américaine. Qu'on ne nous dise pas que cela est en quelque sorte le résultat de notre politique passée : Georges Pompidou a pris une part primordiale dans la relance européenne.*

» Pour le moment, malheureusement, c'est la volonté commune qui fait défaut. (...) L'affaire du Pays basque est scandaleuse : nous avons protesté contre l'intrusion des policiers espagnols. Mais nous ne pouvons davantage admettre que les réfugiés espagnols profitent de l'asile que nous leur donnons pour se livrer à des actions terroristes. »

Après les explications de vote de MM. CAROUS (U.D.R.), GAUDON (P.C.), POSSET, de BOURGOING (ind), PELLETIER et MONICHON, le scrutin est ouvert.

ALAIN GUICHARD.

L'analyse du scrutin

175 SENATEURS ONT VOTE POUR :

29 U.D.R. (sur 30) ;

57 indépendants (sur 58) ;

52 Union centriste (sur 55);

Les 15 républ. d'action sociale (« paysans ») ;

9 gauche dém. (sur 35) : MM. Bonnefous, Dailly, Héon, Jeambrun, Raybaud, Robini, Romaine, Voyant, de Wazières :

13 « non-inscrits » (sur 18) : MM. Cathala, Chauty, Collomb, de Cuttoli, Yves Durand, Mme Gros, MM. Habert, Herment, Saïd Mohamed Jaffar El Amjade, Marzin, Prost, Vallon, Virapoullé.

98 SENATEURS ONT VOTE CONTRE :

Les 20 communistes ;
Les 52 socialistes ;

21 gauche démocratique : MM. Billères, Billiemaz, Bordeneuve, Brives, Brousse, Caillavet, Constant, Mme Crémieux, MM. Didier, Filippi, Giacobbi, Grand, Grangier, Legrand, Moinet, Pascaud, Pelletier, Peyou, Pinsard, Pinton, Verneuil :

5 « non - inscrits » : MM. Dardel, Lacaze, Laplace, Marcilhacy, Perrin.

8 SENATEURS SE SONT ABSTENUS OU ETAIENT EXCUSES :

3 Union centr. : MM. Jean Colin, *Oopa Tetuaapua* et Alain Poher, qui présidait la séance :

5 gauche démocratique : MM. Beaupetit, Berchet, Morice, Pams, Touzet.

2 SENATEURS ETAIENT EN CONGE : MM. *Pierre Brun* (U.D.R.) et *Lavy* (indép.).

LES SÉNATEURS EXAMINENT LE PROJET DE LOI SUR L'ORGANISATION INTERPROFESSIONNELLE AGRICOLE

Les sénateurs doivent entamer, ce mercredi 17 juin, en première lecture, l'examen du projet de loi sur l'organisation interprofessionnelle agricole (« le Monde » des 26 et 28 septembre 1974).

Ce texte, qui a été élaboré lors de la conférence annuelle de 1974 entre les organisations paysannes et les pouvoirs publics, décrit succinctement le cadre général rendant possible la création dans tous les secteurs de productions agricoles, d'instances mettant en présence les producteurs, les coopératives, les industriels et les distributeurs. De telles interprofessions existent déjà pour l'aviculture, les porcs, les vins d'appellation, le lait. Elles permettent le paiement aux producteurs d'un prix minimum lorsque la réglementation communautaire ne le prévoit pas, ainsi qu'une meilleure adaptation de l'offre à la demande intérieure et extérieure.

Le texte stipule notamment que les pouvoirs publics reconnaîtront une seule organisation par type de produits et que le financement sera assuré par des cotisations professionnelles rendues obligatoires.

Dans une lettre adressée aux présidents des chambres départementales d'agriculture, M. Perrin, président de l'A.P.C.A., faisait récemment remarquer : « *L'interprofession ne peut être qu'un des éléments de l'organisation d'un marché. (...) Il appartient à chaque secteur de mesurer si les conditions de succès d'une interprofession sont remplies et si les objectifs qu'il se fixe ne sont pas disproportionnés avec les moyens fournis. (...) L'interprofession*, concluait M. Perrin, *est nécessaire, mais elle ne peut pas dispenser les professionnels de poursuivre leurs efforts d'organisation ni les pouvoirs publics, aussi bien à Paris qu'à Bruxelles, d'assurer les conditions d'une saine gestion du marché en dehors de toute tentation d'un transfert de leurs responsabilités.* »

LA REGLEMENTATION DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Au Sénat, au cours de la séance du mardi matin 10 juin, en réponse à une question de M. Schiélé, sénateur (Union centriste) du Haut-Rhin, sur l'attitude du gouvernement à l'égard des entreprises multinationales, M. Destremeau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a déclaré :

« La réglementation française soumet à l'autorisation du ministre des finances les investissements étrangers, en particulier ceux des entreprises multinationales. Le contrôle, cependant, est limité par les engagements internationaux. Le traité de Rome a prévu la liberté d'établissement, et le contrôle sur les investissements communautaires ne se fait qu'au titre de la réglementation des changes.

» Le gouvernement n'est pas hostile aux investissements étrangers, en particulier quand ils s'accompagnent de créations d'emplois. En revanche, son attitude est réservée quant aux demandes de prise de participation. Elles ne sont autorisées que lorsqu'elles assurent la survie d'une entreprise, à défaut de toute autre solution. »

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

.e remplacement de la patente par la taxe professionnelle n'apaise ni l'opposition ni la majorité

L'Assemblée nationale a enterré, mardi 10 juin, 1 « impôt essoufflé, éreinté, compliqué et ndamné par tous », la patente. « Enfin, nous sommes », a constaté M. Dubedout (P.S.), en ulignant, après M. Fourcade et avant M. Foyer J.D.R.), le lent cheminement d'une réforme déci- e il y a seize ans et demi.

Une fois supprimée la « bête de somme des idgets communaux », selon l'expression de . Bouvard (réf.), il ne restait plus aux députés qu'à juger cette taxe professionnelle appelée à la remplacer. Ce qu'ils firent, pour la plupart, avec une certaine sévérité et une appréhension certaine devant ce que beaucoup n'estimèrent être qu'un « saut dans l'inconnu ». Les propositions de MM. Boulloche (P.S.) — une année d'expérimentation « à blanc » — et Combrisson (P.C.) — le renvoi du projet en commission — n'en furent pas moins repoussées par une majorité d'où émanèrent pourtant de très vives critiques — M. Voisin (app. U.D.R.) fit même remarquer que, depuis 1828, tous les gouvernements s'étaient « cassés les reins » sur cette réforme.

« Tout vient à point à qui sait attendre », avait déclaré d'entrée M. Burckel (U.D.R.), rapporteur du projet. « En vérité, estima M. L'Huillier (P.C.), nous attendons toujours l'essentiel », c'est-à-dire « le transfert à l'Etat des charges supportées indûment par les collectivités locales ». L'Assemblée fut unanime à constater que ces dernières doivent assurer des charges de plus en plus lourdes, alors qu'elles disposent de ressources insuffisantes. Largement d'accord sur l'analyse de la situation, majorité et opposition se renvoyèrent donc la balle sur le dos du gouvernement, toutes surprises de se découvrir une telle communauté de vues.

PATRICK FRANCÈS.

« Tout vient à point à qui sait tendre », déclare M. BURCKEL .D.R.), rapporteur de la commission des lois, en présentant *le dernier volet d'une réforme treprise en 1973 et qui avait ur objet la modernisation des ses de la fiscalité directe ale »*. Et il ajoute : *« Les bases la nouvelle taxe seront plus aples (il existe actuellement un if différencié selon six cent quante rubriques financières) permettront sans doute de uire la part contributive des its redevables, détaillants et isans. Mais la patente moder- ée n'apportera pas à proprement parler de ressources nou- les aux communes »*, souligne rapporteur.

e rapporteur déclare encore : *« l'institution d'une taxe pro- sionnelle, à compter du 1ᵉʳ jan- r 1976, constitue un progrès éniable par rapport au système rd et anachronique qui exis- jusqu'alors, les communes ne raient en escompter un pactole qui mettrait un terme à leurs maux financiers. »*

Après avoir regretté que le gouvernement n'ait pas saisi cette occasion pour présenter une réforme d'ensemble des finances locales, le rapporteur remarque que, par rapport au projet déposé l'an dernier, le bénéfice net ne sera plus inclus dans l'assiette de la taxe professionnelle, qui ne comportera plus que les salaires (pour le quart de leur montant) et les valeurs locatives des immobilisations corporelles, y compris l'outillage.

« *En conclusion,* déclare M. BURCKEL, *ce nouveau projet doit s'apprécier moins comme une réforme des finances locales que comme une modernisation des bases du dernier impôt local qui n'avait pas encore été rénové. Dans cette limite, et sous réserve d'un certain nombre d'amendements, la commission des lois estime qu'il doit recueillir l'approbation de l'Assemblée.* »

. FOURCADE : un impôt simple et juste

Par ce projet, aussi complet nécessaire, il ne s'agit pas, lare M. FOURCADE, ministre l'économie et des finances, *gmenter les ressources des ectivités locales mais de faire œuvre de justice.*

Notre idée directrice est très e, explique le ministre : *un ôt simple, qui permette aux ectivités locales de savoir avec ision ce qu'elles demandent, qui elles le demandent, et entreprises de comparer leur ition avec celle de leurs urrents implantés dans d'au- communes. Ainsi tous ceux reulent une bonne gestion ent être favorables à cette me.* »

FOURCADE présente ensuite cinq objectifs visés par ce :

La taxe professionnelle doit r pour l'essentiel un impôt lsé ;

Elle doit être un impôt sim- et juste : les collectivités aient disposer d'un impôt plus ique que la patente ;

Elle doit alléger la charge petits contribuables : de 60 % l'artisanat et le commerce détail (moins de trois sala- et les profession libérales sant des recettes inférieures 50 000 F ; de 30 % pour la e industrie (trois à dix sala- . En contrepartie, les entre- s importantes et certaines essions libérales connaîtront augmentation de leur base, 25 % environ pour les pre- es, de l'ordre de 35 % pour secondes.

Elle doit résorber les distor- s de concurrence par la mise place, dès 1976, des nouvelles s qui suppriment les distor- s résultant de l'actuel tarif patentes : et surtout par la iction sur une période de huit des disparités de taux d'une mune à l'autre ;

Elle doit renforcer la solida- intercommunale par la créa- d'un fonds départemental enté par un prélèvement sur patentes exceptionnelles qui, régime de croisière, serait de dre de 500 millions de francs an : 60 % de cette somme ient consacrés à l'encourage- nt au regroupement communal, % à l'aide aux communes avorisées par la faiblesse de potentiel fiscal ou l'impor- ce de leurs charges. En ce qui cerne les centrales nucléaires, e ministre des finances entend uite dissiper deux inquiétudes : e au sujet des petites com- nes rurales *(« Il n'y aura au- e perte pour elles »)*, l'autre sujet des entreprises dites de in-d'œuvre. Selon le ministre, entreprises de main-d'œuvre peuvent que se féliciter du ours au critère plus objectif est le montant des salaires. Le ssage de la patente à la taxe ofessionnelle entraînera, à son is, une diminution des bases mposition.

Pour terminer, M. Fourcade oque la politique du gouverne- nt en matière de réforme de fiscalité locale, réforme dont texte en discussion n'est qu'un s éléments.

« S'il y a unanimité, déclare TORRE (R.I., Ardèche), *c'est urément sur la constatation e les collectivités locales doi- nt assumer des charges de plus plus lourdes, alors qu'elles sposent de ressources insuffi- ntes. »* M. Torre souhaite le épôt d'un amendement exoné- nt les établissements secon- ires de l'enseignement libre, nt la réforme *« risque d'alour- r beaucoup la charge »*. Pour rminer, il souligne que cette éforme n'atteindra ses princi- aux objectifs que si elle ouvre porte à une remise en ordre e l'ensemble des ressources des ollectivités locales.

Pour le gouvernement, estime nsuite M. L'HUILLIER (P.C., Hauts-de-Seine), il s'agit une nouvelle fois *« de faire semblant de faire quelque chose »*. *« Nous attendons toujours l'essentiel,* déclare-t-il, *c'est-à-dire un véritable transfert de ressources au profit des collectivités locales ; la solution n'est pas dans le rafistolage, dans cette réforme qui, une fois de plus, ne coûte rien au gouvernement »*.

Pour M. MULLER (réformateur, Haut-Rhin), maire de Mulhouse, *« la vraie réforme passe par la décentralisation, donc par le renforcement des pouvoirs locaux. L'heure est venue de donner un contenu concret aux promesses innombrables jamais tenues »*. Il réclame donc le dépôt d'une loi-cadre qui prévoirait notamment le remboursement de la T.V.A. et, dans l'immédiat, les mesures concrètes réclamées par l'Association des maires de France.

M. BOULLOCHE (P.S., Doubs), maire de Montbéliard, estime que l'on sort d'un système de contraintes pour entrer dans un autre. En ce qui concerne l'aménagement du territoire, on risque, à son avis, de favoriser la concentration industrielle. On risque également de provoquer *« une guerre entre les communes »*. Et il poursuit : *« Nous avons l'impression que le gouvernement fait de l'électoralisme, le ministre des finances de la technique, que le ministre de l'intérieur ne songe qu'à favoriser le regroupement des communes et que le premier ministre entend donner une carotte aux communes qui accepteront l'implantation de centrales nucléaires. On nous demande un vote dans le noir. Voilà pourquoi notre groupe réclame une année « à blanc » où l'on calculerait à la fois la patente et la nouvelle taxe, le montant le moins élevé étant réclamé aux contribuables. »* Il conclut : *« Ce texte doit être profondément modifié. Notre vote dépendra du sort réservé à nos amendements. »*

Pour M. PONS (U.D.R., Lot), les surcharges découlant du texte seront plus importantes qu'on ne le laisse entendre. *« Encore faut-il avoir la franchise de le dire »*, déclare l'orateur qui regrette la relative discrétion de M. Fourcade à ce sujet. M. Pons s'étonne de l'acharnement du gouvernement à vouloir provoquer le regroupement des communes.

« Enfin, nous y sommes », déclare M. DUBEDOUT (P.S., Isère), maire de Grenoble, qui regrette la lenteur de l'élaboration de cette réforme ; lenteur qu'il explique par l'opposition de certains intérêts. Ce texte lui semble en effet *« avantager une certaine clientèle électorale devenue très remuante, et non résoudre un problème qui intéresse tous les Français »*.

M. LIGOT (app. R.I., Maine-et Loire), maire de Cholet, souligne une double nécessité : *« Il faut, d'une part, moderniser les ressources mais, d'autre part et surtout, les augmenter. Ce qu'il faut réformer, à mon avis, c'est le système des subventions et des prêts bonifiés. »* Et il conclut : *« La réforme des finances locales doit être la priorité du VIIᵉ Plan. »*

Pour M. FRELAUT (P.C., Hauts-de-Seine), maire de Colombes, *« il est urgent de modifier un système indigne d'une nation moderne et qui oblige les communes à des augmentations insensées des impôts locaux »*. A son avis, *« le problème est moins de faire la démonstration d'une crise désormais admise par tous, que de trouver des solutions pour y remédier »*.

Pour M. GINOUX (réf., Hauts-de-Seine), maire de Montrouge, *« le changement d'appellation contrôlée de la patente n'apportera strictement aucune ressource supplémentaire aux collectivités locales »*. Certes, le nouvel impôt *« sera plus clair, plus simple, plus juste, mais ce sont les entreprises moyennes qui risquent de faire les frais de la réforme »*.

M. GOULET (U.D.R., Orne) constate que la nouvelle taxe est mal admise, car elle est mal comprise. Certes, elle constitue un progrès, mais le projet a besoin d'être amendé et la loi devrait être appliquée avec beaucoup de souplesse et de compréhension.

M. MASSOT (rad. de gauche, Alpes-de-Haute-Provence) attire l'attention sur le cas de certaines communes de montagne, dont les ressources, très faibles, sont alimentées pour l'essentiel par la patente que leur verse l'E.D.F. Elles risquent, en effet, de perdre une part importante de leurs ressources, de même que les syndicats intercommunaux à vocation multiple.

Pour M. DE BROGLIE (R.I., Eure) *« il est urgent de prendre des mesures de sauvetage immédiat »*. L'orateur souligne ensuite que l'autonomie locale n'est qu'un mot sans des ressources suffisantes. Cette autonomie, précise-t-il, implique une modification profonde des mécanismes existants, notamment en matière de subventions et des réformes de structures importantes.

Pas de renvoi en commission

En séance de nuit, M. VOISIN (app. U.D.R., Indre-et-Loire) estime que les allègements consentis aux artisans et aux petits commerçants sont appréciables mais que la réforme éloignera les entreprises des communes rurales. Comme maire de L'Ile-Bouchard, il craint que l'impôt ne soit mal réparti et que certaines exonérations ne se justifient pas. Enfin en tant qu'industriel il déplore que soit majorée la patente de toutes les entreprises de plus de trois ouvriers et surchargées les entreprises de main-d'œuvre.

M. BOUVARD (Réf., Morbihan) juge insuffisantes les compensations intercommunales et interdépartementales. Quant au mécanisme de péréquation, il doit jouer à son avis également aux niveaux régional et national.

M. JOSSELIN (P.S., Côtes-du-Nord) reprend nombre d'arguments avancés par les orateurs de la majorité. S'il y a accord au niveau du constat, il estime que la seule solution réside dans une large péréquation aux niveaux régional et national et dans une refonte de notre fiscalité.

M. RICKERT (U.D.R., Bas-Rhin) insiste sur la nécessité d'amender profondément le texte si l'on ne veut pas que la nouvelle taxe devienne très vite plus impopulaire que la patente.

Pour M. CORNET (appar. R.I., Ardèche), c'est de l'efficacité du système de péréquation que dépendra le succès ou l'échec de la réforme.

« On pourrait penser, déclare M. BENOIST (P.S., Nièvre), maire de Nevers, *que ce projet sera rejeté, tant ont été nombreuses les critiques exprimées sur tous les bancs. »* L'orateur attire surtout l'attention sur le sort des communes rurales, dont l'hémorragie démographique s'aggravera et qui, selon lui, risquent, avec ce projet, de tomber *« dans un coma dépassé »*. Ce texte, annonce-t-il pour terminer, son groupe ne pourra l'accepter.

M. VAUCLAIR (U.D.R., Haut-Rhin) souligne le grave problème qui se pose aujourd'hui pour les entreprises de main-d'œuvre.

M. BEGAULT (réf., Maine-et-Loire) se déclare favorable au texte présenté, bien qu'il ne s'agisse que d'*« un premier pas bien timide »* vers la solution du problème des finances locales.

Enfin M. ANTAGNAC (P.S., Aude) pense que ce projet, qui a le mérite d'une certaine clarté, contribuera cependant à l'étouffement des départements déjà sous-industrialisés.

Répondant aux orateurs, M. PONCELET, secrétaire d'Etat au budget, précise notamment que l'exonération des établissements d'enseignement libre fera l'objet d'un examen favorable. Le gouvernement rétablira par amendement un lien entre les quatre impôts locaux.

Après la clôture de la discussion générale, l'Assemblée repousse par 291 voix contre 188 une motion de renvoi en commission présentée par le groupe communiste.

L'ORDRE DU JOUR

Réunie le mardi 10 juin, la conférence des présidents de l'Assemblée nationale a fixé l'examen du projet de loi relatif à l'éducation les 17 et 18 juin. L'examen du projet de réforme foncière est finalement reporté au début de la session d'octobre. D'autre part, le gouvernement fera une déclaration de politique étrangère le jeudi 26 juin. Le groupe communiste avait renouvelé, mardi, sa demande d'un débat de politique étrangère, à son avis, « absolument nécessaire ».



POLITIQUE

M. Chaban-Delmas n'ira pas aux assises U.D.R. de Nice

M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, ne participera pas aux assises nationales de l'U.D.R. qui se tiendront à Nice samedi et dimanche. Dans une interview publiée mercredi 11 juin par le quotidien bordelais *Sud-Ouest*, il écrit : « *Finalement, c'est la raison, qui l'a emporté. Je n'irai donc pas aux assises de Nice. Je me priverai ainsi de la joie de me retrouver au milieu de compagnons qui, pour la plupart, n'ont jamais cessé de mener le bon combat. Ce n'est donc pas sans tristesse que j'ai choisi, mais, puisque je demeure fondamentalement opposé au cumul des fonctions de premier ministre et de secrétaire général de l'U.D.R., je ne veux pas, par ma présence, cautionner une telle situation.*

» *Et comme je souhaite par ailleurs le développement de l'U.D.R., vous comprendrez que je ne veuille pas davantage voir les assises de Nice souffrir de l'évocation d'un tel problème, dont seul l'avenir fournira les solutions. Dans un premier temps, la présence du premier ministre au secrétariat général semble avoir facilité les choses. Mais c'est plus apparent que réel, car, de toute manière, il eût été du devoir du premier ministre de seconder les efforts d'un secrétaire général non membre du gouvernement. En pratique, ceci aurait permis à l'U.D.R., tout en agissant dans la majorité, de conserver une autonomie réelle et souhaitable au plus haut point.* »

● *M. Jean Charbonnel*, maire de Brive, ancien député de la Corrèze, indique dans un communiqué :

« *Je n'irai pas à Nice. Les assises de l'U.D.R., qu'avec de nombreux militants j'avais appelées de mes vœux depuis plus d'un an, ne seront en effet que la caricature de ce que nous avions demandé. Je ne saurais m'associer à une opération destinée à remplacer la confrontation par l'acclamation.* »

LA PRÉPARATION DU « SOMMET » DE LA GAUCHE

Le bureau politique du P.C.F et le bureau national des radicaux de gauche ont préparé, chacun de son côté, mardi 10 juin, la rencontre « au sommet » des dirigeants de l'union de la gauche prévue pour le 19 juin.

M. Robert Fabre a indiqué que le mouvement qu'il préside entend « *affirmer sa présence dans un débat qui est resté trop souvent jusqu'à maintenant confiné à un échange de vues idéologique entre parti comuniste et parti socialiste* ». Les radicaux de gauche proposeront leurs propres sujets de discussion, d'une part sur des actions communes concrètes, et, d'autre part, sur « *la stratégie à adopter pour rendre la gauche encore plus crédible* ».

Le bureau politique du P.C.F. a rendu public le nombre actuel de ses cellules. Il en dénombre plus de 22 000, dont 7 133 dans les entreprises alors qu'à la fin du mois d'octorbe 1974, il comptait 21 163 cellules, dont 6 512 dans les entreprises. Le bureau politique appelle les militants communistes à poursuivre leurs efforts en leur fixant comme objectif 7 500 cellules d'entreprises avant le mois d'août et 8 000 à la fin de l'année.

LA COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Pour commémorer l'appel du 18 juin 1940 et rendre hommage au sacrifice de leurs camarades disparus, les Anciens des forces françaises libres organisent trois cérémonies à Paris :

Dimanche 15 juin, à 11 h. 30, une messe en l'église Saint-Louis des Invalides ; à 1. h 30, un dépôt de gerbes au monument aux morts de la France libre, Palais des arts *modernes, avenue du Président-Wilson*.

Mercredi 18 juin, à 18 heures, ranimation de la flamme à l'Arc de triomphe, par l'amiral Le Haye, président de l'association.

M. Poniatowski : les ministres ne doivent pas couvrir les erreurs de leurs services

L'Express du 9 juin publie un échange de lettres entre son directeur, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, et M. Michel Poniatowski à propos de la publication du dernier livre du ministre de l'intérieur, *Conduire le changement* (*le Monde* du 4 juin). Le député de Meurthe-et-Moselle demandait des précisions à M. Poniatowski sur « *la nouvelle liberté* », « *une planification démodée* » et « *la redéfinition de l'Etat-nation* ».

Sur ce dernier point, le ministre répond notamment :

« *Les administrations sont là pour être commandées et les cabinets pour écarter les importuns. Il est toujours possible de dégager le temps de la réflexion et celui des actions neuves à conduire. Je crois que l'actuel gouvernement fait plus et mieux dans ce domaine que ses prédécesseurs. Peut-être même trop. Le Parlement ne suit pas, faute de temps, le rythme des réformes que lui propose le gouvernement. Je prépare actuellement des textes qu'il ne pourra discuter que dans un an au plus tôt.*

» *Ce qui est exact, c'est que certaines administrations sont sans cesse tentées de se substituer au pouvoir politique, de lui imposer leurs vues, de gouverner par personne interposée. Elles aiment décider sans être responsables. De là viennent bien des erreurs et bien des impairs qu'une fois commis elles cherchent à faire couvrir politiquement par leurs ministres. Ces derniers ont d'ailleurs dans ce domaine un remède simple à adopter : ne jamais couvrir les erreurs des services, sauf lorsqu'ils ont eux-mêmes et personnellement donné l'ordre correspondant. Que le responsable porte sa responsabilité. Le nombre d'erreurs diminue vite.*

» *C'est au gouvernement de ne pas accepter ces attitudes administratives, ni d'ailleurs celles que la bureaucratie adopte à l'égard du public.* »

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

Au cabinet de Mme Veil, ministre de la santé, M. Jean Weber, inspecteur des finances, est nommé conseiller technique.

Au cabinet de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, M. Henri François, directeur départemental des impôts, est nommé conseiller technique.

POLICE

Selon le ministre de l'intérieur

LES DÉGRADATIONS OCCASIONNÉES PAR LES MANIFESTATIONS DE VITICULTEURS DU MIDI S'ÉLÈVENT A PRÈS DE 6 MILLIONS DE FRANCS

Le montant des dégradations commises au cours des manifestations de viticulteurs en mars dernier, dans le Midi, est évalué à 3 979 500 F par le ministre de l'intérieur, qui répond, dans le « Journal officiel » du 5 juin, à M. Jean Péridier, sénateur de l'Hérault (P.S.) : 520 000 F pour le département de l'Hérault, 803 500 F pour le Gard, 656 000 F pour l'Aude et 4 millions de francs environ pour la S.N.C.F.

Les dix-sept compagnies républicaines de sécurité déplacées dans l'Hérault pendant la seconde quinzaine de mars ont entraîné une dépense de 470 300 F. M. Péridier demandait au ministre de l'intérieur si l'argent consacré à l'entretien des forces de l'ordre engagées dans ces opérations n'aurait pas été mieux employé à « porter, en partie, remède à la misère des viticulteurs ». Selon M. Poniatowski, la présence des forces de l'ordre a permis d'éviter des actes de violence « plus importants que ceux qui ont été malheureusement commis ».

« L'UNITÉ » S'INTERROGE SUR LE ROLE DU CENTRE D'ÉCOUTES DE BOULLAY-LES-TROUX

L'hebdomadaire du P.S. *l'Unité* indique, dans un article de Guy Perrimond, qu'à Boullay-les-Troux (Essonne) fonctionne un centre d'écoutes chargé d'enregistrer les communications radiophoniques des pays socialistes. Selon l'hebdomadaire du P.S., ce centre, qui dépend du groupement interministériel de contrôle, aurait été doté de nouvelles installations. La *société* L.T.T. aurait notamment posé des câbles le long d'une ligne Paris - Boullay - les - Troux. Les P.T.T. auraient de plus acheté et livré au ministère de l'intérieur des analyseurs de trafic et des comptabilisateurs d'impulsion, dont quatre ont été installés à Boullay-les-Troux.

L'Unité demande :

« *A quoi peuvent servir les câbles téléphoniques de gros calibre — c'est-à-dire de fort trafic — posés entre Paris et Boullay-les-Troux ?*

» *A quoi ont servi les travaux effectués dans ce centre ?*

» *Est-il vrai que des analyseurs de trafic ont été installés à Boullay-les-Troux ?*

» *Est-il vrai que ces analyseurs de trafic ont été couplés avec des comptabilisateurs d'impulsions ?*

» *Où sont transférées les bandes enregistrées afin d'être analysées ?* »

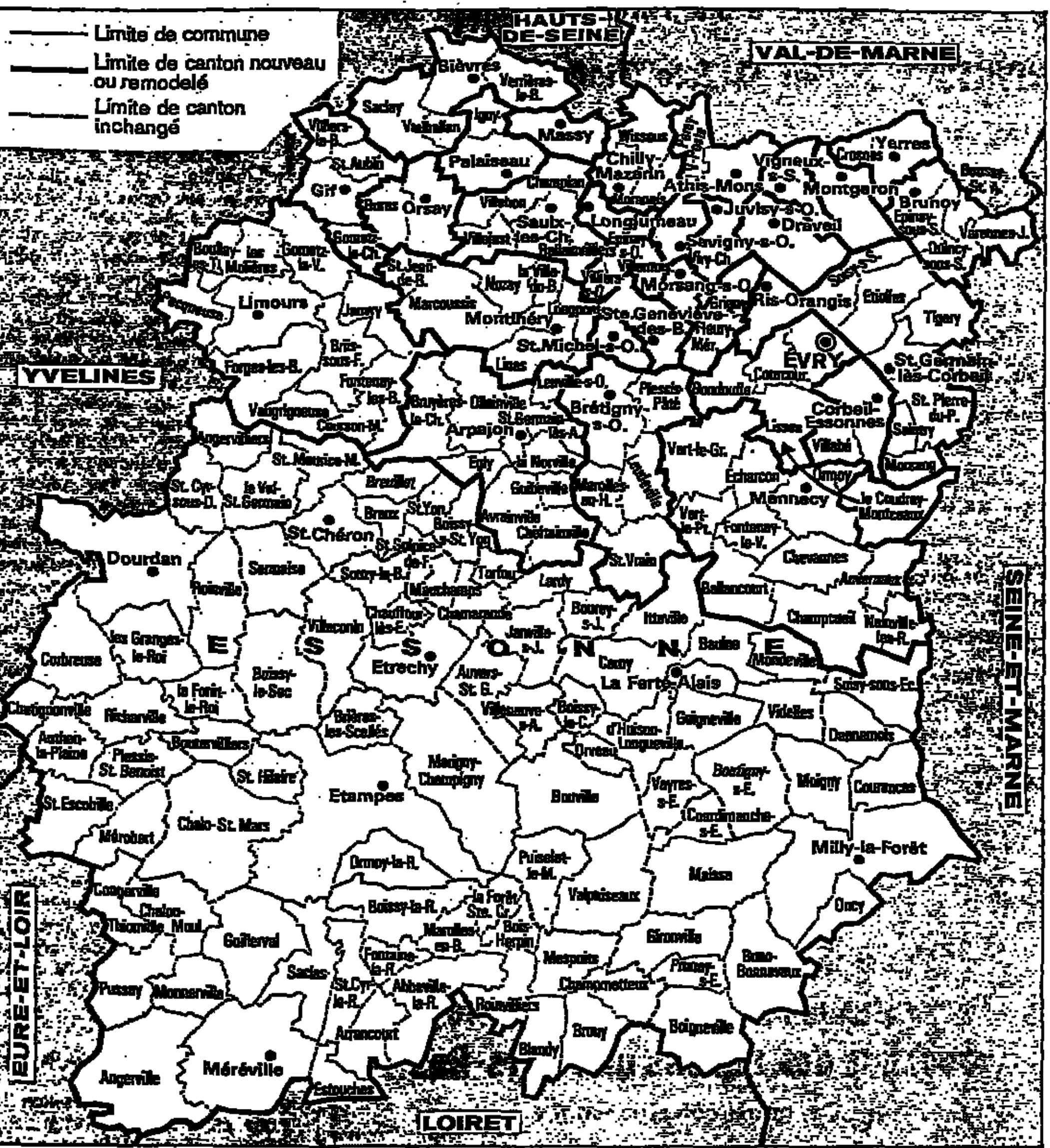
Les députés socialistes doivent faire écho à ces questions à l'Assemblée nationale.

● *Création d'une Fédération nationale des détectives.* — L'Office national des détectives et le Conseil national des détectives et enquêteurs privés ont décidé la création d'une Fédération nationale des détectives, dont le bureau exécutif sera constitué le 5 juillet prochain. Les deux organisations groupent 70 % des membres de la profession. L'objectif de la nouvelle Fédération est de coordonner les actions à mener pour défendre les intérêts de la profession et d'apporter toutes les garanties à la clientèle.

POLITIQUE

Neuf nouveaux cantons seront créés dans le département de l'Essonne

Le redécoupage cantonal présenté le 3 juin par le préfet de l'Essonne devant le conseil général entraînera la création de neuf nouveaux cantons, mais, l'apparition de celui de Draveil contrebalançant la suppression de celui de Viry-Châtillon, il n'y aura que huit conseillers généraux supplémentaires. La modification des limites cantonales concerne le tiers septentrional du département, plus le secteur de Brétigny. Une commission « ad hoc » a été désignée par l'assemblée départementale pour étudier ce projet. Elle sera présidée par M. Pierre Ceccaldi-Pavard, président de la commission départementale et maire (sans étiquette) de Dourdan.



LES NOUVEAUX CANTONS :

– *Canton de Chilly-Mazarin* : comprendrait les communes de Chilly-Mazarin (détachée du canton de Longjumeau), de Morangis (détachée du canton de Savigny-sur-Orge) et de Wissous (détachée du canton de Massy).

– *Canton de Draveil* : il comprendrait la commune de Draveil (détachée du canton de Juvisy-sur-Orge).

– *Canton de Gif-sur-Yvette* : il comprendrait les communes de Gif-sur-Yvette (détachée du canton d'Orsay), de Saint-Aubin, de Villiers-le-Bâcle (détachées du canton de Bièvres), de Gometz-le-Châtel (détachée du canton de Limours) ainsi que l'opération de promotion immobilière de Chevry 2, qui est à cheval sur les communes de Gif, Gometz-la-Ville et Gometz-le-Châtel et qui fait désormais partie de Gif.

– *Canton de Morsang-sur-Orge* : il comprendrait les communes de Morsang-sur-Orge, de Fleury-Mérogis et de Grigny, toutes détachées du canton de Viry-Châtillon.

– *Canton de Saint-Germain-lès-Corbeil* : il comprendrait les communes de Saint-Germain-lès-Corbeil, de Morsang-sur-Seine, de Saintry, de Saint-Pierre-du-Perray, de Tigery, (détachées du canton de Corbeil-Essonnes), d'Etiolles et de Soisy-sur-Seine (détachées du canton d'Evry).

– *Canton de Saint-Michel-sur-Orge* : il comprendrait la commune de Saint-Michel-sur-Orge (détachée du canton de Brétigny-sur-Orge).

– *Canton de Saulx-les-Chartreux* : il comprendrait les communes de Saulx-les-Chartreux, de Champlan, de Ballainvilliers (détachées du canton de Longjumeau), de Villebon-sur-Yvette et de Villejust (détachées du canton de Palaiseau).

– *Canton de Vigneux-sur-Seine* : il se limiterait à la commune de Vigneux-sur-Seine (détachée du canton de Montgeron).

– *Canton de Yerres* : il comprendrait les communes de Yerres (détachée du canton de Brunoy) et de Crosne (détachée du canton de Montgeron).

AUTRES CANTONS :

– *Canton d'Arpajon* : il s'accroîtrait de la commune de Leuville-sur-Orge (détachée du canton de Brétigny-sur-Orge).

– *Canton d'Athis-Mons* : sans changement.

– *Canton de Bièvres* : il comprendrait les communes de Bièvres, de Saclay, de Vauhallan et de Verrières-le-Buisson, les communes de Saint-Aubin et de Villiers-le-Bâcle qui en font actuellement partie étant rattachées au canton de Gif-sur-Yvette.

– *Canton de Brétigny-sur-Orge* : il comprendrait les communes de *Brétigny-sur-Orge*, de Bondeville, de Marolles-en-Hurepoix, de Plessis-Paté et de Saint-Vrain, la commune de Leuville-sur-Orge étant rattachée au canton d'Arpajon et celle de Saint-Michel-sur-Orge formant un nouveau canton.

– *Canton de Brunoy* : il comprendrait les communes de Brunoy, de Boussy-Saint-Antoine, d'Epinay-sous-Sénart, de Quincy-sous-Sénart, de Varennes-Jarcy, la commune de Yerres étant détachée pour former un nouveau canton avec *la commune* de Crosne.

— *Canton de Corbeil-Essonnes* : il comprendrait les communes de Corbeil-Essonnes et de Villabé, les communes de *Morsang-sur-Seine*, de Saint-Germain-lès-Corbeil, de Saint-Pierre-du-Perray, de Saintry et de Tigery étant détachées, pour former avec *Etiolles et Soisy le nouveau canton* de Saint-Germain-lès-Corbeil.

— *Canton de Dourdan* (sans changement).

— *Canton d'Etampes* (sans changement).

— *Canton d'Etrechy* (sans changement).

— *Canton d'Evry* : il comprendrait les communes d'Evry, de Bondoufle (détachée du canton de Ris-Orangis), de Courcouronnes, de Lisses et du Coudray-Montceaux (détachée du canton de Mennecy). Deux communes de ce canton seraient retranchées : celle d'Etiolles et celle de Soisy-sur-Seine, qui seraient affectées au nouveau canton de Saint-Germain-lès-Corbeil.

— *Canton de La Ferté-Alais* (sans changement)...

— *Canton de Juvisy-sur-Orge* : il comprendrait les communes de *Juvisy-sur-Orge* et de Viry-Châtillon, celle-ci cessant d'être un chef-lieu de canton. Il perdrait la commune de Draveil, qui deviendrait un canton à part entière.

— *Canton de Limours-en-Hurepoix* : il serait amputé de la commune de Gometz-le-Châtel, affectée au nouveau canton de Gif-sur-Yvette.

— *Canton de Longjumeau* : il comprendrait la commune de Longjumeau, à laquelle viendrait s'ajouter celles d'Epinay-sur-Orge, celles de Villemoisson et de Villiers-sur-Orge, détachées de Sainte-Geneviève-des-Bois. Il perdrait les communes de Ballainvilliers, de Champlan et de Saulx-les-Chartreux, formant le nouveau canton de Saulx-les-Chartreux.

— *Canton de Massy* : il comprendrait la seule commune de Massy et perdrait celle de Wissous, rattachée au nouveau canton de Chilly-Mazarin.

— *Canton de Mennecy* : il serait amputé de la commune du Coudray-Montceaux, rattachée au canton *d'Evry*.

— *Canton de Méréville* (sans changement).

— *Canton de Milly-la-Forêt* (sans changement).

— *Canton de Montgeron* : il serait réduit à la commune de Montgeron et amputé des communes de Crosne (rattachée au nouveau canton de Yerres) et de Vigneux (érigée en nouveau canton).

— *Canton de Montlhéry* (sans changement).

— *Canton d'Orsay* : il comprendrait les communes d'Orsay et de Bures-sur-Yvette. Il perdrait celle de Gif-sur-Yvette érigée en nouveau canton.

— *Canton de Palaiseau* : il comprendrait les communes de Palaiseau et d'Igny, et perdrait celles de Villebon-sur-Yvette et de Villejust au profit du nouveau canton de Saulx-les-Chartreux.

— *Canton de Ris-Orangis* : il serait réduit à la commune de Ris-Orangis et amputé de celle de Bondoufle rattachée au canton d'Evry.

— *Canton de Saint-Chéron* (sans changement).

— *Canton de Sainte-Geneviève-des-Bois* : il serait réduit à la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois et amputé des communes d'Epinay-sur-Orge, de Villemoisson-sur-Orge et de Villiers-sur-Orge rattachées au canton de Longjumeau.

— *Canton de Savigny-sur-Orge* : il serait réduit à la commune de Savigny-sur-Orge et *amputé* de celle de Morangis, rattachée au nouveau canton de Chilly-Mazarin.

— *Canton de Viry-Châtillon* : il disparaîtrait. La commune de Viry-Châtillon serait rattachée au canton de Juvisy-sur-Orge; celles de Morsang-sur-Orge, de Fleury-Mérogis et de Grigny formant le nouveau canton de Morsang-sur-Orge.

Le nouveau conseil général de l'Essonne compterait, au lieu de vingt-sept aujourd'hui, trente-cinq conseillers. Autant qu'une meilleure représentation d'une population qui a doublé en dix ans, les responsables de ce redécoupage ont visé des buts électoraux. Ils ont fait la part du feu, c'est-à-dire qu'ils ont retiré les communes modérées des cantons où la gauche est maîtresse (Corbeil-Essonnes, Massy, Morsang-sur-Orge, Palaiseau, Sainte-Geneviève-des-Bois ou Savigny-sur-Orge) pour renforcer les positions menacées de la majorité (Brétigny-sur-Orge, Gif-sur-Yvette, Orsay, Chilly-Mazarin ou Saint-Michel-sur-Orge) et éventuellement inquiéter les élus de l'Union de la gauche (Arpajon, Evry ou Juvisy-sur-Orge). — AL. F.



DÉFENSE

LE REMPLACEMENT DES AVIONS F-104 EN EUROPE

« Les initiatives de la Belgique pour la création d'une industrie aéronautique européenne n'ont pas été soutenues par ses partenaires », révèle M. Léo Tindemans

De notre correspondant

Bruxelles. — Séance houleuse à la Chambre mardi après-midi *10 juin, quand le premier* ministre M. Léo Tindemans a expliqué aux députés belges pourquoi son gouvernement avait acheté le F-16 américain au lieu du Mirage. Tout au long de son exposé. M. Tindemans a été interrompu par l'opposition socialiste qui disposait, à l'avance, du discours car, à la suite d'indiscrétion, le journal *la Libre Belgique* avait *obtenu, dès la veille, le texte de* l'allocution.

Le véritable débat ne devrait s'ouvrir que ce mercredi après-midi et se terminer jeudi 12 juin par un vote dont l'issue reste plus ou moins incertaine.

Le Rassemblement wallon — un des partis de la majorité qui conteste l'achat de l'appareil *américain — ne réussit pas*, depuis une semaine, à définir une attitude unique, et, au fil des heures, les divergences ne cessent de croître. M. Perin, le fondateur du Rassemblement, et ses compagnons sont favorables à leur maintien au sein de l'équipe ministérielle. Le président du parti, M. Gendebien. voudrait leur démission et un vote contre le gouvernement jeudi. ce qui provoquerait une crise ministérielle Quant aux treize députés du Rassemblement wallon, ils sont indécis, partagés entre Wallons de Liège. plus ou moins satisfaits des compensations économiques qu'apporte l'appareil américain à leur région. et Wallons de Charleroi, déçus parce que l'achat du Mirage aurait été une meilleure affaire pour l'industrie aéronautique de leur région.

La crise politique pourrait être évitée

Pour tenter de mettre fin à cette indécision et éviter l'éclatement, le parti frère du Rassemblement wallon, le F.D.F. bruxellois, aurait proposé la fusion pure et simple des deux partis et la formation d'un grand front uni des francophones qui s'installeraient dans l'opposition.

La proposition du F.D.F. a cependant peu de chances d'être entendue par l'ensemble du Rassemblement wallon. Faute d'accord au sein de ce dernier parti, les députés pourraient être libres de *voter comme ils l'entendent*, ce qui donnerait au gouvernement la majorité nécessaire.

Dans son exposé à la Chambre mardi après-midi, M. Tindemans a *essentiellement expliqué* son amertume à l'égard des Européens. « *Le gouvernement s'est adressé directement à ses partenaires*, a expliqué le premier ministre, *mais, à mon vif regret, les éléments que j'ai apportés ne leur ont pas paru suffisants pour modifier leur position en ce qui concerne la création d'une industrie aéronaumitque européenne. M. Giscard d'Estaing lui-même déclarait qu'on pouvait faire progresser à l'heure actuelle l'indépendance politique de l'Europe, mais qu'il ne fallait pas aborder le problème de sa défense.* »

« *Il était clair*, a ajouté M. Tindemans, *que les initiatives belges pour lier le remplacement des avions de combat à la réalisation d'une première étape dans le domaine de la création d'une industrie aéronautique européenne n'étaient pas soutenues par les partenaires de la Belgique.* »

De son côté, le ministre belge de la défense a précisé que le contrat conclu entre la Belgique et la société américaine General Dynamics est de 27 648 millions de francs belges pour cent deux appareils (environ 3 041 millions de francs français).

[M. Tindemans a rencontré, le 9 mai, le président de la République. Au cours de la conversation, l'idée d'une « concertation européenne » sur la construction aéronautique a été évoquée par le premier ministre belge. Il semble que cette idée ait été approuvée par le président de la République, mais elle n'a pas été approfondie (« le Monde » daté 11-12 mai).

Selon l'A.F.P., M. Tindemans aurait aussi dit que la France avait proposé la « constitution d'un *conseil européen de sécurité*, chargé de l'étude en commun et de la fabrication des armements ». En fait, ce « conseil » n'a été proposé par personne. La confusion vient sans doute du discours prononcé par M. Destrémau le 27 mai, devant l'assemblée de l'U.E.O.

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, soulignant qu'une « défense européenne » et une « *défense* atlantique » étaient « antinomiques », avait ajouté que, dans l'hypothèse (qui n'est nullement prochaine) où la défense de l'Europe « échapperait à l'intégration » atlantique, les décisions pourraient être prises dans ce domaine au sein du « conseil européen » (réunion tri-annuelle des chefs de gouvernement des Neuf), qui « se réunirait, si besoin était », en « conseil européen de sécurité » (« le Monde » du 29 mai).]

PIERRE DE VOS.

L'attitude du cinquième client...

Au consortium européen qui souhaitait remplacer ses avions F-104 et qui vient, en définitive, de choisir le F-16 américain, la France avait fait savoir que, si le *Mirage F-1 M 53 était* retenu, son armée de l'air achèterait jusqu'à cent vingt exemplaires de l'appareil conçu par Dassault-Bréguet, dans le souci de s'équiper avec le même modèle que ses voisins européens. Cette garantie gouvernementale, souhaitée par les pays clients qui n'apprécient pas *de devoir être les seuls à* « essuyer les plâtres », n'a pas été, dès l'origine, du goût de l'état-major de l'armée de l'air française. Déjà en possession de Mirage F-1 dotés du réacteur Atar 9 K-50, moins puissant, de la SNECMA, les aviateurs français craignaient que l'achat du *Mirage F-1 M 53, en de telles* quantités, ne vienne retarder, voire annuler — pour des raisons d'incompatibilité financière de ces deux programmes au sein du budget prévisible de la défense — la mise au point du nouvel avion biréacteur de combat, l'ACF, dont l'état-major actuel *estime avoir besoin* dès le début de la prochaine décennie.

Depuis que le « marché du *siècle » a trouvé son épilogue*, c'est donc l'attitude du cinquième client — la France — qui doit être précisée. Il serait pour le moins inattendu que le Mirage F-1 M 53, spécialement conçu à l'exportation et, aujourd'hui, sans acquéreur européen, soit imposé, sans autre forme de pro*cès, à une armée de l'air fran*çaise qui avait formé d'autres projets.

La fabrication en série du réacteur M 53, par la SNECMA, n'est pas lancée à ce jour et, à première vue, le gouvernement semble s'orienter vers le maintien de ce programme aéronau*tique. Sur ce point particulier, en* effet, le chef de l'Etat et son premier ministre n'ont pas dissimulé leur intention, à l'instar de ce qu'avaient voulu le général de Gaulle et Georges *Pompidou*, de renforcer, en France, l'industrie des réacteurs d'avions, civils et militaires. Le réacteur M 53 peut être indifféremment monté sur l'intercepteur Mirage F-1, si ce programme continue, ou sur le nouvel avion de combat ACF, si l'armée de l'air et la délégation ministérielle pour l'armement, qui en sont partisans, parviennent à convaincre le gouvernement de la nécessité de construire cet appareil, concurrent des avions de la classe F-15 Eagle, Mig-25 ou MRCA-Tornado.

Restent donc à déterminer les missions, les caractéristiques, les performances et le prix de *l'avion de combat que l'armée* de l'air française devrait prochainement adopter. Car, quoi qu'en disent les experts, le Mirage F-1 M 53 et le biréacteur ACF, tel qu'il est présentement défini par l'état-major, semblent être des avions différents, mais difficilement conciliables dans la *panoplie actuelle, surtout compte* tenu du coût très important de ces deux programmes — s'ils sont menés de front — et des crédits d'études puis de production en série qui ont toutes les chances d'être attribués à l'armée de l'air.

Il revient donc au gouvernement le soin de discerner, désormais, si la construction de l'ACF est à la portée de la France, seule ou en coopération avec des partenaires dont on imagine mal encore qui ils pourraient être, ou si la conclusion du « marché du siècle » a mis également un terme à l'avenir du Mirage F1-M53 dans des unités aériennes en France et à l'étranger.

La situation se complique du fait que le Mirage F1-9K-50 apparaît, à l'exportation, davantage comme un avion rival du Mirage F1-M53 que comme un appareil complémentaire. Quatre *pays européens n'ont pas voulu* de ce dernier, mais, sans compter l'armée de l'air française, la Grèce, la Libye, l'Espagne, le Koweït et la République Sud-Africaine ont commandé des Mirage F1-9K-50. La production, de cinq exemplaires par mois, va passer à sept avant la fin de *cette année*. Et *d'autres clients* potentiels du Mirage F1-9K-50 se manifestent déjà, à commencer par l'Arabie Saoudite, l'Egypte ou la Turquie, alors *qu'il faut attendre un marché de* cent à cent cinquante avions pour lancer en série le Mirage F1-M53.

Ainsi, l'échec de Dassault-Breguet face au F16 américain va contraindre le gouvernement français à préciser quels avions de combat il entend continuer à *exporter, et il incitera, du même* coup, le cinquième client du « marché du siècle » — l'armée de l'air française restée très discrète à ce jour — à dire enfin dans quelles directions il souhaite orienter sa politique d'équipement à long terme.

JACQUES ISNARD.

L'enquête du Sénat américain sur les pratiques commerciales de Northrop provoque des remous aux Pays-Bas

De notre correspondant

Amsterdam. — Aux Pays-Bas, où l'achat du F-16 américain, successeur du F-104 Starfighter, a été approuvé mardi 10 juin par le Parlement néerlandais (1), l'enquête de la commission du Sénat américain sur les activités du constructeur Northrop (*le Monde* du 7 et des 8-9 juin) a provoqué quelques remous. Des parlementaires socialistes ont annoncé leur intention d'ouvrir une enquête parlementaire pour connaître l'influence de l'industrie d'armes et de ses représentants aux Pays-Bas. Après l'affaire dans laquelle a été impliqué un parlementaire socialiste, M. Dankert, ce dernier ayant indiqué que le représentant du groupe Dassault aurait tenté de lui offrir des pots-de-vin, les résultats de l'enquête américaine suscitent un intérêt certain.

Un citoyen néerlandais, M. Teenjs Geerlings, est cité dans le rapport comme étant le représentant néerlandais de Northrop (en France, le général Paul Stehlin a été un conseiller appointé jusqu'en 1974). Mais le montant de son salaire annuel (10 000 dollars, soit environ 45 000 francs) ne laisse pas supposer que M. Geerlings ait eu une position très importante. Il représente également d'autres compagnies aérospatiales aux Pays-Bas.

Toutefois, *M. Geerlings* est un ami personnel du *prince* Bernhard, l'époux de la reine Juliana. Le nom du prince a également été cité dans une lettre *annexe au rapport américain*, lettre écrite par le directeur de la Northrop à Paris, M. Parsons, au président-directeur général du même groupe, M. Jones. Selon cette lettre, M. Jones devait soulever le problème de la représentation du groupe américain aux Pays-Bas lors d'une rencontre avec le prince Bernhard.

Ces contacts ne sont pas surprenants, dit-on dans les milieux politiques. L'époux de la reine fait de nombreux déplacements à l'étranger, où il est connu, entre autres, pour ses efforts en vue de promouvoir *les* intérêts de l'industrie d'exportation néerlandaise. Il est également président de la Conférence de Bilderberg, qui se réunit chaque année avec des *hommes politiques et* des hommes d'affaires des deux côtés de l'Atlantique. Mais, en raison de sa position constitutionnelle, le prince Bernhard se défend d'exprimer des idées sur la vie politique aux Pays-Bas. Le bureau du prince n'a fourni aucun commentaire sur cette affaire.

(Intérim.)

[*La firme américaine* Northrop détient environ 20 % du capital de la *société aéronautique* néerlandaise Fokker. Mais il est à noter que la société néerlandaise a longtemps marqué une préférence pour l'achat du Mirage F-1 M-53, qui lui aurait procuré 1 200 millions de florins de compensations industrielles (au lieu de 800 millions de florins avec le F-16.]

(1) *La commande est de quatre-vingt-quatre appareils, ferme, auxquels s'ajoutent dix-huit options.*

LES ÉTATS-UNIS NE GARANTISSENT PAS LE PRIX DU F-16

Washington (*A.F.P., Reuter*). — Les Etats-Unis n'ont pas formellement garanti à la Belgique de lui acheter des armes légères en échange de la vente de l'avion F-16 de General Dynamics, a déclaré, mardi 10 juin, à Washington, M. Frank Shrontz, secrétaire adjoint de l'armée de l'air américaine, qui a précisé que l'acquisition par les Etats-Unis de mitrailleuses belges pour une valeur de 32 millions de dollars (environ 130 millions de francs français) *n'était pas encore chose faite*, contrairement à ce qui a été généralement annoncé.

D'autre part, M. Shrontz a précisé que le gouvernement des Etats-Unis n'avait donné aucune garantie de prix. Mais General Dynamics et les autres contractants ont garanti un prix par appareil de 6 090 000 dollars (valeur janvier 1975), si le consor*tium achète les trois cent qua*rante-huit appareils dont il est question dans le contrat.

Le secrétaire adjoint à l'armée de l'air a tenu à préciser que les Quatre n'avaient reçu aucune garantie les protégeant contre un accroissement des coûts du fait de l'inflation, contrairement à ce qui a été parfois annoncé en Europe.

Libres opinions

LES JEUNES ET L'ARMÉE

par GEORGES-ANTOINE CHRESTEIL (*)

L'INCOMPREHENSION, sinon le refus, que manifestent bon nombre de jeunes à l'égard du service militaire relève de causes multiples sur lesquelles il a déjà été beaucoup dit et écrit.

Il en est cependant une, peut-être la plus importante selon moi, qui, jusqu'à maintenant, n'a guère été analysée et à laquelle aucun remède n'est ni recherché ni apporté.

Un fait est acquis : la génération de ceux qui sont actuellement sous les drapeaux, a une conception de l'existence, des ambitions d'avenir, qui tranchent nettement sur le passé. Cette rupture, souvent mal admise, doit être comprise, l'expérience prouvant que ces jeunes ne sont ni meilleurs ni pires que ne furent leurs anciens, *mais qu'ils ont été éduqués autrement et sont confrontés à des problèmes différents.*

Depuis l'âge scolaire, il leur a été enseigné que la seule forme d'épanouissement, de développement de leur personnalité est une vie sans contrainte, dépouillée souvent jusqu'à la licence, des servitudes du passé et qu'aucune forme de discipline ne doit heurter.

A l'influence des maîtres à penser, qui impriment ainsi leur marque sur la masse croissante des étudiants, ne s'opposent plus ni le frein d'une religion facteur d'ordre social ni l'influence d'un milieu familial dépassé par les événements.

C'est au moment de l'incorporation, pour la première fois de sa vie d'homme, que l'appelé rencontre un obstacle à ce mode d'existence. Il ignore tout des servitudes de la vie de groupe où il va s'y trouver confronté d'homme à homme : contraint à une stricte propreté *corporelle jusqu'alors négligée, au port d'un uniforme à la place d'un* vêtement de fantaisie, à la ponctualité d'un horaire, à l'ordre nécessaire de la chambrée dans un casernement trop souvent vétuste.

Enfin, l'image qu'il se fait *a priori* du sous-officier, souvent de l'officier qui le commande, est celle de la « brute analphabète » décrite dans les bandes dessinées des revues les plus populaires, de bon nombre de films ou de séquences de télévision.

Ainsi, l'incorporation, telle qu'actuellement connue, est pour beaucoup d'appelés un dépaysement brutal, auquel il n'est nullement pré*paré et qui heurte violemment sa conception de l'existence sans* discipline. Dès lors, bon nombre se rétractent et trouvent dans l'insuffisance d'activité ou de l'absence de moyens des unités, nées de la pauvreté des crédits budgétaires, prétexte d'une attitude qui va de la passivité à la critique, sinon dans quelques cas à une révolte savamment organisée par des groupes politiques subversifs.

Dès lors, s'impose la recherche d'une solution à ce malaise, qui est sans doute le seul véritablement ressenti par les appelés : le remède doit être trouvé dans une forme nouvelle d'un jeune par *l'armée*.

En voici selon nous le schéma :

— Le service militaire doit commencer par une phase d'adaptation de trois mois, l'incorporation étant réalisée dans un camp de dimensions moyennes, implanté dans chacune des vingt et une divisions militaires. C'est dans un cadre de vie à l'extérieur, par la pratique du sport (50 % des appelés n'en ont jamais fait), du tir, de la marche, que l'appelé découvrira la vie collective du groupe, ses servitudes et la nécessité d'une discipline ;

— Il *sera progressivement conduit à la formation militaire* toutes armes, qui est actuellement le début de l'instruction des unités ;

— L'encadrement devrait être réalisé avec de jeunes chefs, de la même génération, comprenant ses problèmes et parlant le même langage : aspirants de réserve, sous-lieutenants venant de sortir de Coëtquidan. Le commandement de ces unités de formation serait confié à des capitaines de trente ans au plus ;

— *Pendant le stage, l'appelé apprendra le « pourquoi » de sa présence sous les armes : la nécessité d'une défense qu'il comprend* mal, ne mesurant pas le prix de la liberté dans laquelle il souhaite vivre et ce qui arrive lorsqu'elle est perdue. Il découvrira qu'à l'Est le garçon de son âge paye sans hésiter à son pays, pendant deux et trois ans, un impôt encore plus lourd que lui parce que, là-bas, l'on croit encore aux conflits armés. Sans doute, découvrira-t-il aussi que, dans *une période de crise de l'emploi*, l'armée *peut lui donner un* métier et, en tout cas, par un engagement à court terme, lui offrir le temps d'en trouver un ;

— A l'issue de ce trimestre d'adaptation, l'appelé pourra rejoindre un corps de troupe où il servira, mieux préparé à la vie de soldat pendant les neuf mois indispensables à la formation et à l'entraînement d'un véritable combattant ;

— Tous les autres sujets de mécontentement des appelés sont affaire du budget des armées et seront aisément résolus, si le Par*lement accepte d'en augmenter le volume et fasse, en tout cas*, que, dans ce domaine, nous remontions largement au-delà du quarante-septième rang qui est le nôtre présentement.

(*) Président de l'Union nationale des officiers de réserve (UNOR).

Réunis à Toulouse

LES OFFICIERS DE RÉSERVE SE PLAIGNENT D'UNE GESTION « INCOHÉRENTE » DES EFFECTIFS

De notre correspondant

Toulouse. — Réunis récemment à Toulouse pour le quarante-cinquième congrès de l'Union nationale des officiers de réserve (UNOR), quatre cents délégués, représentant environ soixante-cinq mille officiers de réserve, ont exprimé leurs inquiétudes par la voix de leur président, M. Georges-Antoine Chresteil : « *Au moment où il est admis que le pays a besoin d'un système de défense fondé en large partie sur les réserves de son armée, il n'existe aucune politique cohérente les concernant, particulièrement pour l'armée de terre*, a expliqué M. Chresteil. *La gestion des effectifs des officiers de réserve est menée en dents de scie. Les décisions qui nous concernent sont incohérentes.* »

Les officiers de réserve ont laissé paraître un réel désarroi devant la situation actuelle de l'armée française, et ils ont fait, sous une vaste tente dressée sur le terrain de Toulouse-Francazal, un accueil chaleureux au général de corps d'armée Bigeard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense.

En civil, au milieu des réservistes qui avaient revêtu la tenue de campagne, le général Bigeard a notamment déclaré : « *Je ne joue pas une carrière politique, je ne serai pas candidat à Toul. Je suis un vieux soldat. Je mène un dernier combat pour essayer de sortir notre armée du creux de la vague. Il faut être attentif à ce qui se passe partout dans le monde, et ne pas baisser les bras. La contestation, qu'est-ce que c'est ? Le regonflage de la nation ? Le principal c'est de redonner un autre esprit, de faire comprendre au pays qu'il a besoin de son armée. La liberté n'a pas de prix.*

» *Actuellement, M. Bourges et moi*, a ajouté le secrétaire d'Etat, *nous nous battons pour l'armée active. Il nous faut des crédits. La défense nationale est nécessaire, et on n'a pas de défense avec si peu d'argent. Toutes les armées, hormis les forces nucléaires stratégiques, sont actuellement les parentes pauvres de la nation. Dans les jours prochains, nous aurons atteint nos objectifs. Nous nous attaquerons alors au statut des cadres de métier et au problème de la réserve, car réserve et active sont l'élément essentiel dans la lutte quotidienne pour sauver la liberté dans la paix.* »

LOUIS AIGOUY.

La nouvelle affaire Stehlin

LE GROUPE COMMUNISTE DEMANDE LA CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE

Après les révélations d'une sous-commission du Sénat américain, selon lesquelles le général Paul Stehlin, député (non-inscrit) de Paris, était un conseiller appointé de la société Northrop (*le Monde* daté 8-9-10 juin), le groupe communiste de l'Assemblée nationale a demandé, mardi 10 juin, la constitution d'une commission d'enquête. Il a précisé : « *La confusion entre les responsabilités publiques et le service des intérêts privés, qu'ils soient « français » ou « étrangers », a déjà été maintes fois dénoncée par le groupe communiste. La multiplication de ces « affaires » et la généralisation de la pratique dite du « pantouflage » confirment le bien-fondé des observations faites par les députés communistes lors du vote de la loi sur les incompatibilités* [N.D.L.R. : le 25 novembre 1971]. *Elles appellent sans retard des mesures de salubrité publique, et, à cet effet, le groupe communiste décide de demander la constitution d'une commission d'enquête.* »

● *L'état de santé du général Stehlin*, victime d'un grave accident de la circulation, vendredi 6 juin à Paris, était toujours considéré, ce mercredi 11 juin, comme critique à l'hôpital Cochin Le député (non inscrit) de Paris se trouve dans une chambre stérilisée du service de réanimation de l'établissement où il avait été transporté.

Manifestation de protestation dans les rues de Copenhague

De notre correspondante

Copenhague. — Plusieurs milliers de personnes — en majorité des jeunes — ont manifesté mardi 10 juin en fin d'après-midi à Copenhague, devant le Parlement, pour protester contre l'achat des avions de combat américains F-16 que le gouvernement (minoritaire social-démocrate) a décidé de commander. Cette démonstration était organisée par les partis situés à gauche de la social-démocratie (socialistes du peuple, communistes et socialistes de gauche), les Jeunesses radicales et des syndicats.

Le porte-parole du parti radical pour les problèmes de défense, M. Bilgrav-Nielsen, a reproché au gouvernement d'avoir négligé d'étudier de façon sérieuse les propositions suédoises pour le Viggen, pourtant très séduisantes puisqu'elles consistaient en un rabais de 25 % du prix initialement annoncé.

M. Moeller, le *ministre* danois de la défense, interrogé à ce propos, a répondu avec embarras que, étant lié à ses partenaires du consortium par la promesse de ne *pas négocier à part*, il n'avait pas à discuter avec les Suédois si les trois autres ne le faisaient pas ou refusaient de le faire. Des propos de M. Moeller, il est ressorti du reste que les compensations qui doivent échoir aux industries danoises en échange de l'achat des F-16 sont aujourd'hui loin d'être entièrement assurées. — *C. O.*



ÉDUCATION

andis que la « grève administrative » continue

A. Soisson adresse un ultimatum ux assistants en droit et sciences économiques

Après ses entretiens avec les présentants du Syndicat natio-l de l'enseignement supérieur ffilié à la FEN), du Syndicat néral de l'éducation nationale :.F.D.T.) et de l'Association tionale des assistants en lences économiques juridiques politiques (ANASEJEP), qui t lancé une « *grève administra-e* » des assistants de ces disci-nes, M. Jean-Pierre Soisson nt d'adresser aux trois organi-tions des propositions assorties n ultimatum (que « *le service s examens et de contrôle* » soit *ussuré dans son intégralité, aux tes prévues* »). En fait, selon NASEJEP, dans douze univer-és des délibérations de jurys xamen n'ont déjà pu avoir lieu. enseignants ayant refusé de nmuniquer les notes.

M. Soisson a proposé :

1) *L'accélération du pro-mme de transformation des plois d'assistants en emplois maîtres-assistants permettant titularisation en cette dernière ulité des assistants en fonction satisferont aux conditions de recrutement* [des futurs « maîtres » des universités]. *A cet effet, mille deux cents transformations d'emplois sont prévues au projet de budget de 1976, soit trois fois plus qu'en 1975. Dès la prochaine rentrée et par anticipation, deux cents de ces transformations s'ajouteront aux quatre cents qui ont été autorisées par le budget de 1975. L'effort ainsi entrepris sera poursuivi au cours des exercices suivants ;*

» 2) *La garantie de renouvellement des assistants en fonction, dans l'attente de la publication du futur statut des enseignants des universités, sauf insuffisance professionnelle établie. Dans ce cas, leur dossier sera communiqué aux intéressés dans des conditions définies par l'administration centrale et leur accordant toutes garanties. La publication de ce statut interviendra avant la fin de la prochaine année universitaire ;*

» 3) Aux assistants qui ne pourraient pas accéder au corps des » « *maîtres* », « *les emplois pourront être offerts dans les autres » administrations de l'Etat, à la » suite des travaux du groupe » interministériel dont le premier » ministre a décidé la création* ». En outre, « *des emplois de per-» sonnels non enseignants, d'un » niveau au moins égal à celui » dont ils bénéficient, seraient » proposés à ceux qui le souhai-» teraient dans les universités ou » dans les autres établissements » relevant du secrétariat d'Etat » aux universités.* »

M. Soisson a demandé aux organisations de lui répondre pour le jeudi 12 juin.

● *L'Associatior nationale des maîtres-assistants et anciens maîtres-assistants des disciplines juridique, économique, politique et de gestion*, qui a été reçue lundi 9 juin par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, estime que les mesures envisagées par ce dernier pour les assistants « *risquent, par le recrutement des futurs « maîtres » au niveau du doctorat de 3ᵉ cycle, d'entraîner la dévalorisation de la fonction des maîtres-assistants de ces disciplines. Ils sont actuellement docteurs d'Etat et assument pleinement des responsabilités de recherche et d'enseignement à tous les niveaux. Ils ne peuvent accepter qu'il soit porté atteinte à la nature de leur fonction* ».

● *Une action en référé* a été agée devant le tribunal admi-ratif de Paris par un can-at au concours d'entrée (option à l'Ecole nationale supérieure arts et métiers (ENSAM) et le syndicat C.F.T.C. de l'édu-on nationale, pour obtenir la le immédiate de toutes les ies de chimie de ce concours. plaignants estiment en effet gale cette épreuve, puisqu'elle orté en partie sur la « ciné-e chimique », matière exclue programme du concours.

Une exposition sur le péda-te polonais Janusz Korczak, t en août 1942 à Treblinka, : les enfants de l'orphelinat dirigeait dans le ghetto de sovie, est organisée jusqu'au uin, de 15 heures à 21 heures, maison des universitaires Rachi, 30, boulevard de -Royal, Paris-13ᵉ. Une confé-e sur l'œuvre de Korczak lieu le 17 juin, à 19 h. 30.





JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 juin 1975 :

UN DECRET

● Portant *répartition des effectifs budgétaires du personnel militaire des armées pour 1975.*

UN ARRETE

● Portant approbation des règles générales d'attribution des aides instituées *en faveur de certaines catégories de commerçants et artisans*

DES LISTES

● Des candidats reçus au concours pour le recrutement de notaires *dans le ressort* des cours d'appel de Colmar et de Metz ;

● D'admissibilité au concours de l'Ecole polytechnique en 1975 (option M', deuxième série).

LE CONGRÈS DU SNE-Sup

Les inquiétudes de la petite bourgeoisie universitaire

Le congrès du Syndicat national de l'enseignement supérieur (affilié à la Fédération de l'éducation nationale), réuni à Paris, s'est achevé le lundi 9 juin (« le Monde » du 11 juin) dans une certaine confusion : cris, parfois échanges d'insultes, querelles byzantines de procédure, brouhaha général — dont émergeait quelquefois difficilement la voix d'un président débordé, — ont marqué les dernières séances du congrès.

Mais cette confusion constituait plutôt une sorte de dernier adieu à une période passée de la vie du SNE-Sup. Aujourd'hui, les *tendances* qui s'opposent dans le syndicat correspondent, *grosso modo*, sous un autre nom, à celles de la FEN. Les congrès prennent aussi une allure ritualisée ; les votes y sont sans surprise, comme les arguments échangés : ceux-ci ont d'ailleurs souvent trait aux rapports avec les autres centrales syndicales ou à la stratégie de la FEN dans les négociations salariales.

Cela est le résultat de la modification de l'équilibre du syndicat, qui a perdu des adhérents à son extrême gauche mais en a gagné bien davantage sur sa « droite », et de la « décantation » politique qui s'est faite au cours des dernières années. Même si l'influence du syndicat dépasse le nombre de ses adhérents (le quart environ des enseignants des universités), ceux-ci représentent essentiellement la gauche, avec ses divisions actuelles.

Incertitudes sur l'avenir

Les textes adoptés à la fin du congrès du SNE-Sup réclament avant tout la « *sécurité d'emploi* » pour les enseignants non titulaires — notamment les assistants de droit et sciences économiques, *les chargés de cours et les vacataires de tous ordres* — la création de postes d'enseignants (en particulier sur les crédits « *d'heures complémentaires* » qui servent parfois à rémunérer des enseignants à plein temps) et l' « *amélioration des carrières* », par la transformation de postes d'assistants en postes de maîtres-assistants, et de maîtres assistants en maîtres de conférences.

Il s'agit de revendications traditionnelles de la tendance qui dirige le syndicat. Ses militants ont toujours mis l'accent sur la défense de la situation matérielle des enseignants et les besoins en crédits des universités, avant toute transformation de celles-ci, ou mise en question de leurs enseignements. D'ailleurs, le congrès a aussi réclamé une subvention supplémentaire de fonctionnement de 300 millions de francs pour les universités, invitant à l'automne les universitaires à suspendre les enseignements, une fois la rentrée *effectuée, lorsqu'ils constatent* « *l'impossibilité de fonctionner* ».

Mais les débats du congrès ont surtout porté sur la situation des enseignants (avant tout, sur les assistants de droits et sciences économiques). Cela correspond aux préoccupations actuelles d'un grand nombre d'enseignants des universités. Les controverses sur les réformes de l'enseignement supérieur, l'agitation étudiante, ont coïncidé avec la poursuite d'une certaine expansion du recrutement des enseignants. Aujourd'hui, tandis que les étudiants sont silencieux, le scepticisme sur la transformation des institutions s'accompagne d'inquiétudes sur l'avenir individuel.

Il est significatif que l'on n'ait pratiquement parlé au congrès ni de l'organisation des études supérieures, ni des étudiants. La première n'a été évoquée que pour exprimer, à la fin des travaux, un refus sans appel des transformations du baccalauréat de la classe terminale prévues par M. Haby; on n'a guère cité les seconds qu'au cours d'une controverse sur les relations du syndicat avec les deux UNEF, — entre la majorité et le Front unique ouvrier, — chaque courant soutenant l'organisation qui est politiquement proche de lui.

Le blocage des carrières

En raison de la structure du corps enseignant des universités — une pyramide dont la base est large et le sommet étroit, — les revendications « corporatives » sont particulièrement vives chez les assistants et les maîtres-assistants, qui forment la grande majorité des adhérents du SNE-Sup. Ceux-ci — la petite bourgeoisie des universités — ont pu, grâce à la gestion « collégiale » introduite dans les établissements d'enseignement supérieur, exercer une plus grande influence sur le gouvernement des universités. Mais ce gain de pouvoir collectif est souvent payé par l'exercice de nouvelles responsabilités et de nouvelles charges abandonnées par les enseignants de rang magistral. Et ceux-ci continuent à contrôler les promotions et les nominations, à travers les « *commissions de spécialistes* » ou le comité consultatif des universités. *Le « blocage » actuel des carrières* risque ainsi d'accroître les tensions entre les deux fractions du corps enseignant.

C'est en droit et en sciences économiques que celles-ci sont le plus marquées : les « patrons » y ont non seulement le pouvoir sur les promotions, mais sur le maintien en place des assistants (qui ne sont pas titulaires), au moment où les perspectives générales d'emploi sont particulièrement sombres. En appuyant fermement *leurs revendications, le SNE-Sup* a l'espoir que des mesures obtenues en leur faveur seront le premier élément d'une négociation générale sur les carrières des enseignants. Mais la possibilité de recruter des adhérents parmi des *enseignants qui se « syndicalisent »* à mesure qu'ils se « professionnalisent » n'est pas non plus indifférente...

GUY HERZLICH.

Le gouvernement n'a pas l'intention d'instaurer un « numerus clausus » à l'entrée des universités

M. Giscard d'Estaing a présidé mardi 10 juin un conseil restreint consacré à l'enseignement supérieur. Ce conseil réunissait, autour du président de la République, MM. Chirac, premier ministre, Fourcade, ministre de *l'économie* et des finances, *Haby*, ministre de l'éducation, Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, et Poncelet, secrétaire d'Etat au budget.

A sa sortie de l'Elysée, *M. Haby a souligné qu'il n'était* pas question d'établir une sélection « *et encore moins un* numerus clausus » à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Le ministre de l'éducation a toutefois précisé que les universités pourraient *être autorisées à exiger* des élèves sortant de l'enseignement secondaire et désirant s'engager dans certaines filières une note supérieure à celle exigée au baccalauréat. « *Les universités*, a-t-il ajouté, *pourraient aussi demander aux bacheliers d'avoir obtenu une option supplémentaire en terminale.* »

M. Haby a indiqué d'autre part que M. Soisson envisageait de définir dans l'enseignement supérieur quatre « profils » permettant d'orienter les bacheliers vers quatre grands types d'études : lettres et arts ; sciences ; économie et sciences humaines ; droit. M. Soisson a précisé de son côté que les choix définitifs du gouvernement en matière d'enseignement supérieur seront connus avant la fin du mois de juin.

Les subventions aux universités

Le conseil des ministres devait, d'autre part, examiner, ce mercredi 11 juin, un projet de modification de l'article 29 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur qui concerne les crédits de l'Etat aux universités.

Actuellement les universités peuvent utiliser leurs crédits de fonctionnement « *pour couvrir les dépenses de fonctionnement et de matériel* », et « *le cas échéant, recruter et rémunérer* » des personnels non payés sur le budget de l'Etat. Dorénavant, trois subventions différentes seraient prévues : l'une pour « *les crédits de fonctionnement matériel et pédagogique* » ; la deuxième (« *vacations et heures complémentaires* ») pour « *rémunérer les personnels vacataires, à l'exclusion de tout agent contractuel permanent* », les cours complémentaires assurés par les enseignants de l'établissement; et, éventuellement, selon des conditions fixées par décret, « *des travaux supplémentaires administratifs et techniques* »; la troisième, subvention à titre transitoire et « *dérogatoire* », servirait à rémunérer des personnels non payés directement sur le budget de l'Etat. Les deux dernières catégories de subventions, si elles ne *sont pas consommées complètement*, peuvent servir aussi au « *fonctionnement matériel et pédagogique* ».

Cette modification est le résultat des nouvelles méthodes de financement des universités *annoncées par M. Soisson* à la réunion des présidents d'université à Villard-de-Lans (*le Monde* du 19 mars). En fait, si elle n'est pas accompagnée de crédits nouveaux, cette mesure risque de « corseter » plus étroitement encore les dépenses des universités, au lieu de leur donner plus de souplesse de fonctionnement : beaucoup d'établissements consacrent, en effet, une part non négligeable de leur subvention de fonctionnement à payer du personnel administratif ou technique ; certains, pour encadrer les étudiants dans des disciplines encore « déficitaires » engagent des enseignants permanents payés sur crédits d'heures complémentaires.

D'autre part, le nouveau texte demande que les universités présentent un budget de fonctionnement en équilibre « *réel* ». Actuellement beaucoup, pour protester contre une subvention jugée insuffisante, présentent un budget en *déséquilibre ou minorent* systématiquement certaines dépenses matérielles (téléphone, chauffage, fluides...) reportant le déficit d'une année sur l'autre.

MÉDECINE

Dans un manifeste

TROIS CENT VINGT TRAVAILLEURS SCIENTIFIQUES DEMANDENT L'ARRÊT DES EXPÉRIENCES DE MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES.

Le *Groupe information biologie* (GIB) diffuse un manifeste dont voici le texte :

« *L'appel que nous lançons témoigne de notre réelle inquiétude devant les menaces que soulèvent les applications des récentes découvertes en biologie.*

» *Les techniques de manipulations génétiques rendent possible, dès maintenant, la transplantation de gènes d'une espèce à une autre en utilisant comme véhicules des virus.*

» *Ces expériences font peser la menace de dissémination de nouveaux germes infectieux n'ayant jamais existé dans la nature et qui pourraient provoquer des épidémies incontrôlables.*

» *Ces risques n'avaient pas échappé aux auteurs de ces découvertes eux-mêmes qui, de leur propre initiative, avaient décidé de suspendre leurs recherches. Pourtant, de telles expériences ont commencé à l'Institut Pasteur et dans d'autres centres de recherche, sans mesures de sécurité particulières. Les commissions de « contrôle » sont composées en grande partie par les « manipulateurs » eux-mêmes. Cette étonnante précipitation s'explique par la féroce compétition scientifique pour la conquête d'éventuels lauriers et par l'espoir d'alléchantes retombées commerciales pour ceux qui financent ces recherches.*

Les personnes et organisations signataires exigent :

1) La suspension immédiate de ces expériences ;

2) Un contrôle par tous les travailleurs et non par des experts qui se sont désignés eux-mêmes ;

3) Une véritable information accessible à tous : les projets de recherche et leurs risques possibles devront être discutés dans des débats publics.

Ces manipulations nous concernent tous. Les décisions doivent être prises par tous.

Cet appel a d'ores et déjà recueilli les signatures de trois cent vingt travailleurs scientifiques (techniciens, chercheurs, enseignants) de l'Institut Pasteur, des facultés de Paris-VI, VII et d'Orsay, des laboratoires du C.N.R.S. à Villejuif et à Gif-sur-Yvette, du C.E.A. à Saclay et de divers C.H.U. de Paris.

A ces signataires se sont associés plusieurs sections syndicales, des groupes écologiques et plus de deux cents personnes, dont un groupe de soixante habitants de Boulogne-sur-Seine.

[Les signatures peuvent être envoyées au GIB (groupe information biologie), c/o les Amis de la Terre, 16, rue de l'Université, 75007 Paris.]

[Le problème auquel se réfère le manifeste du G.I.B. a été longuement commenté dans « le Monde de la médecine » des 18 septembre 1974 et 19 mars 1975.

Après sept mois d'embargo, de réflexion et d'études, cent cinquante des spécialistes mondiaux les plus qualifiés, réunis en Californie, en février dernier, ont décidé à l'unanimité la reprise des expériences de manipulations génétiques, et cela en raison de leur intérêt considérable.

Contrairement à ce qu'affirme le manifeste du G.I.B., des normes précises ont été établies par la communauté scientifique pour ces expériences, et ces normes sont rigoureusement observées.

La « commission de contrôle » créée en France par la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), sous la forme d'une « instance de concertation » qui donne son avis sur tous les travaux ou programmes de travaux *dans ce secteur de recherche*, est présidée par le professeur Jean Bernard.

Les deux commissions, éthique et technique, chargées de juger du bien-fondé des expériences proposées ne comportent, chacune, qu'une minorité de chercheurs directement concernés (les « manipulateurs » auxquels se réfère le communiqué). — Dr E. L.]

RELIGION

LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES « CHRÉTIENS CRITIQUES »

« Mettre le sel dans la soupe »

Un nouveau sigle apparaît : C.C.C. (Camarades chrétiens critiques). Issu d'Echanges et Dialogue, le mouvement des Chrétiens critiques a pris, les 7 et 8 juin, à Versailles, son départ avec sa première assemblée générale. Départ difficile, si l'on en juge par le nombre restreint des participants (cent soixante environ) et la proportion encore forte de prêtres ou anciens prêtres qui composaient Echanges et Dialogue. A noter cependant un nombre appréciable de femmes et de laïcs nouveaux venus appartenant à des milieux modestes. Les théologiens attendus n'étaient pas là, à l'exception de Louis Evely et de Georges Casalis.

Le double problème qui se pose aux Chrétiens critiques semble être de se décléricaliser et de délaisser quelque peu leur cible préférée, l'Eglise institutionnelle, dont on ne peut nier qu'elle soit devenue *beaucoup plus libérale* depuis 1968, pour s'attaquer à des objectifs constructifs. L'intérêt de ce mouvement est, semble-t-il, de ne pas « absolutiser », comme d'autres, la politique ni d'en faire l'alpha et l'oméga de leurs préoccupations. Ce qui n'empêche nullement ses membres d'être des militants dans ce domaine. Les carrefours ont reflété cet état d'esprit.

Toutes les vertus chrétiennes, a-t-on noté, sont des vertus humaines. Il n'existe pas de communauté chrétienne pour elle-même mais des chrétiens appartenant à des communautés humaines qui se rassemblent pour dire leur foi. « *Pour goûter le sel il faut manger la soupe.* » L'important est de susciter des communautés humaines et de répandre le sel dans les communautés de base, dans les syndicats, dans les partis politiques, etc.

La foi est un « *acte créateur et poétique* ». Il faut arracher l'Evangile à l'idéologie dominante. « *Nous refusons une Eglise qui a choisi le savoir, l'avoir et l'ordre établi. Nous refusons un Credo, une théologie et une morale préfabriqués. Nous refusons une image de Dieu qui renforce la notion de pouvoir. L'important est d'appeler les chrétiens à prendre leur destin en main, à devenir eux-mêmes théologiens, à gérer eux-mêmes leur vie sexuelle, etc.* » Il est urgent de « décléricaliser » le mariage. Les communautés chrétiennes peuvent célébrer elles-mêmes l'Eucharistie sans que la présence d'un prêtre soit obligatoire.

Sur le plan politique, les C.C. considèrent la lutte des classes comme une « nécessité ». Ils rappellent que l'Evangile invite chacun à se remettre lui-même en question — ce que l'on n'entend plus guère dire nulle part, la tendance actuelle étant de rejeter tout le mal sur les institutions. Les Chrétiens critiques refusent évidemment le capitalisme, le jeu de la concurrence qui écrase les faibles, l'équilibre de la terreur, etc., etc.

Le pasteur Georges Casalis a mis en garde contre la division des forces de gauche chrétiennes (chrétiens socialistes, chrétiens communistes, chrétiens marxistes). Il redoute que cette dispersion ne fasse le jeu de l'« ennemi » et il a risqué cette formule : « *Quand il y a en France des Stehlin et des Bigeard, les Pinochet ne sont pas loin.* » Les Chrétiens critiques ont rédigé, d'autre part, un texte demandant au cardinal primat d'Espagne et au cardinal Marty, archevêque de Paris, d'intervenir pour essayer d'obtenir la libération des prisonniers politiques espagnols en instance de procès. Un autre texte a été envoyé à Mme Isabel Peron pour obtenir l'élargissement du démocrate uruguayen Cultelli, arrêté et torturé à Buenos-Aires.

HENRI FESQUET.

CORRESPONDANCE

Un prêtre peut-il être communiste ?

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Henri Dannaud, de Paris :

Ce titre paru dans *le Monde* du 13 mai n'a pas produit un moindre choc à beaucoup de vos lecteurs qui si vous aviez écrit : « Une rone peut-elle être carrée ? » ou « Peut-on marier l'eau avec le feu ? ».

Deuxième surprise : l'auteur — qui dit apporter un « témoignage » et signe « Jean-Baptiste » — répond par l'affirmative à la question posée. Troisième surprise : l'article du nouveau prophète — qui semble vouloir préparer les voies du Seigneur dans les mêmes incertitudes *et déchirements* que s'il proclamait que le nord et le sud peuvent être des directions convergentes, — cet article, dis-je, aurait dû soulever une tempête de rectifications d'autant que beaucoup des arguments invoqués sont singulièrement aventurés. Au lieu de cela, nous n'avons lu qu'une seule réplique, qui, malgré ses qualités, peut apparaître comme n'ayant guère touché l'essentiel (*le Monde* du 23 mai).

L'essentiel ?

L'essentiel, c'est que le marxisme et le christianisme sont des doctrines rigoureusement inconciliables, le marxisme étant non *seulement* athée *mais même* essentiellement antithéiste. Cela, les marxistes le savent et le proclament, les chrétiens le savent et le proclament. Alors, toute la flamme, tout le talent, toute la sincérité personnelle de Jean Baptiste ne peuvent rien y changer : il s'égare en essayant de prétendre le contraire.

Ses affirmations démontrent seulement qu'il n'est plus tout à fait chrétien ou qu'il n'est pas encore tout à fait marxiste. Il est écartelé. La souffrance qu'il assume de ce fait lui attire notre sympathie. Mais absolument pas notre adhésion.

Ce qui est étrange — et c'est une quatrième surprise, — c'est que, probablement et de longue date, le nouveau Jean Baptiste ne manque ni d'interlocuteurs chrétiens ni d'interlocuteurs marxistes. Alors, comment en est-il encore à vouloir concilier des doctrines inconciliables ? C'est une énigme.

Quoi qu'il en soit — et la sympathie que des chrétiens et des marxistes peuvent en tant que personnes éprouver les uns pour les autres n'y change rien — à la question posée : « Un prêtre peut-il être communiste ? », une seule réponse est possible. Cette réponse est non. Elle doit être affirmée sans équivoque.

UN GROUPE DE PRÊTRES ET DE FRANCS-MAÇONS SE RÉUNISSENT DEPUIS 1969 RÉGULIÈREMENT

Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, s'est fait récemment l'écho dans son bulletin diocésain d'une expérience originale, vécue dans son diocèse par un groupe de prêtres et de francs-maçons, qui se sont réunis vingt-cinq fois en six ans. « *Ces maçons, écrit-il, sont tous athées, quelques-uns occupant dans l'ordre du Grand-Orient, auquel ils appartiennent, une place éminente. La série des sujets étudiés témoigne du sérieux des échanges au-delà de toute curiosité.* »

Comment sont apparus aux chrétiens les maçons ? « *Comme des humanistes pour qui l'homme est la seule certitude, s'avançant sur le chemin de la recherche, jamais terminée. Comme un groupe pour qui la fraternité maçonnique n'est pas un vain mot, mais libres par rapport à tout credo commun parce que plus « chercheurs » que « trouveurs ». Comme une société initiatique dont le long parcours est soumis à une ascèse personnelle et se déroule sous le signe d'un rituel symbolique.* »

« *L'excommunication des francs-maçons*, écrit d'autre part Mgr Etchegaray, *portée depuis deux siècles, s'expliquait dans un contexte de luttes religieuses, et si l'Eglise attend la réforme du droit canonique pour réviser sa législation pénale, elle laisse entendre cependant que l'excommunication ne vaut qu'à l'égard d'une loge qui agirait expressément contre son existence et sa mission.* »

CARNET

Naissances

— M. Christian Botto et Mme, née 'rance Serres, ainsi que Nicolas, ont a joie d'annoncer la naissance de

Thierry,

1er juin 1975.
La Cadenelle,
13008 Marseille.

— Le docteur Hubert Bouvier et Ime, née Michèle Guay, sont heu-ux de faire part de la naissance

Sophie

le 7 juin 1975.
19, rue Behouille,
88100 Saint-Dié.

— M. et Mme Jean-Louis Courtois Vicose et leur fille Ariane, sont :ureux de faire part de la nais-nce de

Charles-Frank

2 juin 1975,
3, rue Mage,
Toulouse.

— M. Xavier Deschamps et Mme, e Sylvie Paris, ont la joie de faire rt de la naissance de

Charles

8 juin 1975,
), rue du Commandant-Marchand,
'5016 Paris.

— Le docteur Jean E. Murat et ne Murat, née Marie-Annie Hous-s ; Pierre, Sylviane, Caroline et an, ont la joie d'annoncer la ssance d'

Anne-Marie, Charlotte Elizabeth

5 juin,
7, rue de Boisdénier,
'ours.

— M. Xavier de Verdelon et Mme, Jacqueline de Luze, ont la joie nnoncer la naissance de leur fils

Jocelyn,

2 juin 1975,
89, rue de l'Université.
5007 Paris.

Adoptions

- M. Gérard Bessens et Mme, née rie-Claire Callerot, ont la joie nnoncer l'arrivée de

Gilles,

le 7 mai 1975, à Ottawa.
-28 avenue Saint-Paul,
ttawa (Ontario),
anada K1V 6V9.

Fiançailles

M. et Mme Aristides Issakides, me Vve C. Czolowska-Stredinine, . heureux d'annoncer les fian-es de leurs enfants

Alexandra et Michel,

heimpfluggasse 16, Vienne,
chefort Drive 7, Toronto.

L'HOTEL DROUOT

Jeudi

OSITIONS

1. - Tabix anc. Mobilier XVIIIe. Lemonnier. Le Fuel, Praquin. René et Claude Boisgirard.
7. - Monnaies antiques et mod. ures anc. et mod. Tableaux de n. Bibelots. Meubles. Tapis. — Pechon, Delavenne.
7. - Tissus, dentelles. Tableaux. Danielle. MM. Pacitti, Maré-. S.C.P. Couturier, Nicolaÿ.
- Céramiques. anc. Bx bijoux. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
6. - Bijoux. Argenterie ancienne moderne. MM. Fromanger, de nervault, Monnaie, Dillée, Dé-c. S.C.P. Couturier. Nicolaÿ.
11. - Dentelles. Objets de vitrine. me-Orient. Mes Godeau, Solanet, p.

E

alliera - Exp. 11-17 h., Vente 21 h.
IMPORTANTS DESSINS
ET TABLEAUX MODERNES
SCULPTURES
Dubourg, Durand-Ruel. Pacitti, Maréchaux, Cézanne.
Mes Ader, Picard, Tajan.

Décès

— Le docteur et Mme Jacques Delamare et leurs enfants
M. et Mme Philippe Mazeaud,
M. et Mme Denis Alain et leurs enfants,
M. Olivier Alain,
M. Jacques Gonnier et Mme, née Marie-Claire Alain et leurs enfants,
Mme Jacques Payan et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jehan Alain
née Madeleine Payan,

survenu le 3 juin 1975.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, le 6 juin, au Pecq (Yvelines).

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Olivier BOASSON,

survenu le 5 juin 1975, à Chissay-en-Touraine.

— Mme André Durand a la douleur d'annoncer la mort, le 2 juin, de son mari

M. André DURAND,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

De la part des familles Durand, Saint-Martin et Szigeti.
« Mirabel »,
11600 Villemoustaussou.

— M. André Favier, président de Chambre à la cour des comptes et Mme André Favier,
M. et Mme Denis Favier et leur fille,
M. Laurent Favier,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils, frère et beau-frère

Nicolas FAVIER

victime d'un accident de la route le 3 juin, à l'âge de vingt-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 9 juin, à Pont-à-Mousson, suivies de l'inhumation dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire part.
61, avenue de Saxe,
Paris (7e).

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Vve Henri GAUTIER,
née Yvonne Lehagre,

survenu à Dinard, le 6 juin.

Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Enogat et l'inhumation au cimetière de l'Est à Rennes.

De la part de sa famille et de ses amis.

— Mme Pierre Gillet,
M. et Mme Colin Morris, leurs enfants et petits enfants,
font part de la mort subite de

M. Pierre GILLET,

à Paris, le 4 juin, en son domicile, 32, boulevard Henri-IV.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, sa paroisse.

— M. Paul MONTARIOL,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

est retourné à la Maison du Père, le 4 juin 1975, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Ses obsèques ont été célébrées le 7 juin, en l'église de Chenaud (Dordogne).

De la part de :
Mme Paul Montariol,
M. et Mme Henri Montariol,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Montariol,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Marin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Frédéric Montarici
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marcel Roisin
et leurs enfants,
Docteur et Mme Louis Derobert
et leurs enfants.

— Le président fédéral et le bureau de la FAMMAC
ont la douleur de faire part du décès de leur président honoraire, le capitaine de vaisseau

Marcel PILLET,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre,

le 7 juin 1975.

Les obsèques auront lieu dans la chapelle du Val-de-Grâce, le jeudi 12 juin à 10 h. 30.

— Aurillac, Massiac (Cantal).
Mme Louis Rieuf,
M. et Mme Félix Brille,
M. et Mme Paul Rieuf,
M. et Mme Lucien Claveirole,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. Jean Rieuf et ses enfants,
Mme Elise Rieuf,
M. et Mme Henri Rieuf
et leurs enfants,
M. et Mme Louis Rispail
et leurs enfants,
La famille Malaval,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

M. Louis RIEUF,
inspecteur principal
des contributions directes
en retraite,
syndic et administrateur judiciaire
honoraire auprès des tribunaux,
chevalier de la Légion d'honneur.

La levée de corps aura lieu au domicile mortuaire, le 11 juin à 9 h. 30.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-André de Massiac, le même jour à 11 heures.

— Mme André Rollet,
M. et Mme Gérard Pagot et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Grileaud et leur fille,
Mlle Brigitte Rollet,
Mme Simone Rollet et ses filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André ROLLET,

survenu le 9 juin 1975.

Les obsèques religieuses auront lieu à Marseille, en l'église Saint-Giniez, le mercredi 11 juin, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— La Société fermière des Etablissements Rollet et son personnel *ont le regret de faire* part du décès de leur président-directeur général,

M. André ROLLET.

Les obsèques religieuses auront lieu à Marseille, en l'église Saint-Giniez, le mercredi 11 juin, à 16 heures.

— Mlle Christiane Dancourt,
M. et Mme André Trouillet,
M. et Mme Jacques Fournol,
Mlle Catherine Fournol,
Les familles Rossignol, Roitel, Chavonnet, Berault, Quey-Lesertisseur, Genin, Delgendre, Langouet, Engrand, et se amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germaine ROSSIGNOL.

Le service religieux en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e, où l'on se réunira, aura lieu le jeudi 12 juin 1975, à 14 h., et sera suivi de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise.

Mlle C. Dancourt,
21, rue Massenet, 75016 Paris.
43, rue Piat, 75020 Paris.

— Mme Guillot de Neuter, sa mère, a la douleur de vous faire part du décès de

Jean-Jacques ROUSSET,
médaillé de la Résistance
fondateur du mouvement
« Jeune Résistance »
membre de l'O.C.M.

le 9 juin, dans sa quarante-neuvième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 13 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris (17e).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, à Sermoise (Nièvre).

18, rue Saint-Ferdinand,
Paris (17e).

[Jean-Jacques Rousset, passionné pour les causes les plus difficiles, fut un des premiers à soutenir en France métropolitaine la cause de l'indépendance algérienne et créa des filières entre la France et la Suisse. Il anima le mouvement clandestin Jeune Résistance. Il milita ensuite pour l'amélioration de la condition pénitentiaire.]

— M. et Mme Régis Baron
et leur fils,
M. et Mme Bernard Bine
et leurs enfants,
Mme Léon Sauvaire,
M. et Mme Roger Bireaud,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Arthur Bezaguet,
leurs enfants et petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Mireille SAUVAIRE,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
juge au tribunal d'instance
de Vanves,

survenu le 3 juin 1975.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Peynier (13), le 6 juin 1975.

Cet avis tient lieu de faire-part,
6, rue de l'Ecole-de-Médecine,
75006 Paris.
Peynier 13790 Rousset.
15, rue Georges-Pitard,
75015 Paris.
131, rue Jaubert,
13005 Marseille.

— MM. Rosijanski, Dyzenhaus, Ségalis,
informent avec tristesse du décès, survenu à Lima (Pérou), de leur ami

SCHOENBERG - LAROCHE.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Max ZETLAOUI,
journaliste,

survenu le 8 juin à Paris.

Les obsèques auront lieu jeudi 12. Départ de son domicile à 10 heures, 9 bis, rue Pigalle.

Inhumation au cimetière de Saint-Denis.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques d'affectueuse sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de sa très chère épouse,

Louis FARIGOULE

remercie très sincèrement et profondément tous ceux qui se sont associés à sa douleur.

19, promenade des Anglais,
Nice.

— M. et Mme Alfred Marchal,
M. et Mme Jean Dumon,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès de

M. Charles MARCHAL,

adressent à toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil l'expression de leurs sincères remerciements.

— La famille de M. Henri Sarron,
La municipalité de Saulzet,
Les membres du bureau et le directeur de la chambre d'agriculture de l'Allier,
remercient bien sincèrement toutes les personnes, les dirigeants ou représentants des collectivités, administrations, organismes, institutions, et les nombreuses personnalités qui, par leurs présence, envois de fleurs et messages de condoléances, ont témoigné de leur sympathie lors du décès de

M. Henri SARRON,
président
de la chambre d'agriculture
de l'Allier,
maire de Saulzet.

— Mme Henri Schilli
et ses enfants,
dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les marques de sympathie reçues lors de la disparition du

grand rabbin Henri SCHILLI,

vous prient de trouver ici leurs remerciements émus.

Anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire du décès de

Mme André RAYMONDIS,
croix de guerre 1939-1945,

il est demandé une pensée, une prière, par son fils Louis-Marie et sa famille.

Lyon, 11 juin 1975.

Soutenances de thèses

— Jeudi 12 juin à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Robert Delort : « Le commerce des fourrures en Occident sur la fin du Moyen Age ».

— Jeudi 12 juin à 9 heures, université de Paris-X - Nanterre, salle C. 26, M. François Laruelle : « *Economie générale des effets-d'être* ».

— Vendredi 13 juin à 14 h. 30, université de Paris-VIII - Vincennes, bât. D, salle 201, Mlle Claude Cohen-Boulakia : « Le corps parle - cordon ombilical ».

Réceptions

— *A l'occasion de la pose* de la première pierre du Monument à la mémoire des Polonais qui ont combattu pour la libération de la France, et de la visite du ministre polonais des anciens combattants, M. Mieczyslaw Grudzien, M. Emil Wojtaszek, ambassadeur de Pologne, a offert une réception mardi 10 juin.

Communications diverses

— L'Association des anciens du 11e Bataillon parachutiste de choc invite tous les anciens aux cérémonies du retour en France de la dépouille mortelle du colonel Yves Godard (Saint-Cyr, promotion Joffre 31-32). L'inhumation aura lieu à Thones (Haute-Savoie, 74230) le 21 juin 1975.

Ce même jour, l'Association tiendra son assemblée générale.

Renseignements aux secrétariats de l'Association. — Paris : C. Lalis, 47, rue du Javelot, tél. 583-18-61 ; Perpignan : M. Boyer, 21, avenue Gilbert-Brutus, tél. 34-69-61 ; Lille : B. Poinsignon, 91, rue Brûle-Maison, tél. 57-46-57.

— L'Union sioniste de France organise son dîner de clôture d'activités pour l'année 1975, le mercredi 25 juin, à 20 h. 30, au Pavillon Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75016 Paris, avec la participation de M. Lapid, consul général d'Israël en France, et du Révérend Père Riquet. Réservations : Tél. 878-19-33.

— Dans le cadre des manifestations organisées pour célébrer le quatrième centenaire de la fondation du collège de Castres, les anciens et les anciennes élèves du lycée Jean-Jaurès et de l'E.P.S. se réuniront le dimanche 22 juin. Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec le Service animation de la ville, Hôtel de Ville, 81108 Castres.

Visites et conférences

JEUDI 12 JUIN

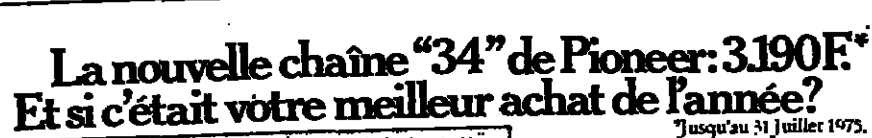
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 11 h., 58, rue de Richelieu, Mme Legregeois : « Maurice Ravel ». — 14 h. 30, entrée, Mme Pennec : « Manufacture de Sèvres ». — 15 h., fontaine de Médicis, Mme Oswald : « Le Luxembourg ». — 15 h., 1, rue du Figuier, Mme Legregeois : « Hôtel de Sens et bibliothèque Forney ». — 21 h., marches de l'église Saint-Gervais, Mme Détrez : « Le Marais illuminé ».

Réunion des musées nationaux, 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais).

11 h. 15, entrée : « La Conciergerie » (Mme Angot). — 15 h., 2, rue de Sévigné : « La rénovation des plus beaux hôtels du Marais » (A travers Paris). — 15 h., 2, place du Docteur-Fournier : « L'œuvre d'Henri IV à l'hôpital Saint-Louis » (Histoire et Archéologie). — 15 h., 84, quai de Jemmapes : « L'atelier *d'un tailleur de cristal* » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 16 h., Maison de la documentation, 29, quai Voltaire : « Langue et éducation au Québec » (entrée gratuite). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, Yogi Raj Prem Chaitanya : « Le pranayama » (l'Homme et la Connaissance). — 14 h. 30, centre Sèvres, 35, rue de Sèvres, M. Félix Gambini : « Petite histoire du Louvre et des Tuileries » (CEPRE). — 19 h., 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Hamsa : « Les sept degrés de la connaissance » (centre Aquarius). — 21 h., 11 bis, rue Keppler : « La philosophie de la réincarnation » (Loge unie des théosophes). — 20 h. 45, 252, rue Saint-Jacques, MM. Wissmann, Bollack, Axelos, Beaufret : « La pensée du non-être : Parménide et Gorgias » (Entretiens du Haut-Pas).









LA FÊTE

CASSONS LA TIRELIRE

SOUVENT contesté, parfois contestataire, le père de famille, en 1975, doit savoir allier la sagesse à la patience et à la connaissance. Aussi avons-nous pensé aux présents réconfortants : livres, guides voire bonnes bouteilles et cigares. Pour ceux qui ne sont pas indifférents aux accessoires vestimentaires, une gamme est ici présentée des dernières nouveautés en cravates, en chaussettes et en trousses de toilette

Les ultimes perfectionnements en outillage de jardin intéresseront ceux qui n'ont pu visiter le Salon de la motoculture de plaisance. Enfin, la vaste panoplie d'instruments à écrire s'enrichit encore, tout comme les papiers et les blocs, qui prennent, pour leur part, les couleurs de l'arc-en-ciel.

Les produits de toilette masculins poursuivent leur croissance à un rythme plus modéré qu'au début des années 60, tout en demeurant constant. Paradoxalement, cet accroissement des ventes se fait surtout sentir dans le domaine des marques de luxe, c'est-à-dire du cadeau.

En effet, les Français sont toujours aussi réticents quand il s'agit d'entrer dans un magasin... en dehors du débit de tabac, quoiqu'ils acceptent de pousser les « caddies » des grandes surfaces le jour du marché hebdomadaire, mais alors avec une optique nettement alimentaire. Ce sont donc les femmes qui achètent les eaux de Cologne, les lotions d'avant et d'après rasage, de présentation plus ou moins élaborée dans les grands magasins et chez les détaillants et parfumeurs.

Les produits utilitaires, dont les lames de rasoir et les mousses ou crèmes à raser et les savons, se prennent aussi bien aux rayons des grandes et moyennes surfaces que chez les droguistes.

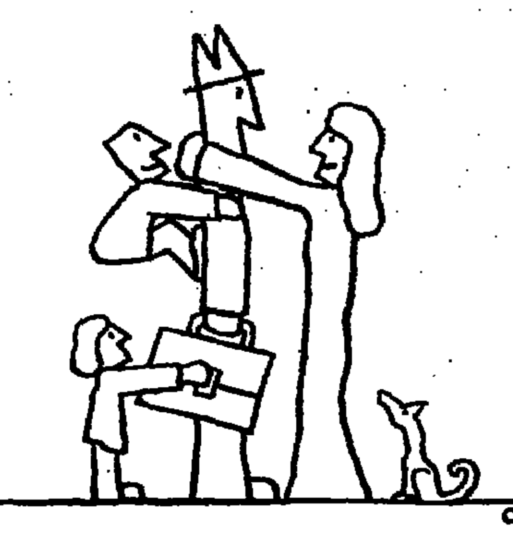
Et pourtant l'attitude des hommes envers les produits de toilette a beaucoup évolué depuis que certains se sont laissé pousser les cheveux. Mais là encore le complexe de Samson se révèle un stimulant dont profite les lotions capillaires, les promesses de repousse ou de camouflage des calvities, voire les transplantations chirurgicales.

Depuis quelques saisons, certains produits de soins pour hommes se lancent timidement en France, englobés le plus souvent en « baumes » et autres lotions d'après rasage. Les bronzants sont utilisés couramment, et il est certain que les épidermes masculins sont aussi sensibles que ceux des femmes aux intempéries, à la pollution et au dessèchement de la peau dû au chauffage central.

Parmi les nouveautés 1975, notons quelques deuxièmes « tirages » un peu plus aromatisés, notamment « Balafre », de Guy Laroche ; « Signoricci », de Ricci ; « Givenchy Gentlemen » et « Masculin 2 », de Bourjois. « Eminence » ajoute un après-rasage à son eau de toilette de l'année dernière. Enfin, « Captain Molyneux » vient compléter, en fraîcheur agreste et boisée, avec des relents d'épices, sa gamme de parfums féminin, toujours aussi appréciés.

La période de la fête des Pères représente autour de 20 % du chiffre d'affaires annuel en lotions alcoolisées. C'est aussi l'époque du lancement des trousses de voyage. Tous les couturiers et parfumeurs en proposent.

NATHALIE MONT-SERVAN.



Au Club Coop (dans les magasins Coop à travers la France) les postes à soudure au gaz ou à l'électricité se multiplient (à partir de 340 F), ainsi que les gros appareils. Les gammes de perceuses Peugeot voisinent avec celles de Black and Decker et de Bosch. Il y a tout pour l'entretien courant de la voiture et plusieurs rechargeurs de batteries (de 64 à 315 F).

A la Redoute (59081 Roubaix), une table de tennis de table à pieds métalliques et à roulettes se ferme, en dix secondes, comme un livre, sans enlever le filet, et se range en un minimum de place (590 F).

Aux 3 Suisses (59076 Roubaix, Cedex 2), des échelles à positions multiples se replient comme des pattes de cigales, en acier ou en aluminium (à partir de 379 F).

Dernière découverte pour le « vacancier » automobiliste chargé de famille : le sac « custobag », rectangulaire en plastique étanche, ultra-léger, facile à ranger et à entretenir, avec fermeture à glissière et bande de Velcro. Son gabarit est aux dimensions des galeries de voiture pour lesquelles il est conçu, avec six points d'attache (120 F environ à *Manufrance*, aux *Nouvelles Galeries* et les grands magasins parisiens).

Au Bazar de l'Hôtel de Ville, les tronçonneuses à moteur indépendant (à partir de 995 F en 360 mm de coupe) ont tendance à remplacer les modèles électriques, voire les scies circulaires. Les taille-haies, toujours dans la marque Nogamatic, existent dans la même fabrication, tandis qu'un tout petit modèle autonome met les bordures à net sur 76 mm (220 F). Les ramasse-herbes pour appareils tractés baissent de prix (745 F en 75 cm).

Une façon efficace et moins fatigante que le binage pour tuer les horties, les ronces et autres mauvaises herbes tenaces près des murs et des plantations, est d'utiliser « l'Agriflamme », qui, comme son nom l'indique, est un appareil avec brûleur à l'avant. Alimenté au fuel, il pèse 6 kilos, contient quatre litres de carburant, et se déplace sur un chariot spécial ou dans une brouette. Il s'utilise à l'horizontale. (470 F, TAM, 1, rue du Bac, 75007 Paris, ou par correspondance.)

Trésors au bazar

L'hiver vient quelquefois tôt, et pour allumer un feu de bois *tout* en utilisant de vieux journaux, une machine, sur le principe de celle qui sert à rouler les cigarettes, les transforme... en bûches. Importés des Etats-Unis, elle sera sûrement en vente à Paris cet automne. (170 F, *Omni, 10, rue du Caire, 06 Cannes*, tél. 38-52-35.)

Feu !

Le tir, c'est l'affaire de *Gastinne-Renette* (39, avenue Franklin-Roosevelt). C'est aussi un sport qui se développe. Quelques tirs se sont montés dans la région parisienne depuis peu de temps, notamment à Laroche-Coulard, dans la vallée de Chevreuse. Les fusils sont choisis en fonction du rapport qualité-prix (600 F à 50 000 F). Ce dernier s'applique aux splendides armes importées d'Angleterre dans un délai de... cinq ans.

La pêche sportive à l'écossaise ou à l'américaine est aussi une spécialité de la maison : avec toutes sortes de cannes, de 200 F à 1 000 F, les vestes en toile hullée (500 F), et une multitude d'accessoires, attrayants et pratiques.

SUR TOUS

● LA VIE QUOTIDIENNE DANS LES CHEMINS DE FER AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE d'Henri Vincenot (255 pages, Hachette, 36 F). L'auteur, bourguignon plein d'esprit, cheminot de quatrième génération, nous fait vivre l'extraordinaire épopée des divers corps de métier encore organisés et formés selon les anciennes coutumes du compagnonnage qui ont tous voulu participer à la construction du chemin de fer, entre les années 1831 et 1870, moment où les réseaux ferroviaires français, tels que nous les connaissons aujourd'hui, sillonnaient déjà la France.

Henri Vincenot nous fait participer à la vie des chantiers, *nous initie aux générosités chrétiennes* du saint-simonisme mis en échec par les hiérarchies et les gouvernements. Son ouvrage grouille de vie, et à travers de savoureux détails, souvenirs de ses anciens, c'est, en raccourci, l'histoire des *mouvements d'association*, d'entraide, de mutualité des syndicats ouvriers de France. Un livre passionnant pour tous.

● PHOTOGRAPHIER LA NATURE, de Claude Nuridsany et Marie Pérennou (album cartonné, 160 pages, Hachette, 52 F.). Les auteurs, biologistes, sont passionnés de photographie. Leur ouvrage est un précieux guide qui initie les débutants au naturalisme et permet aux photographes de se perfectionner par l'étude et les explications avec des notes précises et l'analyse des différents types d'appareils et de leurs accessoires.

Les illustrations superbes des insectes de plaine, de prairie, du bord de l'eau et de la forêt, offrent un kaléidoscope haut en couleur du monde dans lequel nous vivons... si souvent sans le voir.

● DANS LE LIVRE DE L'AMATEUR D'ARMAGNAC, Jean et Georges Samalens (176 pages, Solar, 21,70 F) sont particulièrement qualifiés pour *parler* de l'armagnac, la plus ancienne eau de vie française. En effet, à Laujuzan, leur famille distille et élève, depuis 1882, les eaux de vie du Bas-Armagnac au parfum de pruneau. Un guide pour apprendre à choisir, déguster, apprécier et distinguer le vrai armagnac.

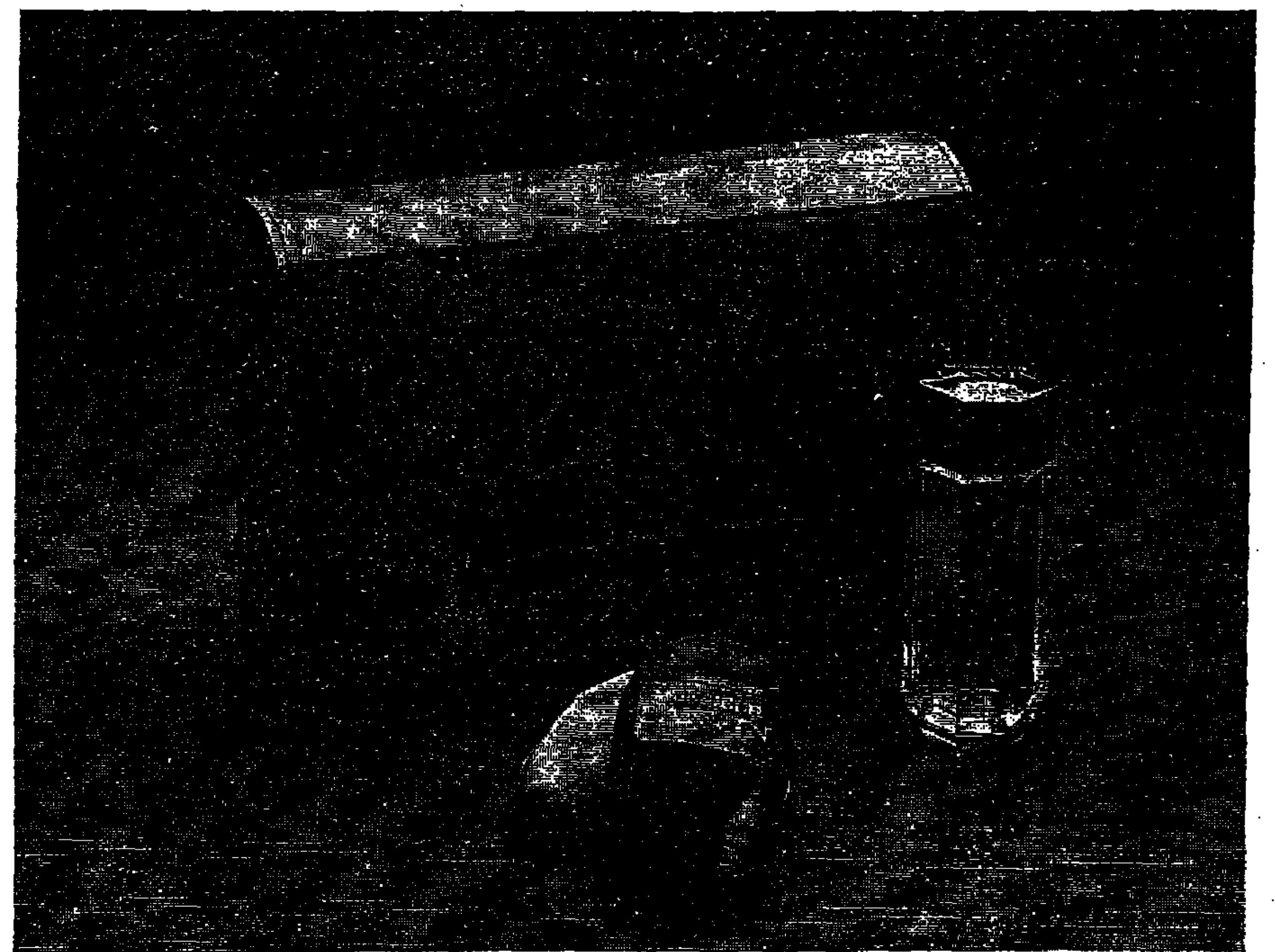
● LES CHAMPIGNONS, CONNAISSANCE ET GASTRONOMIE, de F. et T. Raris (volume relié, 236 pages, Larousse, 81,75 F), nous fait suivre les champignons, du sous-bois à l'assiette.

Les indispensables notions de base pour se lancer à la découverte de quelque soixante champignons comestibles existant en France sont présentées de façon agréable avec de superbes illustrations et de savoureuses recettes d'origine diverse pour les accommoder. Chaque espèce, photographiée en couleurs, est cataloguée « *bonne, excellente, toxique, douteuse, à rejeter* », etc.

Les vénéneux sont présentés de même façon avec les antidotes possibles... et une adresse à avoir sur soi : celle du centre anti-poison, hôpital Fernand-Widal, 200, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris, *service d'urgence* : 205-63-29.

● LA BICYCLETTE ET LA RANDONNÉE EN DIX LEÇONS (208 pages, Hachette, 28 F), Raymond Poulidor nous présente et nous explique, avec sa gentillesse habituelle, comment la choisir à sa taille, comment respirer, s'alimenter et s'habiller pour en profiter au maximum sans efforts superflus. Il n'oublie ni l'entretien ni les droits et devoirs du cycliste sur la route.

Au moment où tout le monde parle du retour à la nature et de l'écologie, c'est là un ouvrage à lire pour ceux qui envisagent de



A l'intérieur de la trousse : eau de toilette, after-shave, savon de toilette, mousse à raser, déodorant

Une trousse de voyage spécialement dessinée pour Monsieur Lanvin

PAR DÉFINITION RAFFINÉ, l'homme qui porte Monsieur Lanvin va pouvoir connaître un nouveau plaisir : celui d'avoir dans ses bagages une trousse de toilette spécialement dessinée pour ses produits Lanvin.

De pleine peau bordeaux, elle est doublée de cuir bleu marine et possède dans son rabat une pochette pour les menus accessoires.

Cette trousse contient toute la ligne Monsieur Lanvin : un flacon d'eau de toilette, un atomiseur d'after-shave, un savon de toilette et deux bombes, l'une de mousse à raser, l'autre de déodorant.

Est-il besoin d'ajouter qu'à une époque où se généralise l'usage des valises en matières synthétiques, une bonne odeur de cuir dans ses bagages n'en devient que plus raffinée ?

)ES PÈRES

L'art de paraître

UN revenant qui s'apparente au succès des films « rétro » : le fil d'Ecosse en chaussettes. ɔnnu, en fait, depuis 1830, le fil Ecosse n'a d'écossais que le nom. s'agit d'un coton « longues fibres » tordu à deux fils pour la solidité le brillant naturel. Il est particu-rement agréable à porter en ausettes d'été, dans une belle mme de coloris, en unis ou côtes (à partir de 15 F les cquettes et 25 F les mi-bas). ırfois renforcés de polyamide turé. En vente dans les grands gasins et chez les détaillants spé-ılisés.

.ouis Féraud (72, faubourg Saint-noré) vient de créer des mules de 'age en velours de coton noir, ɔc une pochette assortie (165 F).

'rancesco Smalto (44, rue Frans-Iᵉʳ ; 5, place Victor-Hugo ; tour ne-Montparnasse) propose des mises polo en fil d'Ecosse dans large gamme de coloris (150 F), nœuds papillon folkloriques (à tir de 50 F), des bretelles à des bicolores (45 F) et des para-es de golf (à partir de 120 F). arml les cadeaux utiles de La Belle Jardinière, les écharpes longues et étroites en maille de rayonne se nouent ou se portent en



ceinture (Renoma, 75 F) et, dans les grandes tailles, les cravates existent en 1,50 mètre de long (au lieu de 1,20 mètre) en tergal, soie ou laine unie et à dessins (de 45 F à 85 F).

Les cravates griffées des noms de couturiers ont toujours la vedette, notamment chez Brummel au Printemps, aux Galeries Lafayette et aux Trois Quartiers. Les cravates unies, en tricot, en soie indienne et en façonnés sont la spécialité de Charvet (8, place Vendôme, 14, avenue Matignon) à partir de 80 F. Sulka (2, rue de Castiglione) offre une sélection de six mille dessins comme Lanvin (15, Faubourg-Saint-Honoré). Elysées Soieries (65, Champs-Elysées) propose aussi les modèles très typés d'Emilio Pucci dans sa « cravatteria ».

Pour le conservateur qui s'en tient aux cravates « club » anglais, Lip propose des rayures tennis rouge et vertes sur un cadran de montre à fond noir, dont les couleurs sont reprises en piqûre sellier sur le bracelet assorti. Modèle de Michel Boyer (230 F, chez les horlogers-bijoutiers de la marque).

Les drugstores Publicis (Champs-Elysées, Matignon, Saint-Germain-Défense) lancent une grosse montre gousset, à cadran blanc, chiffres romains et aiguille seconde, un rien 1900 (194 F).

Le gabarit des cartes grises a encore changé en 1974. Aussi Vuitton (78 bis, avenue Marceau) lance-t-il toute une gamme de porte-cartes et de portefeuilles (à partir de 95 F) dont certains offrent un volet amovible.

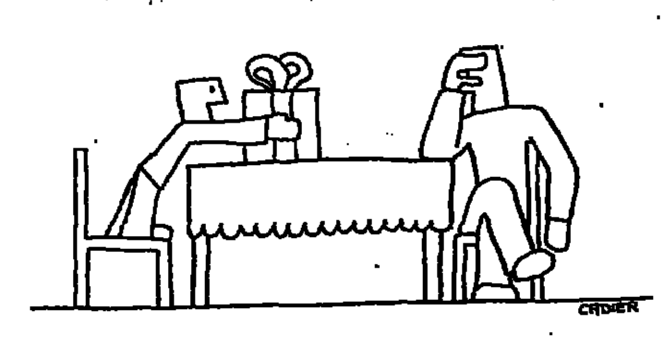
Les boutons de manchettes les plus originaux de Paris sont ceux de la Monnaie, reproductions en argent de pièces grecques, gauloises, à thèmes historiques, aux signes du zodiaque ainsi que des modèles contemporains. Ils existent en deux tailles (108 F et 156 F. 11, quai de Conti et 10, rue du 4-Septembre).

De la plume à la flamme

LE dernier des PENTEL offre les avantages du stylo bille et du feutre, avec une écriture très fine, de ongue durée (3 F dans les papeteries et les drugstores). A l'autre bout de la gamme, e porteplume S.T. DUPONT st coulé en argent massif 925 millièmes) ou vermeil (le nême, plaqué d'or à 23 caats), à agrafe de laque vérible rouge, verte, bleue ou oire. Il existe en six tailles e plumes, à réservoir classiue ou à cartouche (de 650 800 F), chez les spécialistes u stylo, les tabacs de luxe certains magasins de caeaux.

La mode en papiers à let-es et en bloc « mémo » est la personnalisation et à couleur. PRINTEXPRESS, 4, rue des Renaudes, tél. : 7-31-62) exécute très rapidement ces pense-bêtes, cartes de correspondance et de visite en quinze coloris vifs ou classiques (à partir de 80 F le bloc de cent).

Les briquets se simplifient, tout en bénéficiant des derniers raffinements de la technologie. Ainsi le « Tempo » de Consul, allie-t-il les avantages du briquet à jeter avec une présentation de luxe et ce à un prix très abordable (25 F environ). C'est un briquet à pierre et à molette qui maintient la flamme allumée, qui ne s'éteindra qu'en pressant sur un bouton. C'est un briquet idéal pour les fumeurs de pipe, dans un boîtier noir à tête chromée, avec une recharge en cartouche de la même marque contenant 4 grammes de gaz.



Un verre et un cigare
POUR NE PAS LE LAISSER SEUL...

C'EST en juin que se préparent le plus souvent les vacances familiales qui laisseront le père de famille, citadin de la semaine, désemparé quant aux nourritures terrestres. A moins de lui remplir le placard à provisions de sucre, en boîte métallique de biscottes ; de biscuits et de confitures, pour le petit déjeuner, avec son café soluble, son lait (en poudre, en tube ou en boîte) ou son thé favori. Les condiments inédits donneront du goût au poulet froid ou au jambon du charcutier voisin. Enfin les plats surgelés à réchauffer au four ou à l'eau bouillante lui paraîtront une surprise agréable un soir de pénurie.

PAUL CORCELLET (46, rue des Petits-Champs) augmente son extraordinaire collection de moutardes, avec des condiments au gingembre ou à la tomate (7 F.). Ses vinaigres se multiplient, aux épices et aux herbes. Ses confits et autres cassoulets sont présentés en bocaux pour deux (à partir de 28 F le cassoulet). Les derniers plats surgelés accommodent le porcelet au curry, au poivre vert ou au gingembre (30 F).

FAUCHON (26, place de la Madeleine) présente un cognac extra-vieux de la réserve des Frères Troisgros de Roanne dans un coffret de bois (262 F). Ceux qui aiment les liqueurs frappées découvriront une production d'Hiram Walker au chocolat et à la menthe (32 F). Une pochette de voyage dans l'imprimé au sigle de la maison contient une bouteille de whisky (95 F) tandis qu'un attaché-case habillé de la même toile est destiné à recevoir trois bouteilles de Bordeaux (120 F, vide). Parmi les assortiments, trois cafés — Mexique, Colombie et Hawaï — permettent de savants dosages (32,50 F) ; enfin la boîte de quatre condiments se compose de tomate, oseille, fromage et de la moutarde des Tsars (41,95 F).

CHEZ HEDIARD (21, place de la Madeleine) les bonnes bouteilles d'eaux-de-vie de fruits fabriquées en Alsace pour la maison comprennent le gratte-cul, la prunelle sauvage, la fraise, la mûre, la myrtille et la baie de houx (de 74,50 à 157,00 F). Les cocktails maison, souvent à base de rhum, dispensent quant à eux toutes les senteurs des îles : le punch créole, le Schrubb à l'orange et le Daïquiri (de 33,50 F à 39,50 F). Enfin, aux plats cuisinés surgelés s'ajoutent les coquilles Saint-Jacques à l'Orientale, le ris de veau à la crème et les crépinettes au poivre vert. Les nouveaux champignons en bocaux : lactaires délicieux, cornes d'abondance et pieds-de-mouton sont aussi bons froids en salade que chauds à la crème (de 16,50 à 24,50 F).

LEMAIRE (59, avenue Victor-Hugo) améliore ses humidors à cigares dont on va pouvoir surveiller de façon plus précise le degré d'hygrométrie.

En effet, André Blanchat qui fait campagne, depuis des années, pour la propagation des caves à cigares... et des humidors, vient d'obtenir pour la France un nouveau procédé qui sera adapté à tous ses modèles, offrant les avantages d'une réserve d'eau à niveau visible, de six mois d'humidité garantie et d'un débit régulier selon le degré d'humidité désirée (310 F).

En vente également à la Civette du Palais Royal, place du Théâtre-Français et les meilleures boutiques spécialisées à travers la France.

S..ES RAYONS

...ıettre ou de se remettre à la ...e reine.

MIEUX JOUER AUX ...IECS EN TROIS JOURS ... pages, Solar, 25,70 F), avec ...hampion de France Michel ...oit, propose de progresser très ...dement dans ce jeu passion-...t en nous entraînant à la dé-...verte et à l'analyse de trente-... parties d'anthologie jouées ... les grands maîtres de l'art. ...t les combinaisons seront dé-...nais à la portée des amateurs ... des explications simples, des ...ases claires et des diagrammes complets.

● LE SCRABBLE EN DIX LE-...NS (189 pages, Hachette, ...F), d'Annie Carillon et Béa-...e de Goutel, complétera les ...naissances acquises, parfois à ...ons, par les cinq millions de ...eurs français et belges. Inventé ...ès la seconde guerre mondiale ... un officier américain en re-...ite, ce jeu nous est arrivé en ...1 et connaît depuis un immense succès. La Fédération française de scrabble (six comités régionaux) en a codifié les règles, les difficultés, les mots acceptés et refusés, le décompte des points, etc. Un des avantages de ce jeu consiste à pouvoir s'entraîner seul et à se cultiver en s'amusant.

● LES MINERAUX, ROCHES ET FOSSILES DU MONDE ENTIER EN COULEURS (Multiguide Elsevier, 320 pages, 39,50 F), nous sont présentés par V. W. R. Hamilton, A. R. Wooley et A. C. Bishop, les trois sommités du British Museum, dans leurs domaines respectifs. Plus de six cents spécimens en couleurs et trois cents dessins pour aider le collectionneur amateur à identifier et à classer ses trésors, ouvrage de référence pratique pour le géologue chevronné, mais aussi un livre-clé pour ceux qui s'intéressent aux choses de la terre.

Rappelons enfin les *Cinquante-deux week-ends proposés par « le Monde »* (Guides Bleus, Hachette, 192 pages, 25 F), à garder dans la boîte à gants de la voiture, pour ne plus se sentir « étranger » n'importe où en France.

CINÉMA AMATEUR

CHINON

Un géant japonais bouleverse le cinéma sonore

Géant discret de l'industrie photographique, Chinon révolutionne aujourd'hui le cinéma d'amateur avec 4 caméras dotées de tous les perfectionnements et proposées à des prix 20 % inférieurs à l'ensemble du marché.

EN 1974, Kodak sort le film Super 8 sonore en chargeur. Au même moment, la firme japonaise Chinon lance 3 caméras sonores. L'événement est une surprise totale. Car la plupart des amateurs ne connaissent pas encore Chinon, même de nom.

Pourtant, Chinon est un géant dans la profession : il équipe le « cœur » des caméras de nombreuses grandes marques qui lui achètent son électronique et son optique. En apparaissant sur le marché sous son propre nom, Chinon entend mettre à profit son expérience de trente années d'industrie photographique pour le compte des constructeurs les plus réputés.



Le son est enregistré en même temps que l'image sur un même chargeur standard

Après la couleur, le son révolutionne le cinéma d'amateur

Avec le son, le cinéma d'amateur vient de trouver une nouvelle dimension. Le son direct du film de famille ou de voyage va remplacer avantageusement les commentaires improvisés pendant la projection.

Pour mettre le cinéma sonore à la portée de tous, il fallait réaliser une caméra compacte d'un prix abordable.

Chinon a donc placé un magnétophone dans ses caméras. Ce magnétophone enregistre son et images sur le même film. Pour réaliser cette partie magnétophone de petites dimensions, intégrée à la caméra, Chinon a dû mettre en œuvre tout son savoir-faire et son expérience de la miniaturisation électronique.

Le sonore à peine plus cher que le muet

Pour arriver à un prix de vente compétitif, Chinon réalise une véritable prouesse économique : aux faibles prix de revient que lui permet sa double position de concepteur et de constructeur, Chinon n'ajoute que des coûts commerciaux dérisoires, grâce à un circuit de distribution très court. Les produits passent directement de l'usine de Tokyo aux détaillants français, par le seul intermédiaire d'un service technique de contrôle à Paris.

Pour l'amateur, le résultat d'une telle politique est spectaculaire : à caractéristiques et perfectionnements comparables, une caméra sonore Chinon est à peine plus chère *qu'une caméra muette d'une* autre marque.

Aussi simple à manier qu'une caméra super 8 classique

Une caméra sonore ne séduit l'amateur que si elle est simple à utiliser. La caméra Chinon peut être mise entre toutes les mains. Il suffit d'insérer la cassette, *d'appuyer sur le bouton* et elle fait le reste, automatiquement. Mais il est possible, à tout moment, de contrôler ce qu'elle fait, y compris la qualité de l'enregistrement sonore.

Pour le reste la caméra se comporte comme une Super 8 perfectionnée. La visée est reflexe et la mise au point s'effectue sur un dépoli à plage centrale de microprismes.

La projection sonore

Pour compléter sa gamme sonore, Chinon propose à l'amateur un projecteur de la même veine que ses caméras, c'est-à-dire un projecteur complet (enregistrement et lecture) dont les performances égalent celles d'appareils valant jusqu'ici 20 à 25 % plus cher.

Un demi-siècle après le cinéma professionnel, le cinéma d'amateur vient d'entrer dans l'ère du parlant.

Sélectionnés par la Fnac et les meilleurs spécialistes, les matériels Chinon sont disponibles à Paris et en Province. L'adresse du revendeur de votre ville vous sera communiquée en écrivant à Chinon, Zone Industrielle, rue de la Croix-Martre - 91120 Palaiseau.

Tableau des caractéristiques	Chinon 256 XL*	Chinon 605 S	Chinon 805 S	Chinon 505 XL*
Zoom	2,5 fois	6 fois	8 fois	5 fois
Focale du zoom	9/22,5	8/48	7,5/60	8/40
Visée reflexe	oui	oui	oui	oui
Ouverture maxi.	1,1	1,7	1,7	1,2
Zoom électrique	oui	oui	oui	oui
Zoom vitesse variable	non	non	oui	non
Cellule TTL	non	oui	oui	non
Contrôle de l'exposition	voyant	galvanomètre	galvanomètre	galvanomètre
Prise pour casque	oui	oui	oui	oui
Fondu ouverture/fermeture	non	non	oui	oui
Prix TTC	1 685 F	1 790 F	1 950 F	2 100 F

* Conçue pour prise de vue à l'intérieur en lumière ambiante (ou à l'extérieur sous faible éclairage).

Un choix presque trop facile. Sur une centaine de caméras super 8 importées, une dizaine seulement sont sonores, dont quatre Chinon. Pour l'amateur, le choix se limite très vite, lorsqu'on compare à perfectionnements techniques égaux, les prix des caméras Chinon à ceux des autres marques.

CHINON SE DISTINGUE AUSSI DANS LA PHOTO

En abordant le marché français, Chinon met toutes les chances de son côté en proposant une gamme complète d'appareils photo. Présenté en 74, le 24x36 reflex Memotion réunit comme les caméras, tous les perfectionnements pour un prix inférieur à celui des matériels concurrents équivalents :

- *un automatisme électronique* d'une fiabilité totale
- des cellules au silicium assurant une mesure instantanée, sans inertie ni rémanence de l'exposition
- un dispositif permettant l'utilisation de plus de 400 objectifs interchangeables en montures standard vissantes
- une gamme de vitesses d'obturation continue et progressive, de 1/2000ᵉ de seconde à 10 secondes
- un dispositif de surimpression permettant les trucages.

Cet appareil est proposé au prix public de 1 980 F avec une optique 1,7 de 55 mm.

Gilbert

PRESSE

EN 1976 LE « DAILY MIRROR » SERA COMPOSÉ PAR ORDINATEUR

Londres (A. F. P.). — Le groupe I. P. C. (International Publishing Corporation), qui édite le « Daily Mirror » et quinze autres journaux, compte investir 2,8 millions de livres sterling (environ 28 millions de francs) dans la mise en service de composition commandée par ordinateur, a annoncé mardi 10 juin M. Percy Roberts, l'un des directeurs du groupe. L'adoption de ce système entraînera des réductions de personnels, qui feront prochainement l'objet de négociations avec les syndicats, a-t-il déclaré. Il n'y aura pas de licenciement de journalistes.

Le nouveau système, qui doit entrer en service en octobre 1976, permettra la composition de trois mille lignes de journal à la minute, soit la production de cinq cents linotypes. Une fois la matière fournie à l'ordinateur, a expliqué M. Roberts, il suffira de quatre-vingt-dix secondes pour fabriquer une page du « Daily Mirror ». M. Roberts a estimé que l'introduction de l'informatique allait permettre d'augmenter de façon « substantielle » les bénéfices du journal.

Le groupe escompte des bénéfices de l'ordre de 2 500 000 livres pour 1975-1976, alors que pour l'année prenant fin en mars 1975 il n'avait enregistré qu'un profit de 75 000 livres et un déficit de 1 600 000 livres l'année précédente.

LE CONFLIT DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Nouvelle menace de grève du Livre C.G.T. en cas d'évacuation des imprimeries par la police

Le conflit du « Parisien libéré » risque de connaître, ce mercredi 11 juin, un nouveau rebondissement avec l'exécution du jugement du tribunal des référés : l'évacuation des imprimeries du quotidien, occupées par les grévistes.

Le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. de presse et labeur a publié mardi soir le communiqué suivant :

« *Le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. s'est réuni le mardi 10 juin 1975 pour arrêter les dispositions face à la décision du pouvoir d'autoriser Amaury à licencier trois cents salariés des entreprises du* Parisien libéré, *alors que parallèlement celui-ci embauche à Saint-Ouen et à Chartres.*

» *Le pouvoir fait garder par d'importantes forces de police de jour et de nuit les entreprises de Chartres et de Saint-Ouen où sont imprimées respectivement les éditions régionales et une partie du* Parisien libéré, *et ce avec la complicité de Force ouvrière.*

» *Le jugement des référés du 9 juin 1975 vise à faire évacuer nos camarades du* Parisien libéré *par les forces de police.*

» *Le comité intersyndical du Livre, en accord avec la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. appelle tous les travailleurs du Livre, labeur et presse, à cesser le travail dès l'intervention de la police et à se rendre immédiatement sur place rue d'Enghien et rue des Petites-Ecuries.*

» *Le jeudi 12 juin, à 17 heures, une manifestation aura lieu à l'appel des confédérations C.G.T. et C.F.D.T. par solidarité avec la lutte des travailleurs du Livre contre l'intervention policière et la collusion de Force ouvrière.*

» *Le comité exécutif de la Fédération du Livre C.G.T. se réunissant le 11 juin fixera les modalités d'arrêt pour participer massivement à cette manifestation.*

» *La plus grande cohésion est indispensable dans ce combat contre Amaury, les patrons de la presse, le gouvernement, qui entendent appliquer les options du rapport Lecat visant à grossir le nombre des chômeurs, démanteler le potentiel industriel et notre organisation syndicale C.G.T.*

» *Tous les travailleurs du Livre sont au côté des travailleurs du* Parisien libéré.

» *Le pouvoir et Amaury ne réussiront pas leur coup de force.*

» *Les travailleurs du Livre ne le leur permettront pas.* »

Une réaction de policiers

La fédération syndicale des personnels de la préfecture de police — majoritaire de la police en tenue — espère que les forces de police ne seront pas appelées à intervenir contre les travailleurs de la presse. Regrettant, dans un communiqué, que « *tous les moyens de conciliation n'aient pas été mis en œuvre pour trouver la solution acceptable qui aurait notamment évité les suppressions d'emplois* », cette organisation ajoute :

« *La liberté de la presse, si souvent invoquée, ne saurait s'accommoder de mesures de contrainte et de répression, au moment où les policiers eux-mêmes ont grand besoin de faire connaître à l'opinion publique leurs très vives préoccupations professionnelles et leurs légitimes revendications.* »

Une mise au point de F.O.

Pour sa part, la Fédération du Livre Force ouvrière déclarait mardi :

« *Si la Fédération Force ouvrière du Livre a accepté de fournir du personnel pour les imprimeries nouvellement installées, c'est uniquement pour permettre à ses adhérents de trouver un emploi, ce qui lui était refusé jusqu'à maintenant par suite d'un monopole d'embauche contraire à la Constitution française et à la loi Moisant.*

» *Le seul objectif de notre fédération est de défendre le droit syndical et le droit au travail pour tous, quelles que soient les origines, les opinions, les croyances ou l'appartenance syndicale.* »

Six interpellations

Quatre ouvriers du Livre parisien C.G.T. appréhendés mardi 12 à Chartres par la police pour avoir dispersé sur la chaussée mille cinq cents exemplaires du *Parisien libéré* ont été notamment inculpés pour obstruction de la voie publique et ont été remis en liberté par le parquet.

D'autre part, deux incidents opposant des transporteurs du *Parisien libéré* à des ouvriers du Livre se sont produits mercredi matin à Paris, dans le 18e et le 20e arrondissements :

Rue Letort (18e arrondissement), vers 8 h. 30, une camionnette Allo-Fret de livraison du *Parisien libéré* a été vidée de son contenu par un groupe d'ouvriers qui se sont retirés aussitôt après.

Dans le 20e arrondissement, place Gambetta, une centaine d'ouvriers du Livre, accompagnés de deux députés communistes, ont tenté d'empêcher le chargement de dix camionnettes qui attendaient, vers 9 h. 15, devant la poste centrale, la livraison d'exemplaires du *Parisien libéré*. Les policiers du poste voisin ont procédé à six interpellations.

Une motion de « l'Équipe »

La rédaction de *l'Equipe* annonce dans un communiqué qu'elle a « *adopté à la majorité une motion proposée par les représentants de l'Union des syndicats de journalistes s'élevant contre les licenciements arbitraires de ses confrères du* Parisien libéré — *parmi lesquels plusieurs délégués — qui n'étaient pas directement concernés par le conflit en cours dans ce journal* ».

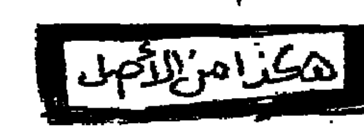
« *Elle souhaite en conséquence,* poursuit le communiqué, *que des dispositions soient prises pour leur réintégration ou leur reclassement dans les organes de presse du groupe.* »

Rappelons que *l'Equipe* appartient, comme *le Parisien libéré*, au groupe Amaury.

L'Agence nouvelle, journal que dirige M. Roger Gicquel, n'a pu paraître mardi 10 juin, précise un communiqué, en raison d'un arrêt de travail des ouvriers pour protester contre la décision de la direction du journal de ne pas publier le communiqué du comité intersyndical du Livre C.G.T.

● *Les épreuves du concours d'entrée à l'Ecole supérieure de journalisme de Lille* auront lieu du mardi 1er au vendredi 4 juillet. Les inscriptions sont prises jusqu'au 20 juin et réservées aux titulaires d'un diplôme délivré au terme du premier cycle de l'enseignement supérieur, en priorité aux titulaires d'un DEUG de droit, de sciences économiques ou d'administration économique et sociale. La durée des études est de deux années.

★ Renseignements auprès du secrétaire général de l'E.S.J., 67, boulevard Vauban, 59046 Lille Cedex.



هكذا من الأصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Corot à l'Orangerie

LE DIEU DE LA RÉTICENCE

par ANDRÉ FERMIGIER

COROT est né en 1796 à Paris dans une boutique de mode, ou à peu près ; son père était marchand de drap, sa mère modiste rue du Bac : le milieu de César Birotteau. Petites études, vocation, promenades et petits clins d'œil s vifs du côté d'Auteuil, des quais la Seine, des *environs de Paris*, Ville-d'Avray *surtout*, où ses parents ont une propriété qu'il représentera souvent. Ses premières leçons, il les tient de Michallon (Achille - Etna) et de Bertin (Jean-Victor), deux paysagistes dont l'exposition « De David à Delacroix » nous a rappelé les mérites. Michallon et Bertin sont des « italiens » et, en 1825, Corot part pour l'Italie, pas du tout prix de Rome, nullement en quête de chefs-d'œuvre (il ne mettra guère les pieds dans les galeries et les églises), mais en ...ge, en blouse, *en veston et cra*... de commis, tel qu'on peut le voir dans l'*Autoportrait au chevalet* qu'il exécute alors à l'intention de sa famille.

L'Italie : Rome, Tivoli, Ariccia, ...l, les bourgs adorables de l'*agro-romano* », *la Sabine* et, en 1828, Naples et Venise, avant le retour en France. On a beau évoquer Bertin, Achille-Etna et tous les ...tes qui, autour de 1800, ont dépoussiéré la tradition du paysage, ...est stupéfait par la liberté, la fraîcheur, l'audacieuse naïveté de vision qui est celle de Corot devant la campagne la plus historicisée, la plus intimidante du monde, surtout lorsqu'on la compare aux flots de rhétorique que cette même campagne a inspirés aux premiers écrivains romantiques, l'Italie de Corot étant contemporaine de celle de Lamartine.

Cette liberté est celle de l'esquisse, d'ailleurs très travaillée, qui répartit les accents lumineux et résume les lignes de force d'un site avec la plus étonnante sûreté. Comme le suggère Hélène Toussaint, *dans un catalogue qui apporte beaucoup de précisions et révisions intéressantes (sur les problèmes de* chronologie et de répliques en particulier), Corot doit peut-être son pouvoir de synthèse à la nature même, si fortement architecturée, du paysage italien. Il est cependant manifeste dès ses premiers tableaux parisiens, ainsi dans *le Pont Notre-Dame* qu'il ne serait pas aberrant de comparer aux toiles qu'un sujet identique a inspirées à Matisse. Corot a toujours vu très large, prenant beaucoup de champ par rapport au *motif, le faisant apercevoir dans le* lointain avec un art de la surprise poétique qui donne une apparence de rêverie nervalienne à telle ou telle vue de Venise, à ses *Bretonnes à la fontaine*, au merveilleux *Château de Rosny*.

La vérité poétique des esquisses

...rtes sa modestie naturelle lui a ...chérir les petits formats, réduire ...elle des monuments les plus ma...eux, adoucir les sites les plus ...s, et, par certains aspects de sa ...bilité, il fait penser à un mi...riste, à un peintre de livres ...ires. Mais « son regard synthé... et abréviateur » n'a jamais ... à cet « amour impertinent et ...ieux du détail » qui est « le ...eur de l'école française », pour une fois de plus Baudelaire et le citerons encore, tant les pa... qu'il a consacrées à Corot sont ... les plus fortes de son œuvre ...ue.

Longtemps considérées comme d'informes rogatons, ces esquisses italiennes (et *françaises*) sont aujourd'hui la partie la plus vantée de l'*œuvre* de Corot, et l'on a souvent opposé leur vérité poétique à ce qu'auraient d'un peu empesé les tableaux que le peintre en tirait, souvent après quelques années. Ne reprenons pas la comparaison entre l'esquisse du *Pont de Narni* (Louvre, n° 43) et le tableau (aujourd'hui à Ottawa) présenté au Salon de 1827, les arguments exposés dans le catalogue en faveur d'une datation très postérieure de l'esquisse méritant considération. Regardons plutôt les deux *Château Saint-Ange* : il est bien vrai qu'il y a dans l'esquisse (n° 10) une justesse de ton, une présence de la lumière, une sorte d'abandon heureux, qui sont moins sensibles dans le tableau composé, dont le premier *plan trahit un certain embarras et s'organise comme il peut en un motif* bien conventionnel.

Mais ce n'est pas parce que Saint-Ange II est inférieur à Saint-Ange I qu'il faut mépriser les tableaux *très élaborés* de 1826 qui *nous montrent Rome aux trois grands* moments du jour : *Rome vue des jardins Farnèse* pour le matin (le tableau est aux Etats-Unis), *le Forum* à midi et *le Colisée* le soir, œuvres magistrales aussi bien par la subtilité impressionniste de leurs effets lumineux que par leur science, leur pondération architecturale, malgré, là encore, un premier plan d'arbres assez « fastidieux » sinon « impertinent ». Corot parviendra à concilier la fraîcheur de l'esquisse et la solidité de la composition dans les toiles qui datent du second voyage *en Italie : Florence vue des jardins Boboli* (n° 35) et les deux vues de Volterra (n[os] 31 et 32) avec ce petit campanile rose dont le charme est celui du premier matin de printemps respiré au milieu des oliviers et des cyprès de Toscane.

Le charme, la science : l'un dépend de l'autre. La justesse de Corot n'est pas seulement celle de son œil, aussi rompu que celui de Monet à saisir les nuances inattendues de la lumière, les extraordinaires bleus ardoise de *la Vallée de Papigno le matin* (n° 46), les gris d'eau dormante, les ors tombés de *l'Eglise de Marissel* ou de *la Cathédrale de Mantes* (n[os] 58 et 79). Elle lui vient aussi de son attention scrupuleuse au réel, de la volonté de discipline et d'exactitude dont témoignent les dessins de lianes et de rochers exécutés à Civitá-Castellana (n[os] 128-131). Elle tient plus encore à son classicisme foncier, à la construction rigoureuse qui soutient ses études en apparence les plus spontanées. Baudelaire : « Il est un des rares, le seul peut-être, qui ait gardé un sentiment profond de la construction, qui observe la valeur proportionnelle de chaque détail dans l'ensemble et, s'il est permis de *comparer* la composition d'un paysage à la structure humaine, qui *sache toujours où placer les ossements* et quelle dimension il faut leur donner. »

Toute la force de Corot, cette force qui fait de lui un grand peintre et non un aquarelliste un peu plus soutenu, tient à cet effort *patient pour construire avant* d'évoquer. Et ce n'est pas un hasard si on ne l'a jamais tant apprécié qu'aux époques où l'on se préoccupe de rigueur formelle, de logique, de retour aux principes intransigeants de la peinture classique. Lorsque, au lendemain de la première guerre, le climat est celui du « rappel à l'ordre » orchestré par Cocteau, la critique (celle en particulier de *l'Esprit nouveau*, la revue de Le Corbusier) évoque la « leçon » de Corot à côté de celles de Fouquet, d'Ingres, de Seurat et de Cézanne. N'allons pas jusqu'à voir en lui un précurseur du cubisme, mais des toiles comme *l'Ile San-Bartolomeo* ou *la Tour Saint-Paterne à Orléans* (n[os] 11 et 23) montrent que cette interprétation « cartésienne » d'un Corot géomètre *n'est* pas tout à fait absurde.

L'ambition classique

Cela dit, l'ambition classique, même si elle n'a pas été l'occasion *de catastrophes à la Maurice Denis*, a parfois joué à Corot d'assez mauvais tours. Indisposés par certain Ermite, président perpétuel du M. R. P., par certain saint Jérôme flanqué d'un lion véritablement lamentable et pas du tout « en situation », *nous avons peut-être* été un peu durs pour ses œuvres religieuses et historiques. *Homère et les bergers ?* Soit. *Le Grand Paysage d'Italie* de 1842 ? Peut-être. *La Fuite en Egypte ?* Bon. Mais toutes ces citations, ces *morceaux* choisis de Poussin sont un peu lassants, et la mélodie verlainienne des grands arbres, des feuillages argentés, des paysages lyriques, ne s'écoute jamais si bien que lorsque les Nymphes, les amours et la « Compagnie de Diane » n'en troublent pas la quiétude.

Comparons, pour clore le débat, le magnifique *Coup de vent* du musée de Reims à ce *Cache-cache* de 1857 dont les évolutions un peu trop Second Empire font penser aux ballets de l'Opéra-Comique dans leurs plus mauvais jours. Et accordons une *mention spéciale à la Toilette* de la collection David Weill, une des œuvres les plus ambitieuses de Corot : les personnages y sont peut-être plus déposés qu'intégrés au paysage, mais le nu est un des plus beaux du siècle et, à l'arrière-plan, cette femme vue de profil qui, adossée à un arbre, lit et rêve, on donnerait pour elle toute la peinture symboliste, Puvis et Odilon compris.

Il est un domaine dans lequel Corot est sans égal et ne connaît pas de défaillance : celui de la figure traitée en tableau de très petites dimensions, presque des médaillons parfois, ainsi dans les portraits d'enfants, les plus jeunes de ses filles, Adolphe Desbrochers, Maurice Robert, adorables petits troufignons vus par un œil attendri de grand-père, peinture de bonne sœur, de cœur simple, de « primitif » dont la naïveté est relevée par un jeu de valeurs d'un incroyable raffinement.

C'est peut-être dans ces figures que les allusions de Corot à la peinture des maîtres sont le plus convaincantes : *la Famille du moissonneur* est une *Vierge à l'enfant* digne des Vénitiens, sa *Marietta*, une Vénus d'Urbino ou de Rome, une belle Transtévérine dont l'œil laisse entrevoir (comme le dessin, n° 149, sans doute inspiré par le même modèle) une sensualité sur laquelle nous ne nous attarderons pas, allant aussitôt à la *Supérieure du couvent de l'Annonciade*, superbe harmonie de rouges et de noirs qu'illumine l'éclat de la collerette empesée. Malgré son modeste format, l'œuvre est d'une majesté qui rappelle les grands *portraits religieux du dix-septième siècle* en même temps qu'elle vérifie l'exactitude de la remarque de Focillon à propos de Fouquet selon laquelle on peut faire de la très petite peinture dans de très grandes surfaces et donner un caractère monumental à une image dont la dimension n'excède pas de beaucoup celle d'un timbre-poste.

Au-delà des symboles de la mélancolie

La conclusion, morale et artistique, de *l'œuvre de Corot*, on *la trouve* dans la série des ateliers que réunit la dernière salle. Conclusion singulièrement prenante, chargée de tout *un poids de réflexion*, de déclin, de silence dont le secret n'est pas dit. L'atmosphère, l'exécution, *incomparable de chaleur, de luminosité assourdie*, éclatant encore dans le rouge d'un corsage, l'or qui affleure le velours noir d'une jupe, font penser à Vermeer, que Corot connaissait peut-être. Mais le sens est ailleurs, dépasse celui des symboles traditionnels de la mélancolie.

Si *la Dame en bleu* est une des plus émouvantes images de la féminité dans la plénitude de sa force, de son charme, de sa bonté, que l'on ait jamais peintes, que veulent *nous* dire ces jeunes femmes, ces modèles, avec leurs épaules lasses, leurs mandolines, leurs yeux perdus ? Le peintre regarde une dernière fois son œuvre, met un doigt sur ses lèvres, prend congé. O jeunesse, ô vieillesse saintes ! disait Nerval.

Visitant l'année dernière à Bâle la collection privée la plus belle, la plus noble d'Europe, je fus guidé par le vieil homme qui avait rassemblé tant de trésors vers une œuvre que l'on ne remarquait pas au premier abord et qui était visiblement une de celles auxquelles il tenait le plus. C'était un dessin de Corot, une tête de femme, et sur la feuille étaient écrits ces mots : « *Ma sœur* », cette sœur qu'il adorait et à laquelle il ne survécut qu'un an. Oui : le dieu de la réticence, qui « du passé lumineux recueille tout vestige » et s'avance sans bruit jusqu'au seuil de la peinture moderne.

★ *Hommage à Corot. Peintures et dessins des collections françaises.* Orangerie des Tuileries. Jusqu'au 29 septembre.



3 000 m2 de tableaux, de sculptures et de livres

UN DRUGSTORE NOMMÉ « ARTCURIAL »

PARIS, qui a déjà plus de deux cents galeries d'art, en compte, depuis cette semaine, une de plus. Mais Artcurial se dit différent en ce sens qu'elle veut être la *galerie de l'ère industrielle*.

Création du groupe L'Oréal, ce drugstore artistique entend, ni plus ni moins, changer les règles de la distribution des œuvres d'art, traditionnellement artisanales, malthusiennes et fermées sur un petit nombre d'initiés ; ce sera le premier « grand magasin » spécialisé dans un « produit » qui s'ouvre au plus large public.

Atmosphère de marché dans cet ancien hôtel particulier néo-classique de l'avenue Matignon, qui a été modernisé à l'intérieur : sobriété et rigueur orthogonale, passée à la peinture noire de l'esthétique Bauhaus, architecture de l'ère industrielle, sobre et hautaine, avec des meubles d'époque de Mies van der Rohe. Et, pour le panache, la reconstitution en *céramique, par* Leppien, du « salon de musique » de Kandinsky, pour l'exposition internationale d'architecture de Berlin, en 1931.

Toute la distribution de l'espace reprend les déambulations d'un marché public, avec une agora où pousse comme une fleur de béton la *corolle d'un escalier-sculpture*, qui déverse le flot des visiteurs sur les emboîtements de salons, garnis d'œuvres d'art mises à l'encan.

Contrairement aux galeries traditionnelles, dont les écuries d'artistes répondent au goût d'un marchand amateur d'art défendant ses poulains à l'exclusion des autres, ici, l'éclectisme est de rigueur. On s'adresse à un public aussi large que possible. Et, *d'ailleurs, l'idée* de « supermarket » de l'art reprend à son compte les méthodes qui ont fait le succès de la distribution des biens de consommation.

Elle consiste notamment à s'ouvrir à un public badaud, mis au contact d'œuvres d'art présentées en abondance, et aux prix affichés.

***

Au moment où les galeries d'art voient leur marché se tasser à la suite de la pénurie d'argent, on s'interrogera sur les raisons qui ont poussé les dirigeants de L'Oréal (où les Bettencourt tiennent une forte participation) à créer ce type de « grande surface ». Mais l'idée avait germé dans *les esprits* dès le début des années 70 : l'inflation monétaire avait alors fait flamber le prix des œuvres, et l'argent facile créait des appétits de possession de tableaux. Au moment du refroidissement, l'an dernier, le projet d'Artcurial était engagé. Mais, même si la situation économique actuelle n'est pas propice, les dirigeants de L'Oréal pensent que l'idée demeure bonne et que le développement de la consommation esthétique est inscrit dans l'ordre des choses.

Pour l'atteindre à sa manière, L'Oréal n'a pas hésité à voir grand : 2 500 m2, plus un agrandissement ultérieur de 500 m2, soit 3 000 m2 de surface de commerce artistique, le tiers du Musée national d'art moderne. Et un investissement de 3 milliards d'anciens francs.

Le but est de vendre des œuvres comme on vend un réfrigérateur ou une voiture, en nombre et à des prix « abordables ».

Ici, on veut appliquer les règles de l'industrie moderne qui, depuis Ford, allonge les séries pour abaisser les coûts. Et, naturellement, dans le domaine du marché de l'art, la multitude ne peut concerner que les éditions de petites sculptures et de lithographies, une « peinture » restant, par définition, un objet singulier.

Aussi les tirages d'objets d'artistes et de lithographies édités par Artcurial seront-ils portés à un niveau auquel le marché de l'art n'est guère habitué. Cela fait des années que ce marché est marqué par *la tentation de l'augmentation* de ses tirages. Le public a dû s'élargir. Il y a dix ans, soixante-quinze exemplaires par œuvre étaient la norme. Aujourd'hui, la moyenne atteint trois cents, sans parler des pratiques frauduleuses des marchands qui utilisent les imperfections de la loi en éditant plusieurs séries de trois cents exemplaires d'une même œuvre, si bien qu'un voyageur peut acheter la même lithographie n° 55/400, par exemple, à Paris, Milan, Sydney ou Tokyo.

Ces lithographies ont cependant une petite différence qui met les éditeurs à l'abri de la loi : l'une est tirée sur papier Japon, l'autre *sur papier d'Arches* ; l'une est numérotée en chiffres *arabes, l'autre en chiffres romains*. A la lettre, ce sont des « œuvres » différentes, si bien que les acheteurs à titre spéculatif, qui espèrent une valorisation fondée sur la rareté, en sont pour leurs frais.

Mais les dirigeants d'Artcurial déclarent vouloir jouer le jeu des hauts tirages au grand jour. Ils éditeront les objets d'artistes (Armitage, Takis, Dali, Arman, Berrocal, Bezombes) à un prix modéré, le « prix psychologique » qu'un acquéreur éventuel serait disposé à payer.

Mais le marché potentiel est véritablement à créer. D'où l'accès facilité dans ce « centre d'art plastique contemporain », la bibliothèque de trois mille à quatre mille ouvrages consacrés à l'art et à l'architecture, les boutiques de zakouskis artistiques, affiches et menus objets qui pourraient, espère-t-on, provoquer les appétits de collectionneurs nouveaux.

C'est sans doute dans le volet des œuvres originales que résident les faiblesses de ce gigantesque édifice du commerce de l'art, faiblesses communes à toutes les « grandes surfaces » du genre.

Artcurial s'est attaché, dans un premier temps, à promouvoir une certaine peinture traditionnelle, où domine la manière de l'école de Paris, sous sa version figurative, abstractisante ou surréaliste : Limouse, Sabouraud, Guiramand, Dumitresco, Genis, Istrati, Mialhe, Dayez, Coutaud... Les promoteurs tiennent le raisonnement suivant : ceux qui *ne* peuvent s'offrir *ni* un Dali *ni* un Matta pourront peut-être s'offrir, chez *nous*, un Coutaud... Le public que vise L'Oréal : les huit cent mille cadres, et autant de membres des professions libérales, *qui pourraient consacrer au minimum un demi-mois* de salaire par an pour l'achat d'une œuvre.

Mais le public d'acheteurs n'est encore qu'une masse potentielle que ce nouveau marché veut entreprendre de « former » et de « motiver ». Artcurial entend d'abord simplifier les rapports des consommateurs et de l'œuvre d'art.

En fait, Artcurial réalise en version privée et *marchande* la formule du centre de diffusion d'art que veut réaliser à Beaubourg le Centre d'art et de culture Georges-Pompidou. Artcurial, qui veut « restructurer » le marché de la peinture traditionnelle, et surtout celui des éditions de lithographies et des objets d'artistes, prend le créneau laissé libre par le Centre Beaubourg, que sa vocation conduit à se consacrer à l'art contemporain. Si elle devait réussir, une *telle* entreprise récupérerait finalement le long travail d'exploration et d'investissement fait par de petites galeries au fil des ans, lesquelles risquent de subir le phénomène de concentration auquel nous a habitués l'économie contemporaine.

Mais, en matière d'art, c'est moins les méthodes de vente qui comptent que la qualité des choix. Dans cette opération, qui est le triomphe du marketing appliqué à l'art, ce sera toujours l'artiste qui aura le dernier mot.

JACQUES MICHEL.

★ Artcurial, 9, avenue Matignon.

Une sélection

Cinéma

UNE ANGLAISE ROMANTIQUE
de Joseph Losey

Glenda Jackson, trop heureuse dans son ménage, s'ennuie. Arrive, à point nommé, Helmut Berger, un personnage séduisant et parfaitement louche. Joseph Losey raconte, à sa manière, Madame Bovary, en soulignant les poncifs de cette histoire sordide qu'il habille d'une mise en scène lumineuse, pétrie d'intelligence. (Présenté hors compétition au Festival de Cannes.)

LENNY
de Bob Fosse

Typiquement américain dans son contexte et ses détails, ce film raconte l'histoire authentique de Lenny Bruce, artiste de music-hall qui fit scandale dans les années 50 en s'attaquant au puritanisme et aux tabous de son pays. La réussite de Bob Fosse (réalisateur des comédies musicales Sweet Charity *et* Cabaret*) est d'avoir décrit, dans le style du document reconstitué, l'homme que fut Lenny Bruce et les divers aspects de sa carrière. Dustin Hoffman est bouleversant. Valérie Perrine, qui joue le rôle de la strip-teaseuse devenue la femme de Lenny Bruce, a reçu au Festival de Cannes un prix d'interprétation.*

LES VAUTOURS
à la Quinzaine des réalisateurs

Il faut profiter de l'unique occasion de voir ce film québécois dont personne ne veut en France. Jean-Claude Labrecque fait revivre avec mordant et ironie l'ordre moral du premier ministre Maurice Duplessis, qui régna sans partage pendant vingt-cinq ans sur la province du Québec. Labrecque, opérateur de profession, raconte d'abord une sordide histoire d'héritage située en 1959, puis soudain bascule dans le documentaire pur et montre les funérailles de Duplessis filmées à l'époque par l'Office du film québécois. Tout se met en place, le naturalisme de la première partie du film se légitime. Une coupe au vitriol de la Belle Province, *où bien des Français pourraient se reconnaître.* (Le samedi 14, 20 h., au TEP.)

SEMAINE DU CINÉMA BELGE

Du 11 juin au 17 juin, au cinéma Mac-Mahon, l'Association française des cinémas d'art et d'essai et la Fédération française des ciné-clubs présentent, sous le patronage de l'ambassade de Belgique, une Semaine du cinéma belge. Avec Un soir, un train, *d'André Delvaux ;* le Nosferat, *de Maurice Rabinowicz ;* Monsieur Hawarden, *de Harry Kumel ;* le Conscrit, *de Roland Verhaert ;* le Revolver aux cheveux rouges, *de Frédéric Geilfus ;* Je, tu, ils, *de Chantal Ackerman. Programme spécial de courts métrages, le dimanche 15 juin avec des œuvres d'Henri Storck, François Weyergans, Paul Haesaerts et Luc de Heush.*

INDIA SONG
de Marguerite Duras

L'aboutissement de l'art cinématographique (et romanesque) de Marguerite Duras. Des « voix » qui évoquent l'histoire d'un amour, un cri d'amour poussé jadis dans la nuit indienne. Présence-absence de personnages qui circulent entre les miroirs du souvenir et un simulacre d'existence. Film où le verbe commande aux images, où la réalité se perçoit comme une odeur.

— ET TOUJOURS : *Kafr Kassem*, de Bohran Alaoule ; *les Ordres*, de Michel Brault ; *Alice n'est plus ici*, de Martin Scorsese ; *l'Ibis rouge*, de Jean-Pierre Mocky ; *Allonsanfan*, des frères Taviani, et *le Harem*, de Marco Ferreri.

Théâtre

C'EST PITIÉ QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN
à la Cité internationale

Pour Michel Hermon, l'inceste n'est pas un crime qui met en danger la société. Il est, dans la chambre noire de la mémoire d'un autre monde, le rituel désincarné d'une quête, il signifie l'impossible retrouvaille des deux parties de l'être idéal, l'androgyne.

DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN
à la Cartoucherie de la Tempête

Pour Stuart Seide, l'inceste porte la violence d'un comportement arbitraire choisi pour lutter contre une société vieillissante, marquée par la peur du néant, et qui se défend en poussant jusqu'à l'outrance le formalisme baroque de la futilité.

LA NUIT DU 28 SEPTEMBRE
à la Cité internationale

Près de Lisbonne, un barrage de vigilance intercepte un cercueil plein d'armes que transportent des « spinolistes ». Sur cet argument simple, Richard Demarcy invente un très beau spectacle poétique, gai, populaire, d'ailleurs joué au Portugal depuis des mois.

LE REGARD A GENOUX
à la Pizza du Marais

Quatre acteurs déchaînés interprètent une suite de scènes atroces ou comiques écrites par Jean Bois, l'un de nos auteurs de théâtre les plus doués.

— LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN à la Cartoucherie du Théâtre du Soleil : *Avec de vieux pneus, des carcasses brûlées, des océans de toile, le Théâtre de Liberté recrée la joie de jouer.*

— JEUNES BARBARES D'AUJOURD'HUI au Mouffetard : *La solitude des coureurs cyclistes, démons et merveilles d'Arrabal : un conte fantastique.*

— ET TOUJOURS : la Mort de Danton, *un rêve de Bruno Bayen sur la pièce de Buchner, salle Gemier ;* Luxe *avec Marucha Bo sur le grand escalier à la Renaissance ;* Rodogune *dans les décors de Beni Montresor au Cyrano ;* Andromaque *restructurée par Daniel Mesguich au Biothéâtre, et les Dzi Croquettes à Bobino.*

Danse

— PILOBOLUS à l'Espace-Cardin : *Ce jeune groupe américain fut, l'an dernier, la révélation du Festival de Danse de Chicago. Leurs combinaisons de mouvements, insolites, cocasses évoquent davantage la sculpture animée que le ballet proprement dit.*

Musique

ANIMATION
à la Défense

Pour les quarante-huit mille usagers de la Défense, du 16 au 27 juin, une animation musicale en plein air, à midi et à 17 heures, parfois sans interruption, gratuite. Des expressions musicales et chorégraphiques nouvelles, des fanfares, du cirque, des saltimbanques, des instruments monumentaux ou insolites, des synthétiseurs d'images, etc. Avec Luc Ferrari, Claude Bessy, Zavata, X. Darasse, C. Atanasoff, M. Solal... Un gros pari. A suivre.

MUSIQUE DANS LA VILLE
à Toulouse

Dans le style « Musique dans la rue » d'Aix, mais plus rarement en plein air. Deux cent quarante manifestations, patronnées par France-Musique, dont cinquante concerts, gratuites, du 14 juin au 5 juillet. Un type d'animation nouveau à l'échelle d'une ville, partout et à toutes les heures, qui peut devenir une sorte d'Avignon musical.

FESTIVAL DU MARAIS

Moins de risques de bronchite ; la musique du Festival du Marais s'enferme davantage cette année, à part quelques concerts à Carnavalet et à l'hôtel de Lamoignon. Une programmation sobre, mais de qualité. (Du 12 juin au 12 juillet.) Lire notre article sur l'ouverture du festival de théâtre, page 24.

FESTIVAL DE STRASBOURG

Le doyen des festivals français monte Don Carlos *(12, 16, 25 juin), fait la part belle aux Tchèques (Smetana, Martinu, Dvorak, Janacek, les 13, 15, 18), présente des œuvres d'Eisler, Webern, Bancquart et Kieffer (le 17) et un récital Schubert d'H. Prey (le 14).*

— FESTIVAL DE DIVONNE : *Récital Berganza* (le 16 juin), l'*Ensemble de musique traditionnelle persane* (le 18).

— FETES ROMANTIQUES DE NOHANT (13-22 juin) : *Deller, Rampal, Brendel, Katsaris, Ferras, Barbizet et Guilels chez George Sand.*

— BARENBOIM DIRIGE L'ORCHESTRE DE PARIS, avec N. Milstein (Mendelssohn, Bruckner, les 11 et 12 au Palais des Congrès) et A. Rubinstein (Schumann, Beethoven, le 16 juin, à 18 h 30 et 21 h, au Palais des Congrès) : *Pour mieux connaître le nouveau chef parisien.*

— RECITALS A PARIS : Chants berbères par M. Taos-Amrouche (Théâtre de la Ville, du 11 au 14 juin, 18 h. 30) ; Ch. Lilamand, planiste (Schubert, Chopin, Debussy, le 12, Gaveau) ; Leonid Kogan, violoniste (Théâtre de la Ville, du 17 au 21 juin, 18 h. 30).

— MARIE-CLAIRE ALAIN inaugure les nouvelles orgues de la cathédrale de Tulle (le 13 juin) : *Un instrument d'Haerpfer-Ehrman.*

— CONCOURS DE PIANO MARGUERITE-LONG (Gaveau et Champs-Elysées, du 15 au 21 juin) : *Sept Français, sept Japonais, cinq Soviétiques, cinq Américains, quatre Polonais et treize autres.*

— ET AUSSI : *Requiem* de Brahms et *Te Deum* de Bizet (basilique de Saint-Denis, le 12) ; Concours d'improvisation de Lyon (le 13) ; le New Phonic Art (Royaumont, le 14) ; l'Orchestre J.-F. Paillard (Chambord, le 14) ; le Florilegium Musicum (Fontainebleau, le 18, de 16 h. 30 à 23 h.) ; The Five Centuries Ensemble (église Saint-Paul de Toulon, le 18 juin).

Disques de jazz

— LOUIS ARSMTRONG : « Djeepers Creepers » et « Harlem Stomp » MCA 510 108 et 510 113. Distribution Barclay : *Jacques Lubin réalise patiemment, avec abnégation, au jour le jour, pour la série « Jazz Heritage », une collecte des œuvres d'Armstrong gravées chez Brunswick, chez Decca, à la fin des années 30 et au début des années 40. Collecte, quête (oraison !) d'utilité publique.*

— SONNY ROLLINS : « The cutting edge » Milestone M. 9059 (distribution E.M.I.) : *Le prix Charles-Cros du jazz en 1975 ; Sonny Rollins à Montreux. Après le souci (la désolation parfois) d'une période d'auto-critique la confiance en soi-même revenue, le courage retrouvé de jouer, sans honte, la musique qui réjouit, simultanément, l'artiste et son public.*

— MUSIQUE CAJUN. « Les haricots sont pas salés » (Expression Spontanée ES 17/, Rue Bernard-Palissy, 11, Paris (6e) : *« le Monde », en 1972, célébrait la musique cajun (cf. n° du 23-11). En 1975, elle a traversé la mer, s'est installée à Royan. Un disque d'elle paraît en France. Il y a les Blancs : les Lafleur, les Broussard, les Bergeron. Il y a les Noirs : Bois-Sec Ardouin.* (Que faire ?), *Canray Fontenot* (Bosco), *et Bee Bee Fontenot, rival de Clifton Chénier, disciple d'Amade Ardouin, chanteur accordéoniste, montmartrois des Bayous.*

Arts

LA RENAISSANCE ITALIENNE
au Louvre

Soixante-quatorze chefs-d'œuvre de la Renaissance italienne prêtés par le Metropolitan Museum de New-York : dessins de Michel-Ange, de Raphaël, du Corrège.

Au département des peintures, un « dossier » qui évoque la personnalité complexe d'Isabelle d'Este (1474-1539), marquise de Mantoue, qui fit décorer son studiolo *au palais ducal par sept peintures de Mantega, Costa, Perugin, Corrège, actuellement conservées au Louvre. Autour de ces tableaux, des dessins et documents qui permettent d'en comprendre la genèse.*

Troisième volet de ce festival de la Renaissance italienne : les deux « esclaves » de Michel-Ange du Louvre replacés dans leur contexte. L'exposition évoque le périple de deux des sept « esclaves » du tombeau de Jules II dispersés entre l'académie de Florence, le palazzo Vecchio, la casa Buanarotti et le Louvre.

Et enfin un précieux ensemble de dessins qui nous restitue toute la recherche créatrice de Michel-Ange.

CHIRICO
au musée Marmottan

Chirico chez Monet : le musée Marmottan, fondation de l'Académie des beaux-arts, rend un hommage à Chirico avec une rétrospective de quatre-vingts peintures, vingt-trois aquarelles et dix-neuf sculptures. Parmi elles, des œuvres récentes inédites, où émergent à nouveau les premiers thèmes de la période métaphysique de Chirico.

Pendant cette exposition, qui restera ouverte tout l'été, jusqu'au 31 octobre, une partie du legs Michel Monet, le fils du peintre, est prêtée au musée Toulouse-Lautrec, à Albi. Les Monet de Marmottan resteront exposés au palais épiscopal de la Berbie jusqu'au 30 septembre.

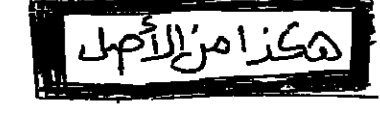
MATISSE
au Musée national d'art moderne

L'œuvre dessiné et sculpté de Matisse. L'exposition qui complète la grande rétrospective de 1970 au Grand Palais réunit la totalité des sculptures qui ont été rassemblées l'été dernier, à Nice : soixante-neuf pièces.

Quant aux cent soixante-deux dessins, ils représentent un ensemble exceptionnel qui restitue de la manière la plus complète l'évolution de Matisse.

— MAX ERNST au Grand Palais : *Une rétrospective qui situe l'homme et l'œuvre, précise une démarche multifaces depuis l'époque dada, de la suite des collages réalisés à Cologne entre 1919 et 1924, aux « poissons noctambules » de 1974.*

— HOMMAGE A COROT, à l'Orangerie. *Lire notre article en page 21.*



Nouveau support, nouvelle surface

LES DOUZE PORTES DE ROUAN

L'EXPOSITION de douze peintures en noir et grisaille de Rouan, douze grands tableaux de format identique qui seraient des portes ouvertes-fermées, nous donne un avant-goût de la nouvelle ouverture du musée sur les recherches d'aujourd'hui : la Musée national d'art moderne, qui tente de préfigurer la présentation des œuvres contemporaines à Beaubourg, leur consacre son premier étage, auquel on accède par l'escalier monumental splendidement ouvert sur l'esplanade. En haut, un flamboyant Lindner, un tableau d'appel, avec ses personnages énigmatiques qui font tant penser, d'une façon germanique, aux passants de Jean Hélion.

Les cimaises de tout cet étage sont aérées ; elles vous introduisent à l'ère des grands tableaux ou anti-tableaux incasables ailleurs que dans un musée. On y trouve les sur-images inspirées de la vie quotidienne, et traitées en archétypes, de Rosenquist, de Martial Raysse, d'Hurcleux, de Rancillac, de Crémonini, de Monory, d'Adami, de Gilles Aillaud ou de Gassiorowski. Plus loin, c'est la magie du souvenir que recèlent les objets, lesquels évoquent des hommes et des évènements : œuvres de Boltanski, de Spoerri, d'Arman, de Kienholz. Art conceptuel avec Kossuth et sa chaise, côté langage et côté objet. Et puis peinture de la non-image, retour au travail de la peinture qui teinte la toile comme une vapeur, proche de Rothko, mais littéralement hors de la rigidité du cadre, avec la toile molle suspendue et déroulée du mur au sol : une splendide œuvre de Cane, embrasée de rouge-terre qui meurt sur les bords. A côté, attendent ses congénères de Support-Surface : Devade, Viallat, Parmentier...

L'exposition des douze tableaux de Rouan est réunie dans une salle qui a la carrure d'un temple : tentative d'exploration d'une œuvre à travers un prélèvement significatif. Cette manifestation prolonge la série de présentations consacrées aux artistes peu ou mal connus, accrochées depuis quelques années par Jean Leymarie et Dominique Bozo : l'âcre festin Hosiasson, les éclats d'images de Raoul Hausmann et les volutes érotiques de Bellmer.

Mais le cas Rouan s'inscrit plus précisément dans la récente ouverture du musée sur les recherches contemporaines. Et pour l'occasion, ce jeune peintre nous propose une nouvelle perspective sur son œuvre. Au-delà de l'enfermement théorique d'une peinture d'idées cernée par les mots, Rouan explore d'un œil contemporain cet éternel « fait pictural » que les modernistes avaient fini par récuser. Ces douze tableaux posés sur socle, tels des sculptures, sont la suite de son expérience romaine : séjour à la villa Médicis nouvelle manière, libérée de la reproduction académique. Les toiles évoquent les douze portes de Rome, mais il est évident qu'elles sont déjà devenues des tableaux. Rouan modifie le « support » du fait pictural : la toile de fond est un tressage par bandes de 2 centimètres de large sur lesquelles il peint avec la ferveur vibrante d'un Bissière.

Comme dit un proverbe chinois que cite le catalogue, on ne voit dans ces paysages de nuit nacrés de petites croix blanchâtres ni ombre ni lumière, mais une atmosphère. D'un tableau à l'autre et au petit pan de mur qui les sépare, comme pour mieux dégager leur frontalité, qui soudain s'assouplit et s'éloigne, on palpe du regard la substance d'une peinture qui veut être de nuit et qui finit par être de l'air.

On pense aux tableaux noirs de l'Américain Ad Reinhardt, dont les toiles opaques se modulent de lumière noire sous l'insistance du regard.

Quelque chose se détruit et se reconstruit dans ces blocs de nuit qu'on ne saisit qu'au second degré : Rouan semble s'être saisi ici de l'espace noir de Reinhardt devenu réceptacle d'idées de toutes couleurs pour en perturber insidieusement l'apparente quiétude-inquiétude. Ensuite, il s'y serait acharné en griffures subtiles dans la matière même de la toile.

Une écriture picturale ose s'annoncer de nouveau, après une diète de non-peinture. Elle apparaît et disparaît, jeu du chat et de la souris, sur une surface parcourue exquisement de petits traits obliques mis en croix, labourée diagonalement jusqu'à ce que chaque centimètre carré du tableau devienne un territoire « peint ».

On retrouve, ni plus ni moins, l'ambition de Braque qui peignait, lui, d'archaïques citrons posés sur la table. Et, avec ou sans idées, c'est toujours le même microcosme qui est proposé au regard, un petit voyage dans la peinture de toujours, redécouverte à travers un langage contemporain : ne parlons pas de Bonnard, mais on n'en est pas bien loin. Peinture d'une sensibilité intellectuelle : dans sa sobriété, Rouan ne peint pas d'images ; il laisse au spectateur le loisir d'y déposer les siennes. Ces « portes » sont des murs qui parlent le langage des graffiti.

J. M.

★ Peintures de Rouan, au Musée d'art moderne. Présentation du catalogue par Jean Leymarie, Dominique Bozo et Pontus Hulten.

Ouverture de la galerie culturelle aux A.T.P.

LA DERNIÈRE FÊTE DE LA FRANCE D'HIER

AVEC l'inauguration de sa galerie culturelle, le Musée des arts et traditions populaires s'ouvre enfin. Peut-être parce qu'il s'ouvre maintenant au grand public, alors qu'en 1972, avec l'inauguration de la « galerie d'études », il ne communiquait qu'avec des spécialistes.

C'est aujourd'hui avec une sorte d'hommage global, cet hommage à la culture de la France d'hier, l'heure de la récolte pour un ensemble d'efforts commencés en 1937, à l'instigation de Georges Henri-Rivière. Un triple succès couronne une entreprise conçue si largement que les 2 350 mètres carrés et les 4 000 objets de la présentation n'assurent que les deux tiers du projet initial.

Succès, nous venons de le dire, enfin évident pour tous, du très vaste programme de Georges Henri-Rivière ; succès de l'ossature intellectuelle qui le soutient de sa « structure » claire et intelligente à souhait puisqu'elle est due à Claude Lévi-Strauss, et succès de la présentation matérielle, où M. J. Pasquet a su se distinguer dans la réalisation de vitrines exemplaires. Il faudrait citer, bien entendu, le travail de M. Jean Cuisenier, nouveau conservateur en chef, assisté de M. Desvallées, Mme Cornil, etc.

C'est une très belle réalisation qui matérialise en quelques « vues » prenantes un monde prêt à disparaître. Peut-être depuis 1937, le sentiment que les formes nouvelles de la vie ici saisies sont définitivement condamnées par le « sens de l'histoire » a-t-il pris chez certains une couleur un peu dramatique. Comme les autres, la civilisation des pays de la France d'hier est mortelle. La beauté des outils voués à l'oubli, la destruction fatale des ensembles écologiques ici présentés, parfois vieux déjà de deux millénaires, peuvent inspirer quelque nostalgie. Mais l'expression est si vivante qu'elle est une fête plus qu'un adieu.

Comme les meilleures réalisations de l'art, celles des techniques de la vie paysanne et de l'art de vivre finissent au musée.

L'exposition est un si important circuit qu'une seule visite n'en épuise pas l'intérêt. Elle est divisée en deux parties : l'univers et la société.

C'est une vue d'ensemble sur la société française traditionnelle, surtout rurale et provinciale : son insertion dans l'univers, milieu géographique, et son histoire. Ses techniques, ses coutumes et croyances sont l'objet d'une première série de présentations avant l'accès à une salle de repos. Dans la seconde série, des exemples de « pratiques » et d'« institutions » sont illustrés des « œuvres » mises en relief.

Tout un appareil muséographique précis est en place, et fort bien : trente-six diaporamas, trois théâtres de marionnettes, des jeux savants d'éclairage et de sonorisation sur le buron, maison de montagne où la fabrication des fromages passe sous les yeux du public de détail en détail avec toute sa riche panoplie d'ustensiles simples et savoureux ; sur la vraie barque de pêche couchée comme dans un abandon définitif ; sur la vraie ruche où ne manquent que les abeilles...

Il ne s'agit pas de montrer, en effet, seulement un costume poussiéreux de berger tiré des tiroirs et de la naphtaline, mais de le faire revivre. Et, c'est ce qui a été obtenu dans cette galerie culturelle où le public va pouvoir prendre contact pour une dernière fête avec la France d'hier.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Musée des arts et traditions populaires, avenue du Mahatma-Gandhi, près du Jardin d'acclimatation. Métro Sablons.

Rencontre avec un compagnon de Grotowski

LE THÉATRE « SANS JEU » DE RYCZARD CIESLAK

LA saison du Théâtre des Nations s'est ouverte le 8 juin à Varsovie (le Monde *du 11 juin). Parallèlement, Jerzy Grotowski organise, à Wroclaw, où est installé son Théâtre-Laboratoire, des « rencontres ».*

Depuis dix ans, le choc provoqué par la nouveauté et la force des spectacles de Grotowski (le Prince Constant, Akropolis, Apocalypsis cum figuris), *sa conception d'un théâtre « pauvre », où, comme chez Artaud, l'acteur est tout, fait naître autour de l'homme une légende, laisse dans son sillage un grand nombre de disciples que pour la plupart, il ne reconnaît pas. Aujourd'hui, Grotowski ne fait plus de théâtre. Depuis cinq ans, sa troupe joue et continue à jouer* Apocalypsis cum figuris.

Il y a cinq ans, Grotowski est devenu autre. L'homme agressif, massif, aux lunettes noires, vêtu de noir, détaillant d'une voix coupante, au cours de conférences, les étapes de sa recherche théâtrale, s'est changé en frêle voyageur aux mains ouvertes, et son humour est devenu souriant. A plusieurs reprises, on l'a vu à Paris dans des débats publics où, sans expliquer les causes et les circonstances de cette métamorphose, il cherchait à donner le sens de ses nouvelles activités, qu'il appelle « Holiday », « la Fête », « la Rencontre » : Grotowski, maintenant, veut détruire la peur des autres...

*En Pologne, aux Etats-Unis et aussi en France, il a organisé de ces rencontres, mais elles n'étaient pas publiques. Un nouveau mystère, une nouvelle légende, sont nés. Le journaliste polonais Bogdan Boraczynski a obtenu de Ryczard Cieslak un entretien à ce sujet. Ryszard Cieslak (le prince Constant, l'innocent d'*Apocalypsis*) est l'un des principaux acteurs de Grotowski. Ils travaillent ensemble depuis les débuts du Théâtre-Laboratoire.*

« Existe-t-il un terme qui puisse définir aussi fidèlement que possible votre activité ? Le mot « théâtre » a-t-il encore une justification logique dans ce contexte ? »

— Tous les termes couramment appliqués à notre activité me rebutent, dit Ryczard Cieslak. Faut-il absolument étiqueter chaque chose ici bas ? Je ne le crois pas. Dans la vie comme dans l'art, le réel ne devrait pas être défini, sous peine de devenir factice, inanimé. Certains donnent des définitions, avancent des mots d'ordre. Je doute que l'essentiel de leur activité se laisse enfermer dans leur terminologie. Personnellement, cette attitude me gênerait, car elle anticiperait sur le résultat, qui doit demeurer un risque, une inconnue, et qui doit laisser une ouverture sur l'imprévu.

» A quoi bon se demander quel terme rendrait le compte le plus fidèle de ce que nous faisons ? Comment enfermer en un seul mot ou dans une brève formule quinze ans de recherches, parfois si différentes les unes des autres ? Le mot « théâtre » relève d'un vocabulaire officiel, auquel nous sommes attachés en tant que troupe. Mais pour nous il est dénué de sens depuis cinq ans, depuis qu'*Apocalypsis cum figuris* est devenu le seul élément de notre programme public. Désormais, les mots « théâtre », « spectacle », « acteurs » « spectateurs », sont morts pour nous, de même que, pour beaucoup, meurent à chaque instant des mots de la vie quotidienne.

— Je crois savoir que vous appelez les gens qui viennent chez vous « participants » et la raison de leur venue « rencontre ».

— Ce n'est pas tout à fait ça. Il faut délimiter deux champs d'action. L'un, le plus étroit et pourtant le plus connu, se réduit *aux représentations d'Apocalypsis cum figuris*. L'autre englobe un large domaine de recherches, poursuivies *après* et *en dehors* de la représentation. Il faut différencier ce qui est « théâtre » et ce qui ne l'est plus en rien. Ce que nous faisons actuellement ne mène à aucune nouvelle « première », mais s'ouvre à la participation de gens qui *ne* font pas partie de notre groupe. *Apocalypsis*, tout en s'éloignant du théâtre, au sens traditionnel, demeure théâtral puisqu'il implique une division entre ceux qui agissent et ceux qui regardent, et ne sont pas des participants actifs. Pourtant, nous ne les considérons pas comme un « public ». Ils nous sont proches. De tout notre organisme, de tous nos nerfs à vif, nous réagissons intensément, avec chaleur, à leur présence, et cela n'a rien à voir avec l'angoisse du trac.

» En revanche, ce que nous appelons « rencontre », ce que nous faisons après le théâtre, est une suite d'aventures, d'investigations extrêmement variées, des sortes d'expériences-stages, de rencontres-stages paratbéâtrales. Aux Etats-Unis on les a baptisées « Special Project », puisqu'il fallait leur donner un nom. Ceux qui y prennent part sont réellement actifs. Et en même temps, aucun lien n'existe plus avec l'action théâtrale, les jeux de scène, le « métier ». Pour s'y intégrer, il ne suffit plus d'acheter son billet. Un choix réciproque, fondé sur des besoins, des aspirations, des désirs semblables, est nécessaire.

— En quoi consistent les programmes du Special Project ?

— Le Special Project est seulement l'un des éléments de ce vaste programme d'aventures parathéâtrales qui comprend tout un éventail d'expériences-stages, de rencontres-stages. En soi, le Special Project est un type de rencontres qui durent plusieurs jours, pendant lesquels des gens extérieurs et quelques camarades de notre groupe agissent ensemble, *cherchent à faire naître*, à partir de la relation individu-individu, à partir du toi-moi, tout un flot d'actions improvisées, au-delà du théâtral, comme au-delà du quotidien.

» La question est : comment rejeter le jeu, la comédie quotidienne ou la peur, et ce qui l'accompagne, le besoin de s'armer contre les autres. *Jusqu'ici*, ces rencontres, en Pologne et à l'étranger, réunissaient vingt à trente personnes au plus. J'espère que, dans un avenir relativement proche, *en multipliant* avec circonspection nos activités, nous parviendrons à élargir le nombre des participants. Le plus difficile est qu'on ne peut rien promettre, *rien prévoir, sous peine de dénaturer* l'expérience, au risque de lui faire perdre sa valeur créatrice. Tout le monde peut poser sa candidature, dire ce qu'il espère, *ce qu'il attend*. Par la suite, d'autres facteurs interviennent. Nous devons déterminer dans quelle mesure nous partageons les mêmes besoins, nous recher*chons les mêmes choses, si notre* communication s'établit sur la même longueur d'onde... Quand je dis « nous », je ne parle pas seulement de « moi » et « toi », *mais de « toi », « moi »* et tous les autres, aussi bien ceux de notre groupe, que ceux de l'extérieur. C'est pourquoi je disais que le choix doit être réciproque. Et encore cela ne résout pas tous nos problèmes. La question des dispositions personnelles se pose. Il n'est demandé aucune compétence, ni ambition artistique particulière. Cependant, les dispositions des individus, leurs capacités, c'est une autre affaire. Elles existent ou non, objectivement. Comme dans toute activité humaine.

— On voit de plus en plus de groupes tenter de transplanter les idées créatrices de Grotowski. On peut se demander alors si Grotowski, considéré comme un novateur, n'est pas devenu un classique. Si oui, cela voudrait dire qu'en fin de compte ses idées — et les vôtres — sont « faciles ».

— Grotowski est peut-être devenu un classique pour les autres. Mais il ne l'est ni pour lui ni pour nous. Ce qu'utilisent les *autres, c'est le Grotowski d'avant*, c'est nous d'hier. Et c'est naturel. Si notre vie est créatrice, c'est que nous rejetons sans cesse le poids mort de notre passé. Ce passé que d'autres *transplantent*. Il en est toujours ainsi, partout, dans tous les domaines : la notoriété et la nouveauté agissent à la façon d'un aimant, façonnent des modèles que l'on essaie de reproduire. Cela veut-il dire que les idées sur lesquelles se concentre l'attention générale soient faciles ? Et puis, qu'est-ce que cela signifie des idées « faciles » ? Personnellement, je ne vois aucun inconvénient à ce que nos expériences soient, mettons, une source d'inspiration pour autrui. A la condition que l'on y ait recours pour se retrouver, pour se frayer sa propre voie.

— Grotowski est-il celui qui dicte toutes les entreprises du Théâtre laboratoire ?

— Absolument pas. Ici tout s'effectue en fonction d'un principe : le respect de l'individualité, de *l'autonomie, de la responsabilité*, de l'initiative personnelle. Dans le domaine de la création, la dictature est inefficace puisque le processus créateur est un *échange. Grotowski est pour nous* un excellent camarade, en *même* temps qu'une autorité, et l'illustre créateur de ce à quoi nous travaillons tous ensemble. Et chacun à sa manière.

— Votre activité est-elle inimitable ?

— Elle devrait l'être. Elle ne devrait pas en tout cas être une recette. Elle peut être un défi. »

Propos recueillis par
BOGDAN BORACZYNSKI.

AU FESTIVAL DU MARAIS

« MOZARTEMENT VOTRE »

A 21 h. 30, le mardi 10 juin, le Festival du Marais a été déclaré ouvert. C'était à l'hôtel d'Aumont, dont on *retrouve toujours avec plaisir* les hautes fenêtres qui laissent apercevoir de somptueux plafonds, *la* cour rectangulaire faite pour les grâces languides et morbides des jeunes aristocrates de Watteau. Ou de Mozart, puisque la pièce qui inaugure ce XIIe Festival s'appelle *Mozartement vôtre*.

Mais, dès le premier instant, on voit qu'il s'agit là d'une sorte de vaudeville : avec des mines et des mimiques, un valet comme il en existe chez Labiche, introduit dans l'« orangerie de la marquise » un violoniste. Il fait partie d'un quatuor qui doit jouer Mozart au concert de la marquise. Un à un arrivent les musiciens. Ils répètent. Ce sont des besogneux qui courent de place en place, plongés dans les chaix et les partitions pour ne pas perdre leur temps ni leurs cachets. Ce sont *les bouche-trous*, les « série B » d'un métier où, si l'on n'est pas Menuhin, on n'existe pas.

D'ailleurs, ils n'existent pas. L'auteur, Eric Westphal, ne leur donne pas de nom. Il leur fait dire des mots qui cherchent le pittoresque du vocabulaire de métier, mais ne révèlent rien de ces hommes, présentés seulement comme des aigris, susceptibles et infantiles. « *Ils sont tellement mesquins et ils arrivent à produire de la si belle musique* », s'étonne l'un d'eux en parlant de *collègues glorieux*. On comprend alors qu'ils vivent pour leur art, ce n'est pas leur faute s'ils n'ont pas de talent. Ils en souffrent confusément. La frus*tration les rend... aigris*, susceptibles, infantiles.

Après beaucoup de disputes, ils revêtent leurs costumes de scène : perruques Louis XV, *habit à la française pailleté noir*, et ils jouent. Ce qui n'arrange rien. On se demande si Eric Westphal n'a pas voulu se moquer d'un public capable d'ac*cepter, souriant, ravi, n'importe* quoi. Mais on lit dans le programme : « *Les mélomanes d'aujourd'hui écoutent le plus souvent de la musique qui n'existe pas. La perfection des techniques audiovisuelles est telle qu'elle nous restitue une création, certes parfaite, mais qui n'a rien de commun avec la musique vivante.* »

En somme, la musique vivante, même mal interprétée, serait plus intéressante qu'une interprétation parfaite enregistrée. Eric Westphal semble oublier que les recherches techniques visent à fixer la « présence » le moment unique où « les dieux sont là ». Et que si la médiocrité est une injustice, objectivement, elle existe.

La démonstration aurait pu être plus convaincante si un quatuor de vrais musiciens s'était substitué aux comédiens. Mais sans *doute le* budget du spectacle ne pouvait-il pas supporter cette dépense.

COLETTE GODARD.

★ *Hôtel d'Aumont, 21 h. 15.*

RÉFLEXIONS

« Emmanuelle » et la commande sociale



(Dessin de BONNAFFE.)

Douzième mois de succès, affirme la publicité : le marketing cinématographique a eu raison contre la critique. « Emmanuelle » est un phénomène complexe, dont l'ampleur reflète l'évolution des mentalités — pas forcément leur changement, — une demande latente de certaines couches de la société. Catherine B. Clément, maître assistant de philosophie à l'université de Paris I, membre du comité de rédaction de « la Nouvelle Critique » — mensuel culturel du parti communiste, — donne ici son point de vue.

SUR UN AN DE SUCCÈS

L'AFFICHE, depuis un an, est toujours là. Etrange à voir comme enseigne de cinéma, cette photographie spécifique qu'on croirait tirée de *Play-Boy* ou de *Lui ;* 'auteuil canné, galbé, signifiant l'exotisme ,t le Louis XV, jeune femme vaguement androgyne, chaussettes de petite fille perverse, sautoir de perles sur seins nus, jambes croisées sur fond d'innocence. Ces clichés, c'est *Emmanuelle*. Mais *Emmanuelle*, ce sont les livres, depuis longtemps parus et reparus, un film, un million six cent mille entrées, une revue. C'est devenu un phénomène. Quand on aura dit qu'il s'agit de endre de l'érotisme avec un emballage de ıxe, quand on aura marqué l'appartenance artielle d'*Emmanuelle* au circuit commerlal du film porno, quand on aura glosé sur ı différence entre le porno et l'érotique, on 'aura pas rendu compte de l'ampleur de événement. Si *Emmanuelle* se compte en ombre d'exemplaires, d'entrées, de tirages, faut une analyse plus serrée.

Quel est donc ce circuit idéologique qui, ınçant le produit *Emmanuelle* comme on nce un parfum, arrive à susciter pareille emande ? Car c'est un bien curieux prossus, sur lequel repose toute la publicité. est dégager la demande, la formuler explitement, si fortement qu'elle émerge, et éparer de quoi la satisfaire lorsqu'elle est venue réelle, manifeste, pressante. C'est commande sociale : donner l'illusion de pondre à une demande qu'on a su faire rgir.

Bien sûr, la demande était latente ; bien r, ce n'est là qu'une traduction de désirs llectifs et confus, qui ne demandaient qu'à uver les signes pour se dire. Dans le cas *Emmanuelle*, plusieurs demandes latentes staient, diffuses, réparties ailleurs ; il lait cette rencontre pour produire l'effet ccélération idéologique, le succès massif, million d'entrées.

Le secondaire et l'essentiel

:e qu'ont dit certains critiques témoiıient de la réalité éparse de ces deman- ; ils parlaient d'un monde de luxe, mis scène par un photographe de mode, d'un tisme distingué, de corps lisses, de décors faits. Demande d'une vie classée, de- nde de corps montrés, telle est, au plus :, la rencontre que la photographie de de va synthétiser. Non sans quelques :ts secondaires ; voire, justement, si ce ondaire ne serait pas l'essentiel.

ela se passe dans le beau monde. Dès les :es premières images se met en place un ème de références décisif : Emmanuelle ses valises dans un appartement de e, un de ces appartements qui sont ns faits pour y vivre que pour se don- à voir y vivre, de ceux qui sont faits servir de rêvoir dans les revues spésées où se montrent la vie des autres, ingéniosité, leur inventivité, leur imaıtion, sans en dire le prix. C'est, tout de e, du « design », ce n'est pas du décor, t l'appartement du réalisateur. Il fallait signe dès le départ ; puisque l'action se oule ensuite à l'autre bout du monde, il ait, c'est l'évidence, qu'on puisse savoir ; de suite à qui l'on avait affaire, dans :adre citadin.

nsuite, les premières classes de l'avion is-Bangkok, et les pénombres érotiques dont elles sont investies, ne font plus que suivre la cohérence donnée. Tout prépare le monde des Blancs en Asie, qui s'étale dans les marges du scénario ; maisons immenses de coloniaux, serviteurs pour coloniaux, piscines pour coloniaux, voiture coloniale qui s'avance en fendant la foule des enfants curieux, boys érotiques coloniaux. Autant de signes qui, pour être pris dans le réseau des « ambassades », n'en répètent pas moins en sourdine, efficacement, le décor, les costumes et les rôles d'un certain colonialisme : celui-là même qui vient enfin de se faire expulser d'Indochine. Tout, ou presque, se passe entre Blancs : non qu'il n'y ait pas de présence indigène, certes. Mais les non-Blancs apparaissent de façon « blanche » : comme serviteurs, bons à préparer les nourritures ou à dispenser les soins du corps (blanc) ; comme objets érotiques, bons à pourfendre, pénétrer, au doigt et à l'œil (des Blancs) ; comme voyeurs ou exhibitionnistes, dans un rapport maître-esclave tout bête, où se jouent des retournements bien connus : les maîtres ont l'amour lyrique et poétique, les serviteurs l'ont rustique et joyeux. Une ou deux fois, on entrevoit la réalité de cet autre monde où le film a réellement été tourné ; mais ce sont des éclairs, qui suscitent des frissons vite détournés. Une menace esquivée, contournée, *déjouée ;* le beau monde l'aura échappé belle, mais il l'aura échappé.

Un rituel d'embaumement

Rien ne pouvait mieux servir ce message-là que la photographie de mode. Il y a longtemps que nous sommes habitués à voir sans regarder ces mises en scène, de l'ordre du fantastique, où des mannequins posent à côté de nomades, de bergers, qui se tiennent là tout gauches sur l'image, réduits à l'état d'objets documentaires dans le voisinage de filles immenses qui tiennent leur corps de façon géométrique, anguleuse ou arabesque.

Le mannequin *est devenu le « gimmick »* de l'exotisme ; Emmanuelle, femme-mannequin, redouble l'attirance de cette étrangeté. Elle en a l'inexpressivité travaillée. Les robes sont toujours en *présentation*, si bien que le regard, déconcerté, hésite entre la poursuite d'une forme de défilé mondain et une intrigue dont le temps fort, il le sait, est du côté de la dénudation. Cette femme de mode, en promenade le long du film, le traverse comme un espace à virevolter, tourner, montrer.

Le réalisateur, qui a fait là son premier film, est photographe. Il a animé les images qu'il avait l'habitude de faire, fixes, comme pièges à regards ; ces cadrages, ces flous, ces gros plans, ces voilés, on les a déjà vus. Or, même si l'on n'est pas familier de ces revues précieuses et chères, leurs couvertures se sont inscrites dans l'inconscient, leurs tics d'images, leur rhétorique fonctionnent, dont l'affiche est la preuve. Et, à l'inconscient, se satisfera un désir de *mise en scène* des vêtements, du corps, de la femme.

André Bazin disait de la photographie qu'elle était un rituel d'embaumement ; *Emmanuelle* perpétue pendant la durée d'un long métrage un embaumement animé, indéfini, d'autant plus lent qu'il s'accompagne des signes coloniaux de la décadence, d'une époque historique révolue. Jusque dans la représentation des déchets, toujours présente dans l'érotisme, *Emmanuelle* embaume : la sueur en gros plan ruisselle élégamment, la bave file avec grâce, l'œil pleure avec lyrisme en même temps que les éléments déchaînés.

C'est l'asepsie d'un instant figé qui se prolongerait par on ne sait quelle erreur fantastique, une photographie typée, animée. Animé, c'est bien ainsi que les juristes définissaient le cinéma : « *La photographie est à l'origine du cinéma, et un film n'est en somme que la réunion de photographies dont la succession sur l'écran donne l'illusion du mouvement et de la vie.* » (1).

Certes, en 1924, dans un code ; mais il n'est pas impossible que, dans son champ, *Emmanuelle* n'ait pas répondu au désir de photographie dont témoignent, dans un tout autre champ, avec de tout autres moyens et une réflexion inversée, critique, Christian Boltanski, travaillant les photos de famille, ou les hyperréalistes. Un film fait de photos animées : une *sorte* de perversion des deux.

Un schéma tout familial

Tout cela tissé d'une philosophie confuse, d'éléments philosophiques épars, de « philosophèmes » traînards. Alain Cuny a pour mission de les verbaliser ; avec sa vieille *tête d'or*, avec les relents claudéliens qu'il entraîne avec lui, il contribue à connoter l'érotisme colonial d'*Emmanuelle* d'un air de religion privée. Dans la revue qu'elle a lancée, Emmanuelle Arsan donne les dernières versions de sa philosophie : « *Eros est pour moi l'antagoniste culturel de Thanatos, le dieu de la Nature. Et je crois même, en dernière analyse, qu'Eros est femme, comme Thanatos est mâle. La femme est génie de vie. L'homme — du moins celui que nous présente jusqu'à maintenant l'histoire — excelle avant tout dans la lutte, la domination, la destruction et le désespoir... L'évolution heureuse d'une culture s'identifie à la part croissante que prend le génie féminin dans l'espèce et dans les sociétés que cette espèce organise.* »

Schéma tout familial dans lequel la femme est du côté de la vie, de la paix, du bonheur, même si parfois lui revient le rôle pacificateur d'enterrer ses morts mâles. Cette philosophie spontanée hante toute la presse féminine et verrouille l'idéologie dont ne sortira pas *Emmanuelle*. *Dans le film*, dans les livres, dans la revue, Emmanuelle n'est ni une victime qui tirerait son plaisir de soumissions délicieuses, ni une amazone émancipée au fort tempérament. Mais non : c'est Bobonne accumulatrice de plaisirs ; elle travaille dans le quantifiable, en plaisirs aussi.

D'ailleurs tout cela ne sort pas de la famille. Emmanuelle est mariée, le reste. Ces permutations érotiques sont gentiment organisées ; les participants à ces vacances de plaisirs en pays lointains sont gentils ; quoi d'étonnant à ce qu'on puisse l'aller voir sans danger ? C'est le monde imaginaire du Club Méditerranée : exotisme, paradis factice, petits plaisirs sans risques dans le cadre familialiste. Du beau monde, décidément, bien fait pour se reproduire massivement. Le nouveau livre d'Emmanuelle Arsan, qui sort en feuilleton dans sa revue, s'appelle *les Enfants d'Emmanuelle*.

CATHERINE B. CLEMENT.

(1) Meignen, Dumouret, Code du cinéma, cité par B. Edelman, *Le Droit saisi par la photographie.*

UN LIVRE DE GUY HENNEBELLE

« Quinze ans de cinéma mondial » à la lumière de l'anti-impérialisme

POURQUOI quinze ans ? Parce que 1960 est une charnière. L'originalité du travail de Guy Hennebelle est de faire remonter à cette date, et non à 1968 (et, en particulier, aux événements de mai en France et à leurs prémices), ce qui, d'une façon schématique, peut être considéré comme une modification du paysage idéologique du cinéma. Modification résultant essentiellement de la « contestation du modèle dominant sur le plan cinématographique », *autrement dit du leadership américain. Phénomène à double face : l'altération de l'image du pouvoir s'accompagne toujours de nouvelles revendications d'existence, et il est difficile de dire si le déclin de la suprématie hollywoodienne a été provoqué par le réveil des écoles nationales, par le surgissement de jeunes cinémas démocratiques, ou s'il a facilité ceux-ci. Faux problème, peut-être, dans la mesure où il s'agit avant tout d'un phénomène politique, donc global : impérialisme culturel, impérialisme économique et impérialisme militaire ne sont que les trois faces d'une même réalité. Et 1960 marque le déclin d'Hollywood, parce que c'est d'abord* « le raz de marée de la décolonisation », « le début de la décadence de l'Europe capitaliste », « la montée de la révolution chinoise », « les risques d'un conflit nucléaire entre les deux blocs »...

***

Hennebelle s'appuie donc — et il est inutile de souligner combien il a raison — sur une analyse historique. Pour lui, pas de mutation de l'univers cinématographique qui ne reflète une mutation géopolitique du monde. Dans ces conditions, parler de l'empire cinématographique américain, c'est parler d'abord, et nécessairement, de la puissance économique des Etats-Unis : ce double tableau, l'auteur le brosse avec une autorité et une précision dans l'information qui font de ces pages un document essentiel. On se demandera toutefois si, dans son souci de répertorier avec exactitude et de dénoncer avec suffisamment de force les méthodes de l' « usine à rêves » *californienne, il ne rend pas celles-ci, bien malgré lui, plus grossières qu'elles ne sont : si Hollywood, presque constamment, n'avait pas su assimiler, avec autant de rapidité que d'habileté, les courants intellectuels et esthétiques du Vieux Continent, son succès, non seulement auprès des foules, mais auprès de l'intelligentsia européenne, eût-il été aussi durable ? C'est bien, après tout, d'une espèce d'* « intelligence », *qu'il s'agit ici. Le reconnaître ne revient pas le moins du monde à approuver l'idéologie qu'elle sert.*

C'est sur le chapitre de cette idéologie que l'on peut se séparer quelque peu de Guy Hennebelle, non sans avoir redit combien son travail, divisé en trois volets — peinture de l'impérialisme hollywoodien, aperçu des nouvelles écoles cinématographiques à travers le monde, débat théorique sur les nouvelles conceptions politiques du film, — apparaît capital par le sérieux de la démarche et l'ampleur de la documentation. Cette idéologie ne paraît pas, en effet, se ramener à celle que diffuse la plus grande puissance impérialiste du monde : elle semble attachée à la notion même de spectacle, et ce n'est que dans la mesure où le capitalisme technologique a atteint aux Etats-Unis le stade le plus élevé de son évolution que le spectacle, exigence du capitalisme, a donné naissance, avec le film hollywoodien, à son produit le plus achevé et, partant, le plus consommé sur la planète.

C'est peut-être faute d'interroger cette notion de spectacle, plus idéologique que politique, que Hennebelle n'arrive pas à des conclusions parfaitement satisfaisantes (s'il en existe) en ce qui concerne le problème des rapports de l'art avec la révolution. Il semble croire à la possibilité d'un art immédiatement opératoire, en raison de la pureté de son « contenu ». *Mais cette idée de contenu — qui implique celle d'une forme-enveloppe, d'une forme-emballage — n'est plus guère utilisable aujourd'hui, après les découvertes de la sémiologie. De même qu'une analyse du fascisme ou du stalinisme ne paraît guère possible si l'on se prive du recours à la psychanalyse.*

***

Le Guide des films anti-impérialistes *que Guy Hennebelle a établi avec la collaboration du CILA (Centre d'information sur les luttes anti-impérialistes) et du M.N.S.P.I. (Mouvement national de soutien aux peuples d'Indochine) constitue une annexe utile à son ouvrage. Ce répertoire, déjà très riche, doit être mis à jour périodiquement : les rectifications éventuelles et compléments d'information peuvent être adressés au CILA, 88, rue Rébeval, 75019 Paris.*

CHRISTIAN ZIMMER.

★ *Quinze ans de cinéma mondial*, par Guy Hennebelle. Secteur Delta, collection 7e Art, Editions du Cerf, 432 pages, 53 F.

★ *Guide des films anti-impérialistes*, E-100 éditeur, 70, rue de Belleville, 75020 Paris.



Expositions

MAX ERNST. — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 18 août.

MICHEL-ANGE AU LOUVRE : les Esclaves, les Dessins. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 septembre.

DESSINS ITALIENS DE LA RENAISSANCE. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 septembre.

LE STUDIO D'ISABELLE D'ESTE. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 octobre.

FUSSLI : peintures et dessins (1741-1825). — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 20 juillet.

HOMMAGE A COROT. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F (gratuite le 24 septembre); le samedi : 5 F. Jusqu'au 29 septembre.

DE CHIRICO : rétrospective. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Du 12 juin au 31 octobre.

HENRI MATISSE : dessins et sculptures. — Musée national d'art moderne, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.

FRANÇOIS ROUAN : portes, douze peintures. — Musée national d'art moderne (voir ci-dessus).

HUNDERTWASSER. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 13 août.

TORRES-GARCIA : construction et symboles. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 août.

R. CANOGAR : constructions 1968-1975. — J. DAURIAC : œuvres récentes : 1973-1975. — J. GERZ : Exit. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C. 2 (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 juin.

SALON DE MAI. — Musée d'art moderne, 16, quai de New-York (704-70-94). Jusqu'au 15 juin.

MARK DI SUVERO, sculptures. — Jardin des Tuileries. Mai-juin.

CATALOGNES ET COURTEPOINTES DE L'ANCIEN QUEBEC. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, rue du Mahatma-Gandhi (722-07-41). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 30 juin.

GALERIE CULTURELLE DU MUSEE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES : aspects de la vie et des métiers des provinces françaises (voir ci-dessus). — Exposition permanente à partir du 11 juin.

LES LALANNE. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Du 8 juin au 13 juillet.

LARTIGUE 8 × 80. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h.; le dimanche, de 11 h. à 19 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 15 septembre.

MERKADO. Prix Bourdelle 1973. — Musée Bourdelle, 16, rue Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusque fin septembre.

GALERIES

ADO. — Galerie Arnaud, 212, boulevard Saint-Germain (548-46-31). Jusqu'au 22 juin.

ADAMI : le Voyage du dessin. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 30 juin.

SEPP BAENDERECK. — L'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Jusqu'au 14 juin.

BERTHOLO : Mirages. — Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine. Jusqu'au 14 juin.

BRAUER. — Galerie Tchou, 16, rue des Grands-Augustins (325-35-85). Jusqu'au 30 juin.

GUIDO BIASI. — Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (551-02-10). Jusqu'au 30 juin.

JULIUS BISSIER. — Galerie Claude Bernard, 5-7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'à début juillet.

GIORGIO DE CHIRICO. — Galerie François Petit, 122, boulevard Haussmann (522-21-49). Jusqu'au 10 juillet.

CRUZ-DIEZ. — Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain et 124, rue La Boétie (359-83-17).

PAUL PELVAUX : eaux-fortes. — Le Bateau-Lavoir, 50, rue de l'Université (554-29-48). Jusqu'au 5 juillet.

DEGAS (1834-1917). — Galerie Schmidt, 396, rue Saint-Honoré (073-30-92). Jusqu'au 21 juin.

DI TEANA. — Galerie Attali, 159, boulevard Saint-Germain (548-37-80). Jusqu'au 30 juin.

DMITRIENKO : Peintures, sculptures. — Galerie A. Verbeke, 7, place Furstenberg (325-73-92). Jusqu'au 21 juin.

GHERTMAN. — Galerie D. Gervis, 34, rue du Bac (548-20-59). Jusqu'au 29 juin.

HENRI GOETZ. — Galerie J.-C. Bellier, 30-32, avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Jusqu'au 15 juin.

HELION. — Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 juin.

KERMARREC : Ostende et le pantographe. — A. VEINSTEIN : un excès rentré. — Théâtre Oblique, 76, rue de la Roquette (805-78-51). De 14 h. à 18 h. et pendant les spectacles. Jusqu'au 30 juin.

MAX KLINGER : Gravures. — Galerie Hardy, 27, rue Guénégaud (633-04-60). Jusqu'au 21 juin.

PIERRE LESIEUR. — Galerie Louis, 3, rue Jean-du-Bellay (633-99-73). Jusqu'au 21 juin.

MATHELIN : Monumensonges 1970-1975. — Galerie La Passerelle Saint-Louis, 3, rue Jean-du-Bellay (633-30-53). Jusqu'au 12 juin.

MESSAGIER : Gravures et monotypes. — La Hune, 170, bd Saint-Germain. Jusqu'au 24 juin. — Galerie Beaubourg, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92).

PASCAREL. — Galerie, 69, quai de La Tournelle (325-71-77). Jusqu'au 21 juin.

MONET, LAPRADE, BOUCHE. — Galerie K. Granoff, place Beauvau (265-24-41). Jusqu'au 28 juin.

JUDIT REIGL, Peintures 1974-1975. — Galeries Rencontres, 48, rue Berger (236-84-63). Jusqu'au 20 juin.

GERMAINE RICHIER. — Galerie Henri Creuzevault, 9, avenue Matignon (225-36-35). Jusqu'au 27 juin.

NICOLAS RADONOV, dessins. — Look 16, 16, rue Vavin. Jusqu'au 15 juin.

RONALD SEARLE, Lithographies 1972-1975. — Galerie Carmen Cassé, 10, rue Malher (278-43-14). Mai-juin.

WEISBUCH, dessins. — Galerie H. Odermatt, 85 bis, rue du faubourg Saint-Honoré (266-92-58). Jusqu'au 30 juin.

ZAO WOU-KI et SELECTION WEBER, estampes originales. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 31 juillet et du 1er au 20 septembre.

Musique

MERCREDI 11 JUIN

RADIO-FRANCE, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (224-33-61) (studio 104), 20 h. 30 : Orchestre lyrique : direct. H. Zender (Mozart : Idoménée).

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (758-27-78), 20 h. 30 : Orchestre de Paris ; direct. : Daniel Barenboïm ; soliste : Nathan Milstein (Mendelssohn, Bruckner).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 5e, 21 h. : orchestre de chambre Paul Kuentz. Hommage à André Jolivet (Mozart, Jolivet, Haydn).

CHATEAU DE MAISONS-LAFFITTE, 18 h. 30 à 21 h. 30 : Quatuor instrumental de Paris et orchestre de chambre Bernard Thomas.

JEUDI 12

PALAIS DES CONGRES : voir le 11.

RADIO-FRANCE (studio 104), 20 h. 30 : orchestre de chambre, dir. : D. Chabrun (Denisov, Mallec, Krauze, Takemitsu, Boucourechliev).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36), 20 h. 30 : Stefan Askenase (Chopin).

SAINTE-CHAPELLE, 4, bd du Palais, 1er, 21 h., concert aux chandelles : Ensemble d'archets français Alexandros Myrat, avec Andréa Guiot (Mozart, Haendel, Torelli).

TEMPLE DES BILLETTES, 24, rue des Archives, 4e, 21 h. : Trio de luth français (de la fin du Moyen Age à la Renaissance italienne).

VENDREDI 13

NOTRE-DAME DE VINCENNES, 82, rue Raymond-du-Temple, Vincennes, 21 h. : orchestre de chambre J.-F. Paillard (Vittoria, Purcell, Van Berckem, Mozart, Bach).

SAMEDI 14

THERMES DE CLUNY, bd Saint-Michel, 5e, 18 h. : Musique romantique à Vienne (Brahms, Schubert), par l'ensemble vocal et chœur national ; direct. : J. Grimbert.

DIMANCHE 15

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : John Grady.

EGLISE SAINT THOMAS-D'AQUIN, place Saint-Thomas-d'Aquin, 7e 17 h. 45 : Elisabeth Rolov.

LUNDI 16

PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 et 21 h. 15 : Orchestre de Paris ; direct : Daniel Barenboïm ; solistes : Arthur Rubinstein (Schumann, Beethoven).

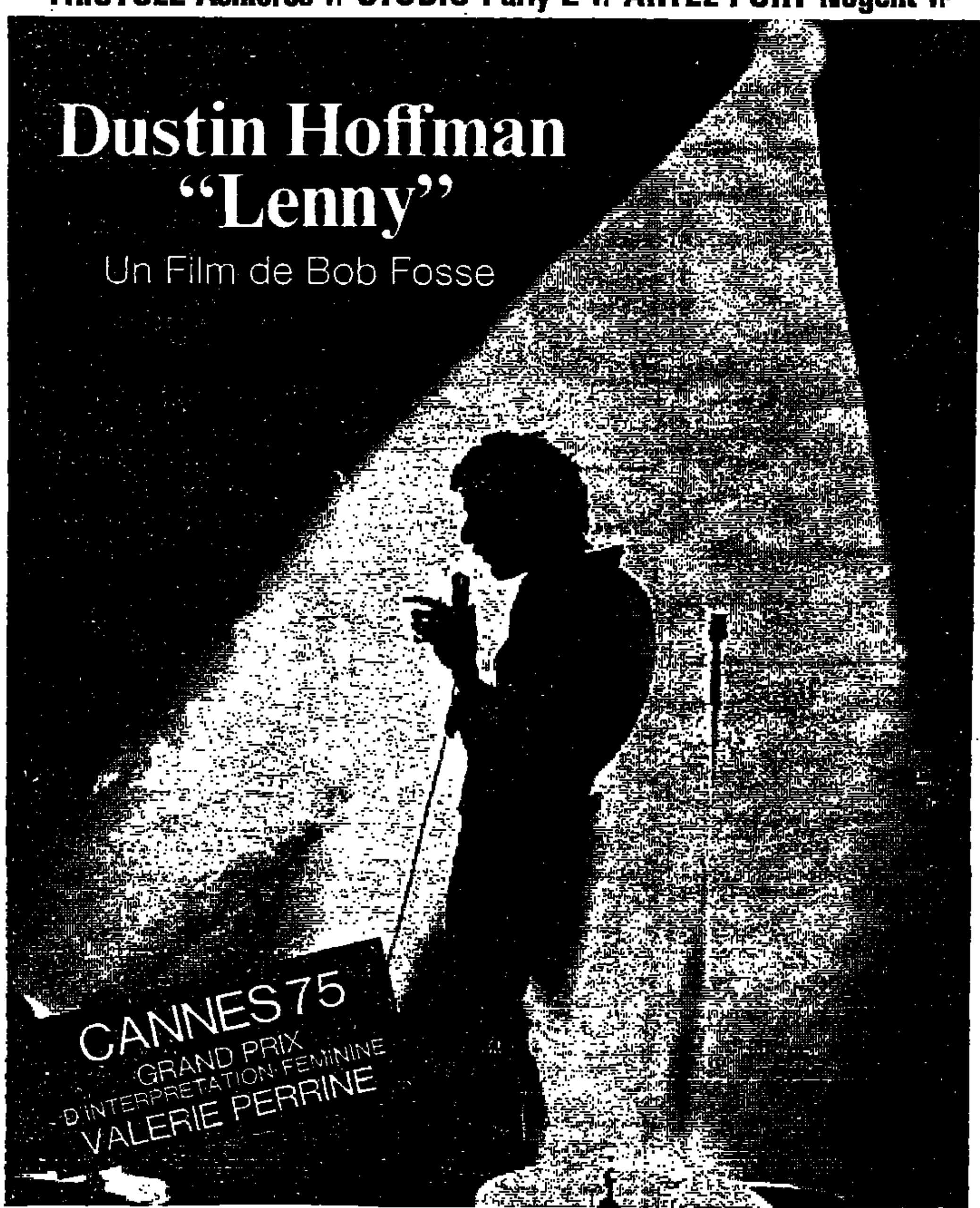
THEATRE DU LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23), 20 h. 30 : Béatrice Reno et Mariko Takagi.

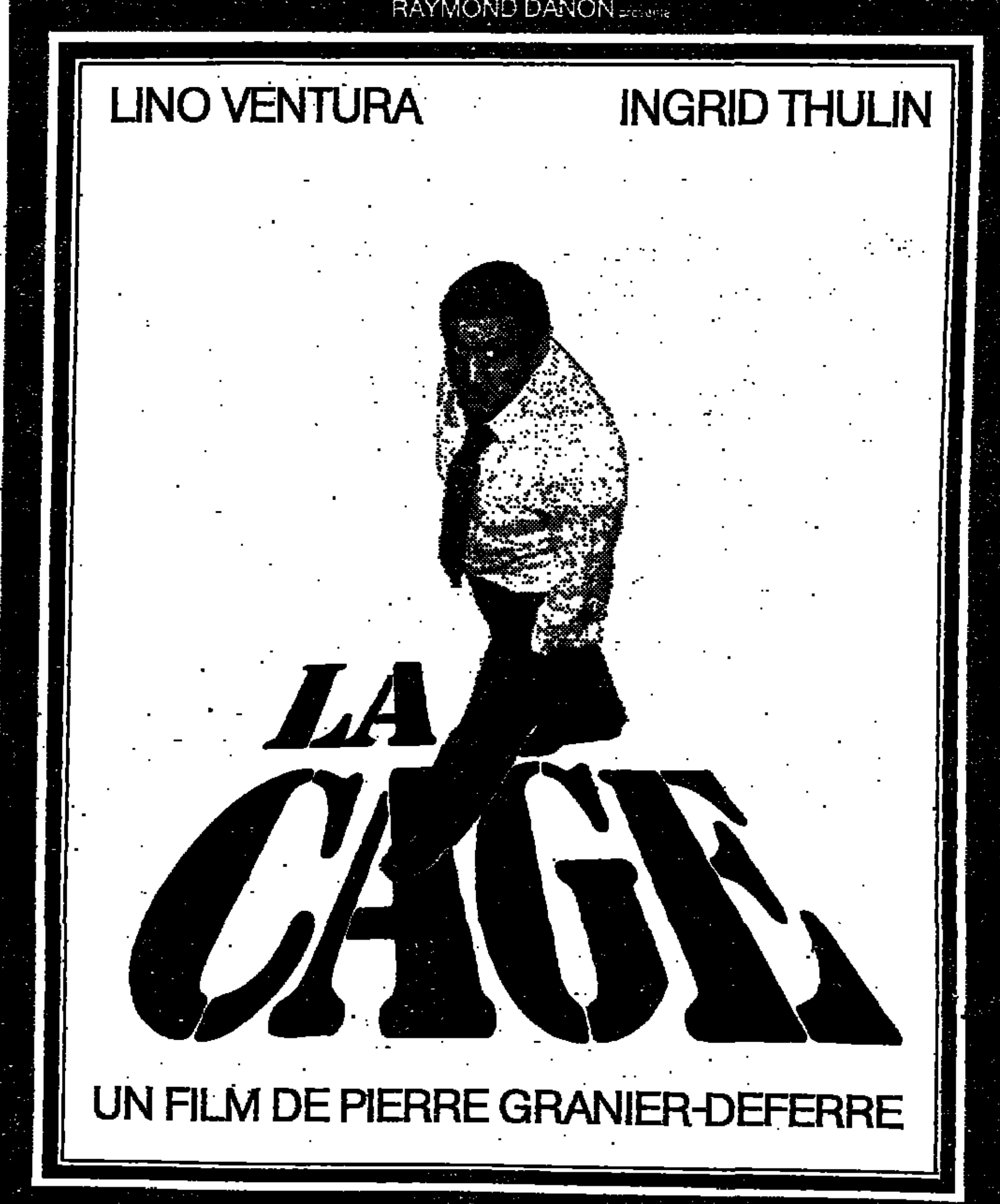
THEATRE PRESENT, 211, avenue J.-Jaurès, 19e, 20 h. 30 : Les Ménestriers (Musique Renaissance et Moyen Age).

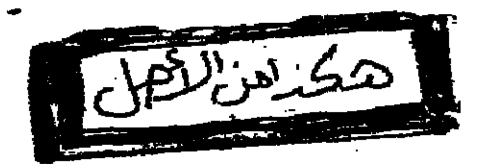
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 20 h. 45 : Concert Lamoureux, Chorale de Brême ; direct. : K. Kaiser (Brahms).

MARDI 17

THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES, 20 h. 30 : Alexis Weissenberg (Bach).







UGC Marbeuf (v.o.)
Studio Médicis (v.o.)



THEATRE DE LA VILLE

20 h 30
matinées samedi-dim. 14 h 30
BALLET-THEATRE CONTEMPORAIN
à partir du 17 juin
BALLETS FELIX BLASKA
18 h 30
TAOS AMROUCHE
location : 2, place du Châtelet
par téléphone : 887.35.39

4 FILMS
à voir (ou à revoir) absolument

ERMITAGE VO
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD

ELYSEES POINT SHOW VO
SPECIALE PREMIERE

STUDIO LUXEMBOURG VO
L'ARNAQUE

MARIGNAN PATHE
TERNES-LUXEMBOURG
QUE LA FÊTE COMMENCE

LE PRINTEMPS A Chaillot
THEATRE NATIONAL
mars-juillet 1975

La mort de Danton
(DERNIÈRES)
de Georg Buchner
Mise en scène : Bruno Boyen
du 2 au 14 juin 1975, à 20 h 30
SALLE GÉMIER : place du Trocadéro

C'est pitié qu'elle soit une putain
de John Ford. Adaptation de Christiane Barry
Mise en scène : Michel Hermon
du 3 juin au 2 juillet 1975, à 21 heures
THEATRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE
21, bd Jourdan - Métro : Cité Universitaire

REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
Dans le cadre des échanges culturels franco-roumains
le THÉATRE NOTTARA DE BUCAREST
présente
SALLE GEMIER
du 17 au 21 juin

HAMLET
de Shakespeare
Mise en scène : Dinu Cernescu
17 - 20 - 21 juin 1975

LE HUITIÈME JOUR DE LA SEMAINE
de Radu Dimitru
Mise en scène : Magda Bordeianu
17 juin 1975

ET IN ARCADA EGO
(Et moi aussi j'ai été en Arcadie)
de Horia Lovinescu
Mise en scène de Don Nasta
19 juin 1975

PLACES LIMITÉES - Réservation, tél. : 727-81-15.

U.G.C. BIARRITZ V.O. • GAUMONT MADELEINE V.F. • BIENVENUE MONTPARNASSE V.F.
U.G.C. ODÉON V.O. • CYRANO VERSAILLES V.O. • ARTEL NOGENT V.F.



FILMEDIS présente
LES FRAISES SAUVAGES
d'INGMAR BERGMAN
avec VICTOR SJÖSTRÖM BIBI ANDERSSON INGRID THULIN MAX VON SYDOW
distribué par U.G.C. / C.F.D.C.

LE COMITÉ RÉGIONAL DE TOURISME POUR LA RÉGION PARISIENNE ET "FESTIVALS-PRODUCTIONS" PRÉSENTENT
le printemps musical de l'Ile de France
CONCERTS - PROMENADES
DU 31 MAI AU 30 JUIN 1975

CHATEAU DE VERSAILLES
Mercredi 11 juin
de 16 h. 30 à 21 h. 30
QUATUOR INSTRUMENTAL DE PARIS
ORCHESTRE DE CHAMBRE BERNARD THOMAS
Samedi 14 juin
de 16 h. 30 à 22 h. 30
SECOLO BAROCCO

CHATEAU DE FONTAINEBLEAU
Mercredi 18 juin
de 16 h. 30 à 22 h. 15
« Musique à la cour de François-Ier »
FLORILEGIUM

Concerts-promenades dans les châteaux : 20 F
Extérieurs : gratuits
Location : de 11 h. à 18 h., au
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES
15, avenue Montaigne - 359-72-42
Renseignements : 359-31-13

CINEMA D'AUJOURD'HUI

après 13 ans de parution, avec 80 titres déjà publiés
la plus prestigieuse collection de Cinéma fait sa révolution

« CINEMA D'AUJOURD'HUI » est probablement, depuis ses débuts en 1962, la collection la plus réputée de l'édition cinématographique internationale. Et la plus imitée. Mais elle ne s'endort pas sur ses lauriers. Pour mieux remplir sa fonction, elle fait aujourd'hui un bond en avant en rénovant profondément sa formule et son mode de diffusion. Dans une présentation entièrement nouvelle, sous forme de cahiers périodiques (6 nos par an) elle est désormais vendue en kiosques et en librairies, et **ON PEUT S'Y ABONNER !**

PLUS QUE JAMAIS, L'ACCES A LA CONNAISSANCE DU CINEMA PASSE PAR « CINEMA D'AUJOURD'HUI »

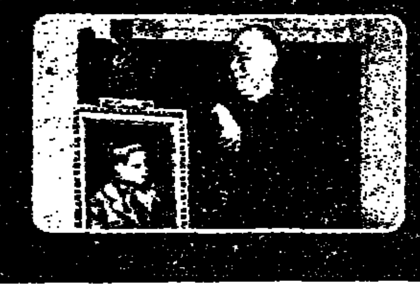
Dans chaque cahier : 120 à 140 pages 20,5 × 20,5 sur beau papier, 70 à 120 photos in-texte, couverture illustrée en 2 couleurs. Le N° : 15 F.

Nouvelle formule : 2 numéros déjà parus :



n° 1
MARILYN MONROE

une interview de 1960, témoignages d'Yves Montand et de Norman Rosten, textes de B. Amengual, Claire Clouzot, J. Domarchi, Lo Duca, J. Siclier. Filmographie. 70 photos.



n° 2
JEAN RENOIR

étude critique, biographie et filmographie commentées, par Claude Beylie. Et la « Chronique du Cinéma d'aujourd'hui » 120 photos.

Une formule originale d'abonnement à « DOUBLE EFFET »

Par un règlement unique, correspondant au montant normal de l'abonnement choisi (72 F pour 6 nos ; 130 F pour 12 nos ; 160 F pour un abonnement de soutien), chaque abonné s'assure du même coup :

1°) le service régulier des cahiers bimestriels, à un « prix de revient » au numéro particulièrement avantageux ;

2°) la possibilité de découvrir les titres précédents parus dans la première série de « CINEMA D'AUJOURD'HUI » (ou d'en enrichir sa collection) en recevant gratuitement 2, 4, ou 6 livres-cadeaux de bienvenue (2 pour un abonnement à 6 nos, 4 pour un abonnement à 12 nos ; 6 pour un abonnement de soutien) à choisir dans la liste ci-après :

A/MELIES, par G. Sadoul. B/FRITZ LANG, par L. Moullet. C/RENE CLAIR, par B. Amengual. D/JEAN COCTEAU, par R. Gilson. E/MARCEL CARNE, par R. Chazal. F/LES PREVERT, par G. Guillot. G/HITCHCOCK, par N. Simsolo. H/CLOUZOT, par Ph. Pilard. J/J. GREMILLON, par H. Agel. K/MICHEL SIMON, par J. Fansten. L/ANDRE MALRAUX, par D. Marion.

en préparation : **ORSON WELLES. HENRI LANGLOIS. JACQUES PREVERT. JAMES DEAN. FELLINI. CINEMA FANTASTIQUE. CINEMA D'ANIMATION. CINEMA FRANÇAIS, etc...**

dans chaque numéro, la présentation claire et complète d'un grand cinéaste, d'un grand acteur, d'un thème essentiel.

Directeur-Rédacteur en chef : Pierre Lherminier

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à découper et à expédier à l'adresse ci-dessous après l'avoir complété en cochant avec soin les cases correspondant à votre choix. Joindre votre règlement.

NOM DU SOUSCRIPTEUR : ....
ADRESSE : ....
....
PROFESSION : ....

choisissez librement entre ces deux formules celle qui vous convient

Formule 1 : ☐ ABONNEMENT

Je m'abonne à CINEMA D'AUJOURD'HUI nouvelle série, à compter du n°___ et ce pour 6 nos, soit 72 F (étranger : 80 F)
12 nos, soit 130 F (étranger : 140 F)
abonnement de soutien - 12 nos — soit 160 F
ci-joint mon règlement de F.______ par ☐ chèque bancaire ☐ *chèque postal* ☐ *mandat.*
Je choisis en outre les livres-cadeaux suivants (désignés par leur lettre-code) : ______
(ou, en remplacement éventuel : ______)
Date et signature :

Formule 2. ☐ BON D'ESSAI

Je désire recevoir d'abord à titre d'essai vos numéros 1 et 2, dont je vous règle ci-joint le montant (soit au total 30 F, envoi franco) par ☐ chèque bancaire ☐ chèque postal ☐ mandat. Si, dans un délai de 15 jours, je décide de m'abonner, ce règlement sera considéré comme *à-valoir sur le montant de l'abonnement choisi, que je n'aurai qu'à* compléter — tous mes droits aux volumes-cadeaux étant maintenus durant ce même délai.
Date et signature :

CINEMA D'AUJOURD'HUI, B.P. 109, 75522 PARIS CEDEX 11 - C.C.P. 34 795 10 S LA SOURCE

JUSTICE

Libres opinions

COMMENT ASSURER LE RECOUVREMENT DES PENSIONS ALIMENTAIRES ?

par ANNE-MARIE DOURLEN-ROLLIER et MARC LAVIT (*)

SELON le porte-parole du gouvernement, moins de 40 % des pensions consenties après divorce ou séparation de corps sont effectivement payées par les débiteurs. Le projet adopté par le conseil des ministres prévoit que le créancier de la pension — souvent la femme laissée sans subsides pour elle ou ses enfants — pourra, en cas d'échec des recours de droit privé, s'adresser au Trésor public qui sera chargé de son recouvrement comme en matière d'impôts directs.

Ce sera donc fréquemment seulement après plusieurs mois que la bénéficiaire de la pension pourra apporter la preuve de l'inefficacité de ses précédentes diligences et faire intervenir les pouvoirs publics. Elle devra ensuite attendre que le Trésor ait recouvré les sommes qui lui sont dues et lui en transmettre le montant. Il y a de fortes chances pour que cette procédure soit longue, les agents du Trésor effectuant tout naturellement par priorité leur tâche principale — le recouvrement des impôts impayés — et n'accomplissant que subsidiairement leur nouvelle mission. Par ailleurs, cette façon de procéder ne règle en rien le problème des femmes abandonnées, dont l'ex-mari est insolvable ou dont l'adresse demeure introuvable.

Le système le plus favorable aux créanciers d'aliments est celui de la solidarité, mais sous quelle forme est-elle envisageable en cette matière ?

On peut concevoir celle de la solidarité nationale, l'Etat assurant le paiement des pensions, à charge par lui de se retourner contre les débiteurs et de supporter le fardeau des créances irrecouvrées. Il représenterait une charge financière difficilement acceptable, d'autant qu'il fait subir par une majorité de personnes non concernées, les avatars d'une minorité. La solidarité nationale n'apparaît équitable qu'en présence de risques encourus par le plus grand nombre, tel celui de la maladie. De plus, dès lors que le risque est supporté par le budget de l'Etat, les pouvoirs publics ne peuvent se désintéresser du montant des pensions et continuer à les laisser fixer librement par les tribunaux. Tôt ou tard, l'Etat est amené, comme dans certains pays étrangers, à tarifer de façon uniforme et modeste le taux des pensions.

La solution retenant la solidarité de tous les débiteurs de pension, qui fait partager le risque entre les bénéficiaires, mais entre eux seuls, répond mieux aux préoccupations de justice et de réalisme. Tel est le système adopté pour financer le Fonds de garantie automobile, permettant aux victimes d'accidents de la route d'être indemnisées, même en cas d'insolvabilité ou de défaut d'assurance de l'auteur de l'accident.

***

Une solution simple et efficace consisterait, lorsque le bénéficiaire de la pension alimentaire apporte les justifications de l'exigibilité de sa créance, de la réclamation du paiement de la pension par lettre recommandée ou de l'impossibilité de connaître l'adresse du débiteur, ee décider que le Fonds de garantie se substitue au débiteur pour le paiement, s'il s'est écoulé plus d'un mois depuis la date d'exigibilité et plus d'une semaine depuis l'envoi de la lettre recommandée. Pourraient ainsi être payés les arrérages échus depuis moins de trois mois au jour de la demande, impayés en totalité ou en partie, ainsi que les arrérages à échoir jusqu'à ce que la pension vienne à expiration ou sur demande de cessation de la part du bénéficiaire.

A due concurrence des versements qu'il a effectués, le Fonds de garantie serait subrogé dans tous les droits et privilèges du créancier et aurait la faculté d'engager seul des poursuite en abandon de famille ou d'agir devant toutes les juridictions pour obtenir la réparation de son préjudice. Le bénéficiaire de la pension qui, postérieurement à sa demande d'intervention auprès du Fonds de garantie recevrait un versement du débiteur, serait tenu d'en prévenir cet organisme dans un délai de huit jours, sous peine de commettre le délit d'abus de confiance. Dès qu'il accorde son concours, le Fonds de garantie aviserait le débiteur de la pension ; si ce dernier n'a pas d'adresse connue, il serait recherché puis informé par le procureur de la République.

Le Fonds de garantie serait financé par le prélèvement de plusieurs taxes : l'une sur toutes les pensions alimentaires ; une deuxième sur le montant des arrérages échus avant la demande d'intervention du Fonds de garantie ; une autre sur le montant des arrérages à échoir après la demande d'intervention. Les fonds provenant des dommages et intérêts alloués par décisions judiciaires alimenteraient également cet organisme.

Dès lors que le recouvrement pourra être effectué par un organisme officiel disposant de moyens financiers et permettant d'agir sans entraves sentimentales, il est vraisemblable que les débiteurs de pension seront incités à payer, à l'exception de quelques irréductibles ou de véritables impécunieux. Sans faire preuve d'un optimisme exagéré, l'action du Fonds de garantie devrait être deux fois plus efficace que celle des particuliers sans ressources.

Une œuvre de justice, un devoir d'aliments ne souffrent pas une longue attente. Ce projet est réalisable rapidement. L'essentiel est de créer un instrument souple et économique à l'image de ses bénéficiaires.

(*) Avocats au barreau de Paris.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne
tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

● *Le tribunal de police d'Arcachon* a condamné deux chasseurs à 500 F d'amende chacun et à payer 1 200 F de dommages et intérêts à la Fédération départementale des chasseurs pour avoir abattu un cygne, à l'automne 1974, sur le territoire du parc ornithologique du Teich, sur le bassin d'Arcachon, en Gironde.

L'avocat de la Fédération des chasseurs avait réclamé une somme de 2 000 F de dommages et intérêts. — *(Corresp.)*

● *Créateur d'une société financière, la Défense familiale et commerciale, M. Paul Reynaud a été condamné* le 9 juin à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 30 000 F d'amende par la 11e chambre correctionnelle de Paris, que présidait M. Guth.

En 1970 et 1971, il avait récolté au total quelque 3 millions de francs en promettant des revenus intéressants à des épargnants, grâce à une habile publicité leur faisant croire à la rentabilité du domaine viticole bordelais de Pontet - Clauzure ; finalement, M. Reynaud devait déposer son bilan.

● *Mme Destouches, veuve de Louis-Ferdinand Céline*, vient de faire appel de l'ordonnance de référé qui lui avait refusé, le mardi 20 mai, la saisie du livre *Une certaine France*, de Philippe Ganier-Raymond. Mme Destouches estime que l'auteur de cet ouvrage avait abusivement utilisé des extraits des *Beaux Draps*.

SOCIÉTÉ

LES REVENDICATIONS

M. Michel Poniatowski estime que la loi actuelle est « hypocrite et contradictoire »

Après l'évacuation de toutes les églises qui étaient occupées par des prostituées, M. Valéry Giscard d'Estaing a fait savoir, mardi 10 juin (nos dernières éditions du 11 juin), qui avaient demandé au gouvernement que « les problèmes humains des prostituées fassent l'objet d'un examen ». De son côté, M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a déclaré à France-Inter : « Sur le plan de la loi elle-même, il faut qu'il y ait une révision, parce qu'elle est à la fois hypocrite et contradictoire. » Le ministre a d'autre part affirmé : « Ceux qui organisent ces manifestations dans les églises sont, en réalité, les proxénètes, qui se sentent menacés par la loi renforçant la lutte contre le proxénétisme et qui va être examinée par le Sénat (1). L'opinion doit se méfier de ne pas être surprise dans sa bonne foi et sa pitié par des manifestations organisées en réalité par les proxénètes, qui sont aussi très souvent les milieux qui dominent la drogue et le trafic des blanches. »

M. Aimé Paquet, médiateur, dont des prostituées de Grenoble ont affirmé qu'il avait accepté de se saisir du dossier, a fait une déclaration plus nuancée : « Il s'agit de savoir, a-t-il dit, si la loi qui régit l'institution du médiateur me permet d'intervenir. Pour le savoir, il faut instruire la réclamation. J'irai aussi loin que la loi me le permet. Si je peux faire quelque chose sur le plan humain, je le ferai. »

Parmi les réactions suscitées par cette affaire, il faut retenir celle de M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, qui écrit dans « le Figaro » du 11 juin : « *La pire des solutions serait de s'en tenir à la répression du ministre de l'intérieur.* » « *La gauche, poursuit-il, parce qu'elle se refuse à l'hypocrisie, doit prendre position et demander, en premier lieu, la révision de la loi du 13 avril 1946, aujourd'hui largement dépassée.* » (2)

Mme Florence d'Harcourt, présidente du Centre féminin d'études et d'information (femmes gaullistes), a estimé, de son côté, que le problème concernait le secrétariat d'Etat à la condition féminine. « Nous sommes, écrit-elle à Mme Françoise Giroud, de celles qui pensent que cela vous concerne et nous reconnaissons en même temps que cela nous concerne toutes. »

(1) Il s'agit d'un texte adopté le 16 mai par l'Assemblée nationale, texte modifiant plusieurs dispositions de droit pénal, notamment à propos du proxénétisme.

(2) Il s'agit de la loi dite loi Marthe Richard, qui a supprimé les « maisons closes ».

A France-Inter
LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ACCUSE LES PROXÉNÈTES

Commentant, mardi 10 juin au Journal 13-14 de France-Inter, sa décision de faire évacuer les églises occupées par les prostituées, M. Michel Poniatowski a déclaré : « *Je ne sais pas s'il existait un courant de sympathie dans l'opinion publique à propos de cette affaire, mais je sais qu'il y avait un courant de désordre. Six églises étaient occupées et nous savions que d'autres allaient l'être aujourd'hui, y compris Notre-Dame. Or les églises sont des lieux de culte et non de désordre.* »

Après avoir estimé que la prostitution n'était pas « *une affaire de société* », mais « *un problème de tous les temps et de tous les pays, y compris ceux de l'Est* », le ministre de l'intérieur a stigmatisé « *deux aspects particulièrement choquants* » de ce phénomène : « *Le racolage sur la voie publique, qui, à Paris notamment, va trop loin, et le proxénétisme qui rapporte aux proxénètes six à sept milliards de francs par an, plus que le tiercé. Ceux qui ont organisé les manifestations dans les églises, ce sont les proxénètes. Ceux-ci sont inquiets de la loi renforçant la lutte contre le proxénétisme, qui va être examinée par le Sénat. La bonne foi de l'opinion publique ne doit pas, à cet égard, être surprise.*

Abordant enfin le problème de fond, M. Michel Poniatowski a affirmé : « *Personne n'a le droit de jeter la première pierre, et la prostitution est un problème humain et personnel. Les prostituées ont le droit de voir leur situation examinée. Une révision de la loi actuelle est également nécessaire. Certains aspects de cette loi, que la police est obligée d'appliquer, sont hypocrites et contradictoires. En effet, les textes permettent d'une part la prostitution, sans que celle-ci soit médicalement surveillée, et ne permettent pas d'autre part les conditions d'exercice de la prostitution. Il y a donc là une hypocrisie et une contradiction. C'est un point sur lequel il faudra que la loi soit réexaminée.* »

(Dessin de PLANTU.)

LES CONTROLES SANITAIRES

En supprimant le fichier sanitaire et social — c'est-à-dire l'existence de femmes « *en carte* » — les ordonnances libérales de 1960 ont aboli tout droit de regard particulier sur la santé d'une femme qui se prostitue, du moins si celle-ci est majeure ou mineure émancipée.

En revanche, si la prostituée est mineure, et si elle a été interpellée par la police, un examen médical est, en principe, demandé par le juge du tribunal pour enfants dont elle dépend. Si, à cette occasion, on diagnostique une maladie vénérienne, la jeune prostituée est obligatoirement traitée et mise sous surveillance médicale.

La majorité des médecins vénérologues estime que la liberté des mœurs, les rapports libres, sont un facteur de contamination aussi important, sinon plus, que la prostitution « classique ».

LES ÉGLISES ET L'ÉTAT

Le droit d'asile est reconnu aux églises par le code du droit canon (article 1179). Toutefois, en France, depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ce code ecclésiastique n'est plus applicable. C'est ce qui explique que M. Michel Poniatowski ait pu mettre fin aux occupations des églises par les prostituées. L'ordonnance de Villers-Cotterêts, en 1539 (article 166) a, en effet, supprimé le droit d'asile en France. D'autre part, les articles 25, 26 et 32 de la loi du 9 décembre 1905 régissent la question du régime des réunions de culte. Celles-ci sont placées sous les mêmes lois que les réunions publiques ordinaires dépendant des articles du 30 juin 1881. Elles sont ainsi mises sous la surveillance des autorités « dans l'intérêt de l'ordre public ».

Il y a toutefois des églises appartenant aux associations diocésaines — tel est le cas, par exemple, de la chapelle Saint-Bernard de Montparnasse — et d'autres qui sont propriété d'Etat. Mais dans les deux cas l'Etat aurait le droit d'intervenir pour sauvegarder la liberté du culte. A Saint-Bernard, le culte n'a jamais été perturbé, les péripatéticiennes campant dans une salle adjacente à la chapelle.

« L'intervention de la police à la chapelle Saint-Bernard pose un problème de fond sur les rapports de l'autorité publique et de l'autorité ecclésiastique », *a déclaré le Père Bernard Feillet, responsable de cette chapelle.*

On prête au conseil permanent de l'épiscopat, actuellement réuni à Paris, l'intention de publier une note sur les interventions de la police dans les églises.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

L'HUMANITE : trente mille femmes entre le marteau et l'enclume.

« *(...) Jouant une fois de plus à « Ponia qui pleure, Giscard qui rit », M. Giscard d'Estaing a déclaré en effet que les problèmes humains des prostituées devaient être l'objet d'un examen.*

» *Le « médiateur », M. Aimé Paquet, aurait été chargé du problème.*

» *Tout cela serait risible s'il n'y avait encore une fois entre le marteau et l'enclume trente mille femmes.* »

(CLAUDE PICANT.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : l'organisation sociale qui rend la prostitution inévitable.

« *Au bout du compte, à quoi aura servi cette semaine de lutte, si spectaculaire qu'elle fut ? Le « médiateur » a promis d'étudier la question « avec objectivité ». Un membre du gouvernement — on ne sait encore lequel — va conformément aux vœux du président examiner « les problèmes humains ». Et un ministre — M. Jarrot — proclame urbi et orbi qu'on n'aurait jamais du fermer les maisons closes. Ces maisons dont justement les prostituées ne veulent plus entendre parler, préférant l'inconfort des rues à ces usines du sexe.*

» *Mais de l'idéologie qui rend concevable pour un homme d'acheter pour un instant un corps de femme, qui rend concevable pour une femme de se vendre par tranches horaires, de l'organisation sociale qui rend la prostitution inévitable, paraît-il, de cela non, on ne parle pas !* »

(M.O.F.)

A Lyon
« Proprement et la tête haute »

De notre correspondant régional

Lyon. — *Encore sous le coup des émotions du petit matin — car c'est sans tendresse que la police a fait évacuer, mardi 10 juin, l'église de Saint-Nizier, elles ont commencé par dresser un rapide bilan matériel. Elles ont compté les bosses et les bleus, mesuré les dégâts aux robes et aux chemisiers, tant il a fallu se presser pour vider les lieux si l'on voulait éviter à la fois les matraques et les chiens.*

Dans cette brève rencontre qu'on ne peut qualifier d'affrontement, elles ont perdu Ulla, leur porte-aprole efficace et ordonné, et qui a payé cette qualité de quelques coups supplémentaires si bien que, après s'être fait examiner rapidement à l'hôpital, elle a considéré qu'il était nécessaire pour elle de faire retraite, du moins pour quelque temps.

Barbara a donc remplacé Ulla ; car déjà il faut songer à la suite. Pas question de se lancer dans une nouvelle opération d'occupation dans un autre local, religieux ou non, et qu'on aurait pu au reste facilement trouver. « Il faut être sérieuses, *disent-elles.* Nous n'allons pas nous donner encore le ridicule d'avoir à subir une autre expulsion, à plus ou moins brève échéance. De plus, beaucoup d'entre nous ont besoin de repos. Cela n'est pas facile, croyez-nous, ces huit jours dans l'église. »

Des états généraux

Ce qu'elles préparent maintenant, ce sont les assises d'une sorte d'« étaits généraux ».

« On va essayer de se réunir chacune dans nos villes. On fixera des secteurs, des quartiers et, dans la semaine qui vient, nous allons demander à toutes celles d'entre nous, selon ces secteurs, de désigner leur déléguée pour continuer le mouvement. »

A Lyon, il pourrait y avoir ainsi cinq ou six déléguées élues qui auraient alors à rencontrer leurs homologues des autres cités et à définir une fois pour toutes le cahier des doléances. Pour les Lyonnaises, la suppression de la peine de prison qu'autorise la récidive, en cas de procès-verbaux successifs dressés pour attitude de nature à provoquer la débauche. Elles réclament aussi le retour à l'époque où seul le service dit « des mœurs » avait compétence pour s'occuper d'elles. N'oublient-elles pas peut-être un peu trop vite, sur ce chapitre, que l'exclusivité de la compétence avait été retirée au service des mœurs, précisément parce que cela avait conduit à « l'affaire de Lyon *» ? C'est-à-dire à des relations telles entre policiers, hôteliers, gérants et prostituées que l'on avait vu certains des premiers, et non des moindres, puisque l'un était le commissaire divisionnaire Louis Tonnot, prendre des intérêts et des parts dans les affaires des autres.*

La bonne voie

Ce qui porte cependant les Lyonnaises à espérer, c'est qu'elles sont convaincues d'être sur la bonne voie. C'est aussi que « Giscard a dit qu'il fallait qu'on s'occupe de nous *». Du coup le président de la République se voit décerner à Lyon « un bon point » chaleureux.*

Il se trouve pourtant que, si la prostitution n'est pas interdite, l'Etat entend lutter contre les proxénètes. A quoi, répliquant à M. Poniatowski, elles répondent simplement : « Ça, c'est notre affaire », *esquivant peut-être un peu trop vite le fond du problème.*

Quoi qu'il en soit, *tout leur paraît maintenant propice, tout les porte à ne point abandonner le combat.* « Nous avons le droit de voir notre situation examinée et de demander à ce que l'on reconsidère une loi hypocrite faite par des hommes et appliquée par eux. Avec les occupations d'église, les gens ont pris conscience de ce que nous étions réellement, c'est-à-dire d'abord des femmes et des mères. C'est à nous à présent de faire le reste, proprement et la tête haute. »

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

Débauche et racolage

Le fait de se prostituer ne constitue pas, « *en l'état actuel de notre droit, un délit en soi* ». Le ministre de l'intérieur le rappelait encore le 14 septembre 1974 à M. Bernard Lafay, qui l'interrogeait sur les actions de répression au Bois de Boulogne.

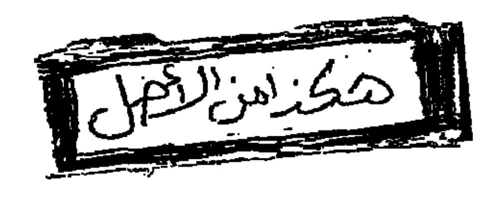
Cependant, toute une série de textes répriment les délits qui accompagnent le plus souvent la prostitution. Ainsi, l'article 330 du code pénal sur l'outrage public à la pudeur (emprisonnement de trois mois à deux ans, amende de 500 à 4 500 F), ou l'article R 34, alinéa 13, du même code, qui punit l'une amende de 80 francs à 160 francs « *ceux dont l'attitude sur la voie publique est de nature à provoquer la débauche* », et enfin l'article R 40, alinéa 11, qui punit d'un emprisonnement de dix jours à un mois et d'une amende de 600 à 1 000 francs (ou l'une de ces deux peines) « *ceux qui, par gestes, paroles, écrits ou par tous autres moyens, procéderaient publiquement au racolage de personnes de l'un ou de l'autre sexe, en vue de les provoquer à la débauche* ».

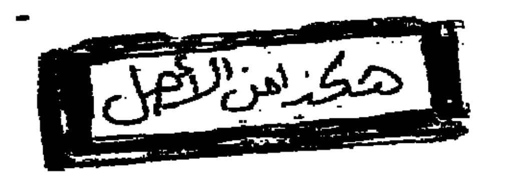
En cas de récidive, les peines peuvent être portées à deux mois d'emprisonnement et 2 000 francs d'amende. L'article R 40, 11°, celui qui risque d'accompagner logiquement la prostitution, a donné lieu, en 1971, à 2 337 condamnations (dont 210 peines d'emprisonnement). Ces chiffres ne valent que pour la France métropolitaine.

Cette infraction est essentiellement féminine puisque l'on dénombre 2 290 jugements contre des femmes et 47 seulement contre des hommes.

Ces chiffres démontrent effectivement que « *l'action policière*, comme l'écrivait encore le ministre de l'intérieur, *se trouve limitée à la simple interpellation et ne peut donc être que peu dissuasive à moins de revêtir un caractère systématique* ».

Quant aux textes répriment le proxénétisme, ils sont aussi nombreux qu'ils sont relativement inefficaces : les articles 334 et 335 du code pénal, les lois qui ont privé les proxénètes du bénéfice des amnisties, les incapacités diverses leur interdisant d'être employés dans des cliniques ou des maisons d'accouchement, d'être représentants de commerce ou professeurs de danse...





SOCIÉTÉ

DES PROSTITUÉES

Libres opinions

ZIZISTRATA

par MARYSE CHOISY

AVANT la guerre je fus en France une des premières (je n'ose pas dire la première, car il y a toujours quelqu'un qui a pensé quelque chose avant vous) à demander la fermeture des maisons trop ouvertes, dites à tort closes (1).

A écouter les arguments des défenseurs de la prostitution, je me suis prodigieusement amusée. Ils n'ont pas changé depuis un demi-siècle. Ils sont encore plus démodés à une époque qui veut tout changer. Et toujours aussi contraires aux réalités psycho-sexuelles, à une époque où les gens sérieux prétendent avoir lu Freud.

En revanche, ce qui me choque c'est d'entendre le maire de Lyon *déclarer au petit écran (à l'heure de grande écoute)* : « *Si on* veut supprimer la prostitution, il faut couper le zizi à tous les Français. » A cette grande mairie M. Pradel est l'héritier d'Edouard Herriot. Sur ce point Herriot avait des opinions moins rétro. En 1929 il m'avait dit :

— Vous avez beaucoup de courage. Hélas ! Dans un régime démocratique il est difficile de voter des lois contre l'alcoolisme et la prostitution. Les patrons des mauvais lieux sont des agents électoraux.

Il avait raison. Il a fallu une guerre pour nous débarrasser des maisons. Dès 1930 je pus voir (à mes dépens) combien les proxénètes étaient puissants. Ils orchestrèrent le scandale autour d'*Un mois chez les filles* (bien reçu dans les milieux littéraires et parisiens). Ce n'est pas le lieu ici de conter cette longue histoire. Je la réserve pour mes *Mémoires*.

En 1934 je fis pour l'Intransigeant un reportage à Moscou. Après avoir vu Staline et Dimitrov, je me passionnai pour le Centre de rééducation des prostituées. Les Russes pensaient que le « recyclage » (comme on ne disait pas encore) était possible. Ils croyaient davantage à la prévention. Ils firent une loi spéciale : tout chef de service qui couche avec une employée sans l'épouser est passible de quatre ans de travaux forcés. Après la visite d'André Gide en U.R.S.S., la peine fut doublée quand le supérieur et l'inférieur avaient des rapports homosexuels.

Cela me parut fort sage. Si, pour conserver son salaire, l'ouvrière après sa dure journée devait coucher avec le contremaître, la vendeuse avec le chef de rayon, la dactylo avec le patron, quoi d'étonnant qu'elles préférassent le lit sans le travail en plus ?

Malheureusement les conditions sociales ne sont pas le dernier mot. Ni le premier. Dès 1910, Freud parla du *Dirnenkomplex* (complexe de la putain). Il s'agit d'enfants qui ont souffert d'un père impossible. Qu'il soit absent (dans le cas de bâtardes ou d'orphelines) ou qu'il abandonne volontairement le ménage, ou qu'après boire il batte comme plâtre tous ses proches, le père a frustré sa fille de son amour. Le premier homme qui aurait dû l'admirer lui a manqué. Toute sa vie en sera tordue. Que fait une femme trompée ? Elle prend des amants. Non seulement pour montrer que d'autres la désirent, mais surtout pour s'abaisser en tant que « marchandise sexuelle ». C'est comme si elle disait à son père : « Tu vois ce qu'est devenue *ta* fille, la fille qui porte ton nom et ta chair ? Elle est la chose de tous. » C'est une manière de se venger. Telle est la démarche *inconsciente* que Freud a décelée chez la prostituée.

En même temps — et ceci découle de cela — les courtisanes sont frigides. Freud nous montre comment, très tôt, ce mécanisme de défense est né de la détresse chez l'enfant qui ne fut pas aimée. (Les raisins trop verts pour le renard de La Fontaine.) Pour masquer son chagrin on dit : « Je m'en fous. Je ne sens rien. » De proche en proche toute la sensibilité est refoulée.

Cette frigidité, si invraisemblable qu'elle paraisse à qui n'est pas familier avec les astuces de l'inconscient, est un caractère constant chez les prostituées. Elle ressort dans tous les cas cliniques. Moi-même je l'ai montré dans *Psychoanalysis of the Prostitute* (2), un essai que j'ai écrit directement en anglais.

Pour qui sait lire entre les mots une preuve de plus en a été donnée par l'interview du 8 juin, à un poste périphérique, d'une occupante d'église : « Je fais ce métier pour gagner ma vie, et non pas par vice. »

Ainsi, à une époque où la sexologie est descendue dans la rue, *où une adolescente de quatorze ans peut acheter la pilule chez* le pharmacien du coin sans demander l'avis de sa maman, où chaque bachelière se vante de son tempérament, on peut trouver parmi les prostituées une réactionnaire, une vraie conservatrice qui ose traiter la volupté de vice. Cela ne saurait s'expliquer que par une névrose : cette demoiselle n'a jamais connu la volupté totale. La frigidité est indispensable pour recevoir n'importe qui *dans son lit. Qui a le dégoût du plaisir a de grands dégoûts.* Le contraire du goût n'est pas le dégoût mais l'indifférence.

Ne croyez pas cependant que le client de la prostituée soit moins névrosé qu'elle. Dans ses affirmations imprudentes, M. Pradel n'a vraiment pas de chance. Il ne suffirait pas de couper tous les zizis pour supprimer la prostitution. C'est parce que beaucoup d'hommes ont déjà les zizis coupés qu'ils vont voir les prostituées.

Dès 1910, à la lumière de quelques cas cliniques, Freud publie une admirable *Contribution à la psychologie de la vie amoureuse* (3). Il y montre que l'impuissance psychique chez les hommes résulte d'un défaut de fusion entre les courants de tendresse et de sensualité. Quand ils aiment, ils ne désirent pas. Et, quand ils désirent, ils ne peuvent aimer. Pour guérir leur impuissance, ils recherchent des objets qu'ils méprisent. Cette scission amoureuse, Freud l'attribue à la défense contre l'inceste. La putain est ce qu'il y a de plus éloigné de la mère adorée. Ravaler l'objet d'amour devient le remède contre l'impuissance.

L'explication génétique de Freud rend compte aussi de l'impuissance qui se déclare souvent chez des amants au soir de leur mariage chez le maire et le curé. L'erreur dans la littérature Bourget-Bataille n'est pas le mépris pour la femme du monde du fringant conquérant, mais le mépris *après*. Pour qu'il puisse exister un *après*, il a fallu que le noble jeune homme *méprisât avant*.

L'union fugace entre une prostituée et son client est le coït entre une femme frigide et un homme impuissant, entre une misoandre et un misogyne.

A peine peut-on faire deux exceptions : 1) Le bordel de campagne. Heureusement nous ne sommes pas en guerre ; 2) Le cas des émigrés célibataires. Là le gouvernement a eu l'heureuse idée de faire venir les familles des travailleurs étrangers. Les autres cas relèvent de l'équilibre affectif et de la psychothérapie. Le recyclage est possible. Peut-être notre ministre de la santé, la si intelligente Simone Veil, pourrait-elle jeter un regard sur ce dossier.

Tout le reste est mauvaise littérature et marchandage douteux. Pourquoi s'attendrir sur des ouvrières qui se font dans les trois millions par mois en allant en journée la nuit ? Trois millions sans impôt ! C'est mieux que toutes les sécurités sociales. En trois ans elles peuvent — si elles ne sont pas trop névrosées — s'acheter une boutique de lingère et devenir des dames respectées. Dans notre société l'argent purifie tout.

Et voici le bouquet rétro de fleurs défraîchies. On apprend qu'en pleine année de la femme le ministre de la qualité de la vie ose prôner la réouverture des maisons.

Alors là, je m'adresse à ces dames du M.L.F. : connaissez-vous *quelque chose de plus femme-objet que la fille en maison* ? Sur beaucoup de points je ne suis pas d'accord avec vous, Mesdames du M.L.F. Mais ça, c'est sérieux. Qu'attendez-vous pour aller en procession interpeller monsieur le ministre dit de la qualité de la vie ?

---

(1) *Un mois chez les filles*, paru en 1928, retiré par moi du commerce en 1939, traduit en trente-deux langues.

(2) Maryse Choisy : *Psychoanalysis of the Prostitute*, Philosophical Library, New-York, 1961. Ce livre n'a pas été traduit en français.

(3) Paru dans la traduction française de Marie Bonaparte et Anne Berman dans la *Revue française de psychanalyse* en 1936 (tome IX, n° 1).

CORRESPONDANCE

Pour la stricte application de la loi

Nous tenons à rappeler notre opposition formelle à un retour au régime réglementariste (...)

Nous refusons le système qui embrigade certaines femmes, instaure un régime d'exception, tire profit de leur activité, leur refuse *leur droit de citoyennes libres et* porte atteinte à leur dignité de personne.

Même si nous pensons que la prostitution est une activité regrettable, nous ne portons pas de jugement sur elle. Nous considérons que se prostituer est un acte personnel qui ne doit pas être sanctionné dans la mesure où il ne trouble pas l'ordre public : pas d'amende s'il n'y a pas désordre; amende, ainsi que le prévoit la loi, si la prostituée cause du scandale sur la voie publique, à la condition, bien entendu, que ces sanctions soient justifiées...

En bref, nous demandons la stricte application de la loi qui a pour objet la poursuite et la condamnation de ceux qui en profitent (proxénètes et, pourquoi pas, clients)...

En effet, il est patent que dans de nombreux cas on tolère que souteneurs, proxénètes, hôteliers, organisent l'exploitation de la prostitution alors que seules les femmes sont sanctionnées parfois abusivement.

Nous n'acceptons donc pas les attaques contre une législation dont on dit qu'elle est la meilleure du monde, mais, au contraire, nous exigeons la rigueur dans son application : lutte contre le proxénétisme, aide aux prostituées pour que celles qui le veulent soient reclassées.

Enfin, nous demandons une réaction contre la pornographie qui envahit même les publications *des jeunes. Nous l'accusons de* créer une atmosphère aphrodisiaque qui tend à exacerber l'activité sexuelle de la population et à acheminer les plus faibles vers la prostitution, source d'énormes profits pour les proxénètes.

Marie-Martine DUBOUSQUET,
secrétaire générale de l'Union contre le trafic des êtres humains.

Des « supermarchés » de l'amour

Je suis un homme de quarante-cinq ans, je fréquente les femmes publiques depuis vingt-cinq ans, et je voudrais apporter mon soutien à celles qui demandent aux pouvoirs publics le droit d'exercer leur métier. Bien entendu, en défendant leur cause je défends la mienne, mon droit d'acheter leurs faveurs. J'estime que cela n'est ni déshonorant ni malsain, et je tiens à m'en expliquer.

Je suis célibataire, et au sujet du mariage je dirai ceci : l'accomplissement socio-professionnel, chez l'homme comme chez la femme, ne va pas toujours de pair avec l'assouvissement sexuel (...)

Mais bah ! comme disait ce magistrat dans *le Monde* : « Pour l'homme qui cherche des relations sexuelles en dehors du mariage, il y a quand même d'autres moyens que le recours à la prostitution. » Voilà qui est vite dit. Que peuvent-ils être ?

Ils me semblent se diviser essentiellement en trois catégories.

1) Les amours ancillaires, entendus au sens large, et résultant de la promiscuité du travail, de l'habitat et de la parenté. (...)

2) Les divers formes de concubinage. (...)

3) Les relations circonstancielles, complémentaires, de la crème à bronzer et du whisky à gogo, caractéristiques de certaines vacances et de certaines surprises-parties.

Il faudrait, me semble-t-il, reconnaître que, en dehors du mariage, le recours à l'amour vénal est pratiquement la solution la moins détestable. Car qu'y a-t-il de spécifiquement malsain dans un rapport sexuel monnayé ? Pense-t-on un instant que les *clients habituels des femmes publiques* : soldats, travailleurs étrangers, marins, maris dont la femme répugne à l'acte conjugal, célibataires soient des dépravés ou des obsédés ? L'aspect visible de la prostitution, ce que la presse et la littérature en disent, qui est choquant, sordide ou odieux, cache une réalité plus simple, plus propre et plus humaine qu'on ne le pense (...).

Il importe assurément aux pouvoirs publics de combattre la débauche, le proxénétisme et les maladies vénériennes. Pour ce faire, il est indispensable que le *législateur ose légiférer au sujet* de la prostitution... Il s'agit de lui fixer un cadre légal. Elle est un commerce, et définir les lieux où elle peut s'exercer légalement est le meilleur moyen de l'assainir à tous points de vue. Des « supermarchés » de l'amour me paraissent la solution... Ce « centre commercial », qui pourrait être une rue, ou plusieurs, devrait être une zone franche, ou tout homme et toute femme qui s'y trouvent peuvent s'aborder réciproquement.

A une époque où l'on parle de changer la vie, où la quête érotique devient obsessionnelle, où tout au cinéma, dans la presse, dans la rue, devient permis, et où tout cependant reste interdit, une telle mesure dégonflerait la baudruche (...).

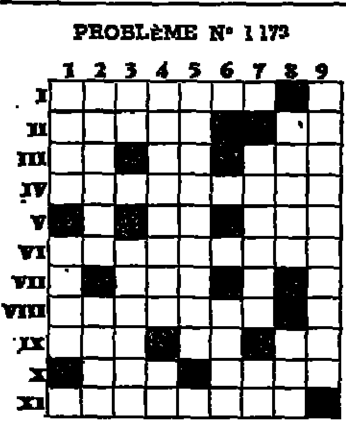
ROBERT GRAS.



AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 173



HORIZONTALEMENT

I. Est nettement plus apprécié quand il est ancien que lorsqu'il est vieux. — II. Souvent éphémère *quand elle est sacrée* ; Quotient. — III. Endroit jadis très mal fréquenté ; Au cœur de la cité ; Ville étrangère. — IV. Tenait de la place. — V. Marque *de familiarité* ; L'eau du bénitier. — VI. Comme un léger dommage. — VII. Visible, en Bretagne. — VIII. Boivent sans soif. — IX. Dans de vieux bas de laine ; Conjonction ; La moitié de deux. — X. Germandrée ; Plus ils sont anciens, plus ils sont chers. — XI. Nourrissent et soignent.

VERTICALEMENT

1. Passe pour offrir une cible de choix à la malignité publique ; Finissent au dernier numéro. — 2. Ne passe pas inaperçue ; Dans la main du paresseux. — 3. Symbole chimique ; Démontre. — 4. Où l'on aperçoit parfois un clocher ; Abréviation. — 5. Cercle. — 6. Serre très fort. — 7. Tache grise sur fond bleu ; Prisèrent (épelé). — 8. Soigna un monde fou ; Invite à raconter. — 9. Economiquement faibles.

Solution du problème n° 1 172

Horizontalement

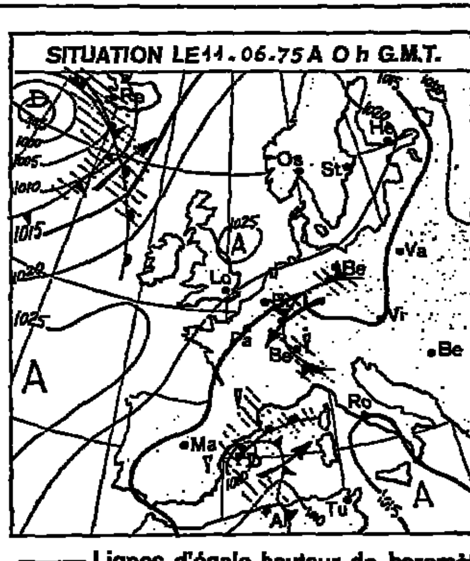
I. Navet (mauvais film) ; Ana. — II. Ive ; Olten. — III. Dénaturée. — IV. Rivages. — V. SSS ; Le. — VI. Nées ; Sève. — VII. Os ; Tu ; Mi. — VIII. Punaise. — IX. Saucisson. — X. Otent. — XI. Jaunisse.

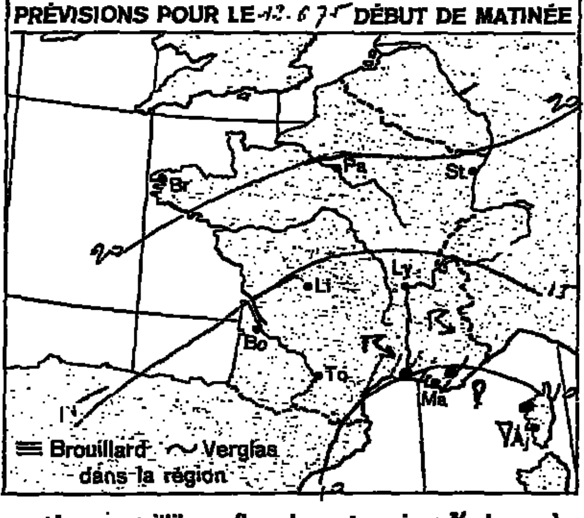
Verticalement

1. Nid ; Snobs. — 2. Averses. — 3. Venise ; Puma. — 4. AV ; Stuc. — 5. Total ; Union. — 6. Luges ; Asti. — 7. Atre ; Emises. — 8. Nées ; Visons ! — 9. Ane ; De ; Ente.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 11 juin à 0 heure et le jeudi 12 juin à 24 heures :

Les hautes pressions qui s'étendent des Açores à la Scandinavie se décaleront vers le sud-est et maintiendront un flux de nord-est sur le nord et l'ouest de notre pays. Par ailleurs, la zone dépressionnaire de Méditerranée s'étendra vers l'Italie, entretenant des conditions médiocres sur nos régions méridionales.

Jeudi, à l'ouest d'une ligne passant par Bordeaux - Reims, le temps sera assez beau, avec quelques nuages et de belles éclaircies, surtout de la Bretagne au Bordelais. Les vents de nord-est seront modérés. A l'est de cette zone, le temps sera plus nuageux et plus lourd. Des averses et des orages se produiront, et des pluies importantes pourront être enregistrées sur la Corse et les régions méditerranéennes.

Les vents de sud-est seront temporairement forts entre la Corse et le littoral.

Mercredi, à 7 heures : pression atmosphérique, à Paris - Le Bourget, 1 015,1 millibars, soit 761,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours d la journée du 10 juin ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Biarritz, 17 et 15 degrés ; Bordeaux, 27 et 12 ; Brest, 19 et 11 ; Caen, 18 et 12 ; Cherbourg, 19 et 12 ; Clermont-Ferrand, 25 et 13 ; Dijon, 25 et 16 ; Grenoble, 25 et 11 ; Lille, 23 et 14 ; Lyon, 25 et 13 ; Marseille, 25 et 18 ; Nancy, 25 et 14 ; Nantes, 27 et 13 ; Nice, 21 et 17 ; Paris - Le Bourget, 25 et 15 ; Pau, 16 et 14 ; Perpignan, 23 et 15 ; Rennes, 25 et 13 ; Strasbourg, 22 et 14 ; Tours, 25 et 13 ; Toulouse, 21 et 15 ; Ajaccio, 23 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 26 et 14 degrés ; Athènes, 25 et 18 ; Bonn, 25 et 10 ; Bruxelles, 25 et 15 ; Le Caire, 34 et 29 ; Iles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 24 et 11 ; Genève, 25 et 11 ; Lisbonne, 20 et 13 ; Londres, 24 et 11 ; Madrid, 17 et 11 ; Moscou, 26 et 12 ; New-York, 22 et 17 ; Palma-de-Majorque, 24 et 15 ; Rome, 23 et 17 ; Stockholm, 19 et 6 ; Téhéran, 31 et 23.

FAITS DIVERS

Dans le Cher

LES TROIS DÉCÈS SUSPECTS DE SAINT-FLORENT

(De notre correspondant.)

Bourges. — *L'affaire remonte* à la fin du mois d'avril dernier : un agriculteur de Trouy avait loué ce jour-là un hélicoptère à la société Agri-Cher pour traiter un *champ de colza* situé à la sortie de la ville de Saint-Florent (Cher), sur la route de Sainte-Thorette, à proximité de la nouvele maison de retraite ; le vent était violent et les nuages du produit pulvérisé furent entraînés jusqu'à l'endroit où se tenait un groupe de vieillards.

Or, le 30 avril, décédait à l'hôpital d'Issoudun (Indre), où il avait éé transporté, un des pensionnaires de la maison de retraite de Saint-Florent, M. Georges-Henri Cailloux, quatre-vingt-deux ans, qui, justement, avait subi l'épandage aérien du pesticide. Cette mort ayant paru suspecte, une information judiciaire fut ouverte et une autopsie fut pratiquée à l'Institut médico-légal de Paris, qui n'en a pas encore fait connaître les résultats.

Peu après, deux autres décès *suspects allaient* se produire parmi les pensionnaires : le 21 mai, celui de Mme Marie-Germaine Schwartz, quatre-vingt-quatre-ans, et, le 4 juin, celui de Mme *Jeanne Dardary*, quatre-vingt-quatre ans. Là encore, le parquet faisait procéder à des autopsies. C'est seulement lorsque les résultats des autopsies des trois *octogénaires seront connus* que l'on pourra savoir si la mort a bien été provoquée par l'épandage du pesticide, dont l'utilisation avait été interdite après le premier décès.

● *Double accident mortel du travail dans le Val-d'Oise.* — Deux ouvriers couvreurs, MM. Michel Besse, âgé de trente-neuf ans, et Serge Menier, vingt-huit ans, ont été tués, lundi 9 juin, en tombant d'un *échafaudage haut* de 9 mètres.

A Rennes

UN ATTENTAT CONTRE LE SIÈGE DE LA POLICE JUDICIAIRE PROVOQUE D'IMPORTANTS DÉGATS MATÉRIELS.

Un attentat à l'explosif a été commis à Rennes le 10 juin vers 2 heures du matin à *la cité* administrative où se trouvent les locaux du service régional de la police judiciaire. L'engin, composé d'une charge d'une dizaine de kilos, avait été placé dans une poubelle. L'explosion, très violente, a brisé les vitres de trois cents à quatre cents fenêtres dans le voisinage. Les plafonds de plusieurs bureaux ont été lézardés et huit voitures ont été endommagées. Le montant des dégâts causés à l'immeuble de la cité administrative est évalué à 400 000 francs.

L'attentat a été revendiqué par le F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne-Armée révolutionnaire bretonne). Un *communiqué de ce mouvement* précise que cette action a été menée contre « l'un des centres de l'oppression française en Bretagne ».

* * *

Un engin de fabrication artisanale a explosé à Clermont-Ferrand pendant la nuit du 7 au 8 juin devant un immeuble où est installé le siège de la section du parti communiste. La porte d'entrée a été soufflée par la déflagration. L'attentat n'a pas été revendiqué.

La protection contre les hold-up

UNE « CHARTE DE SÉCURITÉ » POUR LE PERSONNEL DES BANQUES

Le nombre des agressions contre les banques a presque quintuplé en cinq ans, a fait observer M. Claude Beaujan, président du syndicat C.G.C. de la banque, au cours d'une conférence de presse, le 5 juin à Strasbourg. Le fléchissement observé depuis deux ans (718 attaques en 1973, 577 en 1974) ne rassure pas pour autant le personnel.

Le syndicat C.G.C. réclame notamment le remplacement des avertisseurs sonores actuels par un système d'alarme silencieux relié aux centres de police les plus proches.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

RADIO-TÉLÉVISION

— *Vu* —

L'ÉTAT C'EST NOUS

Philippe Le Bel, Louis le Hutin, Jacques de Molay, les rois maudits, les Templiers, les ors, les velours, les poisons, les poignards, les cris... Et après cela, dans la foulée, MM. Michel Debré, Maurice Druon, Gilles Martinet en complet veston bleu marine ou gris, de longues phrases, de petits sourires et des considérations attendues balancées sur la naissance de la notion d'Etat et la légitimité du pouvoir fondée, ou sur l'hérédité ou sur l'élection... Pas très neuve cette soirée, pas très passionnante, mais contrastée.

Depuis 1314, les choses ont eu le temps de changer. C'était d'ailleurs la seule question qu'on posait à S.V.P. — le standard ne devait pas être bien encombré — est-ce que vraiment on s'est civilisé, assagi ? Y a-t-il moins d' « intrigues » à l'Elysée autour de M. Giscard d'Estaing qu'à la cour des Capétiens ? Peut-on comparer les énarques d'aujourd'hui aux baillis d'autrefois ? Ce qui fascine le Français, c'est cela, justement, les intrigues, les complots, les secrets, les jeux d'influence et d'intérêt, les ressorts cachés d'une politique imposée au peuple par un chef de cabinet assimilé à un chef de bande. Qu'ils s'appellent Dumas ou Berme, ses professeurs lui donnent de l'histoire une vision d'une simplicité grandiose, biblique, sous l'apparente complexité de ces motivations profondes : le stupre et le lucre.

Il aurait peut-être fallu insister — on a à peine abordé le sujet — sur la façon dont s'exerce, ou plutôt devrait s'exercer de nos jours, le pouvoir dans un pays civilisé. L'ancien premier ministre du général de Gaulle parlait de l'exercice solitaire du pouvoir à peu près dans les mêmes termes que le président de la République lors du premier anniversaire de son avènement. N'est-ce pas une conception un peu datée déjà s'agissant d'options fondamentales, souvent irréversibles, dont les effets seront ressentis par les générations futures ? Au siècle des télécommunications, le rôle de la démocratie n'est-il pas de doubler les courroies de transmission et les postes de contrôle, d'élargir, d'approfondir l'information du public, de développer son goût des responsabilités, son sens civique et de lui permettre de participer de plus près aux décisions de nature à marquer profondément l'avenir de la nation ? Il faudra rouvrir ces « Dossiers de l'écran » à la page marquée mardi soir par cette exclamation agacée de M Michel Debré : « consulter les Français ? on le fait bien assez ! »

CLAUDE SARRAUTE.

D'une chaîne à l'autre

LES PROGRAMMES D'ÉTÉ SUR TF 1

● A partir du 1er juillet, la grille des programmes de TF 1 sera, dans sa physionomie générale, conforme à la grille normale. Quelques modifications interviendront cependant dans les émissions quotidiennes.

De 18 h. 15 à 19 h. 15, TF 1 proposera aux enfants un programme spécial composé des « Info - Spécial Vacances », de dessins animés, de marionnettes, de documentaires et d'un feuilleton pour jeunes. A partir du 26 juillet « Midi-première » sera remplacé par un feuilleton.

Lundi : un film grand public se prêtant à une diffusion sans débat.

Mardi : après « Les animaux du monde » et « Le blanc et le noir », « Les grands mystères de la musique », prod. Bernard Gavoty.

Mercredi : la dramatique habituelle.

Jeudi : A « Columbo » succédera, à partir du 10 juillet « L'homme sans visage », une série de J. Champreux réalisée par *G. Franju*. « *Satellite* » sera remplacé, au mois d'août, par des documents ou des dossiers spéciaux.

Vendredi : inchangé.

Samedi : des shows ou de grands spectacles filmés, en remplacement de « Numéro un ».

Dimanche : le magazine d'actualité d'IT 1 sera remplacé, à 12 h. 30, par un jeu musical de Jacques Antoine, « La cigale et la fourmi ». « Le petit rapporteur » fera place à une émission de sketches de Catherine Anglade.

L'ECRAN EN QUESTION A AIX

● Les troisièmes Rencontres internationales de télévision auront lieu à Aix-en-Provence du 16 au 23 octobre 1975. On pourra assister à des projections et participer à des débats animés par des professionnels de la télévision et des journalistes de la presse spécialisée, parmi lesquels on trouve les noms de Jean-Claude Bringuier, Claude de Givray, Maurice Faivelic, Jean-Emile Jeannesson, Claude Otzenberger, Claude Santelli, etc. Les principaux sujets de ces rencontres *sont :* l'information, un jour d'octobre, dans les télévisions européennes ; la *télévision* témoin de son temps ; la dramatique en question ; les enfants et la télévision ; la télévision service public. On peut attendre de nouvelles remises en question.

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 11 JUIN

— *Les radicaux de gauche* expriment leur point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Michel Poniatowski*, ministre de l'intérieur, est l'invité du magazine « le Point sur l'A 2 » pour son livre *Conduire le changement* sur Antenne 2, à 21 h. 25.

JEUDI 12 JUIN

— *La réinsertion sociale des anciens détenus* est le sujet d'Inter-Femmes à 11 h. 30.

— *M. Jacques Soustelle*, député réformateur, répond aux questions de Jean-Pierre El Kabbach sur France-Inter à *13 heures*

— *La Pologne* est le thème des *« Deux cents minutes »* de France-Culture à partir de 14 h. 5.

— *Les lycéens* font l'objet d'un dossier de TF 1 à 22 h. 5.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 11 JUIN

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Christine.
20 h. 35 Dramatique : « 325 000 francs », d'après R. Vailland, adapt. et réal. R. Vailland avec J.-C. Rolland, C. Confortes, D. Argence, C. Maurier.
Précédée par une présentation de Pierre Dumayet, en hommage à Roger Vailland mort il y a dix ans, cette rediffusion d'une émission tournée en 1964 permettra de revoir, jouant son propre rôle, l'auteur de « la Loi ». La somme de 325 000 F représente, pour Bertrand, l'espoir d'obtenir la gérance d'un relais routier et d'épouser Marie-Jeanne qu'il aime.
22 h. 15 Emission scientifique : Les grandes énigmes, de R. Clarke et N. Skotszky. « La vie secrète des plantes ».
L'actualité des études sur les plantes : la « photosynthèse » et la création, au service de l'homme, de nouvelles espèces végétales, riches en protéines

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 44 Feuilleton : Pilote de courses.
20 h. 35 Série : Le justicier : « Gang du rail ».
21 h. 25 Le point sur l'A 2.
Avec M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur
22 h. 25 Sports sur l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Trois contre X.
19 h. 40 Tribune libre : Les radicaux de gauche.
20 h. *Emissions régionales.*
20 h. 30 Histoire du cinéma (cycle : le cinéma et le romanesque) : « la Chartreuse de Parme », de Christian-Jaque (1947), avec G. Philipe, M. Casarès, R. Faure, L. Salou, L. Coëdel, T. Carminati. (N.)
En 1821, à Parme, le jeune Fabrice del Dongo est aimé de sa tante, la duchesse Sanseverina. La jalousie du comte Mosca, et la haine du prince de Parme le conduisent en prison. Mais Clelia Conti, fille du geôlier de la tour Farnèse, l'aide à s'évader. D'après Stendhal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La rue Jean-Vigo à Nice, par M. Bichebois et B. Saxel (documentaire) ; 21 h. 30, Orchestre de chambre de Radio-France : « *Concertino pour orchestre à cordes* » (C. Hallifer) ; « Composition n° 1 pour cordes » (M. Philippot) ; « Torse d'Espace » (J. Lenot, Création mondiale), direction D. Chabrun ; « *Concerto pour clarinette et orchestre à cordes* » (A. Copland), avec Yannotto, clarinette direction H. Quach ; 22 h. 30, Entretien avec James Baldwin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct de l'Auditorium 104. Orchestre lyrique et chœurs de Radio-France, direction H. Zender : « Idoménée », opéra en trois actes (Mozart), avec H. Winkler, A. Kraus, E. Ameling, E. Moser, A. Roden, S. Unruh, X. Tamalet ; 24 h., Musique et poésie - Jean-Pierre Sollmont : Bach, N. Lebègue, Jolivet, U. Biarlin, P. Henry, Monteverdi ; 1 h. 30, Nocturnales.

JEUDI 12 JUIN

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Christine.
20 h. 30 Série : Columbo. « En toute amitié », avec P. Falk.
Deux amis commettent un meurtre et se procurent mutuellement un alibi.
22 h. 5 Des faits et des hommes, de J.-O. Chat-
Un dossier en dix chapitres, et à dix personnages, sur la drogue, la sexualité, l'éducation sentimentale, religieuse et politique des lycéens. Un reportage réalisé en 1re C au lycée Honoré-de-Balzac.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 44 Feuilleton : Pilote de courses.
20 h. 35 Dramatique : « les Renards », de J.-M. Soyez. Réal. P. Joulia, avec G. Toso, C. Marin, E. Swann.
Au bord des étangs de la Brenne, un étranger au pays et un renard chassé de son gîte par les travaux des hommes se rencontrent et se comprennent.
22 h. 5 Personnages de la vie : Marie Cardinal. R. Vailland, réalisation Jean Prat, avec J.-C. Rolland, C. Confortes, D. Argence, C. Maurier.
La romancière présente son livre : « les Mots pour le dire », et raconte sa cure psychanalytique. Avec la participation de Gisèle Halimi et Lucien Bodard.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

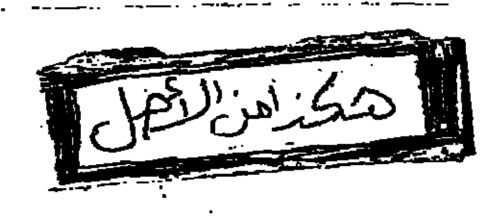
19 h. Pour les jeunes : « Professeur Balthazar » et « La vie familiale à travers le monde ».
19 h. 40 Tribune libre : Les jeunes dirigeants d'entreprise.
20 h. Jeu : Altitude 10 000.
20 h. 30 Un film, un auteur : « le Reptile », de J.-L. Mankiewicz (1969), avec K. Douglas, H. Fonda, H. Cronyn, B. Meredith, W. Oates.
Enfermé dans un pénitencier du désert de l'Arizona, un vaurien prépare son évasion. Avant d'être pris, il a caché 500 000 dollars volés dans un nid de serpents. Son magot suscite des convoitises.

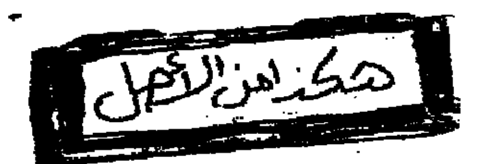
FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « l'Ignorant et le Fou », de Th. Bernhardt, traduction M. Demet, avec J. Danno, D. Emilfork, A. Tainsy, P. Garin (réalisation J.-P. Colas) ; 22 h., De la nuit ; 22 h. 30, Entretien avec James Baldwin ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20 (S.), Les jeunes Français sont musiciens, P. Cochereau, orgue, et R. Delmotte, flûte (Telemann, Bach, Ricier, Langlais, et improvisations) ; 22 h. (S.), Le concert du bibliophile : A propos de « Souffrances et grandeur de Richard Wagner », par Th. Mann. A propos de l'essai d'A. Gobin sur le flamenco. A propos des « Cinq Mille Nuits à l'Opéra », de Sir R. Bing ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans le nuit ; 23 h., Le monde des jazz : L'œuvre de Charlie Parker ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop-music.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	28,85



emplois internationaux

Une des plus grandes entreprises françaises de Bâtiment et T.P. recherche pour son agence en **IRAN** *contrôlant un groupe d'importants chantiers un responsable des*

SERVICES administratifs et financiers

30 ans, de formation supérieure
(Sc. Eco, ESSEC, SUP de CO...)

Ses responsabilités porteront sur :
— la gestion financière, comptable et administrative de l'ensemble
— la direction et le contrôle des différents services fonctionnels spécialisés (comptabilité, contrôle de gestion, etc...)
— les relations avec les administrations locales.

Une expérience financière, administrative et comptable de plusieurs années à un niveau important est nécessaire, si possible à l'étranger et dans des conditions similaires. La pratique de la langue anglaise est indispensable.

Pour un premier contact envoyer CV détaillé et photo sous réf 1605 ou déposer votre dossier à
ORGANISATION ET PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris qui tr.

EXPANSIAL

Recherche pour importante Société Nationale en Algérie.

Secteur Travaux Routiers

ingénieurs

- Génie civil. Routes et terrassements. — Réf. 2114
- Génie civil ou T.P. Spécialisation B.A. et précontraint. — Réf. 2129
- Calculateur B.A. — Réf. 2123
- Exploitation de carrières. Formation mines ou géologie. — Réf. 2130
- Méthodes et prix. Organisation de chantiers routiers. — Réf. 2131
- Etudes: Routes. — Réf. 2132
- Electromécanicien. Entretien matériel T.P. — Réf. 2115

Pour tous ces postes. il est exigé une solide formation et une expérience confirmée dans des postes similaires. Salaire selon compétence. Nombreux avantages sociaux.

Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à :
EXPANSIAL : 6, rue Halévy 75009 Paris
2, place de l'Albertine Bruxelles 1000 (Belgique).

HAVAS CONTACT

Un très grand Laboratoire Pharmaceutique français largement implanté à l'International, recherche un

MARKETING MANAGER IRAN

pour ouvrir sa filiale basée à Téhéran

Il disposera au départ d'une petite équipe (une quinzaine de visiteurs médicaux et un animateur). Il aura à promouvoir une gamme de produits de grande valeur thérapeutique.

L'homme que nous recherchons
- est un médecin, pharmacien ou vétérinaire européen,
- il est bilingue anglais-français,
- il a environ 5 ans d'expérience dans l'Industrie Pharmaceutique
- et possède des notions d'administration ou de gestion (IAE par exemple).

Adresser C.V. et lettre manuscrite sous référence 138 **engey conseil**
12, bd Jean Mermoz - 92200 NEUILLY

Pour CASABLANCA. Urgent. RESPONSABLE QUALIFIE devra suivre mise au point des prototypes tant sur les patronnages que la fabrication prêt-à-porter masculin ou féminin. Connaiss. tailleur indispensable. Rémunération élevée pour élément de valeur. Discrétion assurée. Adresser C. V. + photo + rémunération actuelle par lettre manuscr. Pr information compl. téléph. 25-54-40/41 Casablanca.

Fabricants Français Matériel Médico-Chirurgical cherche pour Alger :

INGENIEUR

— 35 ans minimum;
— Electro-Mécanicien de préf.;
— Responsable d'une antenne technique de formation et de maintenance au sein d'un organisme algérien;
— Habitude trav. en groupe;
— Goût des contacts;
— Sens des responsabilités;
— Logement sur place.

Env. C.C. av. photo et prét. à : SIMED, 10, avenue Hoche, 75382 Paris. — Cédex 08.

Major U.S. manufacturer of mining and construction equipment requires for their office in Paris area young aggressive man with experience selling mining and constr. equipt Fluency in english a must Reply in English to nº 811.290. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui trans

---

IMPTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE recherche pour GESTION DE PROJET et ASSISTANCE TECHNIQUE

UN INGENIEUR HAUT NIVEAU

ayant expérience en :
- Etudes Electroniques.
- Gestion des Fabrications.
- Direction d'Usine.
- Négociation de contrats.

Lieu de travail :
EUROPE DE L'EST

Ecr. av. C.V. dét. et prét. à Nº 10.273, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr

---

Notre Groupe (BATIMENT) porte son activité en

ALGÉRIE

Pour animer ce lancement, nous recherchons notre

RESPONSABLE D'AGENCE

Missions :
- Analyse et prospection du marché local :
- Promotion de nos produits (logements, équipements collectifs, génie civil) et de notre assistance technique :
- Préparation et suivi de l'exécution des marchés.

Moyens :
- L'infrastructure (financière, commerciale, technique) du Groupe :
- Une expérience similaire dans un pays du Maghreb (très souhaitée). dynamisme, autonomie, responsabilité. Déplacements et séjours (ALGER) sont prévus.

Veuillez adresser votre offre : curr. vitae, photo, situation de famille, prétentions, à
M. Jacques FANTON, 122, avenue Daumesnil, 75012 PARIS



emplois régionaux — emplois régionaux

SISSON-LEHMANN : DANS NOTRE SECTEUR, LE MATÉRIEL DE GRENAILLAGE ET DE TRAITEMENT DE SURFACES, NOUS SOMMES A L'AVANT-GARDE DES TECHNIQUES. Installés dans une ville du Nord-Est, nous travaillons dans un cadre moderne et agréable et sommes une entreprise " à taille humaine " (250 collaborateurs). La diversité et la technicité de nos matériels garantissent à nos collaborateurs de ne pas tomber dans la routine. Notre Directeur Général cherche :

un directeur adjoint de production

Appelé à être le Directeur en titre à court terme, c'est un ingénieur AM ou équivalent de 35 ans minimum connaissant bien la production de matériels d'équipement à forte valeur ajoutée (la part de " matière grise " est importante).

Il a sous sa responsabilité directe les achats, les méthodes, la fabrication, les prix de revient industriels, les magasins.

Organisateur et meneur d'hommes, il a le souci constant d'améliorer les techniques et de réduire les coûts.

Le poste dépend directement de la Direction Générale.

Ecrire à P. VERDURE ss réf. 112 M

un chargé d'affaires technico-commercial

Il assure la fonction commerciale dans l'entreprise. Compte tenu du matériel, c'est un technicien ou jeune ingénieur (mécanique, électricité) sachant rédiger correctement. Il aime et a le sens des contacts à tous les niveaux. Il assure la coordination et le suivi de ses affaires en liaison avec les études et la production, depuis le devis jusqu'à la livraison au client.

Le poste est attrayant et les possibilités d'évolution intéressantes pour un homme jeune et dynamique.

Ecrire à P. VERDURE ss réf. 113 M

ALEXANDRE TIC S.A.
2, RUE G.-DE-CHÂTILLON -- 59000 LILLE
PARIS-LYON-GENEVE-ZURICH-BRUXELLES

Important hôpital privé Sud-Est rech. CHEF SERV. TECHNIQUE pour dir. atelier, respons. équipe, rénov. bâtiments, établ. devis, suivi travaux et créd. Rémunérat. 5.000 F mens. brut + avantag. soc. Ecrire HAVAS, 63000 Clermont-Ferr., nº 51.355.

Pour déplacements

SESENHEIM (67)

DESSINATEURS

(schémas électriques)
QUALIFIES
E. L. P., 110, bd Gabriel-Péri, MALAKOFF. — 735-96-50.

Importante Société SUD SARTHE recherche :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

références exigées. Age minimum 28 ans. — Répondre à : FIDUCIAIRE DE FRANCE, 80, avenue Bollée. - LE MANS.

VILLE DU HAVRE recrute

INGENIEUR-SUBDIVISIONNAIRE

titularisable sur titre ou par voie de mutation. Service achitecture, bureau d'études des structures (B.A. et construction métallique). Salaire net : 2.350 F au 1er avril 1975 + prime de technicité. Adresser candidature au : *Bureau du Personnel,* avant le 30 juin 1975.

Laboratoire Pharmaceutique Français nous recherchons

MEDECIN

CHEF du SERVICE MEDICAL

IL SERA CHARGE :
- de la liaison avec les services de la Recherche,
- de l'information médicale,
- de la formation technique des visiteurs médicaux,
- des relations avec le Corps médical,
- de l'expérimentation clinique.

POUR CE POSTE, IL EST ESSENTIEL :
- *de travailler au développement des produits à partir des données scientifiques fournies par la Recherche,*
- *d'être ouvert aux problèmes pédagogiques et relationnels,*
- *de pouvoir s'intégrer dans une équipe jeune et dynamique.*

L'expérience d'un poste identique constituera un atout important.

Le lieu de travail se situe dans une région agréable du *Sud-Ouest de la France*

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf.3.463
CANOVA - BOITE POSTALE 78 - 92200 NEUILLY

FRANCHE - COMTE

Une Importante Entreprise AGRO ALIMENTAIRE (C.A. 220 M.) recherche son

CHEF DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

(formation expertise comptable ou grande école - ESSEC)

Sous l'autorité de la Direction Générale, il sera plus particulièrement chargé de :
- la comptabilité générale
- la comptabilité analytique (à créer)
- la gestion financière
- la fiscalité
- les budgets (à créer)

Le candidat devra posséder une forte expérience en entreprise, être capable d'assumer ses fonctions de manière autonome et procéder à la réorganisation des fonctions existantes.

Adresser C.V. + photo sous réf. 6076 à : **Pierre LICHAU S.A.** 10, rue de Louvois 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

Pierre Lichau s.a.

Vous êtes un jeune

ingénieur électromécanicien

possédant quelques années d'expérience industrielle. Vous désirez maintenant vous orienter vers le SECTEUR COMMERCIAL d'une grande entreprise.

NOUS VOUS OFFRONS DANS LE CADRE DE NOTRE DIRECTION REGIONALE DE L'OUEST, LA RESPONSABILITE DE L'ANTENNE COMMERCIALE D'ANGERS.

Vos activités technico-commerciales au sein du département du MAINE ET LOIRE s'assortiront du contrôle de l'exécution des travaux sur chantiers et du service après-vente.

Si vous êtes intéressé vous enverrez votre CV détaillé et vos prétentions s/réf. GL au Service Psychologie Industrielle de la Société Française des Téléphones

ericsson 36, Bd de la Finlande
92700 - COLOMBES
781.35.35 p. 38.07

Les entretiens pourront être prévus dans la région d'activité.



---

laboratoires **LABAZ**

recherchent

un cadre supérieur pour sa direction gamme psychotropes

comportant la gestion, le marketing et la promotion de spécialités orientées vers la neuro-psychiatrie ou le système nerveux central. Lui incomberont les résultats financiers, la responsabilité du développement des produits et de la progression du C.A. de cette gamme en France.

Ce poste est proposé à un Médecin, un Pharmacien ou un spécialiste de ces thérapeutiques, ayant obligatoirement plusieurs années d'expérience dans cette branche de l'industrie pharmaceutique.

Envoyer C.V., photo et prétentions aux Laboratoires LABAZ - 1, rue de la Vierge 33440 AMBARES.

96.000 F +

CHEF DES VENTES - MÉNAGE

BOURGOGNE

Pour Import. Société Française d'articles culinaires leader dans sa branche

Sous l'autorité directe du D.C., c'est un animateur de 35 ans minimum, de formation supérieure (Essec, Sup. de Co. etc.), ayant derrière lui une réelle expérience de la distribution (traditionnelle et grande surface) de biens de consommation (ménage, quincaillerie, etc.).

Ses fonctions :
- Prospection et contacts directs à haut niveau ;
- Formation et animation de la force de vente ;
- Détermination des programmes de vente et de fabrication ;
- Elaboration de la stratégie commerciale.

Nombreux avantages dont résidence agréable au siège de la Société.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo récente sous référence CL 5060 à :

GMV CONSEIL DEPARTEMENT RECRUTEMENT
15, Av. d'Eylau 75116 Paris

DIRECTEUR TECHNIQUE

Le Groupe MARCEL TABUR - C.A. 180 millions - recherche pour l'une de ses divisions spécialisée dans la construction de machines de conditionnement par pelliplacage un Ingénieur - Constructeur (machines et équipements) de plus de 35 ans, diplômé A etM, ICAM, IDN ou équivalent. Il sera responsable de tous les aspects techniques : Etudes - Méthodes - Fabrication. Une expérience de plusieurs années comme responsable de production est indispensable.

Lieu de travail : LE MANS.

France Cadres
26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 578M

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE BRANCHE ALIMENTAIRE SIEGE A MARSEILLE désireuse de revoir et d'améliorer son système de gestion, crée le poste de

RESPONSABLE DU MANAGEMENT ACCOUNTING

chargé de restructurer une partie de la comptabilité pour en faire un outil efficace de management, avec l'aide de moyens informatiques.

Ce poste, qui nécessite facilité de contacts, esprit méthodique et flexible et capacité de relations avec les divers services, conviendrait à :
- Cadre diplômé (H. E. C., ESSEC, Business-School) ;
- 4 à 5 ans de pratique ;
- Bonne expérience de comptabilité analytique dans une grande entreprise appliquant des méthodes modernes de gestion.

Adr. C.V. dét. et prét., à Nº 10.893 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SALES MANAGER

91.000 F **ORLÉANS**

Nous créons la nouvelle filiale française d'un important Groupe américain. La division jouet est au premier rang mondial dans sa spécialité.

Nos produits sont déjà bien introduits en France, mais nous voulons maintenant prendre en main nous-mêmes ce marché. Tout est à faire. Vous aurez la responsabilité du recrutement, de la mise en place d'une équipe de vente, du plan de rémunération des vendeurs, de la conception d'une politique commerciale cohérente et, bien sûr, son application sur le terrain.

Pour faire équipe avec notre General Manager, nous recherchons un diplômé d'Ecole de Commerce, *connaissant la vente aux canaux traditionnels et* modernes de distribution. de préférence dans le jouet. L'expérience de Chef de Vente, même d'un petit réseau, est un atout supplémentaire.

L'anglais courant est un avantage certain. Une voiture de fonction est attachée au poste.

Merci d'envoyer votre curric. vitae sous réf. 2.356,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
6-8, RUE DE LA ROSIÈRE
75015 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

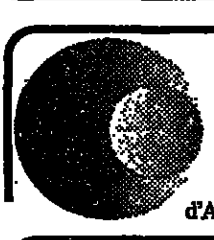
IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL

Implanté à NICE
recherche immédiatement

CADRE DE GESTION

- Formation supérieure : SCIENCES ECO., DROIT ou EQUIVALENT.
- Expérience : 3 à 5 ans dans poste à dominante gestion et organisation par les moyens informatiques.
- Rémunération annuelle : de 55.000 à 65.000 F selon références.

Env. curric. vitae et photo, n° 11.279, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.



Le groupe du **crédit universel** renforce son réseau d'Agences Bancaires et recherche

directeurs d'agences

pour
RENNES ET VALENCE

L'expérience de l'exploitation bancaire et de l'encadrement d'une équipe commerciale est indispensable.

Ecrire avec C.V., photo et salaire actuel à
GROUPE DU CREDIT UNIVERSEL
Direction de l'Exploitation
51 Bd des Dames 13242 Marseille cedex 1
discrétion absolue

IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL

Implanté à NICE
recherche immédiatement
sous contrat d'un an

STATISTICIEN

Formation : I.S.U.P. ou E.N.S.A.E.
chargé de l'élaboration et de la réalisation de plans statistiques à partir d'états ordinateur ainsi que de l'analyse des résultats.

Rémunération annuelle : 46.000 F

Env. curric. vitae et photo, n° 11.280, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

UNISABI S.A.

VAL DE LOIRE

MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL LEADER DE SON MARCHE
recherche son

CHEF de GROUPE PAIE

CHARGE DE :
- contrôler le traitement de la paie ;
- établir le contrôle budgétaire des salaires ;
- superviser l'activité de 5 comptables paie.

VOUS ETES :
- Diplômé B.S.E.C., B.T.S. comptabilité ou équiv.

VOUS AVEZ :
- *Une expérience de 2 ans* [illegible] *en comptabilité paie ;*
- des connaissances en infor[illegible]que.

NOUS VOUS OFFRONS :
- Une rémunération annuelle min. de 50.000 F.
- Semaine de 40 heures.
- Restaurant d'entreprise.
- Avantages sociaux.
- Entraînement et soutien nécess. à votre intégration et à votre développ. dans notre société.

Adresser lettre de cand. avec C.V. dét. et photo, à UNISABI, Service du Personnel, B.P. numéro 7 - 45550 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL

DIRECTION COMMERCIALE
important groupe industriel
recherche
pour étoffer son équipe

JEUNE CADRE COMMERCIAL

dynamique - ambitieux

Il prendra en charge l'animation des ventes et la gestion commerciale des unités de vente.
Expérience de la vente et formation commerciale supérieure appréciées.
Connaissance de l'Allemand ou de l'*Anglais*.
Poste à pourvoir en Normandie.

Adresser lettre de cand.CV, et prét. à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui tr. (sous référence 6086).

Lichau s.a.

UNE SOCIETE DE SERVICE SOLIDEMENT IMPLANTEE DANS LE CENTRE AVEC DES RAMIFICATIONS A L'ECHELON NATIONAL, RECHERCHE DANS LA LIGNE DE SON EXPANSION :

UN CHEF DE VENTE

- pour animer son réseau ;
- contribuer à l'élaboration des stratégies et à la fixation des objectifs ;
- suivre les clients importants ;
- *gérer l'administration commerciale.*

Contacts à niveaux variés ; déplacements fréquents ; résidence à Limoges avec facilité de logement ; rémunération de début 60 à 80.000/an suivant antériorité.

Etant donné les fortes responsabilités de ce poste et la formation de l'Equipe de Vente, il est indispensable d'avoir :

- une solide expérience de la vente (quelques années sur le terrain) ;
- la connaissance de la vente de Services aux Entreprises ;
- une formation par études supérieures (milieu informatique souhaitée).

La Société prendra en charge les frais de déménagement éventuellement nécessaires pour ce poste.
Envoyer lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo, sous référence B 993 au

Cabinet JEAN TIMAR
12, rue Victor-Massé - 75009 PARIS
qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE CHAUDRONNERIE ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES
(chiffre d'affaires annuel : 500 millions)

recrute

pour importante usine située dans le Nord

CHEF DU PERSONNEL

- il assurera les relations avec les représentants du personnel ;
- il aura en charge l'administration et la gestion de l'ensemble du personnel.

De formation supérieure, juridique de préférence, le candidat devra :
- avoir une parfaite aptitude aux problèmes juridiques et comptables de la fonction ;
- avoir le goût d'exercer les relations du travail.

Adresser curriculum vitae détaillé à O.P.N., Service CYS, 1, rue des Sept-Agaches, 59042 LILLE CEDEX, qui transmettra.

Société Immobilière Nationale

recherche

INGÉNIEUR

RÉGION NORD

E.C.P - E.S.T.P. ENSAM ou équivalent
30 ans minimum, au courant des aspects techniques, administratifs et commerciaux de l'immobilier.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1 588 à

organisation et publicité
2, rue de Marengo, 75001 Paris, qui transmettra

IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL

implanté à NICE
recherche immédiatement

CADRE de GESTION COMPTABLE

- 30 ans minimum ;
- Formation supérieure et comptable ;
- Acceptant déplacements ;
- Dominante du poste :

liaisons constantes avec les établissements décentralisés pour la définition et la maintenance des procédures comptables, le contrôle des opérations réalisées et l'assistance technique.

- *Rémunération annuelle :* de 55.000 à 65.000 F selon références.

Env. C.V. et photo ss N° 12.107, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

GRACE

Filiale du Groupe Multinational
W.R. GRACE
Département Adsorbants et Catalyseurs
recherche

ingénieur procédés
GENIE CHIMIQUE

Formation ENSC (Nancy, Toulouse...)
ou équivalent
1 à 5 ans d'expérience industrielle en raffinerie
PETROCHIMIE — GAZ
ENGINEERING

Anglais : bonnes connaissances
Mission : développement des ventes et assistance technique auprès d'une clientèle industrielle.
Contacts à haut niveau.
Voyages fréquents en France. Belgique Allemagne.
Nous garantissons :
— Salaire en rapport avec l'expérience
+ voiture de fonction + frais réels
— Solide formation au siège avec recyclages périodiques au centre européen en Allemagne
— Possibilité de carrière au sein du Groupe
— Travail très complet pour un ingénieur : Engineering, Vente et Conseil.

Adresser votre candidature avec CV et prétentions à F. RAMON
GRACE
B.P. N°10. 28230 EPERNON

THOMSON-CSF

recherche pour

***Usine* OUEST *de la* FRANCE**

CHEF de PRODUCTION

Appointements de l'ordre de 120.000 F. par an. Expérience souhaitée en FABRICATION DE MATÉRIEL RADIO PROFESSIONNEL

Ecrire pour rens. complémentaires et rendez-vous sous le numéro 11.843, à Direction des Cadres THOMSON-CSF, 173, bd Haussmann, 75008 Paris.

IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL

implanté à NICE
recherche immédiatement

CADRE D'ÉTUDES COMPTABLES

- Formation : supérieure et comptable.
- Dominante du poste : préparation et études des informations comptables consolidées, développement des méthodes de préparation des résultats par des moyens informatiques importants.
- Rémunération annuelle : 45.000 à 65.000 F selon références.

Envoyer C.V. et photo sous N° 12.106 à :
CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Société GRENOBLE

recherche

Un INGÉNIEUR

Pour la Direction du Service d'interventions extérieures de son Département FORAGE

Cet ingénieur devra assurer, dans le cadre d'objectifs définis :
— les contacts avec la clientèle et l'obtention des contrats ;
— la coordination des interventions extérieures.
Il doit posséder l'expérience des chantiers de forage pétrolier, posséder une formation de « mécanicien » et maîtriser la langue anglaise qui doit être lue, écrite et parlée.
Résidant à GRENOBLE, il doit envisager de fréquents déplacements à l'étranger.

Adr. C.V. complet, photo et prétent., n° 11.904, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE IMPRIMERIE EN CONTINU
recherche

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Expérience confirmée
Promotion et intéressement pour cadre de valeur. Beau logement assuré. (Région d'Evreux.)

Adr. C.V. avec prétentions et photo, ss n° 811.628, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE NATIONALE BATIMENT et T.P.
recherche d'urgence
pour Antilles Françaises avec départ immédiat

CONDUCTEUR TRAVAUX BATIMENT

qualification certaine et références exigées.
Adresser curriculum vitae, prétentions et photo, HAVAS MARSEILLE 45 946

---

offres d'emploi

La fonction personnel a changé, les hommes qui l'exercent aussi.

Nous savons que la fonction personnel est une technique complexe : il convient donc de la confier à de véritables spécialistes.
Nous souhaitons recruter un

assistant en gestion du personnel

ayant un an minimum d'expérience professionnelle de la fonction. Ce poste peut convenir par exemple à un *diplômé I.U.T. gestion de personnel.*

Sa mission sera :
- d'appliquer les procédures administratives existantes dans la société et de proposer des améliorations techniques.
- d'analyser les données en matière de personnel.

Après une période de formation, il devrait participer aux opérations de recrutement et à la diffusion de l'information au sein de l'établissement (150 personnes).

La connaissance de l'anglais écrit et parlé est indispensable.

Envoyer votre c.v. en précisant votre rémunération actuelle à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. Service du Personnel, BP 85, 91403 Orsay ou le déposer sous réf. 56 992 à *Havas Contact* 156 bd Haussmann 75008 Paris, qui transmettra.

La journée d'échanges et de sélection aura lieu le 26 juin 1975.

HAVAS CONTACT



BOWSON - ALGRAPHY
Cie Anglo-Néerlandaise
Membre du Groupe International VICKERS
recherche pour sa nouvelle filiale de distribution en France :

1) UN CHEF COMPTABLE

(Référence 75.518.)

La fonction :
- tenir la C.G., établir les déclarations... ;
- gérer les stocks, la trésorerie... ;
- assurer les relations extérieures et notamment les liaisons avec le traitement informatique ;
- assister le Directeur dans le reporting pour la maison mère.

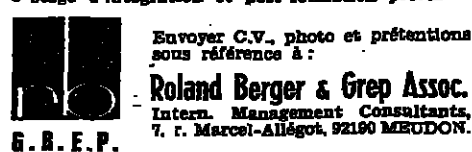
Le candidat :
- niveau D.E.C.S. ou équivalent ;
- expérience de la gestion comptable d'au moins 3 ou 4 ans dans P.M.I. ;
- connaissance de l'anglais indispensable ;
- faculté d'indépendance dans le travail et sens des responsabilités.

Conditions :
- statut cadre, larges possibilités d'évolution ;
- activité : Centre de Paris ;
- stage d'intégration prévu.

2) UN (E) ASSISTANT (E) COMPTABLE

(Référence 75.519.)

- *sous l'autorité du Chef Comptable* devra assurer certaines opérations comptables et la maintenance des stocks ;
- expérience dans les domaines ci-dessus de 2 ou 3 ans au moins ;
- stage d'intégration et post-formation prévu.



Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence à :

Roland Berger & Grep Assoc.
Intern. Management Consultants,
7, r. Marcel-Allégot, 92190 MEUDON.

G.R.E.P.

POUR LE SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
les PTT recrutent sur titres
POUR PARIS ET LA PROVINCE

250 DIPLÔMÉS

de certaines écoles d'ingénieurs ou titulaires d'une maîtrise d'informatique
(âge maximum 30 ans)

FONCTIONS
Etudes pour la mise en place de nouveaux systèmes d'exploitation
•
Lancement de travaux neufs
•
Contrôle de chantiers
•
Exploitation technique et maintenance des installations

CANDIDATURES REÇUES JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1975
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DANS LES DIRECTIONS RÉGIONALES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Paris : 18, boulevard de Vaugirard 75531 PARIS CEDEX 15.
Banlieue : 7, bd Romain-Rolland 92128 MONTROUGE.
Province : au chef-lieu de la région de *résidence*.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
PARIS (9e)
appartenant à un Groupe avec Siège en Suisse
cherche de suite

UN CHEF DE SERVICE

ADMINISTRATION et COMPTABILITÉ GESTION FINANCIÈRE

Age minimum 30 ans.
Souhaitable : connaissance langue allemande.
Il sera rattaché directement au Directeur Général.

Prière envoyer curriculum vitae à N° 11.598, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

BANQUE D'AFFAIRES PARIS
recherche pour
le département commerce extérieur
de sa direction étranger

spécialiste du financement exportation d'équipements industriels

chargé de créer le secteur Pays de l'Est.

Le poste :
- essentiellement de nature commerciale : prospection et négociation
- spécialisé dans le secteur indiqué mais impliquant aussi des interventions sur d'autres pays
- intégré dans une petite équipe mais rattaché directement au *Responsable du Département*
- comportant des voyages

Le candidat :
Le poste étant à créer, les qualités ci-dessous sont impératives :
- habitude des négociations avec les pays de l'Est
- très bonne connaissance des techniques de financement du commerce extérieur appliquées aux équipements industriels pouvant très bien avoir été acquises en entreprise et pas nécessairement dans une banque
- Anglais courant plus Allemand ou Russe.

Adresser lettre manuscrite + c.v précis, photo et prétentions sous ref. 36686 à Havas Contact 156, bd Haussmann - 75008 Paris

HAVAS CONTACT

CETAGEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI •

CABINET PARISIEN
DE COURTAGE D'ASSURANCES

recherche

X - CENTRALE - MINES - PONTS ...

Ayant 4 à 5 ans d'expérience professionnelle.

MISSION : Négociations, gestion, prospections exigeant de solides connaissances de technologie industrielle.

Disponible pour des déplacements.

Formation professionnelle assurée par l'employeur

Référence BASIC.

GROUPE INDUSTRIEL
(EUROPE - AFRIQUE)

recherche pour l'une de ses unités en

AFRIQUE NOIRE

JEUNE INGÉNIEUR

Diplômé A.M., I.D.N., E.N.S.I. ...

Expérience : 2 à 3 ans dans la production de grande série, de préférence.

CARRIÈRE : Au cours de stages pratiques actifs il acquerra progressivement, en 2 à 3 ans, les compétences pour diriger l'un des centres de profits.

Référence SIA.

Envoyer lettre de candidature en rappelant la référence du poste et curriculum vitae explicite à

CETAGEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI •

EXPANSIAL

Place de l'Opéra

Recherche pour son département Sélection/Formation.

ingénieur travaux publics bâtiment

Chargé d'effectuer les examens de sélection de candidats à des emplois d'Ingénieurs et Techniciens destinés aux bureaux d'études et chantiers.

Ayant une formation ETP, INSA, ENPC et une expérience de 5 ans minimum.

Adresser c.v. détaillé à :
EXPANSIAL : 6, Rue Halévy 75009 Paris

Groupe Alimentaire Français

Chiffre d'affaires : 1,2 milliard de francs

recherche

LE CHEF DE LA COMPTABILITÉ du SIÈGE (PARIS)

Il aura, pour l'assister dans sa tâche, une équipe qu'il contrôlera et supervisera en ayant constamment le souci de son évolution.

Ce sera (de préférence) un HOMME JEUNE qui aura complété sa formation IUT par 2 à 3 années de pratique dans la comptabilité générale.

Adr. photo et rémunération souhaitée, No 12.022 : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

La Cie de Construction Mécanique

SULZER

à MANTES (Yvelines)

recherche

Pour son Service Gestion Budgétaire et Prix de Revient

UN JEUNE CADRE

- ayant une formation supérieure économique et comptable (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C., I.E.P., SCIENCES ECO.) ;
- intéressé par les techniques modernes de gestion d'entreprises industrielles ;
- connaissances en informatique appréciées : à l'occasion d'un changement d'ordinateur, il collaborera à la mise en place d'un nouveau système de gestion.

Facilité de logement

Ecrire avec curriculum vitae à C.C.M. SULZER. Service du Personnel, Cédex 59 - 75300 Paris Brune.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURS CONSEIL
accueille :

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES X, MINES, CENTRALE...

— possédant personnalité de haut niveau et, si possible, quelques années d'expérience industrielle ;
— aimant les responsabilités et attirés par le métier varié et formateur de :

CONSEIL EN MANAGEMENT

dans tous les domaines de Gestion d'Entreprises.

- Rémunération intéressante avec possibilité de carrière rapide et stable. Promotion tenant compte des résultats objectifs obtenus dans le cadre d'une large autonomie d'action ;
- complément de formation assuré ;
- missions pouvant s'exercer soit en France, soit éventuellement à l'étranger.

Adresser lettre man., C.V., photo et prét., no 11.793, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

NOUS SOMMES L'UN DES PREMIERS CONSEILS EUROPÉENS EN RE-*CHERCHE DE CADRES.*
Nous cherchons pour Paris, notre

responsable de l'information et des relations extérieures

Elle réalise les documents de travail et *commerciaux, organise la prospection par* mailing, assure les relations avec la presse économique, lors des congrès, etc.
C'est une jeune femme de 25 ans minimum, HEC JF, EFAP, Sciences Eco ou secrétariat très évolué. Le goût des contacts va de pair avec la rigueur dans le travail.
Ecrire à Mme R. GENSINGER ss réf. 2904 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

Filiale de C.G.E. - 220 personnes

spécialisée dans la production en petites et moyennes séries de matériels

ÉLECTRO-MÉCANIQUES et d'AUTOMATISMES

abordant un nouveau stade de développement recherche :

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Diplômé CENTRALE, A.M. ou équivalent

Dépendant du Directeur Général, le titulaire prendra successivement en charge tous les aspects de la production :

— la fabrication depuis l'ordonnancement jusqu'au contrôle qualité
— les méthodes et le bureau d'études
— la formation du personnel en usine
— le choix des investissements de capacité.

Compte tenu de l'expansion de la société, il aura vocation d'assumer ultérieurement la responsabilité des résultats d'exploitation en conjuguant les domaines techniques, économiques et personnel sans ignorer les problèmes commerciaux.

Cette situation intéressante et évolutive ne peut convenir qu'à un ingénieur de haut niveau disposant d'une solide technologie en mécanique, déjà responsabilisé à la Direction d'une usine et sensibilisé à la gestion dans le cadre d'un budget négocié.
Déplacements fréquents mais de courte durée à l'usine et en province.

Poste situé à Paris - Porte de Clichy.

Adresser obligatoirement lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions et délai disponibilité sous référence SM 01/DP au :

Cabinet des Sciences Humaines
C.S.H. 9, Square R. Bazin PARLY - 2 78150 - LE CHESNAY

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche
pour son Service Juridique International

un(e) jeune JURISTE

Le titulaire du poste devra posséder une très bonne formation juridique (licence minimum), ainsi qu'une excellente pratique de l'anglais écrit et parlé.

Le poste comporte :
- *un travail d'étude pour la préparation, la rédaction et l'interprétation des contrats,*
- *une participation aux négociations.*

Une expérience préalable dans l'industrie serait appréciée.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. sous référence J 381 à :
engey conseil
12, bd Jean Mermoz - 92200 Neuilly
qui transmettra

Chef du Crédit et Recouvrement

Paris Une société américaine multinationale dont la filiale française est spécialisée dans la commercialisation et la distribution de matériel de reproduction crée le poste du Crédit et Recouvrement.

Dépendant directement du Directeur Financier et supervisant 4 personnes le candidat sera tout d'abord chargé d'organiser son service et en assurera la gestion et le contrôle de son efficacité. Travaillant en collaboration avec le service client il aura la tâche importante de contrôler le recouvrement de tous les comptes clients, de s'assurer que les actifs courants de la société sont *correctement suivis et que les délais de paiement sont* respectés. Il sera en outre chargé de mettre en place et d'appliquer la politique de crédit auprès des distributeurs.

Agé de 30 ans minimum, le candidat aura une bonne connaissance de la langue anglaise. Il aura une expérience d'au moins 5 ans dans un service de crédit et recouvrement bien organisé et sera au courant des techniques utilisées dans ce domaine. Le salaire proposé sera fonction de l'expérience acquise.

Réf. F 1701

Chef Comptable et Administratif

FF 80.000 Paris Un groupe de sociétés filiales d'une société anglaise, exerçant des activités de prestations de services pour le compte de laboratoires pharmaceutiques, crée le poste de chef comptable et administratif.

Dépendant directement du Directeur Général et supervisant 4 personnes, il sera chargé de la bonne marche du service comptable. Il préparera les états financiers mensuels et tous documents d'information de gestion. Il participera activement à la mise en place d'un mini ordinateur et apportera son concours au Directeur Général pour la gestion de la trésorerie et pour toutes les activités administratives, budgétaires et financières.

Agé de 30 ans minimum, le candidat aura une solide formation comptable ainsi qu'une expérience d'au moins 5 ans acquise dans une société de moyenne importance. La connaissance de l'anglais est souhaitable, celle de l'informatique nécessaire.

Réf. C1702

Adresser c.v. détaillé en spécifiant la référence, à G. C. FULCONIS Tour Maine Montparnasse 33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15. Toute candidature est assurée d'une discrétion absolue.

HAVAS CONTACT

---

250 000 F +
UN GRAND GROUPE FRANÇAIS cherche un cadre de haut niveau pour être le

directeur commercial général

d'une de ses importantes divisions.
Grande école, 40 ans minimum, expérience dans les biens d'équipement, la métallurgie, la chimie lourde, les constructions navales.
Écrire ss réf. 2903 M à

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

Société de renom international, diffusion de Produits de luxe, recherche

Directeur de la Promotion des Ventes

IL EST NECESSAIRE :
- *d'avoir acquis une expérience internationale de haut niveau chez un annonceur de produits de luxe,*
- d'être bilingue Français-Anglais.

CE DIRECTEUR AURA NOTAMMENT A CHARGE :
- l'élaboration et la gestion des budgets publicitaires des différents départements de la Société,
- la coordination entre ces départements dans toutes leurs manifestations commerciales,
- la création et la réalisation du matériel de vitrine.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae, avec photo et prétentions au Service 8770 M

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

Pour son équipe d'analyse et de gestion
IMPORTANT GROUPE FINANCIER

recherche

ANALYSTE FINANCIER

Le candidat aura, outre une bonne formation générale, de sérieuses connaissances théoriques de l'analyse financière et 2 à 3 ans d'expérience pratique.

La maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée est indispensable

Les responsabilités au sein d'une équipe active peuvent devenir importantes pour un élément de valeur.

Env. C.V. et prétentions à PUBLIC. GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 Paris, sous réf. 2.630, qui tr.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

La filiale informatique d'un des premiers groupes industriels français, équipée d'importantes configurations IBM 370, recherche pour Paris trois

chefs de projet

75 - 95.000 F

pour la réalisation de projets informatiques importants ; le poste comporte, outre la conception des sytèmes et la supervision des réalisations, des contacts à haut niveau avec les départements utilisateurs.

Les hommes recherchés devront avoir un minimum de quatre ans d'expérience en Informatique de gestion dont deux ans d'expérience de la conduite de projets informatiques et posséder un réel sens des contacts humains.

Ils devront avoir une bonne connaissance de *l'un des deux domaines suivants :*
- Gestion de Production
- Gestion Administrative et Comptable

Il leur est offert d'intéressantes possibilités *d'évolution à l'intérieur d'un grand groupe* connu pour son dynamisme.

Adresser un C.V. détaillé en rappelant la référence BE 561 et le poste (Chef de Projet).

Discrétion absolue strictement garantie.

EGS
CONSEIL EN RECRUTEMENT
19 RUE DE LA PAIX 75002 PARIS TÉL. 073.21.05

Nous sommes spécialisés dans la fabrication de

MATERIEL AUDIO - PROFESSIONNEL

Pour faire face à notre développement nous cherchons à intégrer à notre équipe d'ingénieurs d'études un :

ingénieur logicien

Il sera chargé de la conception de systèmes automatisés, pouvant faire appel à des micro-processeurs ou ordinateurs. Ce poste nécessite donc une bonne connaissance de la logique et des techniques de couplage à un ordinateur. Une expérience de quelques années en tant qu'ingénieur d'études et une formation de l'Enseignement Supérieur sont indispensables. Cette fonction exige également un esprit à la fois imaginatif et rigoureux, ainsi qu'un goût très marqué pour les travaux de laboratoire.

Le lieu de travail se situe dans la proche banlieue ouest.

Envoyer C.V. et photo sous réf 1562 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris qui tr.

WE ARE THE WORLD'S LEADING MANUFACTURER OF SPECIALITY GLASS FOR A VARIETY OF INDUSTRIAL APPLICATIONS.

OVER 30 % OF OUR BUSINESS IS INTERNATIONAL.

We are now looking for a

district sales manager

to join a team based in our PARIS Headquarters and to take responsibility for activities in several Eastern European countries.

You will :
- have on-the-job training and spend some time in our U.S. and European operations
- have immediate independence and varied responsibilities
- supervise sales agents
- travel extensively
- deal with high-level people
- work *in a small team of dynamic and international managers*
- have world-wide career opportunities, as soon as you demonstrate performance.

You should :
- have about 5 years business experience
- be completely fluent in English and be able to work effectively in German . Slave language an asset.
- have ability to work with technical products
- be a university graduate (science or business administration)
- be interested in making a career with us.

Please send your resume with a photo and a short handwritten cover letter stating your career goals to :

W. A. SUSSLAND - CORNING GLASS INTERNATIONAL S. A.
251, Boulevard Pereire - 75017 PARIS (France).

PA.SVP



HERCULES

Vous avez une formation de **chimiste** et une expérience commerciale, acquise *si possible auprès de fabricants de* peinture. Filiale d'un important groupe américain, nous recherchons un

ingénieur technico-commercial

Nous vous proposons de prendre la responsabilité de la commercialisation de nos produits résineux auprès des fabricants de peinture. Rattaché au Directeur Commercial vous avez toute la France pour champ d'action. Anglais parlé et écrit indispensable. Réponse et discrétion assurées à tte lettre man.+CV+photo+rém. adressée ss réf. B/3765 à Mme Butterlin.

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP

La Société de promotion d'un CENTRE COMMERCIAL RÉGIONAL en région parisienne recherche un

manager 100 000 F

Véritable "Maire" de la cité commerciale, le candidat recruté apportera à ses "administrés" les services d'un Syndic de copropriété, d'un administrateur de G.I.E., d'un spécialiste des Relations Publiques, sur les plans de la gestion, de la technique, de l'animation.

Il doit être un homme complet, polyvalent, quelle que soit sa formation de base, dynamique, capable de se passionner, avoir un certain sens du risque, aimer l'organisation, être méthodique, capable de vues d'ensemble comme de s'intéresser au détail, d'esprit curieux, souhaitant animer une équipe où chacun trouve sa vraie place, sans qu'il soit besoin de directives strictes. Il doit être très disponible, c'est un opérationnel, plus qu'un commercial. Il doit être en excellente santé et avoir 32 ans minimum.

Le poste proposé est un poste d'avenir qui pourra permettre une évolution intéressante.

Adresser candidature manuscrite avec photo sous référence 757/M. à :

DENIZOT Conseil en Recrutement
349, avenue de la Libération - 77350 Le Mée sur Seine

TILT

DIRECTEUR DU MARKETING

100.000-120.000 F

C'est un poste que nous créons.

Etre un spécialiste des études de marché, du lancement de produits, de la fixation des prix, des prévisions, du planning, etc., est utile mais n'est pas suffisant pour le poste que nous avons à pourvoir. Ce n'est pas non plus l'essentiel de ce que recouvre le titre.

Nous souhaitons surtout rencontrer un commerçant ayant l'habitude de traiter des affaires sur un plan national et international et qui, bon manager, saura former et faire progresser ses chefs de service et leurs équipes (ventes par correspondance, ventes indirectes, export, marketing, divers).

Dépendant du Directeur Général, vous travaillerez en étroite liaison avec notre usine et les services du siège, de manière à développer nos ventes en France et à l'étranger.

Enfin, il s'agit de s'intégrer dans une équipe dont *la moyenne d'âge est d'une trentaine d'années.* L'expérience de la bonneterie ou du textile peut être un atout, L'anglais ou l'allemand courant est souhaitable.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 1.979 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
6-8, RUE DE LA ROSIÈRE
75015 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

BNP

banque nationale de Paris

recherche

Pour son futur Centre de Traitement de l'Information de Marne-la-Vallée
(grande banlieue Est de Paris)

DE JEUNES HOMMES

dégagés de leurs obligations militaires

Titulaires du D.U.T. d'Informatique ou d'un Bac C, D, E ou H, en vue d'une formation de TECHNICIENS DE L'EXPLOITATION.

- Travail par roulement, 3 × 7 h. 30.
- Intérêt pécuniaire et technique certains.
- *Formation au V.S. 2 assurée.*

Adresser curriculum vitae détaillé à :
B.N.P. - D.P.O. EXPLOITATION
Annexe Barbès - 75450 PARIS CEDEX 09.

Société Française leader dans sa branche, Filiale Groupe premier plan.

recherche

INGENIEURS

GRANDE ECOLE

32 ans min., pour gérer contrats équipements métalliques et mécaniques (5 à 50 Mms).

5 ans minimum d'expérience analogue, dont une partie en OFFSHORE. Dans ce cadre, ils devront coordonner Sces. Tech. B.E., Sce. Achats, chantiers.

Anglais indispensable.

Lieu de travail : Paris - Ouest

Adresser C.V. et prétentions sous référence 58579 à PUBLIPRESS
31, Bd Bonne Nouvelle - 75002 Paris

---

franlab

TRES IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICE ET CONSEIL EN INFORMATIQUE

recherche

INGENIEUR

3 à 5 ans d'expérience

ayant une très bonne connaissance des petits systèmes et une expérience dans le domaine des communications pour participer au développement d'un système concentrateur de lignes de transmission de données.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à :
FRANLAB INFORMATIQUE -
Direction du Personnel, 4, avenue de Bois-Préau - 92502 RUEIL-MALMAISON.

Importante Société
PRODUITS SEMI-INDUSTRIELS,
vendant dans le monde entier,
recherche un jeune

cadre commercial export

Adjoint direct du Directeur Commercial, il devra assurer, après une période de formation, les relations et négociations avec d'importantes industries spécialisées.

Ce poste conviendrait à un diplômé Etudes Supérieures Commerciales, 26 ans minimum, ayant déjà exercé une première activité export, et intéressé par la vente de produits techniques.

Anglais courant indispensable. Déplacements à prévoir : 100 jours moyenne/an.

Veuillez écrire en précisant rémunération souhaitée sous référence M 6757 à

INTERCARRIERES
5, rue du Helder 75009 Paris

Filiale Française d'une Importante Sté Allemande recherche

CHEF COMPTABLE

La fonction :
- dans entreprise de distribution de matériels de mesures électriques, ayant une très forte expansion, effectifs réduits, jeunes et dynamiques ;
- tenir la comptabilité générale et analytique ;
- assurer les relations avec les banques, les clients, la maison mère ;
- suivre le contrôle budgétaire.

Le candidat :
- a obligatoirement une bonne maîtrise de la langue allemande ;
- niveau D.E.C.S. ou B.P. ancien régime ;
- expérience d'au moins 5 ans dans des entreprises moyennes, fonction identique ou comme Adjoint ;
- capable d'autonomie et essentiellement ouvert à l'ensemble des problèmes de gestion.

Conditions :
- statut cadre, bonnes perspectives de carrière ;
- implantation : proche banlieue Sud ;
- horaires souples.



G.R.E.P.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 75.514 à :

Roland Berger & Grep Assoc.
Internat. Management Consultants,
7, r. Marcel-Allégot, 92190 MEUDON.

NOUS SOMMES UN GROUPE PRIVE D'ASSURANCES

Nous avons à pourvoir un poste de

chef du service production risques divers

nous recherchons
soit
UN PROFESSIONNEL
(5 à 10 ans d'expérience)
soit
UN CADRE (Droit)
ou équivalent

30 ans minimum. Susceptible d'assimiler rapidement la «Technique Assurance» et de gérer sur les plans humain et administratif un service de 20 personnes.

Adresser CV et prétentions s/réf 1561
ORGANISATION ET PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris qui tr.

BANQUE DE DÉPOTS 8e ARRDT
recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION

Formation supérieure universitaire ou technique (C.E.S.B. - I.T.B.)

— Chargé de diriger la mise en place des crédits à court, moyen et long terme (Etude de contrat et prise de garanties).

— Ce poste, qui implique une expérience bancaire et le sens des contacts humains, comporte également l'assistance juridique lors des montages de crédits.

Adr. C.V. et prétent., no 328 à : LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle. — 75009 PARIS, qui transmettra.

Importante
BANQUE INTERNATIONALE
recherche à PARIS
pour son Département des Affaires Financières

gestionnaire de portefeuille

IL AURA POUR MISSION :
- de participer à la gestion des fonds de participation,
- d'assumer les contacts avec la clientèle et de développer l'activité dans ce domaine,
- de participer à l'activité administrative de la Société de gestion.

LE CANDIDAT DEVRA AVOIR :
- une formation universitaire,
- une solide expérience d'analyse financière,
- une expérience de gestion de portefeuille, (clientèle industrielle et privée),
- un goût pour les contacts commerciaux et l'animation des réunions à tous niveaux,
- une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Envoyer lettre manuscrite avec curriculum vitae détaillé au Service 6775 M

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

---

telesystemes ditel

PREMIERE SOCIÉTÉ DE TÉLÉINFORMATIQUE

recherche un

ingénieur

responsable d'applications scientifiques

De formation supérieure, il devra posséder une bonne connaissance des traceurs, des consoles graphiques et des logiciels correspondants.

Il aura acquis l'expérience des langages évolués et des assembleurs.

Env.CV, et prét.s/réf.DRC 1575 à

telesystemes ditel
115-117, rue du Bac - 75007 PARIS.

Pierre Lichau s.a.

H.E.C., ESSEC, UNIVERSITAIRE PSYCHOLOGUE

Minimum 30 ans, expérience :
- *structure des sociétés industrielles ;*
- *analyse et définitions de fonctions ;*
- *relations industrielles ;*

recherché par

CABINET DE CONSULTANTS

pour prendre en charge Relations avec clientèle et développement de son département

STRUCTURES ET RECRUTEMENTS

(contacts niveau Direction sociétés ou usines).

Le candidat devra posséder l'expérience des relations commerciales et négociations, avoir une excellente présentation et des connaissances approfondies de l'organisation générale des entreprises.

Il s'agit d'une situation d'avenir de grande autonomie conduisant à la

DIRECTION DU DÉPARTEMENT

au sein d'une équipe pluridisciplinaire d'Ingénieurs Consultants d'un cabinet réputé.

Rémunération élevée en rapport avec capacités.

Adresser C.V., photo et prétentions à : no 2.305,

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

ÉCLAIR INDUSTRIES ET PRESTIL S.A.

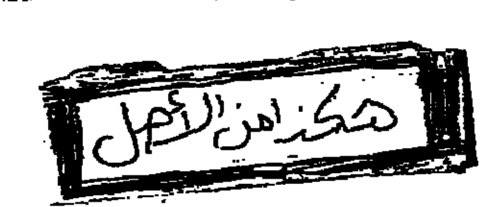
les 2 plus importantes Sociétés françaises dans la fabrication de fermetures à glissière, recherchent pour leur organisation commune de distribution mercerie, un

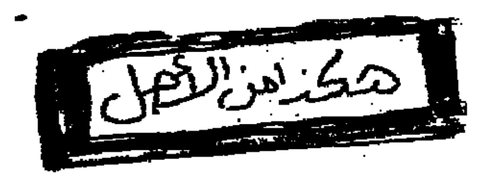
CHEF DE VENTES France

Il sera directement rattaché au Directeur Commercial, il supervisera une équipe de Promoteurs, il visitera les principaux clients grossistes.

Profil: Animateur, négociateur et excellent organisateur. Connaissance approfondie des circuits de distribution, de préférence en Mercerie-Bonneterie. Résid. Rég. parisienne.

Adresser C.V. manus, photo et prétentions à:
Diffusion ÉCLAIR-PRESTIL
36, rue du Sentier - 75002 PARIS.





ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30.00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

PRIMISTERES
FELIX POTIN
recherche son

CHEF DU SERVICE PUBLICITE

25 ans minimum.
ayant déjà géré un budget, capable d'élaborer un plan de campagne et mettre au point un budget de promotion.
Références souhaitées :
2 ans chez un annonceur dans la distribution et 2 ans dans une agence.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prét.
à PRIMISTERES
B.P. 29 - 93120 LA COURNEUVE

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

recherche libres rapidement pour son Siège Social à PARIS

CHARGÉS D'ÉTUDES

En vue de leur confier les études d'investissement, de financement ou de commercialisation nécessitées par la réalisation d'opérations de constructions, tant à Paris qu'en province.

Les candidats devront être INGENIEURS et avoir une première expérience des problèmes financiers existant dans le secteur immobilier (services spécialisés de Banques, S.C.P.I., Société de Promotion, Sociétés d'aménagement, etc.).

Une formation complémentaire en gestion de type I.A.E. ainsi que le goût du travail en équipe seraient vivement appréciés.

Adr. C.V. dét., photo et prét., à n° 11.841, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris, Cédex 01, qui tr.

TOTAL

C.F.P.
pour Siège PARIS et prolongement de carrière à l'ETRANGER

jeune cadre fonction personnel

ANGLAIS PARLE

Débutant ou presque, de formation supérieure : IEP, ESSEC, Droit, etc.. Il sera formé aux différents aspects de la gestion du personnel auprès des services centraux avant de prendre des responsabilités opérationnelles en unité décentralisée.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière **SVP.11.11**

Référence : 602
37, rue du Général Foy
75008 Paris.

INFORMATIQUE BANCAIRE

Un important établissement bancaire souhaite confier à un cadre expérimenté les fonctions

d'ADJOINT au CHEF du DÉPARTEMENT

Le candidat retenu devra conn. le GAP 2, avoir une bonne connaissance de l'anglais et pouvoir animer l'équipe d'exploitation d'un IBM 3-10.

Ses compétences en analyse et programmation lui permettront d'élaborer de nouveaux systèmes de gestion et de participer à la mise en place des procédures d'un groupe financier multinational.

Adresser C.V détaillé sous référ numéro 10, à M. ROLLET - EUPAC,
34, rue Balard, 75015 PARIS. Discr. abs. garantie.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER

recherche

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Pour la prospection et la gestion de crédits d'équipement.
Les candidats devront avoir l'expérience du crédit aux entreprises ou une bonne connaissance du secteur des machines-outils et de la mécanique.

Adr. C.V. détaillé sous réf. 7.681, P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois - 75083 Paris, Cédex 02, qui transm.

Société de Produits CHIMIQUES en pleine croissance recherche un

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

pour implanter en FRANCE et en EUROPE une nouvelle gamme de produits originaux s'adressant à L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE.

Le candidat doit :
- *être bilingue anglais-français,*
- *être très disponible (déplacements 40% de son temps),*
- *avoir reçu une formation supérieure (Chimie, ENSIA, par exemple).*

mais avant tout, nous lui demandons une expérience de vente d'au moins deux ans.

Adresser CV et lettre manuscrite sous réf. 137

emgey conseil

12, bd Jean Mermoz - 92200 Neuilly sur Seine

Nous sommes l'un des premiers laboratoires pharmaceutiques mondiaux, et nous souhaitons engager un

chef de produits

Il commencera par acquérir une expérience de quelques mois du terrain. Nous la jugeons indispensable. **Ensuite,** nous lui confierons la pleine responsabilité d'une gamme de produits.

Le profil ? Il faut avoir une formation supérieure (ESCP, ESSEC, HEC...), et environ 2 ans d'expérience de ce type de poste. Et du tonus. Des atouts qui lui permettront d'évoluer.

Envoyez votre dossier de candidature avec C.V. et photo à

MSD MERCK SHARP& DOHME

Direction des Relations Humaines et Sociales
Laboratoires
Merck Sharp et Dohme
3, avenue Hoche 75008 PARIS

Important Cabinet
Expertise et Révision Comptables
recherche

EXPERTS-COMPTABLES ou MÉMORIALISTES

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite et photo à Mme Lhermenier, 8, r. Bellini, 75782 Paris, Céd. 16.

CHEF COMPTABLE homme

Niveau D.E.C.S. ou ancien B.P.

- expérience professionnelle exigée ;
- libre de suite ;
- méthodes modernes de gestion ;
- esprit d'équipe ;
- ambiance dynamique ;
- rémunération intéressante ;
- nombreux avantages sociaux dont 5 semaines congés payés.

Envoyer curriculum vitae à M. G. FRANCE,
6, rue Picot, 75116 PARIS.

Notre Société est spécialisée dans l'ETUDE et le CONSEIL EN INFORMATIQUE

Elle est Filiale de puissants groupes industriels français d'envergure internationale.
Son expansion en France et à l'étranger lui permet de renforcer le potentiel de ses compétences en recrutant des :

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

GRANDES ECOLES
— 1 à 3 ans d'expérience pour les fonctions :
- CONCEPTEURS/CHEFS DE PROJETS
  Base de données, télétraitement...,
- INGENIEURS SYSTEME I.B.M., C.I.I...

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

GRANDES ECOLES
ANLYSTES-PROGRAMMEURS
— Formation supérieure,
— 2 à 3 ans d'expérience,
— Pratique de deux langages (T.P., B.C.D...).

PROGRAMMEURS
— Débutants.
— Formation I.U.T., Institut.

Adr. C.V., photo et prétentions à n° 11.641.

answare

135, rue de la Pompe, Paris-16e.

Sté de Services en Informatique recherche
SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS
Pour Secrétariat Direction Relations Internationales
Expérience secrétariat technique.
Formation supérieure.
La connaissance de la langue allemande sera appréciée.
Mo Pont-de-Neuilly. — Tél. pour informations et rendez-vous 776-41-03. S.E.S.A.,
20, r. Jean-Jaurès 92800 Puteaux

Département SEINE-ET-MARNE *recrute par concours sur titres* deux programmeurs - COBOL ANS - assembleur souhaité.
Adresser candidature préfecture Seine-et-Marne
serv. du personnel, 77010 MELUN avant 30 juin 1975.

Ets Second. Banl. Ouest. Contrat association cherche pour sept. 75 professeur mathémat. ayant lic. enseignement et expér. 1er et 2e cycle. Ecr. av. C.V. et réf. n° T 70.490 à REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur, Paris-2e.

Désire personne connaissant parfaitement gestion garage et station service, plus responsable station service.
Tél. 531-72-21.

Sté ROQUES et LECOEUR
78690 Les Essarts-le-Roi
recherche
SECRETAIRE DIRECTION
parfaite sténo dactylo, notions comptabilité et anglais souhaité, dynamisme exigé. Tél. 484-81-80. poste 53 pour R.-V.

Pour placer investissements attrayants et exclusifs (tranches 35.000 F) C. Spécialistes prospect. investis. privé. Très rémunérateur. No 15 M. PASCAL, 36, av. Hoche, Paris-8e. 324-24-25.

Service milieu ouvert Education surveillée recherche
EDUCATEURS (TRICES) Bac. 21 mini. Se présenter C.S.O.E. 54, rue de l'Arbre-Sec, Paris-1er jeudi 12 juin. Tél. 260-10-84 ou 260-14-75 entre 9-12 h. et 14-19 h.

Je dirige
une **AGENCE DE PUBLICITE ET D'EDITIONS**

Je cherche

UN JEUNE PUBLICITAIRE

capable de devenir mon bras droit si vous vous en sentez l'étoffe et si vous avez au minimum 3 à 4 ans expér. Tél. à Me MARTIGNAC 523-14-40 ou envoyer votre C.V. 7, rue du Fbg - Montmartre, 75009 PARIS,

---

Conseil juridique CHAMPS-ELYSEES recher. pour septemb. Collaboratrice expérience juridique, rédaction d'actes, connais. dactylo apprée. Adr. C.V. manusc., photo et prétentions à Régie Presse, n° 71.078, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui tr.

Société informatique

recherche 1 ingénieur système

Conseil et assistance pour application temps réel sur IRIS 80, puis intégration à un groupe système d'un Centre IRIS 80, 2 à 3 ans expérience, Connaissances souhaitées système SIRIS 7 - 8. Lieu de travail Paris puis Orléans.

Env. C.V. à TELESYSTEMES, 115-117, rue du Bac, Paris-7e, sous référence DSO/506.

Agence R.P. recherche
ATTACHEE DE PRESSE
Cond. absol. exigées : 2 ans expér. minim. Bonne connais. presse « *Maison Arts Ménagers* » (et si possib. presse éconam.). Sach. parfait. rédiger. Envoyer C.V. avec photo récente :
PROMO 2000,
33, av. Mac-Mahon, 75017 Paris.

Importante Société produits chimiques recherche
INGENIEUR CHIMISTE début., bonnes connaissances anglais. Adresser lettre C.V. n° 8.518. REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui trans.

SOCIETE DE SERVICES et CONSEIL en INFORMATIQUE
recherche
PROGRAMMEUR SYSTEME D.O.S.
et
PROGRAMMEURS EXPERIMENTES COBOL-IBM/D.O.S.
Connaissance du GAP appréciée. *Postes à pourvoir à Montreuil et à Marseille.*
Envoyer C.V. et prétentions à :

SOGECIM

Raspail Montreuil

INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE
recherche rapidement

PROGRAMMEUR ou
Analyste Programmeur PL 1.
Très confirmé. Poste stable.

253-22-37 +.

Recherche comptable motivé par secteur Socio - éducatif Saint-Ouen. Adresser Curriculum Vitae ou demander profil à : Jean BUISSON, Conseil en Formation, 47, av. Franklin-Roosevelt, 94320 THIAIS.

CENCO S.A. recherche
CHEF DE PROJET
INGENIEUR confirmé arts et métier T.P. Expérience coordination études et travaux génie civil et fluides. Adresser lettre candidature avec C.V. à :
M. LEMAIRE.
11, av. Delcassé, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS RÉFRACTAIRES

recherche pour son activité

BÉTON RÉFRACTAIRE : TECHNICO-COMMERCIAL

Niveau Ingénieur ou Technicien Supérieur

25 ans minimum, ayant de préférence quelques années d'expérience.

Poste à PARIS - Déplacements fréquents

Adr. C.V. et prétentions, n° 12.041, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

TRES IMPORTANTE SOCIETE MATERIEL T.P.
recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

pour Service MÉTHODES
- Anglais indispensable.
- Nombreux déplacements.
- *Salaire environ 160.000 francs.*

Ecrire n° 11.916, CONTESSE Publicité.
20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01, qui. tr.

TRES IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
TRAVAUX DU SOL
recrute pour
ALGER

INGÉNIEUR MÉCANICIEN SOLS

ayant au moins 3 ans d'expérience sondages géotechniques, essais in situ et rapports de fondation pour créer et animer une nouvelle unité d'études.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. sous réf. 1.895 à P. LICHAU S.A.
10, r. Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transm.

CENTRALE DE VENTES IMMOBILIÈRES
recherche

VENDEURS CRÉATIFS

AGRESSIFS
LIBERES RAPIDEMENT

Nous proposons :
- une ambiance agréable dans une équipe jeune ;
- des programmes intéressants et bien positionnés dans le marché ;
- un budget de publicité et un outil de vente ;
- une rémunération motivante.

Envoyer curriculum vitae et photo à :

CLAUDE LACHAL

92, boulevard du Montparnasse. — 75014 PARIS.

Organisme social recherche pr son service statistiques Titul. Bac G2. 13 mois 1/2. Avantages sociaux. Envoyer C.V. n° 23.041 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75038 PARIS,

---

Pour EAUBONNE, société rech. Homme COMPT., 2e éch., niv. B.P. Bonne expér. Cpté gale et analytique. Connais. fiscales. Ecr. avec C.V. et prétent. à U.S.P., 71, rue Général-Leclerc, 95600 EAUBONNE.

Organisation juive cherche COMPTABLE QUALIF. 2e éch. Avant. socx. - 6 X 5. - Ecr. sous n° 29.056 B. Edit. Bleu, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui tr.

ATESMA 86, rue Michel-Ange (16e)
288-11-13 - 224-66-80
recherche pour places en fixe :
AIDES-COMPT. FEMMES ayt C.A.P.

SOCIETE FRANCAISE D'ENTREPRISES DE DRAGAGES ET DE TRAVAUX PUBLICS

GENIE CIVIL BATIMENT
travaux routiers,
travaux maritimes...

actuellement
présente dans dix-huit pays
recherche

2 CADRES COMPTABLES

DEBUTANTS
ou 2 à 3 ans expérience
(E.S.C., D.E.C.S. ou équivalent)
Futurs responsables comptable et administratif de chantiers ou d'agences FRANCE et OUTRE-MER après une période de formation.

Libres immédiatement ou dans six mois (service militaire).

Ecrivez-nous
S.F.E.D.T.P.
Direction du Personnel,
23, rue La Boétie, Paris (8e).

ANGLAIS SOUHAITE.
BANQUE MAROCAINE
DU COMMERCE EXTER. rech.
CADRE
SERVICE COMPTABLE
ayt bonne expérience bancaire et principalem. pointages, comptabilité générale et clients, statistiques et déclarations Banque de France. — Ecrire avec C.V. 37, rue Caumartin, PARIS (9e) ou téléph. 073-44-21, 073-76-45.

SOCIETE COMMERCE INTERNATIONAL PARIS
recherche

COLLABORATEUR

ACHAT - VENTE
pour prospection marchés branche alimentaire.

Anglais indispensable.
Déplacements étranger.
Possibilités promotion.

Adresser C. V. et prétentions n° 11.590, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

DARTY Electro-Ménager Télévision HI-FI
recherche pour son Service Informatique

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

connaissant le DOS et PL/1

S'adr. à Direction du personnel et des relations sociales,
129 - 155, av. Gallieni
93140 BONDY.

SOCIETE DE CONSEIL ET D'ORGANISATION DES CITES COOPERATIVES de
MELUN
recherche
CADRE ADMINISTRATIF
pour gestion coopératives d'habitation départ. Seine-et-Marne. Adresser C.V. et prétentions à OR.GA.CI.COOP, 7, r. Louviot, 77007 MELUN. — URGENT.

Sté Instrumentation
Banlieue Ouest de Paris
recherche
1 AGENT TECHNIQUE
niveau AT 1 - AT 2
Formation électro-mécanique
Possédant de bonnes connaissances en électronique
Tél. au 333-28-14, poste 45.

ORGANISME FINANCIER
recherche pour PARIS :
2 COLLABORATEURS CADRES
30 ans minimum
Expér. logem. social souhaitée.

— *L'un, pour activités d'études et administratives ;*
— *L'autre, pour relations avec les antennes régionales (poste comportant déplacement).*

Adr. C.V. manuscrit, indiquant dern. appointements perçus, à **B.E.O.** (réf. 6.253), 3, rue de Téhéran, 75008 Paris.

Transitaire Paris-12e cherche
AGENT DE MAITRISE
TRANSIT IMPORT.
Parlant allemand. Envoyer C.V. Prétentions à no 28067 B Edit. BLEU Pub. 17, rue Lebel 94300 Vincennes, qui tr.

MAISON D'EDITION
quartier Etoile
recherche
un CHEF COMPTABLE
5 ans minimum d'expérience dans la fonction
Titulaire B.P. (ancien régime) ou D.E.C.S.
un COMPTABLE
titulaire BEC, BSEC ou équival. Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à Mme Thomas,
51, av. des Ternes, 75017 Paris.

CABINET JURIDIQUE internat. *recherche jeune juriste de nationalité française* possédant D.E.S. ET M.C.L. ou *autres diplômes équivalents d'une université américaine.* Prière d'adresser C.V. à boite *n° 8741 « le Monde » Publicité,* 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dans le cadre du développement de ses activités MINI-INFORMATIQUE

answare

recherche :

INFORMATICIENS

Attirés par les applications de contrôle - commande de processus, temps réel, gestion et télécomm., téléphonie, Hardware.

Formation supérieure nécessaire

Poste à pourvoir pour
INGENIEURS DEBUTANTS ET CONFIRMES
(T. 1.600, T. 2.000, MITRA, PDP 11, NOVA, SPC 16, etc...)

Adr. C.V., photo et prét. n° 11.640, 135, rue de la Pompe, Paris-16e.

ENTREPRISE INDUSTRIELLE
Nous fabriquons en totalité les produits vendus par nos équipes commerciales.
ENTREPRISE DU SECOND–OEUVRE
Nous assurons notre montage sur chantier.
ENTREPRISE DE RENOMMEE INTERNATIONALE
Nous attachons un intérêt particulier au marché de la région Parisienne pour l'animation duquel nous recherchons notre

DIRECTEUR REGIONAL DES VENTES

Agé de 40 ans au moins, Il sera
INGENIEUR de formation, si poss. const. mét.
MANAGER : expérience réussie de l'animation d'une équipe commerciale sur le terrain
GESTIONNAIRE : gestion technique (second-œuvre) et administrative
Il améliorera et augmentera les performances de ses collaborateurs en veillant à une coordination efficace susceptible de promouvoir l'image de l'entreprise. Une évolution non négligeable des responsabilités est à envisager si le candidat présente la compétence voulue.
Ecrire avec CV détaillé + photo s/réf 67260 à Publicité ZEEGERS
149, rue St Honoré 75001 Paris qui tr.

BATIMENT

Notre Entreprise Générale, appuyée sur une forte implantation régionale, et située parmi les premières de son activité, recherche pour son siège parisien son

DIRECTEUR COMMERCIAL

auquel nous demanderons d'assurer
- l'étude et la définition des marchés ;
- la sélection des produits et des services ;
- leur promotion et leur vente auprès des clientèles nationales, publiques ou privées ;
- l'animation des équipes parisiennes et régionales.

Ces responsabilités de haut niveau seront confiées à un CADRE MUR ET EXPERIMENTE (40 ans minimum), témoignant de résultats décisifs dans l'étude et la vente d'importants ouvrages de Bâtiment et de Génie Civil.
Ces fonctions sont à pourvoir sous trois mois.

Les candidatures, qui resteront confidentielles, seront complètes (manuscrit, C.V., photo, prétentions) et adressées à :
n° 8761, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transmettra.

FILIALE PHILIPS MAZDA

cherche pour usine 500 personnes à
VERSAILLES

TECHNICIEN DIPLOMÉ

Option fabrication mécanique de préférence

Libéré O.M. pour service

ORGANISATION INDUSTRIELLE

(études de postes, prix de revient, implantations...)
Formation même pour débutant

Restaurant - Avantages sociaux

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
BOULMER, référence 602 - Boîte Postale 38
92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE

Indépendante, taille moyenne, en bonne santé à Paris.

recherche

pour assurer un développement raisonnable de ses activités (Conseil, Logiciel, Packages)

UN CENTRALIEN, ou ESE, ENST, HEC, etc.

ayant 4 à 5 ans d'expérience informatique, dont 2 ou 3 ans dans la vente. Il sera convaincu que l'on peut davantage s'épanouir dans une entreprise moyenne dynamique que dans un grand Groupe.

Il assumera d'abord des fonctions d'INGENIEUR COMMERCIAL, puis, après un an, devra pouvoir évoluer vers un poste de
DIRECTION

Env. C.V. manuscrit et prétentions sous N° 811.728, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

Dans le cadre du développement de ses Départements PRODUITS ET PROBLEMES HUMAINS

hb conseil recrute :

1) JEUNE INGÉNIEUR

créatif ayant trois à cinq ans d'expérience comme organisateur dans une très grande entreprise.

2) UN INGÉNIEUR

ayant une expérience d'Atelier (Méthodes et Production)

3) DEUX INGÉNIEURS

grandes écoles, ayant deux à cinq ans d'expérience dans de grandes Sociétés Multinationales pour exercer, après formation, le métier de CONSEILS D'ENTREPRISES.

Une bonne connaissance des langues allemande et/ou anglaise est souhaitée.

Ecr. HB CONSEIL, 70, r. de Ponthieu, 75008 Paris.

BANQUE PRIVÉE DE DÉPOTS

recherche pour son SIÈGE (1er Arrdt)

SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO

Ayant connaissances bancaires

Env. C.V. man. sous référ. 11.600 M à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin. — 75009 PARIS.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour SERVICES COMPTABLES et FINANCIERS
JEUNE **ESC, DECS**
OU EQUIVALENT.
Ecr. av. C.V. et prét. à nº 5.301, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE (Neuilly - SABLONS) recherche

JEUNE ATTACHÉ
à la
DIRECTION FINANCIERE

— H.E.C., E.S.S.E.C. ou diplôme équivalent.

— Il participera aux analyses, aux études financières et comptables.

Adress. lettre manuscrite, C.V. détaillé et prét. sous réf. 904 à CREATIONS DAUPHINE, 41, av. Friedland, Paris-8ᵉ, q. t.

UNE STE D'EXPORTATION créée par 5 INDUSTRIES MODERNES DU MEUBLE (160 millions de francs plus de 1 500 personnes)

recherche

UN JEUNE DIRECTEUR
HEC, ESC ou similaire

5 à 10 ans d'expérience de la gestion et des ventes à l'exportation

MISSION :
— Gestion administrative et financière de la société.
— Création et animation de l'organisation de vente.
— Réalisation d'objectifs de chiffres d'affaires ambitieux.

Poste d'avenir à très large autonomie.

Adr. C.V. détaillé à :
SELETEC
Conseil en Recrutement, 67009 Strasbourg Cedex, ss réf. 607.

SECRÉTAIRE COMMERCIALE
BILING. FRANÇAIS-ANGLAIS

recherchée par Directeur Opérations Internationales Importante société fabriquant matériel électrique.
Sténo et dactylo nécessaires.

Connaiss. allemand appréciées mais non indispensables.
Rémunération intéressante.
Restaurant d'entreprise.
Ambiance agréable.
Vacances assurées.

Appeler M. WIENER au 737-41-25, écrire ou se prés.
S. A. F. T.
119, rue du Président-Wilson 92300 LEVALLOIS-PERRET
Mº Pont-de-Levallois

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES quartier ETOILE

recherche pour ses services comptables

UN COMPTABLE
pour seconder son responsable du « Service paie »
Expérience centralisation et déclarations sociales

UN COMPTABLE
pour seconder son responsable « Comptabilité fournisseurs »
Expérience de suivi des comptes appréciée.

Vacances assurées

Env. C.V. et prét. à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09 sous référence 1515, qui transm.

Filiale Société Française études et réalisations de très importants ensembles industriels domaine nucléaire recher. pr son siège BANLIEUE SUD PARIS

CONTROLEUR DE GESTION DU MATERIEL BANALISE
(tubes - raccorderie - brides - robinetterie)
niveau : AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL (convention collective métallurgie)
responsable de l'exploitation des métrés, de la récapitulation des besoins, de la tenue à jour de la nomenclature, du contrôle des stocks, du suivi des sorties de matériel, du contrôle des inventaires de magasins de la coordination de certains travx de gestion.

Adres. C.V., prétent. s/réf. 1.009 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS, Cédex 02, qui transmettra.

STE DE CONSTRUCTION DE MACHINES-OUTILS LA PLAINE-SAINT-DENIS

recherche pour son Service Informatique équipé IBM 3/10 - 54 - 45

UN PROGRAMMEUR
Sér. conn. GAP 2 Disques

Horaire normal
Restaurant entreprise
Vacances en Août

Téléphoner de 8 h. 15 à 17 h. au 752-19-70.

Importateur Produits Chimiq. rech. pour son Siège Paris, quartier Opéra
CADRE TECHNICO-CCIAL
Min. 30 a. Formation chimie organique et formation cciale ou économique, plus expérience de la vente industrielle. Excell. Anglais indisp. Allem. nécess. pour position intéress. échelon national dans domaine importation, distribut. et vente spécial. chimiq. industriel. aux industries des Plastiques du caoutchouc et du papier. Ecr. lettre manusc. avec C.V. + photo à M. J.-C. Poulain, 57, quai de la Seine, 75019 Paris, qui transmettra.

Sté Commerce International Pétrole Pétrochimie et Chimie recherche
1 DIRECTEUR FINANCIER
Min. 30 a., expér. banque arbitrage de monnaie, gest., trésorerie. Anglais ind., 2ᵉ langue souhait. Ecr. av. C.V. + photo à M. J.-P. Renouard, COPECHIM FRANCE S.A. 10, r. J.-Jaurès, 92-PUTEAUX.

EURÉVISE
CONSEIL EN ORGANISATION

développe son activité en s'attachant :

UN INGENIEUR EN CHEF
références premier plan

UN INGEN. PRINCIPAL
« METHODES EVOLUEES DE GESTION »
Expérience approfondie gestion prévisionnelle, comptabilité de gestion, mathémat. appliquées.

UN INGEN. PRINCIPAL
« INFORMATIQUE »
Expérience organisation C.T.I. et connaissance télétraitement.

UN INGEN. PRINCIPAL
« MARKETING »
Expérience conception et animation de structures commerciales.

Principaux critères de sélection :
● validité expérience acquise ;
● qualités de contact et d'autorité personnelle.
Formation supérieure nécessaire.

Discrétion totale assurée.

C.V., photo, lettre manuscrite sous référence KR à :

EUREVISE
8, rue Montesquieu 75001
Tél. : 233-87-08, 236-85-35.

Impte Société ch. pr Paris-6ᵉ pour Service Marketing
TECHNICO-COMMERCIAL
Hme de terrain, bne présent. min. 26 a. Format. E.S.C. école de chimie. Anglais lu et parlé. Expér. souh. dans industries de transformation (papier-plastique-chimie). Voyages fréquents. Env. C.V. et prét. Nº 8252 Publipress, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cédex 02.

SCHWARTZ HAUTMONT recherche pour ses Bureaux de Rueil :

— DESSINATEURS D'ETUDES 2
— PROJETEURS 1
Ayant des connaissances en tôlerie, serrurerie, petite mécanique, tuyauterie.

Adresser C.V. à :
SCHWARTZ HAUTMONT
M. Saint Martory
10, rue Lionel-Terray, 92504 Rueil-Malmaison

Entrepr. chauffage ventilation, conditionnement d'air recherche
DESSINATEUR
Exécution expérimenté
Tél. 206-18-00 ou 208-39-51, poste 096.

Pour CORBEIL
DESSINATEURS
Notices et catalogues techniques E.L.P., 110, bd Gabriel-Péri, Malakoff. Téléphone : 735-96-50.

Ville BOBIGNY 93 recrute pour centre médico-social
INFIRMIERES D.E.
Candidature à adr. M. le Maire.

SOFRES

recherche

PERSONNES
ayant parfaite connaissance langues HONGROISE, ROUMAINE, BULGARE, POLONAISE ou TCHEQUE pour interviews touristes. Téléphoner à DELEGATION REGIONALE SOFRES 533-15-56 ou 533-15-57 pour prendre rendez-vous

---

Société de traduction rech.
TRADUCTEURS
français-anglais expérimentés en aéronautique. Lieu de travail : SEINE-et-MARNE.
Tél. 733-52-80, ou écrire ATI ASSISTANCE, 33, r. Louis-Castel 92230 Gennevilliers

---

SHERATON HOTEL
(1.009 chambres)
quartier MONTPARNASSE
recherche :

DES NIGHT-AUDITORS
pour son département Financier

-Anglais exigé - 13ᵉ mois.
Cafétéria d'entreprise.

Se présenter : 12, rue Vercingétorix - PARIS 14ᵉ

Pour Paris 2ᵉ
Société secteur financier recherche pour poste
ADJOINT AU DIRECTEUR
Jeune cadre ayant connaissances juridiques et comptables. Libre de suite. Ecr. av. C.V. et photo, nº 8.738, « le Monde » P. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

capitaux ou proposit. com.

DIVERSIFIER vos placem. par investissem. nouveaux et exclusifs. Garanti par contrat (tranches 40.000 F). Rentab. maxi. M. Pascal nº 10, 36, av. Hoche, 75008 PARIS. — 324-26-25.

enseignem.

Documentat. 400 adresses écoles nouvelles et parallèles. Téléph. 824-49-98.

cours et leçons

Jeune professeur allemand donnerait cours all. à dom. pour ts nivx, même des cours intensifs. Px très intéress. 255-99-26.

demandes d'emploi

Lic. Sciences Politiques
Suisse, 28 a., fr.-allemand-angl. Exp. entr. et adm., cherche poste Paris : personnel, staff, R.P., enseignement, culture.

Ecr. sous chiffre PY 353.729 à Publicitas, 1002 Lausanne CH.

CADRE DE DIRECTION FEMININ
spécialiste en développement, publicité, promotion, communication, offre collab. ht niveau à équipe de direction dynamiq. Ecr. Ivanov, 17, r. Desnouettes, 75015 PARIS, qui transmettra.

J.F. Secrétaire sténodact., 13 a. expér., cherche remplacement. Tél. 628-13-92.

Cadre commercial, 27 ans, marié, dipl. E.D.C. marketing, dynam. 3 ans expér., habitude contacts haut niveau. Très bon gestionnaire, cherche poste direction ou adjoint service commercial ou marketing. — Tél. 527-40-38.

Ex Chef rubrique P.A. quotidien recherche situation. — 636-99-49.

Fme 36 a., dynam. expérience secrétariat direct. et ser. cial. Angl. Allem. Dactylo. sens organisation rech. poste à responsabilités. Tél. 236-09-82, le soir.

Publicitaire
Chef d'Achat d'Espace, Femme, 40 a., 18 a. expérience Agence et support, ch. similaire ou poste à responsabilités chez annonceur, agence ou support. Ecr. nº 6964 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

J. H., 26 a., lib. ob. mil.
LIC. DROIT + D.E.S.
SC. PO. (ECO, FI).
ch. sect. serv. financier, adm. organisation, juridique. Ecr. nº 3.545 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

DOCTEUR 3ᵉ CYCLE
Electronique des solides.
3 a. labo. recherches, ch. sit. dans recherche ou études. Ecr. nº 3.546 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Jne Fme, 30 a., Eco. sup. de Comm. spécialiste ETUDES DE MARCHE, rech. poste ds sté dynamique. Ecrire à nº 973 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui tr.

J. F., documentaliste cadre INTD, DUEL ESPAGNOL, 8 ans exp. prof. doc. polit. socio éco., cherche situat. Paris. M.-F. Pépin, 49, rue Guersant, 75017 Paris. 380-06-38.

Cadre 38 a., Chef Service techniq. mach. bur. Télex reprograph. Sté Outre-Mer expér. format. personnel gest. stocks, directeur atel. spécialis. Siemens, Rank Xérox Apeco, ch. poste simil. France, Etranger. Ecr. nº 27583 B Bleu, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

J. F., 24 a., bonne présentat. Ecole des Cadres Neuilly, cherche emploi MI-TEMPS secrétariat, récept. clients, relat. publiques, hôtesse... Tél. au 624-90-08 ou faire offre sous réf. 13.457 à SNPM Petites Annonces, 100, av. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly qui transmettra.

Entreprises ! Prof. dynam. org. crs d'anglais. Réf. Tél. 224-96-60.

J. F., 29 a., Maît. philo., Sc. Po angl., allem., arabe 2ᵉ ann., 3 ans exp. ds org. dévelop. int. part. pour pays arabes, ch. sit. Tél. : LIT. 56-34.

J. H., 28 a., célib., études cciales, allem., sér., dynam., aimant relat. hum., rech. sit. province. Etudierait toute proposition. Ecrire : A. de Conchard, 64 bis, rue de Monceau, PARIS-17ᵉ.

Analyste bâtiment, solide expér. par 30 années études prélimin. et travaux T.C.E., long séjour Afrique Occidentale. Pratique planification, études pluridisciplinaires. Coût. Ordonnancement réalisation grands ensembles (M.C.C. - P.E.R.T.). Etudierait toute collaboration, bureau d'études ou consultant Afrique Francophone. Cadre grande disponibilité. Ecr. nº 3.540 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

High Level Salesman
Syrian National 23 ESC
Expérience US FRANCE and Middle-East Trilingual
Seeks Responsible position
French Working Permit
Write Havas Cannes.

Homme, 38 a. Professeur expér. de langue maternelle allemande parfaite connaissance français anglais, cherche emploi ds école privée ou dans le cadre de la formation continue dans une société travaux de traduction possibles Français-Allemand. Ecr. nº 8.460 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur-2ᵉ, q. tr.

J. F., 21 a., E.S.A.M. coloriste ou ds décoration, ch. pl. stable. Tél. : 080-30-66.

AUXILIAIRE DE DIRECTION GENERALE
ayant une grande expérience des problèmes d'approvisionnement, de transport et de distribution. Innovateur-concepteur des moyens logistiques modernes recherche responsabilités à temps plein ou partiel en France ou à l'étranger, de GESTION ET DEVELOPPEMENT.

Ecr. à 3.557, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Conseil en communication
AUDIO-VISUELLE
conception, réalisation de tous programmes, animation, promotion, information, etc., Sans expér. positive, techniqu. vidéo. Campagne sur plan national. Prêt à toutes proposit. mi-temps ou free-lance. Ecr. à 11.096 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1ᵉʳ, q. tr.

De formation supérieure
(MATHEMATIQUES)
J.H. - 27 ANS
après 2 ans d'expérience dans une société pétrolière et ayant assumé responsabilités : organisation, gestion et participation lancement de systèmes mécanisés, ch. à Paris ou région paris. situation permettant de s'intégrer à une équipe de Direction.
Ecr. à 6.971, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Pharmacien, 27 ans, IPI Lyon, libéré O.M., bonne conn. angl., allem., libre, cherche situation. Ecr. nº 8.758, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

CADRE INDUSTRIE (H.)
40 a., BTS, spécial commerce extér., membre C.D.A.F., angl. courant parlé, écrit. Responsab. depuis 12 a. serv achats. Libre de suite, ch. emploi similaire. Ecr. nº 11.923, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1ᵉʳ, qui tr.

J. F. Secrétaire sténo-dactylo 13 a. expér. ch. remplacement Tél. 628-13-92.

CONSEILLER du PRÉSIDENT
38 ans
FORMATION GRANDE ÉCOLE
CONNAISSANCE ANGLAIS et ALLEMAND

14 années d'expérience dans l'industrie et l'immobilier

— Ayant assumé successivement les responsabilités complètes de Recherches, Marketing, Commerce International, Développement, Exportation, Gestion analytique, Financement et Investissements.
— Forte personnalité possédant des qualités particulières d'analyse et de synthèse, efficacité, souplesse, honnêteté, discrétion, fidélité.
Cherche : assistance directe du Président d'une Société importante. Structuration, nouveaux marchés, nouveaux produits, exportation, investissement, relations, négociations difficiles. Paris et déplacements.

Ecrire Nº 3.502, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE DIRIGEANT - 42 ans
Personnalité de Premier Plan. Diplômé Sciences Po., D.E.S. Droit, rompu à la gestion des sociétés et aux problèmes de développement - Grande expérience de négociations au plus haut niveau en France et à l'étranger, ayant occupé secrétariat général dans Groupe Industriel bien connu et direction générale dans société de services.

recherche

POSTE DE NIVEAU DIRECTION GENERALE à Paris, province ou étranger

Ecrire sous le nº 3.562, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9ᵉ).

ANIMATEUR DES VENTES
Cadre, 25 ans expérience Vente, Administration des Ventes, Animation d'équipes de vendeurs.

Très sérieuses références sur Paris et Province, étudierait toute proposition emploi identique à MARSEILLE.

Ecrire sous le nº 3.537, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9ᵉ).

FORMATION PERMANENTE
Cet été je souhaite :
I. - Mettre au point avec vous vos programmes de formation : maîtrise, ouvriers, employés.
II. - Rendre vos moniteurs et animateurs capables d'animer dès septembre.

Faire offre à nº 11.946, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra. — PARIS (1ᵉʳ), qui transm.

Société distribution Haute Couture
recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO CONFIRMÉE
28 ans minimum, pour sa direction commerciale.
Profil nécessaire : excellente présentation.
Sens des responsabilités. Initiative, ordre et méthode. Habitude des contacts.
Conditions départ : 2.800 × 13 - Hor. : 5 × 8.

Envoyer lettre candidat. man. + C.V. et photo : numéro 6.972, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9ᵉ, qui transm.

CADRE SUPÉRIEUR 52 ans
Réelles compétences marketing international, gestion administrative et financière.
Expérience professionnelle 25 ans dans importante société multinationale anglo-saxonne.
Trilingue Anglais-Allemand.
Espagnol aisément opérationnel.
Dynamique, sportif. Très sérieuses références professionnelles et morales contrôlables.
Rech. poste responsab. marketing ou administr.
Libre rapidem. Rémun. modérée. Retraite anticip.

Merci écrire Nº 12.019. CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1ᵉʳ, qui transmettra.

Cadre de direction, 50 ans, rentrant MADAGASCAR, recherche situation, responsabilité, initiative de préférence MADAGASCAR, ou Afrique francophone. Ecr. nº 3.554, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Chef monteur A.T., polyvalent, install. industr. et T.P., B.E.I., plans, permis VL, passeport, célibat., levages, montages, réglages, mises en serv., dépannag., mécaniq., électroméc., fluidiq., pneumatiq., ensemb. compl. et variés (central. béton, enrobag., matériel carrières, install. indu., transp., transferts...) Ts dépl., dispon., conduite chantier, gde initiat., dynamiq., libre rapidem. Ecrire à : DOUAT. 82, boulevard de Strasbourg, 94130 Nogent-sur-Marne.

RESP. INF., 25 a., lic. droit, 4 a. expérience JOURNALISME, rech. poste équiv. entr. ou org. prof. 227-95-93, P. 04, M. David.

J. F., étudiante, 16 ans, cherche pour juillet emploi de bureau ou autres, niveau BEPC. Ecrire, nº 6.974, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Libre immédiatement suite fermeture société
CHEF DU PERSONNEL
36 a., format. supér., 9 a. exp., ch. poste simil., rég. indiffér. Ecr. nº 12.102, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1ᵉʳ, qui tr.

COMPTABLE B. P. - HOMME rech. travx à temps partiel, à domicile. Téléphone : 254-40-07.

Jeune Femme, 22 ans, DUT gestion des entreprises, option personnel, désire faire carrière : dans la fonction PERSONNEL, cherche pour début septembre situation dans entreprise Paris ou région parisienne, offrant perspectives d'avenir. Ecrire à : nº 11.880, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1ᵉʳ, qui tr.

HEC, licencié en droit, 50 ans, dynam., actuell. en poste, mais souhait. se reconv. dans situat. correspond. mieux à ses goûts. Etudierait toutes propositions de collaboration sect. commerc., administrat. ou financ., préférence PME Paris OUEST ou banlieue OUEST. Prétentions de départ 100.000 F/an. Ecr. nº 3.534, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

JEUNE CADRE 29 ANS
Licence sciences Eco recherche SITUATION dans service immobilier, grande entreprise, banque, assurances, recherche d'investissements ou gestion patrimoine. Libre de suite. Ecrire, nº 49.543, Publicité Zémor, 3, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris, qui transm.

Licenciée droit, 40 a., 16 a. séj. U.S.A., expér. enseign., traduct., group pensions, mutual funds, ch. emploi Paris, sauf assuranc. Ecr. nº 3.532, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Trilingue allemand, anglais et français, 20 ans, excellente présentation, cherche emploi réception grand hôtel, dès juillet. — Ecr. Eva Eickemeyer, 67, Cheriton Road Folkestone, Kent, G.-B.

J. F., 26 ans, licenciée en droit (Sc. Po. informat.), 2 a. expér. professionn., allemand, bonnes notions anglais, ch. poste responsabilité, libre voyager ou poste à l'étranger.. Ecrire à : REGIE - PRESSE, nº T 71.029, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

CADRE COMMERCIAL, 31 ans, form. sup., dipl. relat. publique, solide expér. vente, gest., esprit initiat., sens cont. hum., rech. : poste SEDENTAIRE à resp. ds entrepr. dynam., libre de suite. Préférence banlieue Sud, Sud-Ouest. Etud. ttes prop. sérieuses. Ecr. nº 3.514, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Electronicien célib., 33 a., très solide expér., études et fabric. matériel grand public : radio, T.V., N./B., coul., musiq., conn. en électron. industr., recherche situat. et responsabilité techniq. et/ou tech.-Cial en DOM, TOM ou Fce. LIBRE RAPIDEMENT. Ecr. nº 8.765, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

J.H., lib. OM, DUT, lic. maît. ès Sc. EEA, AEA, électron., ing. cont. qual., ch. place stab., préf. dépts bretons. Ecr. ch 713 FJT, 107, rue Martre, 92110 CLICHY.

J. F., traductr./interpr., licenc. allem., 5 a. exp. profess. R.F.A., 27 a., mariée, ch. empl. stable et intéress. à LYON, GRENOBLE ou STRASBOURG, pour le 1ᵉʳ octobre 1975. — Ecrire à : nº 3.561, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

J. Ing. (dipl.), 2 a. expér. info. gestion, cherche poste province, analyste ou chef de projet. Ecr. nº 3.563, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

traductions

Offre

Sté trad. offre traductions anglais vers français, pour trad. langue maternelle française. SPECIALITE AERONAUTIQUE Ecr. nº 8756 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

représent. offre

ROUCAIRE
recherche pour la vente de matériel médical simple :
JEUNE DELEGUE DYNAMIQUE
aimant prospection et déplacement. Aucune connaiss. de la clientèle exigée. Fixe + commission, 40.000 F garant. au départ, grande possibilité de développement. Voiture indispensable. Ts frais payés. Adresser C.V. à : Boîte Postale 65, 78140 VELIZY.

SOCIETE RECHERCHE
REPRESENTANT
cadre salarié, pour Sud-Ouest, si possib. introd. domaine bâtiment et cuisine, éventuellement connaiss. allemand. Envoyer CV + photo sous référence 7.688, P. Lichau S.A., 10, rue Louvois, 75063, Paris, Cédex 02, qui tr.
DISCRETION ASSUREE.

Propriét. récolt. à FLEURIE, GD CRU DU BEAUJOLAIS, ch.
MANDATAIRE
libre en vue de vente, restaur. (ou à domic.). S'adr. M. Depardon, 69820, Fleurie. Tél. : 147.

boxes-autos

Partic. cède emplacem. parking du square Boucicaut, Paris 6ᵉ. Prix à débattre. — 548 - 44 - 95.

occasions

Urg. cse départ. vd s.-à-manger table ronde, 6 chaises rotin, excellent état. Prix intéressant. 531-93-87 après 20 h.

deux roues

A VENDRE KAWASAKI 250 Samouraï A1 juin 70, état impec. (factures). — Prix 2.000 F. Tél. : 969-49-07, après 20 h.

autos-vente

PARTICULIER vend OPEL Manta Luxe 11 CV gris métallisé 1971. Excellent état toit ouvr. + 2 pneus cloutés 6.000 F. 870-22-15 de 17 à 20 h.

ALFA-ROMEO Julietta Super 71 Part. ét. av. gar. Ets Neubauer. P. DOLLE. 754-93-02.

504 Coupé V 6, 1975, 1.000 km Véhicule de direct., gar. tot. Ets Neubauer P. Dolle. 754-93-02.

bateaux

Bateau super Appolo Rocca neuf. 100 h. de marche, 5 m. 50 mot. INBORD, O.M.C., 165 CV remorq. 4 roues rocca, équipem. complet. — Tél. : 965-00-65

Vends Péniche MIRANDA Pont Sully. 31×5 m. GARDNER 85 CHV. 50.000 F. Tél. 326-31-63.

CHERCHE REMORQUE OCCASION VOILIER 800 KG. Téléph. 969 - 80 - 97.

L'immobilier

appartements vente

Paris

PL. FRANÇOIS-Iᵉʳ (Près)
ELEGANT APPARTEM. 230m² Gd standing, 2 ch., serv. Park. PROFESSION LIBERALE FRANK ARTHUR - 924-87-69.

69, RUE BOBILLOT
3 p., cuis. éq., sal. bs, 1ᵉʳ ét., asc. Visite Vendredi 13, de 14 h. à 19 h. - 331-81-11.

PR. CARREFOUR BUCI
dans bel imm. P. de t., asc., Propr. vd tr. gr stud. 180.000 F. Tél. : 783-48-76.

PRES PL. FRANÇOIS-Iᵉʳ
ds imm. gd standg. 1935, vaste living + 2 chbres + garage. Tél. de 14 h. à 18 h. - 267-26-77.

9ᵉ - EXCEPTIONNEL
Dans un Cadre Exceptionnel. Sur Verdure - Soleil
4 ou 5 Pces en Duplex avec Jardin privatif.
Très Grand Standing
Profession libérale possible. Prix élevé justifié. - 747-77-50.

HOPITAL TENON -
PETITS et GRANDS STUDIOS à partir de 75.000 F dans immeub. entièr. restauré. Location et gestion gratuites assurées par nos soins. BUREAU de VENTE s/place tous les jrs (Sf Dim.), 11-19 h., 88, rue PELLEPORT. 636-52-90.

AV. BOURDONNAIS
Propriét. vendent coqu. livg + 1 chambre, cuis., gde sal. bns, w.-c., téléph. 5ᵉ étage, 723-38-48.

AVENUE GEORGE-V
Très luxueux pied-à-terre 60 m², cave, parking. Px élevé justifié.
O.G.T. - 522-86-86

G I R P A
LE SPECIALISTE DE LA BELLE RENOVATION
Vend directement dans bel immeuble 2ᵉ plein centre (Bourse) près Opéra
STUDIOS
2 - 3 PIECES
Mezzanine en duplex, grand confort, caractère préservé (poutres et pierres d'origine) Interphone.
LIVRAISON IMMEDIATE.
325-25-25 + 56-78.

IMM. NEUF. BALCON. SOLEIL
PLACE VAUBAN
RECEPTION + 3 CHAMBRES 2 sanit., cuis. équipée. Exclus. SAINT-PIERRE, ELY. 33-40.

SUR LES TOITS
AV. SAXE Séjour + 3 chbr. 120 m2
+ 80 m2 terrasse privée en duplex - Px 1.000.000. C. LOROT - 783-33-02

12ᵉ 2, place d'Aligre Imm. nf. Studios, 2 pces et 3 pces, terrasses. Exception. - Livrais. imméd. Prix fermes 345-78-84 et 227-04-30

Mº PYRENEES Studio. Imm. récent
Tt cft. Exc. état. - 331-81-11.

PRES BOIS - Imm. neuf
3 P. 105 m2 env. Cuis. éq., s. de bns. Très jolie décoration, terrasse, soleil, park. 2 voit. 747-63-22, matin.

Mº LUXEMBOURG 4 pièces P. de T.
Balc. 5ᵉ ét. ss asc. - 331-89-46

R. DES TERNES. Bel imm. P. de T. 3/4 P. 65 m2. Refait neuf. 280.000. JAS. 51-84.

CL-BERNARD Petit 2 pces, cuis., bains.
2 balc. sud - RARE - VOL. 58-70

TRINITE Très bel immeuble pierre de taille
SPACIEUX 4 P., tt confort. Chbre serv. Aff. intéress. Prix 395.000. — VERNEL, 526-01-50.

MARAIS Studio sans vis-à-vis Confort. Dans imm. caractère, ravalé. - 337-74-44.

IENA Sup. appartement, env. 400 m2. Et. él. Sol. Vue impren. Prix él. justifié. 775-01-77 - 775-16-49

S/PARC MONCEAU. Sompt. appt 230 m2, récept., s. à m. 2 ch. gar. serv. Urgt. Méd. 15-66

PL. DE L'ETOILE
Ds bel imm. P. de T. 5ᵉ ét. avec ascenseur. Balcon. Soleil.
4 PIECES Ent., cuis., s. bns, w.-c. - A rénover + CHAMBRE DE SERVICE. Réfection pos. par nos soins.
PRIX : 445.000 F
S/pl. mercr., jeudi, 14-17 h. 30, 14 RUE LAURISTON ou ALM. 15-15.

AMBIANCE CAMPAGNE, cœur 4ᵉ, ravalé, duplex 4 pces + terrasse, jardin. — MED. 15-66.

8ᵉ PARC MONCEAU. Appart. profess. 6-7 P. 165 m2, parf. agencé. Jeudi, 14 h. 30 à 17 h. 30 : 26, RUE MURILLO.

TTE URGENCE. Cause départ BOUTIQUE ET DUPLEX de CARACTERE. Asc. 3 p., 120 m² Terras. Jeudi, vend., 14-17 h., 25, rue Saint-LOUIS-EN-L'ILE.

TELEGRAPHE. Imm. nf, très bon stdg, lux. livg + chb., cuis. équipée. Tél., boxe, 230.000 F. Téléphone : 366-45-29.

GOBELINS. Vaste 3-4 p., impec. soleil, 5ᵉ étg, ss ascens. Part. 255.000 F. 24, r. Reine-Blanche, jeudi, vend., 13-17 h. 587-23-14.

XVᵉ - 39, rue de LOURMEL Part. à part., 4 p., cuis., wc, imm. mod., 5ᵉ étg., 270.000 F. Visite 15 à 18 h., les 12-13.

Part. vend, dans immeuble ancien rénové, 55 bis, rue Hallé, 14ᵉ, 2 appartements pouvant communiquer, calmes, très ensoleillés, caractère, tout confort, tél., chauff. indépendant : 5 p., r.-de-ch. + 1ᵉʳ étage, sous-sol aménagé, entrée individuelle, jardin privé + cave, 595.000 F ; 4/5 pces + lingerie, 1ᵉʳ étg., grenier constructible, cheminée, 410.000 F. Téléphone : 331-35-48, 14 à 20 heures.

ODEON. Imm. P. de T., 2 p., TEL, c., bs, plac., déb. 238.000 41, r. Mazarine. Jeudi 15-18 h.

Près PLACE DES VOSGES dans imm. totalement restauré, charme, caract., studio, 2 p., duplex, conf, état neuf. Sur pl., jdi-sam., 14-17 h., 1, r. Jarente.

REPUBLIQUE. P. de T. rav., spl. 6 p., 2 entr., c., 2 wc, s. bs, ch. cent., gd balcon, plein soleil, 530.000 F - 345-82-72.

TROCADERO - Exceptionnel Ds anc. hôt. part., duplex 150m² 6 p.+2 chb. serv., tt cft, 4ᵉ ét., asc., 800.000 F. Mercr.-jeudi 14-18 h., 40, av. Georg.-Mandel-16ᵉ.

Près AV. FOCH. Etage élevé, 5-6 pièces, 2 bs, 3 chb. serv. Possibilité libérale - 622-02-17.

Pr. Parc Royal. ODE. 95-10. Sur Tour classée, ensoleillée. Gd séjour, 2 p. + loggia, tél.

Plein Ciel - ODE. 95-10. Vᵉ - Bièvre-Saint-Germain. Orig. appt 2 p., tt conft, tél.

CHAMP-DE-MARS (près). Propriétaire vend gd 5 p., cft, balc., 5ᵉ ét., bel im. SOL. 24-13.

Mº MALESHERBES. Vends grand 6 p., belle réception, tout cft, impecc., chb. service, prof. libérales - Jeudi, vendredi, 13 h. 30 à 17 h. Mme Bernard, 3ᵉ étage droite, 175, boulevard Malesherbes, ou 742-99-09.

APPT ds H.P., s/ravissa. voie privée, près TROCADERO, liv. 40 m2 + 3 ch., bs, cab. toil., cuis. LARGIER - ANJ. 82-97.

T R O C A D E R O
Appt 6 p., 2 bs, 6ᵉ étg., tt cft, Parfait état, soleil. Michel & Reyl S.A. - 265-90-05.

XIVᵉ. R. Sophie-Germain nº 16 studio, cuis., wc, bs, ch. cent., imm. neuf. Prix : 97.000 F, loyer gar. 8 % net. Crédit poss. Mercredi, jeudi, de 14 à 19 h.

SAINT-HONORE
Pied-à-terre de grand STANDING. Ascenseur, v.o., STUDIO décoré et équipé. Téléphone : 343-97-15.

EXELMANS : vends dans bel imm. grand 3 p., tt confort. Px intéressant. - Jeudi, vendredi, 13 h. 30 à 17 h. M. BERNARD, 125, rue Michel-Ange. 742-99-09.

Pr. JARD. du LUXEMBOURG superbe studio avec alcôve aménag., tt confort. Exception. Jeudi, 14 h. 30-18 heures, 75, rue Madame - SOL. 24-10.

MONCEAU - Sur verdure
Beau 8 p., bien distrib., 3 chb. dom., parkg, imm. gd standg. Idéal pr profess. lib. 622-22-56.

IENA - Calme, verdure, gd 4-5 p., tt cft, ch. service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Pl. RODIN. Orig. 300 m², gd stdg, dernier étg., VUE, SOL., 3 réc.+4-5 ch., 2 sv., gar. Exc. S. Meyrat, 828-80-47, 531-51-10.

MONTGALLET - Récent étage élevé, 4 pieces, verdure. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

2ᵉ BOURSE
JE VENDS dans immeuble de caractère Studios, 2, 3 pièces, très grand confort. Habitation de choix. Me téléphoner : 531-65-58

Près BUTTES-**CHAUMONT**
Bel imm. p. de t. Liv. dble+3 chbres, entr., cuis., bns, wc, chft. cent. (poss. park.) Prix 285.000 F. Vernel, 526-01-50.

16ᵉ AUTEUIL - 120 M2 séjour dble + 3 ch., bains, cab. toil., 7ᵉ étage, lumineux. 567-22-88.

16ᵉ AV. KENNEDY. Sompt. appt 300 m2, gde récept., s. à m., 4 ch., 2 bns, 2 ch. serv. Boiseries, décorat. - 567-22-28.

2ᵉ 9, RUE PAUL-LELONG
Je vends directement dans immeuble rénové 100 %
LUXUEUX STUDIOS
2 PIECES
3 PIECES
avec DUPLEX
Grand confort. Poutres et pierres apparentes. Interphone
Me voir tous les jours de 15 h à 19 h.

AUTEUIL
Beau duplex 11ᵉ et 12ᵉ étage, avec jardin et piscine, 2 chambres serv., 2 garages. 256-38-84.

SEVRES EXCEPTIONNEL. Bel imm. récent 4 pces, 84 m2. Parking. Tél. 240.000 F — JAS. 51-84

Région parisienne

PT DE NEUILLY
Imm. nf gd stdg. Vue panoramique sur Paris et Bois. 4 ou 5 p., 2 bns, cuis., loggia, plein soleil, 4.400 F le m2. 747-63-22, matin.

ASNIERES 65, avenue de la Marne
Proximité gare
BEAUX STUDIOS
Bonne rentabilité. Imm. neuf. Livraison juillet 75. Prix ferme et définitif. Tél. : 770-26-94 et 227-04-30.

NEUILLY 70 m2. Réc. Séjour + 2 chambres. Impecc. - Verdure - 567-22-88.

RUEIL HIPPODROME SAINT-CLOUD
Part. vd ds petite résid. très beau 4/5 P., tt conft, 116 m2. Soleil - Double exposition Loggias. Calme. Verdure. Park. Tél. 350.000 F. — 967-07-19.

VITRY. Résid. Beau 3 p., logg. sur jardin, tt cft. Px 130.000 F, avec 26.000 F- 580-01-20.

BOULOGNE. Pr. Pte St-Cloud, living double, 2 chbres, 118 m², s. bs + cabinet toil., ensoleillé. Immobilière MERGUI, 754-96-87.

NEUILLY. 6 p., 180m², gd stdg, hall, living dble, 4 chb., 2 bs. Immobil. MERGUI. 754-96-87.

91. 20 min. gare de Lyon. Dans parc 10 ha., à 5 min. gare et comm., part. vd F5 tt conft+ cave + garage. Px 155.000 F. 900-98-39.

Jouy-en-Josas. Imm. réc., liv. + 2 chb., balcon, conft mod., gar. Px 218.000 + CF. 526-73-01.

BOULOGNE - Studio 23 m², Tél. 90.000 F - JAS. 51-84.

ISSY, près Mº MAIRIE bel appt 2 pces, cuis., bs, cft. Vue except., 120.000 SEG. 55-31.

PANTIN (Mº Eglise)
Propriétaire vend, libres, studios et 2 pièces confort. Crédit important. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS - 742-99-09.

EGLISE DE BOULOGNE
Dans bel immeuble entièrement rénové, chambres, libres et occupées, 2 pièces occupés. Cabinet JOUBERT et ANDRE, 5, rue Alph.-de-Neuville (17ᵉ). Téléphone : 622-40-57, p. 26.

Province

NICE - VICTOR-HUGO
Part. vd luxueux 3 p. décoré. Tél. 205-61-99, ou écr. CHEDAL, 9, Square d'Aquitaine, 75019.

HOULGATE, FACE MER
Appartement tt confort, 90 m². Excellent état. Tél. 227-23-43.

MONTPELLIER - Polygone.
Part. vend 3 p. neuf, tt conft, prêt. poss. Tél. (16-64) 33-80-35.

PAU. Résidence classe. Vue imprenable Pyrénées. 3 pièces, 2 s. de bs 112 m², loggia, gar. 380.000 F. St-MACARY, 6, boul. Pyrénées, Pau (64). T. 27-97-62.

Part. à part. vd appartement F-3 + garage, conft, quartier calme, 2 km. G. plage Biarritz Anglet (64). - Villa F-4 plain-pied jardin 600 m², 2 garages VILLENEUVE-SUR-LOT (47). BAILLON-CIGA 24110 SAINT-ASTIER.

TOULON. Port plaisance F3, ét. élevé vue mer port Faron impren., tt confort, imm. récent. 190.000 F. Tél. (94) 92-67-66.

immeubles

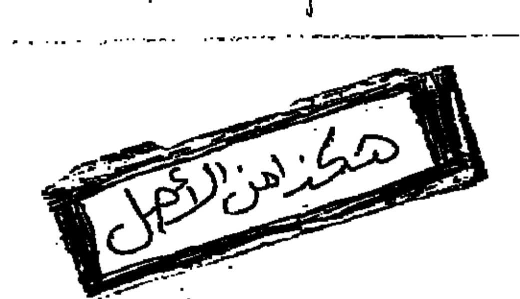
CHAMPS-ELYSEES
Tr. bel imm. commerc. à vdre. Rapport 8,5 %. — VION S.A., 7, place Vendôme, PARIS (1ᵉʳ). — 260-04-93.

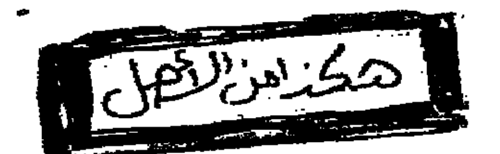
5ᵉ CARDINAL-LEMOINE
Propriétaire vd entièrement libre : Théâtre 1880
Tr. belle façade p. de t. ravalée Surf. au sol du bâtiment 700 m2 s/4 niveaux. Possib. réouverture en théâtre, activité commerc. ou habitation - 265-44-60.

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**

Voir la suite de notre immobilier en page 39





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

L'immobilier

constructions neuves

SPECIAL INVESTISSEURS
Paris (19e)

LE VALOREM

A PARTIR DE : 54.290 francs (CHAMBRES) 94.000 francs (STUDIOS)
TRES BEAUX 2 PIECES DE 50 m2 : 183.500 FRANCS
Bureau de vente sur place : 52, r. d'Aubervilliers, du jeudi au lundi, de 14 à 19 h.
SOVIC : 533-80-90



8% net
LE PASCAL 5è arrt
à deux pas de la rue Mouffetard
un petit immeuble de grand standing
Un placement garanti
Realisation SEGIC
Claude LACHAL S A Tél 033.61.67
92 bd du Montparnasse 75014 Paris

XVIIIe. JULES-JOFFRIN
Chambres et studios 2, 3, 4 et 5 pièces habitables début 1977
PRIX NON REVISABLES.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

XIIe. RUE DE PICPUS
Studios, 2 et 4 pièces livrables 4e trimestre 1976
PRIX NON REVISABLES.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

SEVRES (proximité pont)
Studios, 2, 3, 4 pièces habitables fin 1976
PRIX NON REVISABLES.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

CHATOU
BORDS DE SEINE
SITE EXCEPTIONNEL
« APPART. A DEUX » 47 m², H.O., 14.000 F comptant, notaire compris + mensualité.
H. LE CLAIR. — ELY. 69-36.

XVe, rue de la PROCESSION
PRIX FERMES
petit immeuble de qualité : 3-4 PIECES
CREDIT POSSIBLE 80 %.
Livré terminé, S. de B. décorée, cuisine équip., CAVES, PARK., chauff. électrique intégré. Renseignements, 22, rue J.-Baudry, 14 h. 30/18 h. 30, mardi, jdi, sam.

PARIS - XVIIe
143, rue de SAUSSURE, 143
NEUF - Grand STANDING
440 m2 BUREAUX en 2 lots 300 m2 et 140 m2
Climatisés - Paysagés - 5 l. tél.
A VENDRE ou à louer
Inf. Immobilière, 23, bd des Capucines, ou : 266-56-50.

VERSAILLES
74-78, avenue de Paris.
LA SEIGNEURIE

locaux commerciaux

A CÉDER IMMÉDIATEMENT
magnifique magasin 140 m2
6 mètres linéaires de vitrines
21, RUE DE LA PAIX. — PARIS (2e)
Droit au bail justifié - Visite sur place
Téléph. : 073-60-20
(CESSION DIRECTE par le TITULAIRE du BAIL)

NOISY-LE-SEC (93)
Z.I. vend de préf. à part. local industr. 1.230 m² av. 4 frigos + 2 appts. de fonct. 845-93-68.

Bail à céder confection 400 m² divis. (magas., bur., atel.) 3 lig. tél. 39 bis, rue Greneta-2e. Tél. 231-42-81.

bureaux

PTE MAILLOT. 170 M2 Burx. Terras. Pr. 12 à 18 mois. 6 lig. 500 F p/m² p/an. SS. COMMISS. IMMO BALZAC. BAL. 12-14.

NEUILLY
Ptaire loue 1 ou plus. bureaux. Immeuble neuf. Tél. 758-12-40.

Mo CONCORDE. A louer 1.042 m² utiles + 104 m² s/sol 16 park. + 15 lig. Ss. Commiss. IMMO BALZAC. BAL. 12-14. PROMO-BUREAU. KLE. 35-32.

Locations sans pas-de-porte
1 à 20 BUREAUX, tous quart. A.M. 293-45-55 + 522-19-10.

A LOUER
PRIX EXCEPTIONNELS
Petits bureaux agencés (71 et 150 m²), 450 m² rez-de-chaussée, bureaux et magasins

EUROBUILDING
(Paris, Porte de Pantin)
100 m. métro et périph., imm. neuf, grand standing, parkings et dépendances. Téléphone. 359-92-30 - 92-79 - 29-04 ou 723-30-23.

RUEIL - BUZENVAL
A VENDRE OU A LOUER
PETIT IMMEUBLE DE BUREAUX NEUF
Immédiatement disponible
2.900 m² sur 5 niveaux + archives + parkings
Possibilité location fractionnée
G.S.C.I.C. Division des Equipements Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine - 75755 Paris, Cédex 15.
Tél. : 538-14-67, poste 1.021.

A LOUER
PLACE VENDOME
730 m2 BUREAUX
Tél. 260-42-90 + 44-90.

PORTE CLICHY A LOUER
12e ETAGE : 280 M2
5e ETAGE : 463 M2
IMINCO - Tél. 256-35-50.

propriétés

Vends Saint-Lary (Hautes-Pyrénées) gde mais. typiq. aménag. Sanitaire, chauf. centr., gde cour intérieure, galerie, grange aménageable. Jdin atten. Bel. charpentes anc. Ski, montagne d'été. Ecr. no 3.559, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

30 KM PARIS Nord, limite St-Leu-la-Forêt (95), accès rapide, orée forêt, parc séculaire clos 10.000 m². AFF. EXCEPT., ppté de maîtres. 10 p., 2 bns + pavil. gardien. Px tot. 1.260.000 F. Ag. PERSE, 43, av. Gare, St-Leu. 960-55-50.

MAISON DE CARACTERE
Près du Loir, à proxim. de Vendôme, gde s. de séj., chbre et cab. toil., cuis. et arr.-cuis., 3 ch. av. s. de bs, caves et gar. bât. annexe : 3 p. av. s. de bs. Ensemble 1.500 m², tt cft. Libre à la vente. Maître CARAYOL à Vendôme (41). Tél. : (39) 77-12-05.

70 km Ouest, Lux. PROPRIETE d'artiste. Parc 2 ha. Houdiard, B.P. 83 LAVAL. Tél. 53-25-21.

BRETAGNE. MAISONS DE MAITRE. 4 km PLOERMEL : Parc et terres 4 ha. 15 km ST-BRIEUC et mer. Parc 0,50 ha. Plusieurs manoirs et villas. Houdiard, B.P. 83 LAVAL. Tél. : 53-25-21.

A vendre Charente. Jolie ppté d'agrém., clos. murs, riante rcp. bel. mais. tte meublée, exc. état 6 p., s. de bs, au milieu beau cadre, jard. d'agrém., etc., gar. chasse, pêche, bel ensemble. Ecr. de Graffanaud, Aux Gouffiers-Couture, 16460 Aunac.

GORDES ET LUBERON
— Grande bastide restaurée av. 2 has garrigue, vue except. ;
— bordure village grande maison caractère, jardin 2.000m², très belle vue.
Yvonne CORCELE (F.N.A.I.M.) GOULT 84220 GORDES. 72-20-47.

PERIGORD
1o) REGION RIBERAC maison campagne, salon, salle à manger + 3 chbres, Sile bs, bon état + dépendances, avec 2 ha 30 environ. Jolie vue.
2o) REGION PERIGUEUX petite chartreuse du XVIIe, 5 p.p. + grenier aménageable + dépendances, joli parc bordé par rivière.
J.-G. PINET. - LAB 84-20.

locaux industriels

TRAPPES LUMIERE A LOUER
25.000 m² d'entrepôts divisibles et adaptables à partir de 600 m²

AVANTAGES
- Zone industrielle de Trappes
- Desserte directe par l'Autoroute de l'Ouest
- Raccordement FER
- Nouvelle formule locative "mesure industrielle" surface selon vos besoins, modifications réalisables
- Entièrement aménagés avec Bureaux
- Livraison clés en main Automne 1975

Renseignements
SEPRIM
85, avenue de Saint-Cloud - 78000 VERSAILLES
Tél. 950.30.28
DM/ZUNZ

fonds de commerce

Station sports d'hiver 2 saisons. A vendre PAS-DE-PORTE pour installat. RESTAURANT, PIZZERIA ou BRASSERIE ds centre Ccial. Luxueusement aménagé. Excel. situation. S'adresser LA CAPITALE, 74110 MORZINE. Tél. 105.

Paris-9e. A vendre Fds et murs R.-de-ch. 4 s/sol. 2.500 m². 883-73-65 à partir de 19 h.

CALVADOS Grande ville touristique
HOTEL 3 Et. NN 36 No
RESTAUR.+ BAR empl. 1er ord. CADRE AGREABLE et de BON GOUT. Clientèle stable et de qualité. CA 74 : 1.350.000 F. Pour 1er contact : 637-25-28.

appartem. achat

POUR CLIENT ETRANGER Rech. 5 à 7 p., tt cft, 16e, 8e, Monceau, Neuilly, Rive gauche. Michel & Reyl S.A. - 265-90-85.

ACHETE, URGT, COMPTANT, chbre bonne Paris - 873-20-67.

Achète, urgent, rive gche, préf. 5e, 6e, 7, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 3 pièces, paiement compt. chez notaire - Téléph. 873-23-55.

GROUPE IMMOBILIER recherche d'urgence appts de 2 à 7 p., b. quartiers
GILER S.A. 59, avenue d'Iéna Tél. : 260-36-80

locations meublées

Offre

LA CIOTAT, 3 p. + cuis. + sal. de bains + jardin, près plages, libre juin et sept., 250 F par sem. + charges. Tél. 735-09-26.

OPERA et 10e. Particul. studios, kitchenette, bains, moquette, à part. de 590 F. 553-86-52, matin.

Demande

PROFESSEUR Faculté sciences cherche dans Paris 4 ou 5 pièces, à partir du 1er sept. 1975. Pour 1 ou 2 ans. Tél. 633-33-42.

locations non meublées

Offre

PL. DES FETES. Imm. nf, gd stand, 80 m², vue impren., balc., liv. 40 m² + ch., cuis. aménag., tél., parkg. 1.600 + ch. 797-93-21.

Direct. Charenton gd 2 P. cuis. cft. Tél. park. jard. — 272-80-54.

Bobillot imm. standing 2 pièces balc., tél. 900 + ch. 589-49-34.

DAUMESNIL ou BEL AIR Imm. récent, ét. élevé L. R. + 1 ch., tout cft 850 + charges. MARTIN, 9, rue Messidor jeudi 17 h. 30/18 h.

PTE D'AUTEUIL SOL. 39-10
Dble liv. + 2 ch. 110 m2 en duplex 3 terras. 60 m2. PL sol. Dernier étage. Imm. réc. Stand. 3.500 F charges comprises.

9e Prox. Mo PIGALLE, dans imm. neuf, 1re occupation. Luxueux STUDIOS. Tél. A part. 950 F + charges. — 585-43-59.

Demande

Groupe prof. libéraux. rech. à louer loc. 300-400m², bon standg, même à rénover. Tél. 644-65-09.

ING. ch. ss agce 4 à 6 P. Versailles ou env. 950-36-78.

pavillons

LE CHESNAY (Versailles) dans quartier calme. PAVILLON réc. 5 pièces, park., jardin, impecc. 308.000 F. — 950 - 14 - 60.

COLOMBES. Pavillon récent, tout confort, habitation et commercial. Facilités. MARTIN, Doct. Droit, 742-99-09.

Lim. SCEAUX. Près gare BOURG-LA-REINE, maison particulière 8 pces, jardin, garage. Cabinet DORMION, 924 - 12 - 04.

VEND pav. 3 p., jard., gar., à 5' Mo Montreuil, et ach. pav. 4 p., jard., gar., à 30, 40 km. Paris. Rigaud, 858-26-19 matin.

ORSAY. Partic. vend pavil. vue panoram., séj. original, chemin., 2 ch., tout conft, jardin paysag. 1.200 m², dépend. 550.000 F. — Téléph. 928-47-17, heures repas.

SAINT-MAURICE, près Bois. H. P., liv. + 8 p., tt cft, gar., jdin. 500.000 F. Facil. 526-89-39.

fermettes

Part. vd ds rég. landaise ferme + grange + ter. boisé 3.600 m². Tél. (58) 93-04-34, heures repas.

VALLEE DU LOIR
Fermette 3 p., dép. s/2.500 m² env. Eau s/press. Electricité. Prix 85.000 F. - C.L.O. 8, rue Gambetta (72), LE MANS. Tél. : (15-43) 28-79-36.

terrains

PROPRIETAIRE VEND PERMIS SURELEVATION DE DEUX ETAGES PRES NATION. 325 - 25 - 25.

châteaux

A VENDRE Hte AUVERGNE CHATEAU XIIIe rénové. Parc 12 ha, gdes dépendances. Prix intéressant. TRANGEICO, 117, bd Wilson, JUAN-LES-PINS. Tél. : 61-14-60.

hôtels-partic.

RANELAGH, rav. voie privée, plein soleil, calme absolu, H.P. 8 p., petit jardin. 1.250.000 F. LARGIER. ANJ. 02-97.

viagers

BOULOGNE résid. imm. anc. 2 p. cuis., w.-c., 58 m² possib. bs lib. décès 1 tête 73 ans. 6.300 F compt. + rente mens. 700 F. ORPI. 825-24-10.

villégiatures

GERS. Loue juillet maison sur 40 ha avec poneys et chevaux + équip. — Tél. 16-62-83-22-44.

MONTAGNE, Haute-Savoie Location appart. tt cft juin, juil. août, septembre. — S'adresser LA CAPITALE 74110 MORZINE Tél. 105.

PERROS-GUIREC. Belle maison vue panoram. tr. gd séjour + 5 ch., 2 bns, gde cuis. août 6.000 F septembre prix à débattre. LEBLOND 260-31-03.

Loue propriété tt confort, piscine privée, calme, air marin, 12 km Valencia. Tél. 55-29-84. 120, boul. Clemenceau, Marcq-en-B. 59-700.

Couple 2 enf. ch. maison ou app. à louer Corse (rég. Calvi) près plage pour Août. Téléph. 231-02-44 ou Ecr. no 6973 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ardèche. A louer août maison conft, 5 lits, 1.700 F. Gabori, 15 bis, rue Fabia. 69008 LYON. Téléphone (78) 74-16-36.

A louer villa neuve CAP D'AGDE, 300 mètres mer. Fabre, 12360 Camares. T. : 30.

maisons de campagne

CHARMANT VILLAGE près AUXERRE (89). Ravis. MAISON CAMPAGN. s/jardin 500 m² env Sous-sol gde cave voûtée, chauffer. mazout. Rez-de-ch. + étage gde cuis. Séjour + salon cheminée marbre, poutr. apparent. 5 ch., s. d. b., garage + attenant dépend. av. cave voûtée. Garag. + grenier. Agencem. rustiq. et de très bon goût. — 637-25-28.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

exclusivités

appartements vente

Paris

LA SOURCE MONTMORENCY 40-42, rue de la Source.
Appts 3-4 p. (100m2) et 4-5 p. (126m2) dans petit immeuble de luxe, entièrement aménagés, tél., parkings, cave. Prix fermes et définitifs. Livraison : juin 1975.
SIM PROMOTION : 520-65-65.

XVIe ETOILE. Charmant appt de 4 p., 100m2, 430.000, tél. Imm. p. de t. Tél. : 704-88-18.

XVe PONT MIRABEAU
EXCELLENT PLACEMENT
STUDIOS - 2 PIECES
tout confort, cuisine équipée. Qualité exceptionnelle. Location et gestion assurées. 073-15-51 et 073-80-23.

Parc Montsouris, studio impec., loué 600 F, 75.000 F. 337-69-59.

BUTTE-aux-CAILLES b. maison 6/7 p. + atelier dans jardin, ét. impec., beaucoup de charme. ALGRAIN. 285-08-59 et 285-09-54.

SUR PLACE JUSSIEU
Joli studio, soleil, ent., kitch., salle de bns, w.-c., 99.000 F. Pr vis. : 727-13-05, hres des repas.

PORTE D'ITALIE. Imm. récent splendide appt 80m2, plein sud, balc., dble liv., 2 ch., cuis., bns, tél., box, 300.000. Tél. 326-47-02.

19e, 50 m. parc Buttes-Chaumont
RESTE SEULEMENT
2 studios — 2 deux pièces tout confort, cuisine équipée.
BONNE RENTABILITE, PLUS-VALUE CERTAINE.
Location et gestion assurées. 073-15-51 et 073-80-23.

SAINT-JACQUES
Prop. vendent duplex caractère tt cft, av. jdin. T. : 723-37-01.

AVENUE GEORGE-V
Très luxueux pied-à-terre 60m2, cave, park., px élevé justifié.
O.G.T. - 522-86-86

VUE PRESTIGIEUSE
XVIe FACE AU BOIS
imm. récent 165m2, chbre serv., box. Tél. : 577-60-10, le matin.

EXCEPTIONNEL
MOZART bel appt 8e ét., soleil, 100m2 cse urg. sacrif. 755-92-35.

JUSSIEU - 129.000 F
MAGNIFIQUE 2 PIECES TOUT CONFORT. Tél. 325-75-42.

ARTS-ET-METIERS
A rénover 40m2 PLEIN SOLEIL Prix : 139.000 F. Tél. : 325-75-42.

Bon 17e : rue calme, imm. 68, stdg, dernier étage, duplex 4 p. 117m2 + 2 terrasses 112m2. Px 790.000 F. Téléph. : 755-84-81.

VIe pr. de St-Sulpice ODE. 42-70 lux appt de 220m2, asc., tél., 4 ch., 4 sanitaires, 3 réceptions.

XIe appartement de classe dans imm. gd stdg, dble liv. + 2 ch., park., balc., 435.000 F. 345-07-67.

Prop. vd ds b. imm. p. de t., 102 bis, r. Lepic, Paris-18e, 3 p. tt cft, balc. Vis. de 17 h. à 20 h.

5, rue BENJAMIN-GODARD
1er ét., 210m2, stdg, 2 récept., 4 ch., 2 bns, 2 ch. serv. S/place jeudi 14 à 17 h. ou 224-00-10.

« Le Lafayette », particul. vend appart. standing, double séjour, 1 chbre + dress. + sal. de bns, 1 chbre + s. d'eau, gde cuisine équip., 3 balc., terr., 8e ét., tél., métro. Imm. réc., pisc., sauna, 540.000 park. com. T. 203-01-88.

BON MARCHE. ODE. 42-70.
Balcon, verdure, DUPLEX, gd séjour, 2 ch., 2 bs, asc., tél.

* TROCADERO
Duplex 150m2, 9e et 10e étage, belle terras., gd liv., 2 ch., 2 bs, chbre serv. Garage. 224-00-10.

COURCELLES-MONCEAU
splend. 260m2, 2e étage, balcon, 2 ch. serv. Téléph. : 224-00-10.

MONTPARNASSE imm. p. de t. asc., 2 et 3 p. avant ou après travaux. SAB 85-86, le matin.

PARIS
INVESTISSEMENT IMMOBIL.
RENTABILITE 11 %
INDEXATION ANNUELLE
dans imm. entièrement rénové. STUDIOS et 2 P., cuis., s. de bs, w.-c., état nf. A partir 55.000 F. Thierry MICHEL administrateur immeubles. 48, rue Vivienne 75002 PARIS. T. : 236-57-48.

16e RUE DE LA TOUR
Ds imm. LUXUEUX
Livraison juillet 1975
SPLENDIDE 4-5 P., 108 M2 + 22 M2 LOGGIA, 7e étage.
PLEIN SOLEIL - 7.000 F le m2.
P. BAHON - 225-46-62

16e PORTE DAUPHINE
APPT DE RECEPTION
400 m2 4e ét., ascens., 2 chbres service, 2 parkings. 1.600.000 F.
KIJOXSON LAB. 13-09

QUAI Face ILE ST-LOUIS
110 m2 à rénover, caractère, soleil, 2e étage, haut. sous plafond. — 508-41-35.

PLACE HOTEL-DE-VILLE
GRENIER à aménager 277-75-68

QUAI D'ORSAY
300 M² 7 pièces princ., 3 bains + 2 serv. - 734-23-75.

SUFFREN Bel imm. p. de t. standing
3 P., vaste réception + chbre, lingerie, tt confort.
Plan excell. VERNEL. 526-01-58.

MARAIS - 17e typique, pour amateur, appt 42 m2. Affaire 1er ordre. - 770-55-86.

MONGE, 2 pièces, cuis., bains. 165.000. « FAC » 337 - 69 - 59.

Région parisienne

NEUILLY-SABLONS
Imm. p. de t., appt en r.-de-ch. 5 p. 150m2, tél. + ch. service, poss. prof. libér. Prix 540.000 F. KIJOXSON LAB. 13 - 09.

S/BOIS VINCENNES
Magnifique appt. plein soleil, beau séjour + 3 ch., 2 bains, box., chbre serv. Tél. 344-07-13.

NEUILLY Résid. Très luxueux 103 m2 s/jard. priv. Duplex, balc. s/verd., liv., 2 ch., bur., cuis. et san. except. équip. 770.000 F. - RIC. 38-73.

93 - LE RAINCY
P. à p. app. ds imm. résid. pl. ctre, cft, sol., verd., 108 m², cave, gd box, ch. sce. T. 16-99-46-12-48.

15 km PARIS BANL. OUEST ds LUX. RESID. B. APP. 6 P. 146m2, 2 bs, cuis. éq., Parkings. TEL., MOQ., 430.000. 704-88-18.

Province

A vdre direct. par constructeur
MENTON
2-3-4 pces à partir de 120.000 F. disponibles fin 1975.
CAGNES-SUR-MER
Bord de mer, vue imprenable, 2 p. à part. de 150.000 F. S'adr. G.I.C.A. 16, bd République 06400 Cannes. Tél. (93) 99-55-90 et 91.

constructions neuves

HÉRON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
DU STUDIO AU 6 P.
TRES GRAND STANDING
Tr. beau jardin privatif ombragé
Parkings - Chambres de service
Prix ferme et définitif
Livraison fin 1975
Bureau de vente sur place tous les jours (sauf dimanche) de 14 h 30 à 18 h 30
P. DOUX 3, av. Grande-Armée (16e) - 553-16-62

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI (7e étage)
TRES BEAU 6 PIECES 165 M2
TERRASSE 100 M2
PRIX FERME ET DEFINITIF
Livraison immédiate
POUR VISITER
P. DOUX 3, av. Grande-Armée (16e) - 553-16-62

villas

Devenez propriétaire d'une villa sur la plage à 20 km d'Ajaccio.

En bordure de la plage de sable fin et d'un port naturel vous pouvez acheter ou louer une très belle villa de 2, 3 ou 4 pièces avec vue sur le Golfe de Lava.
Une rentabilité de 7% est assurée hors période d'occupation.
Villas 2 pièces équipées avec jardin ou terrasse : 97 000 F (crédit 80%).
Location à partir de 2000 F par mois.
Accueil sur place et à Paris.

FLOREAT
92, bd du Montparnasse - 75014 Paris
Tél : 033.61.67 et 033.73.55

NANTERRE. Urgt. part. vd villa bourg., résid. excel. ét. 100 m², 2 nivx + ss-sol., jdin clos boisé 1.000 m², gar. 222-26-92.

FACE SAINT-TROPEZ
Vues sur golfe.
Villa de grande qualité, équipée.
Beaux arbres, piscine.
Tél. : (94) 96-25-20 et 288-45-26, le matin.

fonds de commerce

Vends cessation activité
SAVOIE
LIBRAIRIE - PAPETERIE
générale, classique et bureau. affaire prospère, potent. expansion. Ch. d'affaires 1.280.000 F. Demande 350.000 + stock. Tél. après 20 heures à : (79) 22-45-44.

6e LIBRE avec murs BOUTIQ. + dép. à rénover. 41, rue CHERCHE-MIDI. Vis. 15-18 h.

châteaux

135 km Paris autor. Sud. Petit château de caractère, 5 ha dépend., logem. gardien. parc, pet. bois, pré, rivière. Grand calme. Ecr. PARESY, 11, rue du Gl-Pershing, 78000 Versailles. Tél. : 954-75-84.

ENTRE NEVERS et MOULINS part. vd château. CARACT., 14 P., pigeonnier, dép. av. 5 ha. Tél. : PARIS. 757-17-81.

fermettes

Bel. FERMETTE tr. bon état 5 P., cave voûtée, bel. dépend. en L. sur 3.500 m², Px. 150.000 av. petit comptant. 808-25-52.

pavillons

ENGHIEN 5 min. gare, calme, soleil, jdin 1.000m2, Maison de 8 p., 280m2 HABITABL. + ss-sol + dépendances. 550.000 F., avec 110.000 cpt. Tél. 989-31-84.

locations non meublées

Demande

Cadre ch. sans agence 4-5 P. Paris, banl. Ouest. 577-70-01.

hôtels-partic.

RIVE GAUCHE
HOTEL PARTICULIER 200 m2 avec très beau jardin, parking et
ATELIER D'ARTISTE
Tél. : 331-61-60.

locaux commerciaux

PL. SAINT-AUGUSTIN
A LOUER 2 bureaux dans immeub. de bureaux gd standing, climatisat., serv. télex, téléph., salle de conférences, parking. Tél. : 522-32-20 ou 522-65-39.

Quart. MOUFF. pr bur ou cce local impec. Face poste centrale, loyer 500 F + cess., 337-69-59.

MARX-DORMOY : 2.000m2 Immeub. commerc., entièr. libre à louer sans pas-de-porte 140 F le m2. Ecr. no 74.771 I.P.F., 12, rue de l'Isly, Ville.

CLICHY (près de PARIS)
A louer sans pas-de-porte. Immeuble commercial 2.500m2 dont 1.600m2 en rez-de-chaussée. Ecr. no 74.784 I.P.F., 12, rue de l'Isly, 75008 PARIS.

bureaux

RECH. PAIEMENT COMPT. immeubles import., de qualité, libres ou occupés, préfér. burx SOGEPAT, 25, rue Marbeuf, Tél. 225-89-21 - 359-82-67.

PARIS XI. Location ou vente immeuble 3.500m2 entièrement rénové et équipé. Libre. Tél. : 225-66-10.

ASSOCIATION 1901
achète comptant locaux nus ou aménagés : 100-150m2 1er, 4e et 6e arrdt. Dans immeuble de standing, calme, clair, 1 ligne téléphone minim. Agence s'abstenir. Ecr. no T 70.564 REGIE Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

MONTREUIL
BUREAUX NEUFS
5.000m2 DIVISIBLES
en lots de 500m2 et 355m2.
330 F LE M2 ANNUEL.
IMINCO. Tél. : 256-35-50.

NEUILLY
bureaux de standing à louer à partir de 148m2.
Richard Ellis. Tél. 225-27-80.
M. REYE.

9e Près PRINTEMPS
3 locaux, 4 pièces chacun, lignes tél., gar. à louer. Ensemble ou séparém. tous commerces SANS PAS-DE-PORTE. 742-50-36 et 41-23.

GARE DE LYON
900 M² Immeuble commercial LIBRE à LOUER ss pas-de-porte. 170.000 F annuel. Ecrire à no 74.773, I.P.F., 12, rue de l'Isly - Paris (8e)

R. MONTMARTRE. 110 m2 très clair, tous commerces. 5 lignes tél., sans pas-de-porte. 742-50-36 - 41-23

maisons de campagne

Près d'EVREUX, très belle
CHAUMIERE NORMANDE
cheminée, poutres. 7 p., 2.000m2 terrain. Prix : 215.000 F. Tél. : 873-26-80.

appartem. achat

Recherche Paris-15e, 7e arrond., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEMT COM. Écrire Jean Feuillade, 5, r. A.-Bartholdi (5e). Tél. : 579-39-27.

locations non meublées

Offre

Paris

Location directe av propriétaire. 770-95-34 - 523-21-73.

8e Rome. 6 p. 170 m², 3.000 + ch. Neuilly-Sablons. 5 p., 2.100 + ch. Tt conft. Baux 6 ans. 256-13-29.

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
9, r. du Hanovre. Mo Opéra.
8, r. Ph.-Dangeau, Versailles.
45, r. Hericart. Mo Dupleix.

13e GD 2 PCES, 60 M2. 9e et dernier ét. tt cft. 950 + charges. Tél. 250-62-39.

Locat. directe av. pptaire. 770-95-34 - 523-21-73.

16e AV. RAPHAEL - LUX. APPT, catégorie except., 3 bains, chb. serv., park, dble, tél. loyer élevé. - 704-88-18.

Région parisienne

PUTEAUX GD STUDIO 50 M2 Terras. 6e et dernier ét. tt cft. 700 + ch. Tél. : 250-62-39.

ST-CLOUD VAL-D'OR
Livg dble + 2 ch., cuis., s. de bs. Tél. 92 m² + balcon. 1.700 + charges. 771-64-28.

(93) Bagnolet, métro Gallieni.
SANS COMMISSION
3 pièces, 66 m², loyer 744 à 776 F, charges : 275 F.
4 pièces, 77 m², loyer 818 à 903 F., charges : 315 F.
5 pièces, 96 m², loyer 956 à 1.063 F., charges : 393 F.
PARKING EN SUS
S'adresser bureau de gérance, LES PARCS DE LA NOUE, 1 à 13, rue de la Noue, BAGNOLET. Tél. 858-02-31.

(92) Villeneuve-la-Garenne.
SANS INTERMEDIAIRE
Appartements bon confort.
4 Pces 77 m², 865 F.
5 Pces 96 m², 1.005 F.
CHARGES EN SUS
S'adresser de 9 à 12 h.
11, allée Saint-Exupéry, Villeneuve-la-Gar. 752-54-51.

APPARTEM. A LOUER
SANS INTERMEDIAIRE
MASSY (ESSONNE)
4 Pces 90 m², 1.049 F.
Charges 227 F.
S'adresser au gérant de : 9 h. à 12 h., 7, allée de Suède à MASSY. Tél. 920-48-91 ou 920-48-90.

NEUILLY Boul. BOURDON 3 pièces NEUF. Prix 2.500 F. Tél. 824-76-47

propriétés

EXCEPTIONNEL. ENGHIEN.
A rénov. villa 7 p. + 1 de 45 m². S/PARC 2.000 M2. Tr. calme. Résident. 730.000 F., av. 146.000 F cpt. 989-31-74.

PLAINE DU FOREZ
Vds tr. belle propr. nve. Style gentilhommière, boiserie, marb. 2e ét. sur 225 m² au sol, tt cft. Parc 1 ha. Prix justifié. Ecr. No 8.708 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LOT. Belle demeure P. pays arrière. tt cft. 6 km Cahors. Gde communicat., 4 ha. Vue panoram. Gd séj. Belle chem. anc. Loggia. 3 ch. + 2 maisonnettes arr.-jardin. 430.000. Gar. Tél. (65) 35-23-57.

ENGHIEN. Prix du terrain. S/2.300 m², villa à rénov. 8 p. + 1 étage. Possib. piscine ou tennis. Prix : 730.000 F., av. 150.000 F cpt. 989-31-74.

LA VARENNE. R.E.R. dans magnif. PARC de 2.000 m² ss vis-à-vis. sup. PROPRIETE 6 p. princip. tt cft. Garage 3 voit. + dépend. Prix justifié. 886-45-60.

ANCIEN RELAIS POSTE
forêt Réno 140 km Ouest, habitab. suite 4 gdes p. Grenier am. jdin. 1.500 m², partie boisée. E., El. 75.000, av. 15.000 F cpt. SOMBIM, 21, rue de Paris, 61-Longny. 700-46-21.

45 MINUTES PARIS
PARTICULIER VEND
SUPERBE PROPRIETE
500m2 HABITABLES dans un parc entouré de murs 2,5 HA, tennis, etc.
Prix élevé justifié.
Pour renseignements : Tél. : 645-68-86, heures de burx. Domicile : 438-91-43.

12 KM OUEST R.E.R.
DEMEURE neuve « Ile-de-Fce »
Construction 1re qualité
Salon, s. à m., bur., 4 ch., 2 bns, gd conft, salle de jeux, jardin. Prix 850.000 F.
AGENCE de la TERRASSE
Le Vésinet - 976-05-90

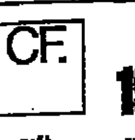
viagers

APPARTS VIAGER LIBRE
Yerres. neuf 3 p. cuis., bns.
Deuil-la-Barre, 4 p. cuis., bns.
St-Germain-en-Laye, 4 p. 100 m².
R. La Fayette, 2 p. c. bs. 65m².
Neuilly-St-James, 3 p., 100 m².
Vincennes, 3 p., cuis. 55 m².
LODEL. 700-00-99, 355-61-58.

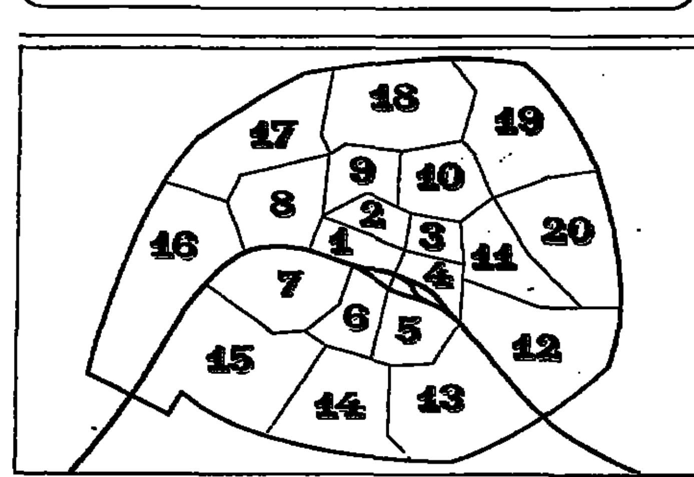
BOIS-COLOMBES. Sup. pavillon, 3-4 pièces tt conft, résidentiel, garage, jardin 628 m2. Occupé. 130.000 F + 1.550 F/m. 1 T. 73 a.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

« Le Monde Immobilier Paris » paraît chaque quinzaine, le mercredi, en alternance avec « Le Monde Immobilier Banlieue », le vendredi

LE MONDE IMMOBILIER

12     

N° Arr. — Prix moyen du m² — Prix moyen du m² ferme et définitif — montant des prêts cumulés et durée — prêt du Crédit Foncier — année de livraison et trimestre — Nombre d'app.

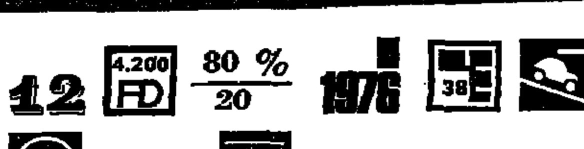


---

6 — 6.200 FD — 80 % PERSONNALISE — LIVRAISON IMMEDIATE — 48

M FALGUIERE DUROC MONTPARNASSE — 92 89 82 28

VAUGIRARD « 6 » - 118-122, rue de Vaugirard - Immeuble de caractere, studio, 4 et 5 p., loggias. Reste a vendre 5 appartements. Visite sur place : lundi, jeudi, vendredi, de 14 à 18 h 30, samedi et dimanche, de 10 à 13 h et de 14 à 19 h. Pierre BARON S.A., 118, rue de Vaugirard; 75006 Paris - Téléphone : 260-33-02.



M GARE DE LYON REUILLY-DIDEROT — 29

21, RUE CROZATIER - Un élégant immeuble dans une rue large, bordée d'arbres, à proximité de la gare de Lyon. Studio au 5 pièces. Exposition plein soleil. Balcons. Terrasses. Isolation thermique et phonique très poussée. Livraison fin 1976.

PROMEX — Inf. et vte : PROMEX, 65, r. Rennequin-17e - 755-82-10.

---

13 — 4.300 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMEDIATE — 40

M PL. D'ITALIE 3 LIGNES — à 800 m

GALAXIE - 40, av. d'Italie - « BERYL », IMMEUBLE DE STANDING, 3 à 5 pièces entièrem. équipées + duplex. Vue sur tout Paris. Centre comm. avec grands magas. Jeux d'enfants. Sur pl. tous les jours de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30, sf mar. et mercr. et le vendr. matin. Tél. 580-32-92 ou SPEI, 14, av. F.-D.-Roosevelt, Paris (8e), tél. 256-55-11.

SPEI — réalisation S.G.I.I.

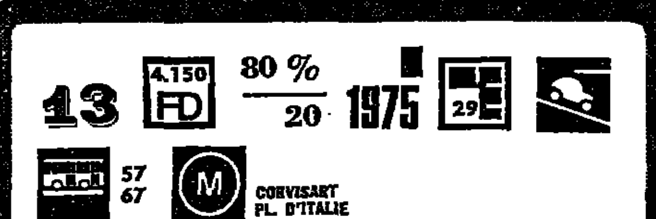
---

13 — 4.350 FD — 80 % / 20 — 1975 — 60

M TOLBIAC — 27 47 62 — à 800 m.

OLYMPIADES « CORTINA » - 70, avenue d'Ivry - Chambres, studios, 2 pièces compl. équipés. 1re tr. déjà réal. et habitée. Centre commercial et complexe sportif. Sur pl. t. l. jrs de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30. sauf mercr. et vendr. mat. T. 589-81-20 ou SPEI, 14, av. Roosevelt, Paris-8e. Tél. : 256-55-11.

SPEI — Réalisation SAGO/S.G.I.I.



10-12, RUE DU MOULIN-DES-PRÉS - Un élégant petit immeuble dans un quartier pratique. Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison septembre 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorisation. — Information et vente : PROMEX, 65, r. Rennequin, PARIS-17e Téléphone : 755-82-10.

PROMEX

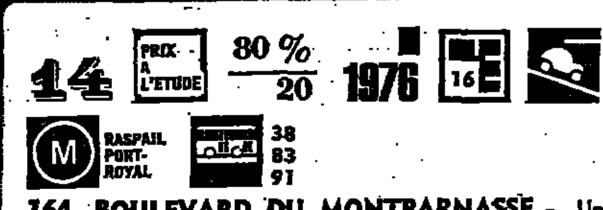
---

13 — 4.600 FD — 80 % / 20 — 1975 — 123

21 57 62 — 67 P.C. — M CITE-UNIVERSITAIRE GLACIERE PORTE D'ITALIE

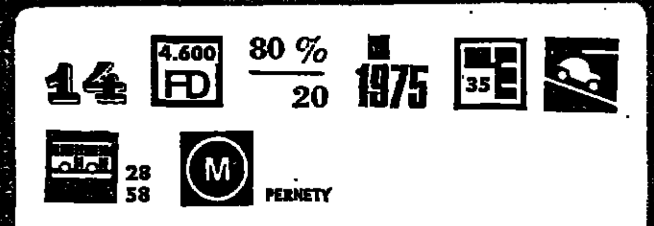
KELLERMANN 102 - 102, bd Kellermann - A 300 m. Parc Montsouris, 3 petits immeuble à l'architecture élégante. Du studio au 5 pièces avec balcons, terrasses et jardins privatifs. Appartement témoin ouvert tous les jours (sauf mercredi) de 14 h. à 19 h. 30.

SERCO — 14, rue Magellan - PARIS (8e) Téléphone : 723-72-00



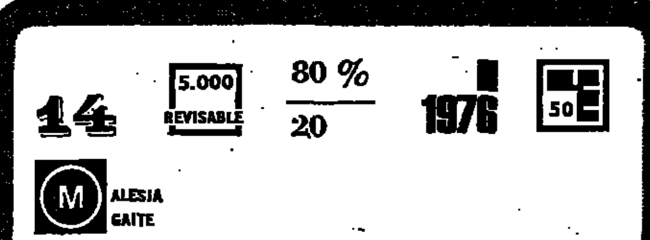
164, BOULEVARD DU MONTPARNASSE - Un immeuble de grande classe à proximité du jardin du Luxembourg - Apparts de 2 et 5 pièces, exposés plein soleil. Immeuble tout électrique. Isolation thermique et phonique très poussée. Livraison fin 1976.

PROMEX — Inf. et vte : PROMEX, 65, r. Rennequin-17e - 755-82-10



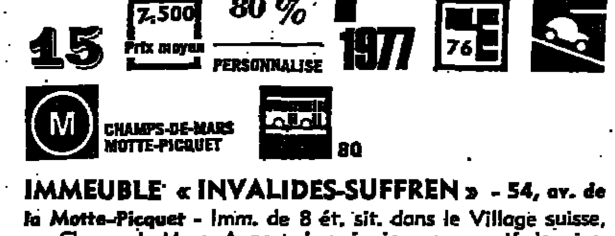
15-19, RUE NIEPCE - Un élégant petit immeuble dans une rue calme. Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison printemps 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorit. Information et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, PARIS-17e, Tél. : 755-82-10.

PROMEX



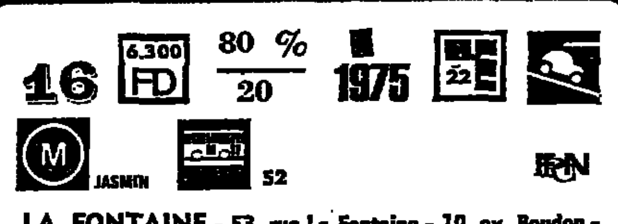
SCI DU 8, RUE MAISON-DIEU - A 50 mètres, avenue du Maine - Studios, 2 pièces, appartements de 2-3 et 4 pièces en duplex, étages élevés, terrasses. Livraison 4e trimestre 1976.

S.P.G.P. MONTAIGNE - 21, av. Montaigne, 75008 Paris. Téléphone : 359-63-63



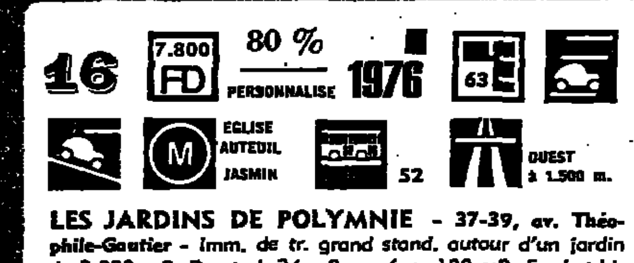
IMMEUBLE « INVALIDES-SUFFREN » - 54, av. de la Motte-Picquet - Imm. de 8 ét. sit. dans le Village suisse, pr. Champ-de-Mars. Appart. lux. équip. av. magnif. loggias. St. au 4 p. Boxes. A 10 mn Etoile, Quartier Latin et Opéra. Bur. de vente sur place ouv. sam. et dim., de 10 à 18 h 30.

ZANNETTACCI — 734-75-60 - 15, av. Matignon, 75008 Paris - 359-98-32.



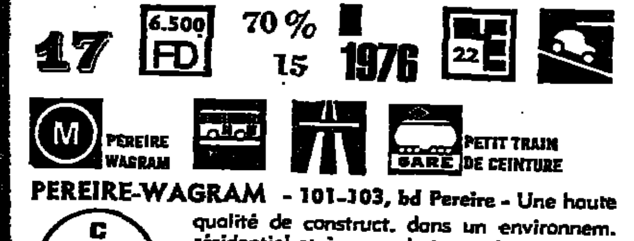
LA FONTAINE - 53, rue La Fontaine - 10, av. Boudon - Studio, 3-4 pièces, l'une des façades donnant sur jardin. Sur place, bureau de vte et appartement modèle : ts les jours et dim., 14 h-19 h (sf mer.). Sam. 10 h 30, 12 h 30-14 h 30-19 h. Pierre BAHON S.A., BAL. 46-62 - 20, av. F.-Roosevelt (8e).

pierre bahon s.a — Une réalisation Legostalais s.a.r.l.



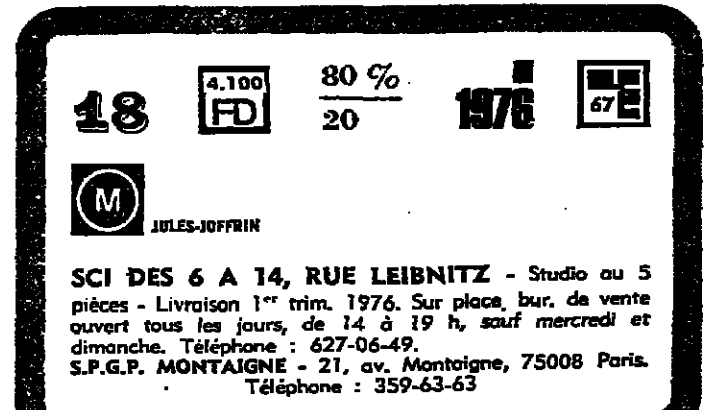
LES JARDINS DE POLYMNIE - 37-39, av. Théophile-Gautier - Imm. de tr. grand stand. autour d'un jardin de 3.000 m2. Du stud. 34 m2, au 6 p. 180 m2. S. pl. t.l.j. sf dim., lun. et le vend. mat., 10 h.30 à 12 h.30, 14 h. à 19 h. 30, tél. 224-66-26 ou S.P.E.I., 14, av. F.-Roosevelt, Paris-8e, 256-55-11

SPEI — Réalisation : MAZET & VALLETTE



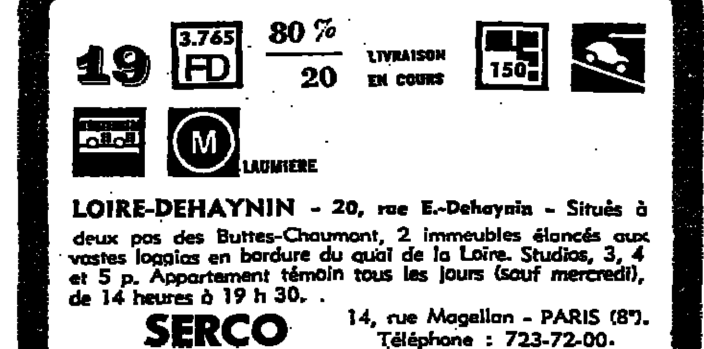
PEREIRE-WAGRAM - 101-103, bd Pereire - Une haute qualité de construct. dans un environnem. résidentiel et à prox. de toutes les sorties et communicat. essentielles. Appts spacieux de 2, 3 4 et 5 p. et un appart. « jardin » au dernier étage. Rens. et vtes : C.E.R.J.I., 191, r. St-Honoré, Paris-1er - 260-30-15

CERJI



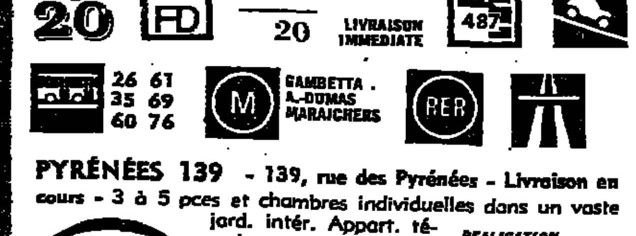
SCI DES 6 A 14, RUE LEIBNITZ - Studio au 5 pièces - Livraison 1er trim. 1976. Sur place, bur. de vente ouvert tous les jours, de 14 à 19 h, sauf mercredi et dimanche. Téléphone : 627-06-49.

S.P.G.P. MONTAIGNE - 21, av. Montaigne, 75008 Paris. Téléphone : 359-63-63



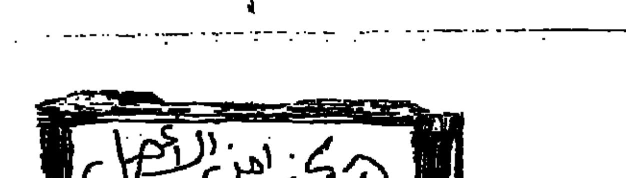
LOIRE-DEHAYNIN - 20, rue E.-Dehaynin - Situés à deux pas des Buttes-Chaumont, 2 immeubles élancés aux vastes loggias en bordure du quai de la Loire. Studios, 3, 4 et 5 p. Appartement témoin tous les jours (sauf mercredi), de 14 heures à 19 h 30.

SERCO — 14, rue Magellan - PARIS (8e). Téléphone : 723-72-00.



PYRÉNÉES 139 - 139, rue des Pyrénées - Livraison en cours - 3 à 5 pces et chambres individuelles dans un vaste jard. intér. Appart. témoin ouvert t. les jours de 10 h à 19 h. (Téléph. : 370-04-70). Vente : SETAG.

SETAG — REALISATION SERCO



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LES DIFFICULTÉS DES TRANSPORTEURS ROUTIERS

Des camions adultes

Les transporteurs routiers ne comptent plus exclusivement sur l'aide des pouvoirs publics pour sortir de la crise. « La seule relance qui soit économiquement saine est la relance générale de l'économie », a répété M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, qui présidait récemment la séance de clôture du dix-septième congrès national de l'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA).

Quinze milliards de francs d'investissements en quelques mois. « *Cela veut dire que des tonnages importants de marchandises diverses vont commencer à être transportées, et, comme les résultats des dernières années l'ont bien montré, la route en acheminera la plus grande part* », a précisé M. Cavaillé. A son avis « *le coup d'envoi a bel et bien été donné* ».

Les transporteurs routiers ne partagent pas du tout cet optimisme officiel. Mais, lassés de frapper à une porte qui ne s'ouvrira pas, ils semblent vouloir changer de tactique. « *Sans renoncer, pour autant, à lutter contre les mesures oppressantes ou discriminatoires, nous avons décidé — sous peine de se réserver d'amères déceptions — de ne pas tout attendre de l'Etat-providence. Nous avons pris pleinement conscience que l'avenir de notre profession dépend aussi — et peut-être d'abord — des transporteurs eux-mêmes* », a déclaré M. André Magnaval, président de l'UNOSTRA.

Sauf à n'être que de simples tractionnaires, les petites et moyennes entreprises veulent rechercher les moyens d'offrir à l'usager un « *service complet* ». « *Capables d'entretenir et d'exploiter convenablement des camions et des cars, sommes-nous, pour autant, des gestionnaires avertis, de véritables entrepreneurs, déchargeant complètement les clients de toutes les sujétions du transport, qui n'est pas leur métier* », s'est interrogé M. Magnaval.

Dans la mesure où le client se décharge de l'acheminement de ses marchandises sur une seule personne, en s'intéressant uniquement à la qualité et au prix du service rendu, le choix d'une technique de transport devient, pour lui, secondaire. Plus d'*a priori* ni d'exclusives. Une voie pour assainir la concurrence entre le rail et la route. « *On dirait parfois que vous vous sentez fragiles et comme inquiets de ne pas pouvoir maintenir votre position*, a remarqué M. Cavaillé. *L'importance n'est pas, pour votre avenir, de vous situer par rapport aux autres, mais seulement de vous améliorer vous-mêmes.* »

Si l'objectif est à la fois de faire rouler des camions et d'offrir aux usagers un « *service complet* », les transporteurs routiers ont du chemin à parcourir pour être à la hauteur de ces ambitions. Déjà un premier pas : entre 1963 et 1972, la part des entreprises ne possédant qu'un véhicule est tombée de 50 % à 35 %. « *De puissantes sociétés financières, souvent étrangères, mettent en place des structures pour nous éliminer et, dans le meilleur des cas, tant qu'ils auront besoin de nous, pour nous réduire au rôle de tractionnaires, voire même de mercenaires* », a indiqué M. Magnaval.

Les transporteurs routiers se préoccupent, aujourd'hui, de mieux organiser leur profession. Ils finissent par se lasser de « *manger du rail* » comme, jadis, on « *mangeait du curé* ».

JACQUES DE BARRIN.

URBANISME

LA RÉFORME FONCIÈRE N'EST PAS « ENTERRÉE »

C'est seulement au cours de sa prochaine session d'automne que le Parlement examinera le projet de loi foncière. On indique au ministère de l'équipement que ce report n'est nullement dû à des raisons de fond ou aux critiques émises à l'encontre du projet. Le gouvernement a seulement jugé plus opportun de donner la priorité au projet de loi sur la réforme de l'éducation, et il n'était pas souhaitable qu'un texte de loi aussi fondamental que celui de la réforme foncière soit discuté dans la précipitation des fins de session. On ajoute que le président de la République a souligné à plusieurs reprises l'importance du projet de loi et qu'il ne saurait être question de l'« enterrer ».

A l'Assemblée nationale, les commissions ont déjà étudié le texte, et M. André Fanton (U.D.R.), rapporteur au nom de la commission des lois, doit déposer son rapport d'ici à la fin du mois de juin.

● SAINT-TROPEZ SANS VOITURES. — Dès le 1er juillet prochain, les trois quarts des rues de Saint-Tropez (Var) seront interdites aux automobiles.

SPORTS

TENNIS

La victoire de Borg sur Smith à Roland-Garros

Bjorn Borg va-t-il rééditer sa victoire de l'année dernière aux Internationaux de France ? On le disait hors de forme, harassé de tennis, et ses récentes contre-performances faisaient même douter de la suite de sa carrière. Eh bien, la façon magistrale dont il a terrassé, hier mardi 10 juin, l'ancien champion de Wimbledon Stan Smith, sur le central de Roland-Garros, a confondu ses détracteurs et témoigné du brio extraordinairement précoce du jeune Suédois (dix-neuf ans lundi prochain).

Rarement il nous a été donné de voir sur terre battue joueur attaquer ses balles avec une telle violence, imprimant au match un rythme si haletant que son adversaire changeait de côté comme un jaquemart et que le score ne cessait de sauter sur le tableau lumineux. Ainsi pendant à peine plus d'une heure, Borg, le front ceint d'un bandeau, se démancha le bras en fouettant de toutes ses forces des drives liftés, délivra sous tous les angles son revers à deux mains, n'eut cure du terrible service adverse qu'il retournait en répliques gagnantes, courut comme un dératé sur toutes les balles — bref, avec la précipitation d'un « M. 100 000 volts », infligea au champion américain la plus cuisante défaite de sa carrière.

Sous l'ouragan, transpercé, passé, ployé en deux, faisant des « bois », le grand Stan Smith montra aux 12 000 spectateurs parisiens du central cette fermeté d'âme qui avait fait notre admiration au cours de la fameuse finale de la Coupe Davis contre les Roumains à Bucarest. Un sourire imperceptible au coin de la lèvre, l'œil bleu absolument serein, sans jamais s'oublier par un geste de découragement, il alla jusqu'au bout de cette épreuve avec une dignité exemplaire. Une belle leçon de sport.

OLIVIER MERLIN.

LES RESULTATS

SIMPLES MESSIEURS

Huitièmes de finale. — Borg (Suède) b. Smith (E.-U.), 6-3, 6-0 ; Solomon (E.-U.) b. Gottfried (E.-U.), 5-7, 1-6, 7-6, 7-6, 6-4 ; Panatta (It.) b. Fillol (Chili), 6-3, 6-4, 6-4.

DOUBLE MESSIEURS

Huitièmes de finale. — Dibbs-Solomon (E.-U.) b. Dominguez-Jauffret, 6-3, 1-6, 8-6.

Quarts de finale. — Orantes-Gisbert (Esp.) b. Panatta-Bertolucci (It.), 7-5, 6-1 ; Alexander-Dent (Austr.) b. Dibbs-Solomon (E.-U.), 6-3, 6-3 ; Borg (Suède) - Vilas (Arg.) b. Fillol - Cornejo (Chili), 7-5, 6-3 ; Ramirez (Mex.) - Gottfried (E.-U.), b. Nastase (Roum.) - Metreveli (U.R.S.S.), 6-3, 6-2.

NATATION. — *Un quatrième record du monde a été battu au cours des championnats de la R.D.A., celui du 200 mètres quatre nages, par Ulrike Tauber, qui a parcouru la distance en 2 min. 18 sec. 83. Le précédent record (2 min. 18 sec. 97) lui appartenait.*

ENVIRONNEMENT

A Toussus-le-Noble

DEUX HANGARS DÉTRUITS PAR UN INCENDIE

Deux hangars et un entrepôt de l'aérodrome de Toussus-le-Noble (Yvelines) ont été détruits par un incendie dans la nuit du 9 au 10 juin. En raison de l'existence de plusieurs foyers, la police attribue à ce sinistre une origine criminelle. L'aérodrome de Toussus fait l'objet depuis quatre ans d'un conflit entre les habitants des communes riveraines groupés en association de défense et les pouvoirs publics, qui souhaitent doter la piste d'une installation permettant l'atterrissage par tous les temps, de jour et de nuit. L'association de défense et les élus redoutent que les pistes soient alors utilisées par des avions à réaction générateurs de nuisances. L'association avait indiqué tout dernièrement que si elle n'était pas écoutée et le projet abandonné, elle se saborderait le 15 septembre, ce qui laisserait place aux « initiatives personnelles ».

Pourtant, dans une lettre adressée au conseil municipal de Guyancourt, M. Jean Brenas, préfet des Yvelines, assurait récemment qu'« *il n'est nullement question de modifier la nature du trafic aérien* », soulignant que l'installation projetée « *n'est qu'un équipement destiné à permettre un atterrissage dans les meilleures conditions de sécurité* ». Il avait affirmé que le règlement d'exploitation de Toussus prévoit la limitation du nombre des vols, l'interdiction des vols de nuit et la limitation à 12 tonnes des avions autorisés à utiliser la piste.

A Fessenheim

TROIS MOIS DE RETARD APRÈS L'ATTENTAT

L'attentat perpétré le 3 mai dernier contre le réacteur n° 1 de la centrale de Fessenheim paraît avoir eu des conséquences plus sérieuses que les premières constatations ne l'avaient laissé penser. Le couplage au réseau du réacteur prévu initialement pour le mois de février 1976 a été reporté en mai. Quant au montant des dégâts il pourrait s'élever à 10 millions de francs. C'est ce qui ressort du rapport établi par les experts de la compagnie assurant les installations. Ce document publié par l'hebdomadaire écologique *la Gueule ouverte*, du 4 juin, note en préambule, à propos de l'attentat : « *Il semble que, pour des raisons psychologiques, la consigne ait été donnée d'en minimiser les conséquences.* » L'expert indique que : « *Les dégâts causés par l'explosion des engins ne sont pas spectaculaires et leur importance sera surtout due au caractère sophistiqué des installations.* »

Concernant l'auteur de l'attentat le rapport indique : « *qu'il devait avoir une parfaite connaissance des lieux ainsi que la pratique et la maîtrise des explosifs (de la titanite) et qu'il possédait au moins dans ses grandes lignes la technique des matériels visés* ».

Cette première expertise, qui avance le chiffre très provisoire de 10 millions de F de dégâts, sera suivie ce mois-ci et en juillet prochain de deux évaluations plus précises faites pour les matériels dont elles sont les constructeurs par les firmes Jeumont-Schneider et Framatome.

Paris

SAINT-EUSTACHE-LES-BAINS ?

« *Il y a des eaux chaudes de 70 degrés à 80 degrés aux Halles, à 100 mètres de profondeur environ, qui auraient quelques vertus thermales* », indique M. Pierre Bas, conseiller U.D.R. de la capitale. Pourquoi ne pas envisager un centre médical de rééducation hydrothérapique et la construction de thermes ? demande-t-il dans une question écrite au préfet de Paris. (*Bulletin municipal officiel* du 4 juin)

L'existence d'une nappe d'eau chaude, à quelque 1 500 mètres de profondeur (et non 100 mètres), est connue, indique-t-on à la Société d'aménagement des Halles (SEMAH). La société qui a installé les équipements nécessaires au forage de cette nappe et à l'utilisation de l'eau chaude dans un quartier d'habitations de Melun (Seine-et-Marne) a fait à plusieurs reprises des propositions auxquelles les responsables de la SEMAH n'ont pas donné suite.

Le forage à une telle profondeur aurait nécessité une installation industrielle encombrante et des investissements qui n'ont pas été jugés rentables, même après le début de la crise de l'énergie, en novembre 1973.

LES ÉTUDIANTS EN ARCHITECTURE REFUSENT DE QUITTER L'ANCIENNE ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

Les étudiants et les enseignants de l'unité pédagogique d'architecture n° 6 ne veulent pas quitter les locaux de l'Ecole des beaux-arts, rue Bonaparte, à Paris-6e. Ils refusent notamment de s'installer, à la rentrée prochaine, dans une ancienne usine du boulevard de Grenelle (15e).

Une manifestation est prévue le jeudi 12 juin à l'appel des syndicats SNE-Sup, FEN, SNESA-FEN, C.G.T. et C.F.D.T. des Beaux-Arts, C.G.T. et C.F.D.T. de l'Institut de l'environnement, notamment.

Le déménagement de l'U.P. 6 est un élément d'un vaste plan modifiant l'utilisation de divers locaux d'enseignement dépendant du secrétariat d'Etat à la culture. Une fois libérée des trois U.P. d'architecture qui y travaillent (environ cinq mille étudiants en architecture et deux mille cinq cents plasticiens qui disposent de 11 000 mètres carrés) l'ancienne Ecole des beaux-arts serait attribuée à l'Institut de l'environnement, centre de documentation pédagogique créé en 1969 pour l'ensemble des enseignements d'art plastique et d'architecture.

APRÈS L'ÉLECTION DE M. BERNARD LAFAY

Après l'élection de M. Bernard Lafay comme président du Conseil de Paris, on a noté notamment les réactions suivantes :

● LES SOCIALISTES :

Dans un communiqué, le groupe socialiste du Conseil de Paris déclare : « *Comme toute l'opposition, les membres du groupe socialiste et radical de gauche ont refusé de participer à l'élection du bureau de cette assemblée au cours de laquelle deux bandes rivales Paris-Avenir et Paris-Majorité se sont scandaleusement affrontées pour assouvir leur rancœur et leurs appétits. Ils ont fait la démonstration que, tant qu'il sera placé sous leur responsabilité, le Conseil de Paris ne pourra être élevé au rang de tous les conseils municipaux de France.* »

● M. JACQUES DOMINATI : LES ANCIENS ET LES MODERNES.

Au cours d'un dîner-débat organisé par Paris-Avenir dix-septième arrondissement, M. Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants, conseiller de Paris et président de Paris-Avenir, a déclaré mardi 10 juin : « *L'élection du bureau du Conseil de Paris n'a pas provoqué à l'échelon national de rupture dans la majorité. La rupture est à l'Hôtel de Ville entre les anciens et les modernes, entre ceux qui veulent le changement et ceux qui n'en veulent pas. A Paris-Avenir nous ne voulons pas nous engager avec ceux qui paraissent n'avoir rien appris de l'élection présidentielle.* »

FAITS ET PROJETS

P.T.T.

● SOIXANTE-TROIS CENTRES DE TRI POSTAL AUTOMATIQUE. — M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a inauguré, le mardi 10 juin à Valence, un établissement de fabrication du matériel de tri automatique postal appartenant à la Sogeme, filiale du groupe Thomson-Brandt. Il a déclaré à cette occasion : « *Finie l'époque des centres de tri postal, où trop de gens faisaient trop de choses dans des hangars où il y avait beaucoup de poussière.* » Le plan de mécanisation prévoit la création, en huit ans, de soixante-trois centres et l'achat de deux cent quatre-vingt-dix machines à trier.

Transports

● PAS DE BUREAU DE LA DATAR A BAHREIN. — La Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) a renoncé à ouvrir un bureau à Bahrein, dans le golfe Persique, comme elle l'envisageait. C'est à la suite de divergences entre le ministère de l'industrie, la DATAR et l'Elysée, sur la politique des investissements étrangers en France que cette décision a été prise. La DATAR avait précédemment ouvert des bureaux aux Etats-Unis, au Japon, en Allemagne, en Suède, par exemple, qui ont permis la construction d'usines étrangères en France.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONSTRUCTION

LE CONGRÈS DE GRENOBLE DES H.L.M.

Un tournant dans l'histoire du logement social

L'adoption à la quasi-unanimité d'une motion de synthèse, selon les plus sûres traditions de ce genre d'assemblée, pourrait faire croire que le trente-sixième congrès national des H.L.M., qui vient de s'achever à Grenoble, n'a pas échappé au ronronnement traditionnel. En fait, il marque un tournant dans l'histoire du logement social. Les douze cents délégués des organismes d'H.L.M. y ont discuté des propositions faites dans le Livre blanc préparé par leur Union (le Monde des 25 avril et 7 mai) et surtout décidé de poursuivre leur réflexion : dès le 26 juin, les membres des groupes de travail qui ont préparé le Livre blanc se retrouveront et le congrès a décidé de se réunir en assemblée générale extraordinaire dès que seront connues les intentions du gouvernement en matière de logement.

Le mouvement H.L.M., en reprenant vigueur, compte affirmer sa vocation de « généraliste de l'habitat » et veiller avec vigilance au maintien et au développement des aides que l'Etat consacre au logement social. Sans beaucoup de moyens légaux pour y parvenir, les tenants de cette renaissance n'ont de chance de réussir que dans la rigueur et la constance de leur effort pour proposer des mesures réalistes, que l'opinion, espèrent-ils, soutiendra. Le problème prend là une dimension politique, l'Etat pouvant toujours, au fil des décisions budgétaires annuelles, revenir sur ses engagements, quand bien même il aurait accepté de les insérer, avec ses projets de réforme du financement du logement, dans une loi d'orientation, comme le demande l'Union des H. L. M.

De notre envoyée spéciale

En présentant au trente-sixième congrès le Livre blanc de l'Union, M. Robert Lion, secrétaire général, prenait le risque de provoquer une profonde cassure dans le mouvement H.L.M. qui, malgré la diversité des organismes et leurs différences de conception du logement social, était jusqu'ici parvenu à conserver son unité. A cet égard, le congrès de Grenoble représente un succès personnel pour M. Lion.

Les opposants, dont nul ne pouvait connaître à l'avance l'importance numérique, se répartissaient en deux groupes : les opposants de gauche — essentiellement communistes — réunis sous la bannière de la Confédération nationale du logement pour qui les propositions du Livre blanc allaient faciliter le désengagement financier de l'Etat ; l'enjeu était à leurs yeux trop important pour que les H.L.M. jouent ainsi leur avenir sur un pari. Les autres contestataires, plus traditionnels, craignaient que cette remise en cause fondamentale du rôle du mouvement H.L.M. ne le fasse disparaître.

La crainte commune d'être « dupes » des espoirs avancés dans le Livre blanc sur l'élargissement éventuel des compétences des organismes d'H.L.M. pouvait sonder et renforcer les opposants. Il n'en a rien été pour plusieurs raisons.

La Confédération nationale du logement ne désirait pas voir s'installer une scission pour ou contre le Livre blanc. Ses amis se sont contentés de voir inscrit dans la motion finale le fait que le congrès n'approuvait pas formellement les propositions précises du Livre blanc, mais décidait d'en « approfondir les orientations » et d'en « aménager certains aspects ».

L'aile marchante du mouvement H.L.M. va donc pouvoir poursuivre son travail, affiner ses calculs, en particulier en matière d'aide au logement, le « juste loyer », comme l'élargissement de l'allocation-logement (alternative qui n'a pas été tranchée par les commissions qui se sont réunis durant le congrès) feront l'objet d'études complémentaires sur la charge qu'ils représentent, pour la puissance publique, la complexité de leur calcul individuel, la souplesse de leur application (particulièrement importante en période de chômage), surtout s'il faut prendre en considération, pour l'établissement de cette aide à la personne, non plus seulement le loyer lui-même, mais les charges qui s'y ajoutent.

Autre point délicat du dispositif, celui de l'association des usagers (locataires ou accédants à la propriété) et l'urbanisme, envisagé, comme à la gestion de l'habitat.

L'idéal serait sans doute d'arriver à une participation très étroite des intéressés ; mais la diversité des situations est telle que les esprits sont inégalement prêts — tant du côté des responsables des organismes que des associations d'usagers — à mettre en œuvre des mécanismes de réelle participation.

On pourrait très bien, dans un premier temps, institutionnaliser dans son principe cette concertation, en laissant localement aux intéressés le soin d'en définir les étapes nécessaires. Une telle orientation aurait d'ailleurs le mérite d'aller dans le sens d'une décentralisation de la politique des organismes, autre orientation adoptée par le congrès. Pour l'instant, en tout cas, il ne saurait être question d'enlever aux autorités responsables leurs prérogatives en ce qui concerne la décision.

La poursuite d'une réflexion générale en commun, tout en réanimant les instances fédérales et nationales, devenues à la fois ferment et ciment, aura de plus l'avantage de maintenir la vigilance des militants responsables les plus engagés. Vigilance indispensable s'ils veulent éviter que l'Etat, à la faveur d'une réforme profonde, ne se laisse la possibilité d'en infléchir la mise en œuvre par le choix et l'importance des moyens financiers appropriés. Vigilance indispensable aussi parce que l'établissement d'une politique sociale de l'habitat donnera très vite matière, dans la majorité comme dans l'opposition, à des prises de position « politiques » au sens un peu plus étroit du terme.

Pour l'instant, les hommes politiques de tous horizons se bornent à marquer leur intérêt pour le travail déjà accompli par le mouvement H.L.M. Il faudra bien qu'un véritable débat s'instaure autour de la réforme de la politique du logement, devenue un des points chauds des préoccupations des Français.

Une des chances du mouvement H.L.M. de voir se concrétiser ses options et sa vocation de « généraliste de l'habitat » tient sans doute au fait qu'il est désormais capable de proposer des solutions réalistes aux problèmes de l'habitat de demain. Cette faculté d'initiative au bon moment est traditionnellement l'un des meilleurs atouts des groupes de pression.

JOSÉE DOYÈRE.

Deux vade-mecum

Deux ouvrages (outre le Livre blanc sur l'habitat que l'on peut se procurer à l'Union nationale des H.L.M., 2, rue Lord-Byron, Paris-8e, 50 F) peuvent servir de guides à ceux qui souhaitent mieux comprendre les problèmes du logement social.

• « LE DROIT AU LOGEMENT, MYTHE OU REALITE », de Claude Menu (aux Editions sociales, 5 F), se présente, sous la plume du président de la Confédération nationale du logement, comme un « anti-livre blanc ». Il explicite de façon ment, comme un « anti-Livre claire les positions et propositions de la C.N.L., qu'il s'agisse de politique foncière (fixation d'une valeur constante pour les perrains dans chaque commune, contrôle des ventes, constitution de réserves foncières en épargnant les petits propriétaires), de financement du logement social (par accroissement de l'engagement de l'Etat), de l'aide aux plus démunis (par l'extension de l'allocation-logement), de la participation des usagers (pour la reconnaissance des associations de locataires), etc. Un document précis, argumenté.

• « L'INSTITUTION H.L.M. » est un numéro de « Correspondance municipale », revue de l'ADELS (Association pour la démocratie d'éducation locale et sociale, 94, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e, le numéro 5 F), consacré à l'histoire, aux structures, aux mécanismes de financement, aux projets du mouvement H.L.M. Outre une tentative de clarification des mécanismes complexes que les années ont construits autour du logement social, cette plaquette représente un guide clair pour le candidat qui souhaite accéder à un appartement H.L.M.

A L'ÉTRANGER

DÉCROISSANCE A LA JAPONAISE

Pour la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le Japon vient de subir une décroissance. Le produit national brut a diminué, en volume, de 0,6 % durant l'année fiscale 1974 qui s'est terminée en mars, alors qu'il avait encore progressé de 6,1 % en 1973. En termes réels, le P.N.B. s'est élevé à 89 636 milliards de yens (299 milliards de dollars) contre 90 154 milliards de yens (301 milliards de dollars).

Le recul japonais a été toutefois moins fort que celui qui avait été prévu officiellement (— 1,7 %), à cause du ralentissement récent de l'inflation. Le P.N.B., après avoir progressé en rythme annuel de 1,8 % et de 0,8 % au cours des deux premiers trimestres de l'année fiscale 1974, a diminué respectivement de 0,4 % et de 0,7 % durant les deux derniers, la politique restrictive du crédit ayant entraîné une baisse de la consommation et un déclin des investissements privés.

Le gouvernement japonais doit annoncer le 16 juin de nouvelles mesures destinées à relancer l'économie ; il n'abandonne pas pour autant son objectif de ramener à moins de 10 % le taux annuel d'inflation, qui se situe actuellement à près de 14 %. En 1975, selon la banque Mitsubishi, la croissance resterait nulle au Japon ; selon les experts de l'O.C.D.E., le P.N.B. baisserait même de 0,5 %. Une reprise des activités devrait d'après le gouvernement, intervenir à l'automne pour permettre une croissance de 4,3 % en 1976.

● LE FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (F.M.I.) vient de conclure des accords avec onze pays qui lui prêteront au total 2,86 milliards de droits de tirage spéciaux (D.T.S.).

AGRICULTURE

Les propriétaires sont décidés à préserver leurs droits

Les propriétaires agricoles ne sont pas satisfaits. Au cours de la récente assemblée générale de leur fédération (F.N.P.A.), ils ont décidé « de maintenir par tous les moyens ceux qui restent dans leurs droits ». Autrement dit, la F.N.P.A. « participera à toutes les actions où les droits reconnus des propriétaires auront été mis en échec soit par les pouvoirs publics, soit par les organisations de tous genres ».

La fédération précise en outre qu'« *au lieu d'essayer de trouver des arrangements dont elle fait généralement les frais* [elle] *défendra sur le terrain s'il le faut la moindre parcelle de pouvoir qui risquerait de lui échapper* ».

Pourquoi un tel durcissement du ton dans ce syndicat de notables ? Parce que la F.N.P.A « *s'indigne* » de la mise en échec des décisions de justice rendues en faveur des propriétaires, et des actions « *violentes ou illégales menées par des groupuscules sur le terrain* » à l'encontre de propriétaires agriculteurs désireux de s'installer. En bref la F.N.P.A. va « *lutter contre ceux qui par leurs votes ou leurs actions mettent en péril le principe du droit de propriété* ».

Premier objectif : atténuer la portée de la réforme du statut du fermage. La fédération des propriétaires estime en effet que « *ce statut, même réformé, n'apportera aucune solution aux problèmes actuels : les propriétaires vendront ou reprendront un peu plus vite leurs terres ; quant à ceux qui auraient voulu investir dans l'agriculture, il n'y a aucune chance que les nouveaux textes les y incitent plus que les anciens* ».

Aussi, la F.N.P.A. propose-t-elle de « *promouvoir toutes les formes d'association qui existent en France entre bailleurs et preneurs et qui ne relèvent pas du statut du fermage* ».

ÉNERGIE

LA RÉUNION DE L'OPEP A LIBREVILLE

Les pays producteurs examinent en septembre l'éventualité d'une nouvelle hausse des prix du pétrole

Le Gabon devient membre de l'Organisation

La conférence ministérielle de l'OPEP, réunie depuis lundi 9 juin à Libreville (Gabon), devait s'achever ce mercredi 11 juin. Les représentants des treize pays membres devaient reprendre l'examen des modalités d'application de l'emploi des droits de tirage spéciaux (notamment la date de référence pour la fixation du rapport dollar-D.T.S.) et la façon dont l'Organisation pourrait étendre son action au gaz naturel.

C'est une longue séance de travail que les représentants des treize Etats membres de l'OPEP ont tenue mardi 10 juin. Ils ont tout d'abord entendu un exposé de M. Algard, président du Fonds spécial des Nations unies, qui a plaidé pour le versement rapide de subsides pour venir en aide aux pays les plus pauvres. A ce sujet, M. Abdesselam, le ministre algérien du pétrole, a indiqué à notre envoyé spécial, Philippe Simonnot, que « *ce n'était pas à l'OPEP de décider de contribuer à ce fonds, mais à chacun des pays membres* ».

Les ministres ont ensuite décidé d'admettre le Gabon — pays hôte de la conférence — comme membre à part entière de l'OPEP. Après avoir été observateur, ce pays était membre associé depuis le 19 novembre 1973. La production du pétrole a atteint, en 1974, 10,1 millions de tonnes (dont les 9/10 ont été exportés), et ses réserves prouvées sont d'environ 90 millions de tonnes.

La discussion, quant aux modalités pratiques du remplacement du dollar par les D.T.S. comme monnaie de référence pour le calcul des prix du pétrole brut ont été longues, et, semble-t-il, difficiles. Selon le ministre libyen du pétrole, cité par l'A.F.P., la décision de l'OPEP prendrait effet au mois de juillet prochain. Il reste à décider de la date de référence choisie pour le cours des D.T.S. par rapport au dollar. Quelle que soit cette date, l'effet de cette mesure sur les prix réels du brut serait faible (inférieur à 5 %), et variera selon les pays.

Pour l'OPEP, le remplacement du dollar par les D.T.S. ne règle pas la question de la détérioration des revenus des pays producteurs en raison de l'inflation. L'Organisation a décidé de se réunir en septembre prochain, à Vienne (Autriche) — vraisemblablement le 24 septembre — pour étudier s'il y a lieu de mettre fin au « gel » des prix du pétrole. Décidé pour neuf mois, le 1er janvier 1975, le « blocage » prend fin le 1er octobre. La commission économique de l'OPEP a été chargée d'étudier pendant l'été l'ampleur d'une éventuelle hausse des prix du « brut ».

AFFAIRES

La Commission des opérations de Bourse demande l'institution du vote par correspondance des actionnaires

Dans son septième rapport annuel, présenté par son président, M. Jean Donnedieu de Vabres, la Commission des opérations de Bourse (COB) a fait le point de son activité en 1974.

Dans une conjoncture boursière très difficile, marquée au second semestre par une très profonde baisse des cours, et peu propice à la mise en œuvre de réformes nouvelles importantes, la commission s'est attachée à l'application de celles qui avaient été décidées en 1973. La procédure destinée à protéger les actionnaires minoritaires en cas d'acquisition d'un bloc de contrôle par un nouvel actionnaire a joué à vingt reprises, l'obligation de traiter, pour les porteurs, sur un pied d'égalité ayant été pleinement respectée. Sur un plan plus technique, une autre réforme est entrée dans les mœurs : celle de la méthode de cotation des obligations, qui, à partir de février 1974, a été effectuée en pourcentage et abstraction faite du coupon couru, ce qui a simplifié la gestion et rendu plus perceptible l'évolution des cours en capital.

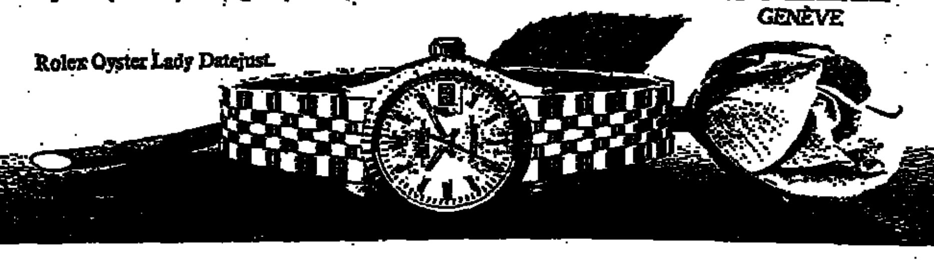
Sur d'autres points, en revanche, un certain retard a été pris : la conjoncture n'a pas été favorable aux opérations de division de titres de sociétés jugés trop « lourds », et les mécanismes de régulation du marché (contrepartie et hors cote) n'ont pas pris le développement attendu.

Pour l'avenir, tout en relevant une amélioration très nette de l'information diffusée par les sociétés, la commission a demandé une série de réformes législatives et réglementaires concernant notamment l'obligation pour les groupes de sociétés de publier des comptes consolidés, celle de diffuser les comptes annuels avant l'assemblée générale des actionnaires, et le remplacement de la situation du bilan en milieu d'exercice par un tableau de résultats normalisé.

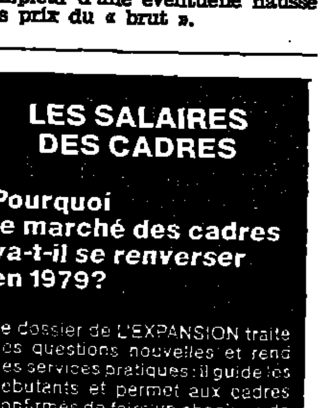
Dans le cadre de la modernisation du commissariat aux comptes, la commission a demandé que soient définies des règles plus sévères d'admission dans la profession, et qu'il soit possible, pour une autorité publique, de confier à un commissaire une mission d'expertise temporaire. Approuvant les conclusions du rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise, la commission a proposé l'institution d'une procédure de « questions écrites » des actionnaires aux dirigeants, et surtout l'institution du vote par correspondance sur les résolutions proposées au vote des actionnaires lors des assemblées générales.

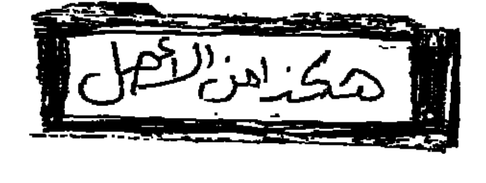
Cette proposition revêt une grande importance, la formule des « pouvoirs en blanc » à la discrétion des conseils d'administration étant toujours très critiquée par certains actionnaires qui ne peuvent se déplacer.





Rolex Oyster Lady Datejust.





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

MONNAIES ET CHANGES

Alors qu'aucune reprise générale n'est en vue

La B.R.I. déplore l'absence d'une véritable coopération monétaire

Faisant le point de la situation économique et financière du monde occidental telle qu'elle résulte de l'expérience des dix-huit derniers mois, le quarante-cinquième rapport de la Banque des règlements internationaux (BRI), qui vient d'être publié à Bâle, constate qu'« une fois encore la coopération a été plus facile à réaliser en matière de financement que sur le plan des ajustements structurels ». Les déficits pétroliers ont été en général financés à l'aide de crédits obtenus sur l'euro-marché et auprès des banques américaines.

Le rapport constate que le dollar « *étant resté toujours la principale monnaie de règlement et de réserve, le système monétaire est resté fondamentalement axé sur la devise américaine. L'abondance relative de dollars par rapport aux monnaies de plusieurs pays européens s'est manifestée par une dépréciation du dollar vis-à-vis de ces monnaies* ».

Simultanément, les bénéficiaires des excédents de dollars, qui sont principalement les pays pétroliers, ont poursuivi une politique de diversification qui a exercé un rôle déstabilisateur. « *Les deux îlots de stabilité des changes dans le système ont été, d'une part, les pays dont les monnaies se trouvent dans le « serpent » européen ou aux alentours de celui-ci et, de l'autre, le groupe important de pays dont les monnaies sont demeurées rattachées au dollar. Entre les deux, les banques centrales d'Allemagne, de Suisse et des États-Unis sont intervenues par moments pour stabiliser leur taux de change réciproque, mais le succès obtenu à présent n'a rien de spectaculaire.* » Une véritable coordination des politiques monétaires reste à définir.

Au sujet de la conjoncture, la B.R.I. écrit : « *Étant donné que la situation dans les pays industriels présente encore certains aspects inflationnistes et qu'il sera nécessaire de procéder à des ajustements structurels dans l'utilisation des ressources réelles, les perspectives ne sont guère optimistes pour le moment. Les États-Unis et l'Allemagne fédérale ont de nouveau orienté leur politique dans un sens expansionniste; s'il est probable qu'une reprise d'activité ne tardera pas à se manifester aux États-Unis, le revirement risque de se produire plus tardivement en Allemagne.* » Et d'ajouter, en ce qui concerne l'ensemble des pays occidentaux qu' « *il ne semble pas qu'il faille s'attendre à une reprise rapide et vigoureuse; au demeurant, même si elle se produisait, on n'est pas sûr de pouvoir la maîtriser sans dommage* ».

Le rapport donne un grand nombre de renseignements chiffrés. L'un des plus saillants est la forte augmentation des réserves monétaires globales. Elles ont augmenté en 1974 de 40,3 milliards de dollars soit de 22 %. En valeur absolue, c'est la progression la plus importante qui ait jamais été enregistrée ; en valeur relative elle se place en deuxième position, après celle de 43 % enregistrée en 1971. A l'exception importante, note la banque, d'une progression sensible des avoirs officiels en sterling, il s'est surtout agi d'un accroissement des réserves en dollars détenues soit aux États-Unis soit sur le marché des euro-monnaies. Simultanément, les pays déficitaires n'ont pas vu leurs réserves diminuer à cause de leur politique systématique d'emprunt.

Le rapport note encore une forte progression du montant net (c'est-à-dire abstraction faite des prêts interbancaires) des crédits accordés par les banques qui opèrent sur les euro-monnaies. L'encours d' « euro-crédits » aurait augmenté de 45 milliards de dollars, soit d'un tiers, pour atteindre 177 milliards de dollars pour les huit principaux pays d'Europe (la moitié des opérations étant faites à Londres).

M. FOURCADE ANNONCE LA RÉPARTITION DE 1 617 MILLIONS DE FRANCS ENTRE LES COLLECTIVITÉS LOCALES

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, qui présentait, à l'Assemblée nationale, mardi matin 10 juin, le projet de loi supprimant la patente et instituant une taxe professionnelle, a annoncé que la régularisation de l'exercice 1974, en matière de versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.) s'établit à 1 617 millions de francs, qui seront répartis entre les collectivités bénéficiaires dans les plus brefs délais.

Au colloque des Fédéralistes mondiaux

M. ARDANT PLAIDE POUR UNE MONNAIE GAGÉE SUR LES MATIÈRES PREMIÈRES

Au cours de la première journée du colloque organisé par les Fédéralistes mondiaux, les Citoyens du monde et l'Association pour le développement du droit mondial au palais du Luxembourg, M. Gabriel Ardant a souligné la nécessité d'une organisation mondiale des produits de base — métaux, denrées agricoles — largement commercialisés qui reposerait sur la constitution de stocks régulateurs. Mais pour M. Ardant, il ne s'agirait là que d'une première étape devant aboutir à la création d'une monnaie internationale « gagée » sur un panier de matières premières.

« *A une monnaie internationale émise sans contre-partie — et par conséquent génératrice d'inflation — serait substituée une monnaie gagée. Gagée non pas par l'or, dont la production est trop inélastique, mais par les produits les plus utiles à la vie des hommes. Ainsi l'économie disposerait d'un volant régulateur qui permettrait une croissance équilibrée* », a déclaré M. Ardant.

Au cours de la deuxième séance, le professeur Pierre Auger a fait un exposé sur les problèmes de l'énergie concernant les réserves, le transport, le stockage ainsi que les relations entre les pays industriels et le tiers-monde.

La seconde journée devrait être consacrée aux questions alimentaires, avec M. Michel Cépède, et juridiques.

EMPLOI

Vendredi 13 juin

OUVERTURE DE DISCUSSIONS C.N.P.F. - SYNDICATS SUR LE CHOMAGE PARTIEL

A l'issue d'un entretien à l'Élysée avec le président de la République, mardi 10 juin, M. Ceyrac, président du C.N.P.F., a annoncé l'ouverture de discussions, vendredi 13 juin, avec les syndicats sur l'amélioration du chômage partiel. L'objectif est de mettre au point un « *nouveau système d'indemnisation* ».

M. Ceyrac, après avoir indiqué qu'il avait fait avec le président de la République, « *comme chaque trimestre, un tour d'horizon précis et complet* » sur la situation économique et sociale, a déclaré que l'application des mesures gouvernementales, notamment en faveur de l'emploi, « *se fera au retour des vacances* ».

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La C.G.T. et la C.F.D.T. organisent le 12 juin des manifestations contre « la répression antisyndicale »

La C.G.T. et la C.F.D.T. organisent jeudi 12 juin une journée nationale de protestation et de manifestations. A Paris, un défilé partira, à 17 h. 30, de la République à la Bastille. Le P.C.F. a annoncé qu'il soutenait cette initiative.

MM. Krasucki et Maire, en lançant cette consigne le 10 juin, veulent riposter à l'« offensive réactionnaire et antisyndicale », et à « l'escalade de l'intimidation et de la violence » menées par le gouvernement et le patronat contre les travailleurs en lutte.

« La répression, déclarent les deux centrales, s'intensifie contre les militants syndicaux. Comme d'autres travailleurs en grève qui occupent leur entreprise, ceux du « Parisien libéré » sont menacés d'être expulsés par la police.

« L'utilisation des forces policières se conjugue maintenant avec l'intervention de groupes armés de barres de fer et de chiens dressés dirigés par des policiers ou des hommes de main des milices patronales. Ce sont des méthodes à caractère fasciste », estiment la C.G.T. et la C.F.D.T., en citant les méthodes employées à Chartres pour permettre l'impression du « Parisien libéré », et à Asnières contre les grévistes de Chausson.

La décision des deux centrales paraît aussi destinée à éveiller la solidarité envers les travailleurs du « Parisien libéré », bien que, dans les récents grands conflits, qu'il se soit agi des P.T.T. ou de Renault, la masse des travailleurs soit restée sur la réserve.

● CHAUSSON : l'inspection du travail tente de renouer le dialogue entre la direction et les syndicats qui, après une discussion, lundi 9 juin, estiment les propositions d'augmentation de salaire (*100 à 140 F*) insuffisantes et réclament l'évacuation de l'usine d'Asnières des « *salariés d'une officine de gardiennage* ». Une manifestation devait être organisée ce mercredi, devant l'usine de Gennevilliers, occupée depuis près d'un mois, alors qu'une nouvelle rencontre avec la direction était envisagée dans la soirée.

● MANIFESTATION DES GREVISTES DE GRANDIN ET TRITON, qui occupent les locaux, à Montreuil et à Bagnolet, depuis quatre mois pour s'opposer aux licenciements et à la liquidation de leur établissement. Les manifestants se sont rendus, mardi 10 juin, à la télévision, au centre Cognacq-Jay pour protester contre l'absence d'information sur leur conflit.

● DES SALARIES DE L'EPUR (Études de planification urbaine), en conflit depuis plusieurs mois avec la direction de leur bureau d'études en raison du licenciement *de plusieurs militants* C.F.D.T., organisent un meeting le 16 juin, à 20 heures, à la Bourse du travail de Paris. Ils dénoncent le « *caractère idéologique* » des licenciements décidés — de nouveaux salariés ayant été embauchés depuis — et plus largement « *la répression antisyndicale* » qui sévit, affirment-ils, dans de nombreux bureaux d'études privés.

● P.T.T. : Perturbations limitées dans l'acheminement du courrier. — Les mots d'ordre de grève lancés par les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. des P.T.T., dans les centres de tri postal et les bureaux-gares étaient peu suivis, le 10 juin, selon le secrétariat d'État aux P.T.T. qui fait état d'un pourcentage national de grévistes de 4 %. Ce mercredi, le pourcentage de grévistes donné par les P.T.T. était de 23 %.

● E.G.F. — Grève des agents *C.G.T. de la région parisienne*, jeudi 12 juin, pour obtenir l'ouverture de discussions sur l'augmentation des salaires. La fédération C.F.D.T. a refusé de participer à ce mouvement « sans efficacité » et qui ne porte, affirme-t-elle, que sur le montant de la prime.

● R.A.T.P. — Nouveaux débrayages, jeudi 13 juin, sur la ligne Porte-d'Orléans - Porte-de-Clignancourt, a annoncé le syndicat C.G.T., des arrêts de travail de quatre-vingt-dix minutes étant prévus à chaque prise de service.

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

M. Vincent Ansquer annonce cinq mesures sociales en faveur des commerçants et des artisans âgés

M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, a pris, pour améliorer la situation sociale des commerçants et des artisans âgés, cinq mesures, dont certaines étaient prévues par la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat.

● RATTRAPAGE DES RETRAITES VIEILLESSE. — L'écart avec les régimes des salariés, qui était de 26 % au 1er janvier 1974 et qui doit avoir disparu au 31 décembre 1977, est encore de 12,5 %, après une nouvelle augmentation de 3 % au 1er juillet prochain. Cette mesure, qui intéresse sept cent trente mille commerçants et trois cent quinze mille artisans, coûtera entre 150 et 200 millions de francs.

● ALLEGEMENT DES CHARGES DE COTISATIONS D'ASSURANCE-MALADIE POUR LES RETRAITES ACTIFS. — Un décret relève de 9 000 F à 10 000 F l'abattement sur les revenus, et de 10 000 F à 11 000 F le seuil des ressources au-dessous duquel les assurés bénéficient d'une exonération totale. Coût : 12 millions de francs.

● AUGMENTATION DE L'AIDE SUR FONDS SOCIAUX qui est versée aux travailleurs indépendants qui ont pris leur retraite avant 1972 (ils sont dix mille jusqu'ici) et ne peuvent donc bénéficier de l'aide spéciale compensatrice réservée à ceux qui ont cessé leur activité avant cette date (environ quatorze mille personnes). Le montant de l'aide double : en moyenne de 3 400 F à 6 000 F pour une personne seule et de 5 000 F à 9 000 F pour un ménage, tandis que les plafonds sont relevés de 6 750 F à 10 000 F pour une personne seule et de 10 000 F à 15 000 F pour un ménage. Cette aide sera versée en une fois, en même temps que les conditions d'attribution seront élargies.

Le coût de cette mesure s'établit à 61 millions de francs.

● REGIME COMPLEMENTAIRE OBLIGATOIRE de retraite vieillesse pour les conjoints des commerçants. Ce nouveau régime sera prochainement institué par décret.

● CONSTRUCTION DE FOYERS destinés aux commerçants et artisans âgés, et à leurs conjoints. Des dotations spéciales sur les fonds destinés aux aides seront attribuées aux caisses de retraite pour la construction de tels foyers. Un premier programme de 25 millions de francs va être lancé.

Le coût total de ces cinq mesures est d'environ 300 millions de francs. Ces décisions sont rendues possibles par les ressources importantes nées des taxes de solidarité et taxes additionnelles financées par les sociétés et le grand commerce concentré. Les deux taxes ont fourni 407 millions de francs en 1973, 460 millions de francs en 1974 et doivent rapporter environ 520 millions de francs en 1975. Le reliquat non utilisé atteint environ 600 millions de francs.

SYNDICATS

M. HENRY : la C.G.T. mène une politique anti-FEN par esprit de système.

« *Des négociations sont actuellement engagées par la Fédération de l'éducation nationale avec les autres organisations syndicales de fonctionnaires au sujet de l'indice des prix de l'INSEE* », a déclaré M. André Henry, secrétaire général de la FEN, au cours d'une conférence de presse le mardi 10 juin.

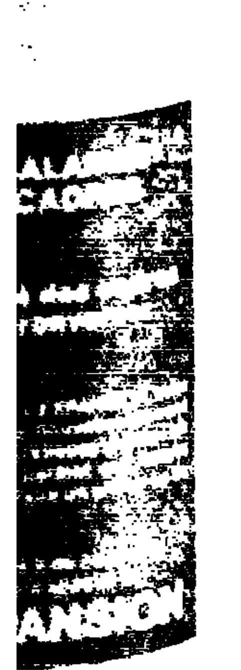
Des contacts ont été pris d'autre part par la FEN dans le même sens avec M. Fourcade, ministre des finances, et M. Chirac, premier ministre. « *Cet indice de l'INSEE pose plusieurs problèmes : celui de ses deux cent quatre-vingt-quinze postes, de sa pondération et même la question de savoir s'il doit y avoir un seul ou plusieurs indices* », a ajouté M. Henry.

La FEN a invité à ces discussions préliminaires, qui pourront déboucher sur des propositions au gouvernement, la C.G.T., la C.F.D.T., la C.F.T.C., la C.G.C., F.O. et la Fédération des fonctionnaires autonomes. La C.G.T. a refusé de participer tant que la FEN ne dénoncerait pas les accords salariaux sur la fonction publique signés en février 1975 par les enseignants et par F.O.

M. Henry s'est étonné que se poursuive actuellement ce qu'il appelle « *la polémique anti-FEN déclenchée par la C.G.T. par esprit de système à propos de ces accords (...). Nous n'avons pas une conception figée des accords salariaux, ceux-ci ne constituent qu'une étape et peuvent toujours être modifiés, en particulier sous la pression de la base* ».

Le syndicaliste a annoncé qu'un aménagement de l'accord de février 1975 allait être discuté entre le gouvernement et les organisations signataires pour aboutir à une progression du pouvoir d'achat de 0,5 % durant le second semestre.

● LA FEDERATION DES CHIRURGIENS-DENTISTES DE FRANCE, créée en février dernier, a dit de nouveau, le 9 juin, au cours d'une conférence de presse, son « *hostilité de principe à toute convention nationale* ». Les dirigeants de cette fédération estiment nécessaire de « *redonner aux assurés sociaux la conscience de la responsabilité de leur propre santé dentaire* ».



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les inutiles

par MICHEL JOBERT

Le gouvernement vient de mettre en pension, dans les entreprises cette fois, à 500 F par mois jusqu'au 1er octobre, à 300 F par mois au-delà et jusqu'au 31 décembre, les jeunes Français qui sortent de l'école ou même de l'enseignement supérieur. L'État supplie le patronat de le débarrasser de cette jeunesse, tandis que le patronat dit bien fort que l'entrée en activité de la nouvelle génération est superflue.

On ne saurait mieux annoncer, à presque toute une classe d'âge, qu'on n'a nul besoin d'elle, qu'elle est inutile !

Mais quelle dérision aussi que tout ce tapage publicitaire, dont on ne *s'est guère inquiété de savoir comment* il serait ressenti par les intéressés. Au seuil de la vie adulte, à des centaines de milliers de jeunes Français, les représentants officiels de la nation proclament qu'ils sont inutiles. Avec quel cœur, on le conçoit, ils vont se mettre à la tâche ! On leur offre, non pas un métier, mais une indemnité de survie, en attendant que la reprise économique — venue *d'ailleurs — dissipe* peut-être les nuées menaçantes. Tel est le visage accueillant que la société française, caricaturale dans la peur, présente aujourd'hui.

Faux métier après un faux enseignement, la jeunesse voit bien que l'autorité pipe les dés de l'existence, sans pudeur. Et on lui demande de *s'intégrer dans la nation, alors qu'on* crée toutes les conditions qui empêchent *sa participation. Où est,* dans tout cela, le sens, le besoin, le plaisir de la dignité ? Comment une société qui inflige avec désinvolture à sa jeunesse un traitement aussi dédaigneux peut-elle espérer être respectée et défendue ? Il ne suffit pas de *s'assurer* le calme *par* la distribution de promesses ou d'allocations aux diverses catégories, postiers, viticulteurs, chômeurs ou étudiants sans avenir. *On aura* peut-être la tranquillité, certainement pas cette adhésion profonde qui fait une nation et sa force.

Si le jeune citoyen a des faux plis à l'âme, qui les lui inflige ?

Parlant de la situation économique et de l'orientation prise depuis un an, le premier ministre dit à peu près « *Si c'était à refaire, je proposerais le même cheminement.* » Fortes paroles, qui mèneraient donc au même aboutissement : le franc maintenu très haut, mais seulement *par l'endettement considérable* contracté à l'étranger et par des taux d'intérêt en France supérieurs aux taux courants ; le commerce extérieur en équilibre, mais par les vertus d'une économie en récession qui n'importe plus ; les prix qui s'obstinent *à faire perdre le pari public* du ministre des finances ; la chute des petits pouvoirs d'achat, la chute de l'activité industrielle, la chute de la consommation, le déficit budgétaire qui se prépare avec la baisse des recettes fiscales (ô émules de *Poincaré !*), la *croissance zéro* dès ce mois de juin : le textile, la mécanique, le bâtiment, l'automobile et ses sous-traitants, le raffinage du pétrole et la pétrochimie, les réseaux de commerce, de services, de publicité, la *sidérurgie et la construction* navale, le transport aérien et l'industrie aéronautique, le tourisme et l'hôtellerie, tous en crise ou en difficulté. La menace, enfin, de plus d'un *million* de chômeurs et pour longtemps, avec des mesures comme « les contrats de formation », décidés en catastrophe.

Oui, on peut toujours refaire la même politique. On peut *toujours attendre la reprise* à *l'étranger,* au printemps, puis à l'été, puis à l'automne. Et ne pas avouer la gravité de la crise et l'inanité des remèdes employés. Depuis un an, les *inquiétudes* que je manifeste, qui me paraissent cependant, hélas ! bien fondées, et les propositions que j'ai faites m'ont valu quelques invectives. Passons.

Le gouvernement est-il capable *d'apporter une solution aux problèmes* de l'heure, ou bien s'engage-t-on dans une *impasse* profonde ? En voulant gagner du temps, en comptant inébranlablement sur *la reprise* à l'étranger, en lançant un emprunt raté, en aguichant en vain les investisseurs après les avoir paralysés, en réagissant au mois le mois, sans perspective à *long* terme, en piétinant là justice sociale et l'avenir *familial, la sécurité des vieux, en* berçant de promesses les rapatriés, sommes-nous vraiment sur la bonne voie ?

Le freinage de la consommation des particuliers, qui a un effet déflationniste immédiat et général sur l'économie, *outre* ses aspects sociaux, est un facteur de régression profonde et durable. Le budget de l'État vit encore de l'inflation, mal *d'ailleurs. En 1976,* la partie sera moins facile, et les impôts qui financent ce budget perpétueront l'injustice fiscale et les inégalités, alors que l'inflation qui persiste oppose davantage les groupes sociaux et tranche le débat contre les plus *démunis, qui s'en* rendent compte.

Comment pourra-t-on accroître la justice sociale dans notre pays avec une production en baisse de 10 à 15 %, un *pouvoir* d'achat qui stagne quand il ne diminue pas, et un refus de mieux asseoir la charge fiscale ? *Sans le dire, mais délibérément,* on a accepté la récession, avec toutes ses conséquences funestes, et le chômage avec ses cruautés et ses aléas. On compare toujours les pays européens, mais en Suède le chômage n'est que de 2 % ! *Comment espérer une reprise* de l'investissement sans en avoir créé les conditions objectives ? Plus le programme de relance sera tardif, plus il devra être massif et plus il sera dangereux pour les grands équilibres, avec une inflation qui *repartira très fort.*

Le pire danger

Il faut analyser complètement la crise pour la combattre réellement. Or, en ce début d'été 1975, la stagnation, avec la hausse des prix en plus, est le pire danger. Il sera difficile d'en sortir quand elle se sera installée, à la faveur des propos *lénifiants sur la croissance « ralentie* mais stable ». Il va falloir choisir entre plus de croissance accompagnée d'un peu plus de hausse des prix et une croissance nulle, voire une régression du produit national, qui ne freinerait pas fatalement la *hausse des prix, on le voit bien aujourd'hui.* Refusons collectivement la tentation du repli, sinon nous allons plonger dans la crise.

Le temps de l'action est venu, il faut se ressaisir, les choses ne peuvent plus continuer « comme avant ». Sortir d'une politique à très court terme — la gestion de l'imprévisible ! — est une nécessité. Assumer ses *responsabilités et arracher* la France à la crise imposerait d'abord un changement complet de climat.

Psychologiquement d'abord, les consommateurs, les détenteurs de revenus, les épargnants, les industriels doivent se sentir guidés vers un but distinct. Les réformes promises *doivent être tenues* : une crise grave peut être l'occasion de progresser, dans la démocratie et l'égalité sociale.

Des priorités raisonnables, pour les deux ans à venir, doivent être fixées au sein de l'Europe des Neuf, où la Grande-Bretagne vient de confirmer sa présence. Sur l'investissement, le pouvoir d'achat, les prix, la croissance, les échanges, il faut un minimum de concertation, une démarche *exploratoire* et volontariste qui n'ont pas encore eu lieu. Pourquoi avons-nous *perdu tant de temps?* La convergence de l'action des pays européens, en ce temps de crise, est plus urgente que de se plier aux initiatives économiques et monétaires des États-Unis, à Paris, à Bruxelles ou ailleurs.

Chez nous enfin, il ne s'agit pas de dire « halte à l'austérité », mais de mettre en garde contre un chômage difficilement supportable, et *contre un freinage durable* de l'investissement productif. Relance ne veut pas dire imprudence. Il faut exclure le « racisme anti-consommateurs » qui sévit actuellement, car une reprise modérée de la consommation est le plus sûr moyen de *relever la production.* Le *financement* de la relance doit se faire en équilibrant les dépenses nouvelles par des recettes nouvelles, sans creuser le déficit budgétaire prévisible en 1976.

Du courage

Il faut du courage : augmenter le S.M.I.C., geler les hauts salaires, plafonner les distributions de dividendes aux actionnaires, recréer de façon *différenciée un pouvoir* d'achat des ménages en aidant les consommateurs les moins aisés, maintenir aux retraites et aux allocations familiales *leur pouvoir d'achat,* ce *qui n'est* pas le cas actuellement. Mais aussi pratiquer une politique hardie de conversion des secteurs en crise, choisir l'avenir dans toutes les branches et ne jamais renoncer, comme nous venons de le faire dans l'informatique, au *progrès* dans l'effort, au lieu de succomber à des fatalités venues d'ailleurs : utiliser à plein nos *moyens* de recherche, notre acquis *technique humain et matériel, parier* sur l'intelligence et le savoir.

A tout cela, aujourd'hui, on paraît *tourner le dos. On se résigne* à de prétendues forces telluriques qui gouverneraient le monde, alors que quelques peuples montrent ce que peut *l'effort, à mains nues. Nos* investissements doivent être générateurs de productions exportables, d'emplois, de revenus, de productivité. Il faut, dans ce domaine, calculer large et voir loin.

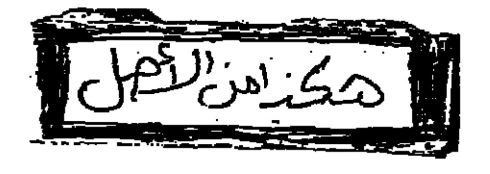
Cette relance par l'investissement et la consommation passe par l'emprunt et l'impôt. Oui, l'impôt, car il va être nécessaire de mieux partager qu'avant l'ensemble des richesses créées chaque année. L'inflation aggrave le caractère injuste de notre fiscalité. Par son prélèvement sur l'épargne, elle fait peser un impôt supplémentaire sur les plus faibles.

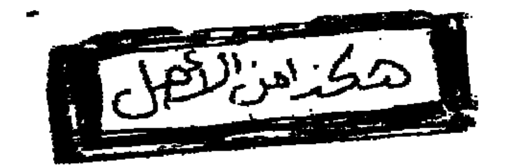
Si l'on veut, comme je le souhaite, *appliquer l'excellent rapport Méraud* sur les inégalités, pour mettre en pratique les ambitions annoncées, il faudra d'une part desserrer la fiscalité sur les produits de première nécessité et, d'autre part, la resserrer sur les consommations nuisibles ou superflues, *comme le tabac et* l'alcool. Sur l'impôt direct, il faudra aider les uns et charger les autres, qui peuvent le supporter sans larmes. Il n'est pas d'autre vérité, si l'on veut agir. Un fonds d'action *conjoncturelle, de surcroît, serait le bienvenu.*

Après des mois consacrés à dédramatiser, qui ont eu un effet démobilisateur et démoralisant sur les Français, pourquoi ne pas leur dire que leur avenir est entre leurs mains, que leur capacité d'être lucides et responsables redonnera le sens des priorités, de l'organisation, de la justice sociale ?

Avant de plonger *dans une crise* grave, nous avons encore quelques mois devant nous. Que les citoyens, traités comme des majeurs et non comme des êtres influençables et velléitaires, voire *inutiles, donnent* aussi à la conduite des affaires *l'énergie politique qui lui manque.* Après *nos* amères déceptions dans l'informatique et l'aéronautique, nous savons qu'on ne nous fera pas de cadeaux, même les amis ! Faut-il *aller* vers un Munich économique, faute d'avoir vu assez vite l'enjeu *et comment le défendre ?*

Ne laissons pas se creuser de telles divergences entre les mots et la vie !





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



NORSK HYDRO A.S.

NOTODDEN (NORVÈGE)

AUGMENTATION DE CAPITAL
de Kr. N. 452 611 280 à Kr. N. 604 646 560

EMISSION CONTRE ESPÈCES DE 2 610 001 ACTIONS ORDINAIRES

Nominal : Kr. N. 60.

Prix d'émission : Kr. N. 200
(1 Kr. N. = F 0,81 le 23 mai 1975).

Droit de souscription réservé par préférence :
- aux actionnaires à raison de :
  une action nouvelle pour trois actions anciennes
  (à l'exception des 1 257 254 actions gratuites dont il est question ci-dessous) ;
- aux détenteurs de certificats de souscripteur originaire à raison de :
  261 actions nouvelles par certificat ;
- aux détenteurs de bons de souscription privilégiée à raison de :
  17 actions nouvelles par bon.

Le droit est négociable en Bourse.

Délai de souscription : du 10 juin au 10 juillet 1975.

Lieu de souscription : BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, 3, rue d'Antin, Paris-2e.

ATTRIBUTION GRATUITE DE 1 257 254 ACTIONS ORDINAIRES

Droit d'attribution réservé aux anciens actionnaires à raison de :
une action nouvelle pour six actions anciennes
(à l'exception des 2 601 001 actions émises contre espèces dont il est question ci-dessus).

Période d'attribution : du 10 juin 1975 au 28 novembre 1975 inclus (à partir de cette date, il sera versé une somme correspondant à la valeur du droit déterminée par le cours en Bourse de l'action le 28 novembre 1975, déduction faite des frais de vente).

Guichet d'attribution : BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, 3, rue d'Antin, Paris-2e.

BALO du 2 juin 1975. Visa COB n° 75-80 du 20 mai 1975.

SIMCO - SAGIMO

Les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés, réunies le 3 juin 1975 pour SAGIMO et le 4 juin 1975 pour SIMCO, ont approuvé définitivement la fusion des deux sociétés avec effet rétroactif au 1er janvier 1975.

Le capital de SIMCO est ainsi porté à 571 250 000 F, divisés en 5 712 500 actions de 100 F nominal.

A l'issue de l'assemblée générale de SIMCO, le conseil d'administration et le collège des censeurs se sont réunis. Ils sont dorénavant ainsi composés :

Président d'honneur : Henri Boissard.

Administrateurs :
L. Guérin,
M. Gontier,
B. Gancel.

Assurances générales de France-vie,
Union des assurances de Paris I.A.R.D.,
les Assurances nationales I.A.R.D.,
La Paix A.I.V.R.D.,

Banque nationale de Paris,
Crédit lyonnais,
Société générale,
Crédit industriel et commercial,
Cie La Hénin.

Censeurs :
P. Bonnet de Paillerets,
M. Caplain,
P. Dugied,
J. Frances,
J. Guyot,
F. Hébert,
Banque de Neuflize, Schlumberger et Mallet,
Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud,
Banque industrielle immobilière privée,
Société de banque suisse,
Société de banque et de participations.

M. Maurice Gontier, président de SAGIMO, est élu président du conseil d'administration en remplacement de M. Lucien Guérin, atteint par la limite d'âge statutaire.

M. Bernard Gancel, directeur général de la société, a été renouvelé dans ses fonctions.

PENARROYA

Assemblée générale ordinaire du 10 juin 1975

L'Assemblée générale des actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui se soldent par un bénéfice net de 32 084 726 F et fixé le dividende net à 4 F par action, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor, porte le revenu global par action à 6 F (contre 3 et 4,50 pour 1973). Après paiement de ce dividende, qui sera effectué à partir du 3 juillet 1975, le report à nouveau s'établira à 11 263 163 F.

L'Assemblée générale a ratifié la nomination de M. Edouard de Ribes comme administrateur en remplacement de M. Jean de Beaumont et renouvelé les mandats des autres administrateurs.

Dans son allocution, le président Bernard de Villeméjane a indiqué que la crise actuelle, plus profonde et plus violente que les précédentes pour l'industrie des métaux, entraînait une diminution des ventes (18 % pour le plomb et plus de 30 % pour le zinc par rapport au premier semestre 1974) ainsi que des prix, du fait notamment de la baisse continue du sterling par rapport au franc. Néanmoins, quelques timides indices de reprises apparaissent déjà et le président pense que des réajustements de prix devront s'opérer, tant sur le zinc pour tenir compte de la dévaluation de fait du sterling, que sur le plomb dont les récents excès à la baisse engendreront une réaction haussière. Le président a souligné que la politique menée précédemment par Penarroya, qui sait d'expérience que l'industrie des matières premières est essentiellement cyclique, lui permettait désormais d'aborder de telles crises avec une situation industrielle et financière chaque fois améliorée, comme en témoigne le bilan à fin 1974.

Evoquant les conséquences de la situation présente sur l'exercice 1975, le président de Villeméjane estime, entre autres, que le report à nouveau substantiel qui a été constitué permettra d'atténuer la répercussion des résultats de l'année sur la politique de dividendes.

Après avoir rappelé que les fonds propres consolidés de Penarroya représentaient 200 F par action, la marge brute d'autofinancement 60 F et le bénéfice consolidé 20 F par action, M. de Villeméjane a conclu en déclarant qu'en dépit du court terme, tout concourait pour regarder avec confiance l'avenir de Penarroya.

Les Electriciens de France
ETS JULES VERGER ET DELPORTE

L'exercice clos le 31 décembre 1974 fait apparaître un chiffre d'affaires hors taxes de 258 millions de francs, en augmentation de 30 % sur l'année précédente.

Après 6 243 000 F d'amortissements, provisions, part du travail et résultats d'exploitation, le bénéfice net s'élève à 2 087 000 F.

Le conseil d'administration a proposé à l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 9 juin, la distribution d'un dividende de 7 F par action (10,5 F avec l'avoir fiscal).

B.N.P. FRANCFORT



La Banque nationale de Paris s'installe à Francfort-sur-le-Main, complétant son implantation en Allemagne, où elle est déjà présente depuis de nombreuses années en Sarre (Sarrebruck, Hombourg, Sarrelouis).

Dotée de moyens plus vastes, la Banque nationale de Paris offrira ainsi à sa clientèle allemande et internationale toute la gamme de services d'une grande banque, notamment dans les opérations de commerce et de financement internationaux, poursuivant ainsi sa participation au développement des échanges franco-allemands.

L'adresse de la succursale de Francfort, ouverte le 2 juin 1975, est 22, Bockenheimer Landstrasse. Son directeur est M. François X. Bergem.

ROUDIÈRE

L'assemblée ordinaire du 3 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1974. Le bénéfice net de la société s'est élevé à 8,61 millions de francs, après 12,7 millions de francs d'amortissements et 16,5 millions de francs de provisions diverses, contre respectivement pour l'exercice précédent 11,33 millions de francs, après 11,10 millions de francs d'amortissements et 21,7 millions de francs de provisions.

Le dividende global de chaque action a été fixé à 20,25 F contre 19,65 F l'an dernier. Il comprend un dividende net de 13,50 F payable à partir du 3 juillet aux guichets de la Banque de Suez et de l'Union des mines et de la Banque nationale de Paris, et un avoir fiscal de 6,75 F.

Ce dividende s'appliquera à 251 000 actions contre 204 000 à fin 1973, compte tenu de l'attribution gratuite de 40 800 actions nouvelles intervenue en 1974 et de la création de 6 300 actions ayant rémunéré certains apports.

Le montant de la distribution marque ainsi une progression de 26,84 %.

Dans son allocution, le président a notamment déclaré :

« L'année 1975 est dominée par une incertitude générale, qui dépasse bien entendu le cadre de la France. Et puis, vous le savez, l'industrie textile, plus encore que l'automobile et le bâtiment, est une industrie fragile qui est réputée souffrir davantage dans ces moments de crise, et qui, dans la plupart des cas, connaît effectivement des ralentissements plus sensibles que d'autres secteurs. Cela, je crois, compte tenu de la nature des biens produits, de la structure de notre profession, de l'organisation de la distribution jusqu'à la vente par le détaillant et de l'évolution souvent rapide des prix des matières premières.

» Heureusement, l'industrie textile est moins fragile que dans le passé, une gestion rigoureuse basée sur l'avenir permettant de mieux contrôler l'évolution de l'activité...

» ...Le premier semestre 1975 qui peut maintenant s'évaluer devrait se comparer correctement à celui de 1974.

» Pour le reste de l'année 1975, nous espérons, ce qui est primordial dans notre domaine, qu'une reprise de la consommation permettra une relance de la production, et nous espérons aussi que les pouvoirs publics sauront prendre des dispositions pour faciliter une telle relance et pour protéger plus efficacement l'industrie nationale contre les importations anormales.

» Dans cette période troublée où les prévisions sont incertaines, votre conseil d'administration reste confiant dans l'avenir de votre société. C'est une des raisons pour lesquelles la distribution aux actionnaires au titre de l'exercice 1974 a été, comme vous avez pu le constater, sensiblement augmentée. »

S.K.F.
AKTIEBOLAGET SVENSKA KULLAGERFABRIKEN

Avis aux actionnaires

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la AB. Svenska Kullagerfabriken tenue le 28 mai 1975 a décidé de porter le capital actions de la société de 600 000 000 à 900 000 000 de couronnes suédoises (SKR).

A) Par attribution d'actions gratuites pour un montant de SKR 150 000 000 ;

B) Par émission d'actions en numéraire pour un montant de SKR 150 000 000.

L'émission d'actions en numéraire signifie que les actionnaires ont un droit prioritaire de souscription à une action nouvelle pour quatre actions anciennes détenues au prix de SKR 60 par action. Les souscriptions auront lieu entre le 2 mai et le 13 juin 1975.

L'attribution d'actions gratuites signifie que les actionnaires recevront sans frais une action gratuite pour quatre anciennes détenues. Les actions souscrites lors de l'émission d'actions en numéraire ne pourront bénéficier de l'attribution gratuite.

Depuis que la AB. Svenska Kullagerfabriken a adopté la loi suédoise de simplification des transactions d'actions, des certificats pour les actions gratuites, et si besoin est des certificats fractionnés, pourront être émis par le Centre d'enregistrement (V.P.C.) pour le compte des actionnaires inscrits sur les registres des actionnaires le jour du contrôle des registres ou sur la liste des dépositaires autorisés.

Le jour du contrôle des registres pour l'attribution d'actions gratuites a été fixé le 29 septembre 1975. Les certificats et les certificats fractionnés seront émis aux environs du 13 octobre 1975 sans décision particulière de la part des actionnaires.

A moins que les raisons énoncées ci-dessous ne soient invoquées, des certificats pour l'émission d'actions gratuites seront émis en nombre égal aux actionnaires inscrits sur les registres de la V.P.C. Si le nombre des actions enregistrées est inférieur à quatre, ou si ce nombre n'est pas un multiple de quatre, des certificats seront émis avec une fraction correspondante à une action ancienne et ainsi de suite pour chaque action ancienne en surplus.

Les actionnaires qui, au lieu de certificats, préféreront recevoir des certificats fractionnés pour la totalité des actions détenues ou seulement une partie devront en informer le Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, 75002 Paris, au plus tard le 19 septembre 1975.

Les actions anciennes seront cotées à la Bourse de Stockholm à partir du 26 septembre 1975. Les certificats fractionnés ne seront pas cotés.

ALSACIENNE DE SUPERMARCHÉS

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie à Strasbourg le 6 juin 1975, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1974 et a décidé la distribution d'un dividende total de 6,80 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 3,40 F, soit un revenu de 10,20 F par action, contre respectivement 5,80 F, 2,90 F et 8,70 F pour l'exercice précédent.

Le paiement de ce dividende sera effectué à partir du 1er juillet 1975 contre remise du coupon n° 2.

Auparavant, dans son exposé aux actionnaires, M. Pierre-Michel Jung, président du directoire, a indiqué les perspectives 1975 et l'évolution des chiffres d'affaires de la Société alsacienne de supermarchés et de sa filiale la Société commerciale de Montesson, évolution qui se traduit par un chiffre d'affaires T.T.C. au 31 mai 1975 de 411 700 000 francs, en augmentation de 15 % sur l'année précédente.

Il a également annoncé l'ouverture à Strasbourg, boulevard d'Anvers, le 19 juin 1975, du supermarché SUMA-Orangerie, ce qui portera à dix-neuf le nombre des supermarchés de la société.

Le chiffre d'affaires T.T.C. de la société et de ses filiales, en mai 1975, s'élève à 91 348 000 F contre 80 735 000 en mai 1974.

ACIER - INVESTISSEMENT

Valeur liquidative au 31 mai 1975

Au 31 mai 1975, la valeur liquidative globale s'établissait à 196,77 millions de francs, soit 112,44 F par action.

CHAMPEX

Société de Développement régional de Champagne-Ardenne

L'assemblée, tenue le 9 juin 1975 à Reims, a approuvé les comptes de l'exercice 1974, qui se soldent par un bénéfice net de 1 947 186 F (contre 980 931 F en 1973), après dotation de 206 292 F à des postes de provision à caractère de réserves.

Compte tenu de cette forte progression des résultats, l'assemblée a décidé la mise en paiement, le 1er juillet, d'un dividende de 8 F (contre 7,35 F pour l'exercice 1973), assorti d'un avoir fiscal de 1,41 F (1,27 F en 1973), soit un coupon global de 9,41 F. Cette distribution permet néanmoins une augmentation des réserves et une mise en report à nouveau s'élevant à 1 115 186 F.

Dans son allocution, M. Romain-Jean Philouze, président du conseil d'administration, a souligné l'importance du volume des capitaux qui seront tenus par Champex à la disposition des entreprises de la région en 1975. Une certaine reprise des programmes d'investissements se manifestant par ailleurs, Champex devrait connaître en 1975 un niveau exceptionnel d'activité.

Ces perspectives, ainsi qu'une meilleure appréciation des performances de l'exercice écoulé en ce qui concerne à la fois la rentabilité et la gestion des risques, ne peuvent que contribuer, a conclu M. Philouze, à une meilleure évaluation boursière du titre.

MISE AU POINT DE LA S.N.P.A.

En ouvrant les exposés présentés aux analystes financiers à l'occasion de la publication des résultats de la S.N.P.A., le président P. Guillaumat a tenu à rappeler : « Comme nous l'avons fait dans les domaines du raffinage et de la chimie, les intérêts d'exploration et de production de la S.N.P.A. sont de plus en plus appuyés par et sur ceux de l'ERAP et d'ELF-RE, mais avec une préoccupation constante : celle que la S.N.P.A. y trouve toujours un avantage final financier incontestable et que ses équipes y rencontrent le meilleur emploi de leurs compétences. »

Interrogé sur l'évolution des rapports entre la S.N.P.A. et l'ERAP, le président Guillaumat a précisé que « l'unification des structures de commandement déjà intervenues était une condition nécessaire, mais loin d'être suffisante, pour permettre un rapprochement plus poussé et ne le préjugeait pas : une fusion des personnes morales poserait des problèmes de toutes natures qui auraient à être examinés avec les autorités politiques de l'Etat, les actionnaires et le personnel ».

Cette mise au point vise à rectifier certaines présentations ou interprétations erronées des propos du président Guillaumat.

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU CHAUFFAGE DES LOGEMENTS AUX CENTRALES NUCLÉAIRES

La Suède adopte un programme décennal d'économies énergétiques

Stockholm. — Le Parlement suédois a adopté le programme énergétique décennal proposé par le gouvernement social-démocrate afin de limiter l'utilisation du pétrole et d'économiser le plus possible.

De notre correspondant

Le gouvernement entend ramener le taux d'augmentation de la consommation annuelle d'énergie de 4,5 % *à 2 % par diverses mesures :* modernisation des systèmes de chauffage des immeubles et des lieux de travail, planification au niveau régional et majoration des taxes sur l'électricité, l'essence et le fuel domestique à compter du 1er juillet.

Dans le domaine nucléaire, il fait preuve d'une prudence relative qui s'explique en partie par la réticence, confirmée par de récents sondages, d'une majorité de Suédois à cette forme d'énergie. 60 % des Suédois environ sont plutôt hostiles à un développement du programme nucléaire. En 1985, la Suède possédera donc *quatre centrales, regroupant treize* réacteurs, soit deux de plus seulement que les onze décidés par le Riksdag et dont la construction avait été différée à la suite du moratoire de 1973.

*D'autre part, 360 millions de cou*ronnes seront allouées à la recherche scientifique dans les trois prochaines *années pour des travaux sur la sécu*rité nucléaire et les énergies de substitution. La production hydroélectrique sera augmentée, mais seulement dans les cours d'eau déjà exploités, la préservation de l'environnement étant ici une question très délicate.

Le débat sur la politique de l'énergie, au Parlement, a été *dominé par* le duel entre le premier ministre, M. Palme, et M. Fälldin, président du parti du centre, principale formation de *l'opposition bourgeoise.* Les centristes ex-agrariens ont toujours été des adversaires résolus des cen*trales atomiques, surtout en raison* des dangers écologiques qu'elles présentent, avec parfois une note de romantisme « *à la mode* ». Ils avaient même été jusqu'à proposer un moment leur démolition.

Dans son intervention, M. Palme a souligné que si le programme restrictif des centristes était suivi, l'industrie suédoise offrirait cent cinquante mille emplois de moins en 1985. Il y a des décisions *qui sont difficiles, a-t-il ajouté, mais que nous* devons prendre parce que nous avons la responsabilité du pays.

Les communistes, de leur côté, estiment que la question est si grave qu'elle exigerait un *référendum*. Cette *idée n'a cependant séduit que* les multiples associations antinucléaires. Finalement, c'est avec l'appui, peu coutumier, des voix du parti conservateur que les sociaux-démocrates ont fait approuver leur programme.

En 1978, le Parlement examinera les résultats de la première tranche du programme ; à la lumière de l'expérience acquise, tant en Suède qu'à l'étranger, de nouvelles mesures seront éventuellement prises pour atteindre l'objectif fixé, avec si pos*sible une majorité plus large.*

ALAIN DEBOVE.

● LES DEPOTS D'EPARGNE ONT FORTEMENT AUGMENTE EN 1974 dans de nombreux pays du monde, indique l'Institut international des caisses d'épargne, qui regroupe une cinquantaine d'organisations nationales. L'accroissement des dépôts varie de 4 % en Egypte à 29 % en Suisse (11 % aux Etats-Unis, 9 % au Japon, 10 % en Italie, 13 % en R.F.A., 14 % en Grande-Bretagne, 13 % en France). Ce développement de l'épargne s'est réalisé en dépit de l'inflation et aux dépens des autres placements (œuvres d'art, biens immobiliers, actions et obligations). — *(A.F.P.)*

AUTOMOBILE

Nouveautés chez British Leyland

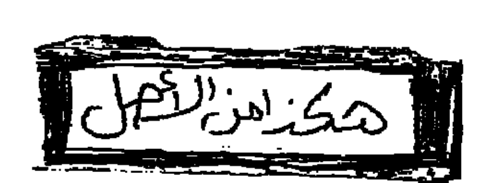
Deux breaks Austin Allegro...

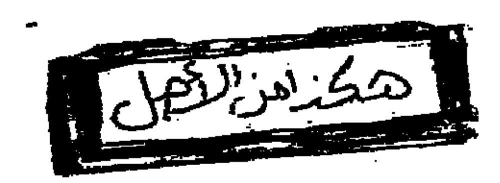
Les Austin Allegro 1300 et Spécial sont désormais disponibles outre-Manche, en version break. Leur volume de chargement (0,28 m3), *sensiblement* égal à celui des berlines, passe à 1,49 m3 lorsque la banquette arrière est rabattue. Plus longs de 9 cm (3,943 m), les deux breaks bénéficient des mêmes aménagements intérieurs que les berlines 1300 ou 1500 dont ils sont issus. Ils sont équipés en série d'un essuie-glace-lave-glace à l'arrière. Leur commercialisation en France n'interviendra *vraisemblablement* pas avant le Salon de Paris.

... et une gamme Jaguar et Daimler plus large

Jaguar et Daimler, soucieuses d'économies, élargissent leur gamme en proposant une « petite » cylindrée : le moteur 3,4 litres, qui équipe désormais les carrosseries des actuelles 4,2 litres et XJ-12 ainsi que la Sovereign Daimler, est issu du six cylindres de 4,2 litres, l'alésage passant de 92 mm à 83 mm. La puissance (162 ch DIN à 5 250 t/min.) et le couple maximum (26,3 mkg à 3 000 t/min.) restent suffisamment importants pour satisfaire les acheteurs éventuels.

Les modèles 4,2 litres et 5,3 litres restent toujours disponibles. Pour satisfaire aux lois anti-pollution américaines, le V-12 de 5,3 litres reçoit l'injection électronique. Sa puissance passe à 287 ch DIN à 5 750 t/min et son couple à 40,7 mkg à 4 500 t/min. Un choix d'équipements plus large caractérise par ailleurs ce renouvellement de gamme. La Daimler 4,2 litres Vanden Plas adopte l'intérieur somptueux de la Double-Six. Les prix s'échelonnent de 69 890 francs pour la Jaguar XJ-6 3,4 litres à 111 500 francs pour la Daimler Double-Six Vanden Plas.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
10 JUIN

Marché lourd

Comme sur toutes les places étrangères, la tendance s'est sensiblement alourdie à la Bourse de Paris. Les baisses se sont multipliées et les écarts se sont creusés. Tous les compartiments ou presque ont subi des pertes. Les plus affectés ont été la construction électrique (C.S.F., D.B.A., Moulinex, CIT-Alcatel, Méci, S.A.T., L.M.T., Radiotechnique); les travaux publics (Bouygues, SCREG, Auxiliaire d'entreprises); les automobiles (Peugeot, Citroën, Michelin); l'alimentation (Olida, Saint-Louis, C.D.C., Pernod-Ricard), et les « divers » (L'Oréal, A.D.G., Bic, Saint-Gobain).

Au total, une quarantaine de valeurs ont baissé de 1 % à 2 %. Témoin de ce recul, l'indice Cappeliez, qui, à 13 h. 15 déjà, enregistrait un repli de 11,39 points à 815,22.

Cet alourdissement était prévisible. La perspective d'un rajustement du prix du pétrole, exprimé en dollars, suivi à la rentrée d'une possible majoration des tarifs de base, n'a rien pour séduire le marché. La baisse des conditions de banques, conséquence logique de la réduction du taux de l'escompte, n'a produit aucun effet.

On notera toutefois que le repli des cours s'est fait avec un volume d'affaires relativement faible.

Calme estival sur le marché de l'or, où le volume des transactions est tombé à 5,96 millions de francs, contre 8,27 millions. Le prix du métal a peu varié. Le lingot s'est traité à 22 025 F (—175 F), après 22 030 F, le kilo en barre à 22 165 F (+10 F) et le napoléon à 239,80 F (—0,20 F) après 239,90 F.

Fléchissement à peu près général des valeurs étrangères, notamment des américaines et des pétroles internationaux. Irrégularité des mines d'or.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 3/8 %

LONDRES

Irrégulier

Après une brève reprise, le marché retombe au voisinage de ses plus bas niveaux de mardi. Les industrielles oscillent faiblement dans les deux sens, de même que les pétroles. Recul des banques. Les mines d'or sont irrégulières. Alourdissement des Fonds d'État sur la dépression du sterling.

OR (ouverture) dollars : 165 25 contre 165 90

VALEURS	CLOTURE 10/6	COURS 11/6
War Loan 3 ½ %	24 1/4	24 5/16
Beechams	239 ...	238 1/2
British Petroleum	588 ...	587 1/2
Shell	311 ...	311 ...
Vickers	135 ...	136 ...
Imperial Chemical	291 ...	291 ...
Courtaulds	128 ...	126 ...
De Beers	284 ...	283 1/2
* Western Holdings	35 3/4	35 5/8
Rio Tinto Zinc Corp.	183 ...	186 ...
* West Driefontein	48 3/4	35 5/8

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

RHONE-POULENC. — Le bénéfice net consolidé pour 1974 s'élève à 1 040 millions de francs environ contre 593 millions. La marge brute est de l'ordre de 2,75 milliards de francs contre 1,8 milliard.

D. B. A. — Le bénéfice après amortissements du premier semestre s'achevant le 28 février s'élève à 3,37 millions de francs contre une perte de 1,21 million pour la période correspondante de l'exercice 1973-1974. Ce profit englobe la plus-value de cession d'éléments d'actif immobilier réalisée à cette date par Ducellier et tient compte du provisionnement pour dépréciation de titres de certaines filiales.

DUFFOUR ET IGON. — Bénéfice net pour 1974 : 2,05 millions de francs contre 1,82 million. Dividende global de 15 F (inchangé).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	9 juin	10 juin
Valeurs françaises	129	127,2
Valeurs étrangères	127,1	123,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,9	73,9

NEW-YORK

Plus résistant en clôture

Assez sévère durant la première partie de la séance de mardi, la chute des cours s'est enrayée par la suite, faisant place à une légère reprise, si bien que l'indice des industrielles, en recul de près de 12 points à midi, n'en a finalement perdu que 7,88 à 822,12.

L'activité s'est un peu accélérée : 21,13 millions de titres ont changé de mains contre 20,67 millions la veille.

La crainte d'un relèvement du prix du pétrole, toujours très vive, a continué de peser sur les cours. Mais l'atmosphère s'est un peu rassérénée à l'annonce de la hausse des ventes au détail en mai pour le deuxième mois consécutif. Les opérateurs n'excluent plus désormais, comme il y a quelques jours, une reprise sensible des affaires. Selon M. Mac Cracken, ancien conseiller économique de la Maison Blanche, elle pourrait même revêtir une ampleur surprenante.

Seuls les magasins et les sidérurgiques ont été épargnés. Tous les autres compartiments ont fléchi.

Sur 1 839 valeurs traitées, 1 038 ont baissé, 419 ont monté et 382 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 168,88 (— 1,19) ; services publics, 81,80 (— 0,41).

VALEURS	COURS 9/6	COURS 10/6
Alcoa	42 ...	41 3/8
A.T.T.	49 ...	49 ...
Boeing	30 7/8	29 1/8
Chase Manhattan Bank	33 3/4	33 1/2
Du Pont de Nemours	122 7/8	121 5/8
Eastman Kodak	102 1/4	101 7/8
Exxon	87 1/4	88 1/4
Ford	36 1/2	35 1/2
General Electric	48 1/2	45 3/4
General Foods	25 3/4	25 5/8
General Motors	43 1/2	42 7/8
Goodyear	17 5/8	17 1/4
I.B.M.	212 ...	211 1/2
I.T.T.	22 3/4	22 1/2
Kennecott	37 7/8	37 5/8
Mobil Oil	45 1/2	45 1/2
Pfizer	32 ...	31 3/4
Schlumberger	85 5/8	83 1/4
Texaco	25 3/4	25 5/8
U.A.L. Inc.	19 1/8	18 1/4
Union Carbide	57 3/4	56 ...
U.S. Steel	66 ...	66 1/2
Westinghouse	18 1/4	18 ...
Xerox	70 ...	69 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/6	11/6
1 dollar (en yens)	292 05	291 95

BOURSE DE PARIS — 10 JUIN — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

OBLIG. ECHANG.

SICAV

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10-6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 036	4 015	4 01
Canada ($ can. 1)	3 932	3 916	3 92
Allemagne (100 DM)	171 875	171 300	170 50
Belgique (100 fr.)	11 520	11 507	11
Danemark (100 krd.)	74 420	73 970	74 25
Espagne (100 pes.)	7 227	7 199	7 20
Grande-Bretagne (£ 1)	9 360	9 291	9 34
Italie (100 lires)	0 645	0 643	0 64
Norvège (100 krs.)	82 105	81 920	82
Pays-Bas (100 fl.)	167 560	167 075	166 25
Portugal (100 esc.)	16 650	16 600	16 0[illegible]
Suède (100 krs.)	102 780	102 520	102
Suisse (100 fr.)	160 650	160 410	16.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10-6
Or fin (kilo en barre)	22155	22000
Or fin (kilo en lingot)	22200	22025
Pièce française (20 fr.)	240 ..	239 80
Pièce française (10 fr.)	168 90	168
Pièce suisse (20 fr.)	229 60	229 50
Union latine (20 fr.)	208	208 90
Souverain	209 60	210 50
Pièce de 20 dollars	1002 ..	1002
Pièce de 10 dollars	500 20	502 60
Pièce de 5 dollars	355	
Pièce de 50 pesos	890 50	889 50
Pièce de 10 florins	198 50	198 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11 juin 1975 a été tiré à 550 627 exempaires.

A B C D F G H

DANS LE CADRE DU PROGRAMME EUROPÉEN DE RÉDUCTION DE LA PRODUCTION D'ACIER

Bruxelles demande à la sidérurgie française de ralentir son activité de 10 à 13 %

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne doit adopter ce mercredi un plan de réduction volontaire de la production d'acier *dans la Communauté. Elle se prononce en faveur d'une diminution de 15 % de la production durant la période allant de juin à septembre 1975. La production d'acier brut s'établirait ainsi, pour ces quatre mois, à 42,8 millions de tonnes d'acier brut, à comparer à une production de 50,55 millions de tonnes durant la même période de 1974.

Il reste maintenant à décider comment cette réduction « volontaire » sera répartie entre les États membres. Le plan conçu par la Commission, qui sera soumis vendredi au comité consultatif de la Communauté charbon-acier, où siègent des représentants des pouvoirs publics, des industriels et des syndicats, prévoit une réduction de la produc*tion française* d'acier *se situant* entre 10 et 13 %, soit moindre que celle qui est appliquée en moyenne dans le Marché commun. En revanche, un effort plus important serait demandé aux pays du Benelux et à l'Allemagne (— 20 % pour celle-ci).

Le « programme prévisionnel acier », qui décrit comment devra être mise en œuvre cette tentative *d'adaptation ordonnée de la pro*duction communautaire à la situation de crise actuelle, sera définitivement approuvé par la commission la semaine prochaine, à la suite de la réunion du comité consultatif.

Pour la commission, les sidérurgies britannique et italienne, dont la production a été affectée par des grèves au cours des mois passés, ne devraient pas être tenues *de réduire leur activité* autant que leurs concurrentes d'Allemagne et du Benelux. Les services de M. Spinelli constatent *que* c'est en Allemagne que le ralentissement économique est pour l'instant le plus marqué, et qu'il est donc logique dans ces conditions que la réduction de la production y soit plus sensible que dans les autres États membres. Quant au Benelux, ses entreprises sidérurgique travaillent traditionnellement beaucoup pour l'exportation ; les ventes à l'extérieur ayant été particulièrement affectées par la crise économique internationale, la Commission estime que là aussi il serait judicieux de prévoir une diminution plus forte de la production.

Il est à noter que ce plan de réduction volontaire n'est tracé que jusqu'à la fin de septembre. La Commission espère que les mesures de stabilisation seront suffisantes pour réduire les stocks et assainir le marché. Si la reprise se faisait attendre, on n'exclut cependant pas à Bruxelles la possibilité d'adopter un nouveau programme d'autolimitation pour le dernier *trimestre* de l'année. Selon les services bruxellois, la réduction de 15 % de la production ne devrait pas affecter l'emploi.

PHILIPPE LEMAITRE.

AU COMITÉ INTÉRIMAIRE

Passe d'armes courtoise entre la France et les États-Unis sur le régime des taux de change

Le comité intérimaire, composé de vingt ministres représentant directement ou indirectement l'ensemble des pays membres du Fonds monétaire, doit se séparer *mercredi* en fin d'après-midi après une session de travail qui aura duré deux jours. Sur le plan des principes, la discussion s'est engagée, comme cela arrive souvent, entre, d'une part la délégation des États-Unis, dirigée par le secrétaire au Trésor, M. William Simon, et, d'autre part, la délégation française, qui a à sa tête M. Jean-Pierre Fourcade, ministre français de l'économie et des finances. Celui-ci a déclaré jeudi soir qu'il préférait une absence d'accord, au cours de la présente session sur le *futur régime des taux de changes*, à une solution de compromis qui ne comporterait aucun engagement réel de la part des pays membres du Fonds monétaire.

M. Fourcade a reconnu que la position américaine avait quelque peu progressé puisque M. William Simon a admis que l'objectif final doit être le retour à un régime de « parités fixes et ajustables ». Cependant, selon le ministre français il ne suffirait pas de faire figurer cet objectif final dans les nouveaux statuts du Fonds. Il faudrait encore prévoir ses modalités.

Pour le ministre français, le régime des taux de changes est vraiment le problème fondamental, celui de l'or pouvant être plus *facilement résolu* dans la mesure où il s'agit de trouver, actuellement surtout, des formules propres à répartir les ressources représentées par le stock d'or détenu par le Fonds monétaire. La France ne s'opposera sans doute pas à la vente d'une fraction du stock métallique du F.M.I., à condition qu'il n'en résulte pas une baisse durable des prix sur *le* marché. Reste la question de principe concernant la faculté donnée aux banques centrales d'acheter et de vendre de l'or.

M. Simon estime qu'il a fait une proposition « significative » en acceptant que durant la période transitoire de deux ans une banque centrale puisse voir son stock métallique augmenter en cas d' « extrême nécessité », c'est-à-dire dans le cas où elle devrait acheter de l'or à une autre qui aurait un besoin urgent de liquidités. La délégation française, pour sa part, voudrait s'en tenir à l'accord de principe qui avait été conclu en janvier dernier sur la stabilisation pendant deux ans du stock métallique de l'ensemble des banques centrales

*De nombreuses heures de dis*cussion ont été consacrées au calcul des nouvelles quotes-parts revenant aux pays industrialisés afin de permettre le doublement de la part relative des pays producteurs de pétrole dans le total des nouvelles ressources du Fonds. Comme on pouvait s'y attendre, les États-Unis refuseront de voir leur quote-part descendre au-dessous de 20 %, pourcentage qui leur donne un droit de veto sur les décisions les plus importantes.

Signalons enfin que le Fonds monétaire a subi un semi-échec dans ses efforts pour constituer un nouveau « mécanisme pétrolier » (destiné à accorder surtout aux pays pauvres connaissant des difficultés de balance des paiements). Le Fonds monétaire vou*lait recueillir, notamment* auprès des pays de l'OPEP quelque 5 milliards de DTS, soit l'équivalent d'environ 6 milliards de dollars. Mais les onze prêteurs que le Fonds a trouvés n'avanceront au total que l'équivalent de 2,8 milliards de DTS. Les plus importantes contributions viennent de l'Arabie Saoudite (1 000 millions de DTS), l'Iran (410), l'Allemagne fédérale (300).

La conférence pan-européenne

DES PROGRÈS ONT ÉTÉ RÉALISÉS A PROPOS DE LA NOTIFICATION DES MANŒUVRES MILITAIRES.

Interrogé lundi 9 juin, lors de sa conférence de presse, sur les progrès réalisés à Genève, au sein de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), le président Ford a déclaré que « les deux côtés faisaient des concessions ». « Le compromis final, a-t-il ajouté, n'a pas été réalisé, mais nous nous rapprochons de plus en plus. En supposant qu'il y aura une compréhension suffisante de la part des deux côtés, nous aurons probablement un « sommet » à Helsinki. »

Après les progrès réalisés au début du mois sur les conditions de travail des journalistes. Les Soviétiques ont, en principe, accepté que la zone couverte par ces notifications s'étende à plus de 180 milles (160 kilomètres) à l'intérieur de l'U.R.S.S. En revanche, aucun accord n'est intervenu en ce qui concerne le niveau des forces en manœuvre qui déclenchera le processus de notification.

A l'A.F.P.

M. CLAUDE ROUSSEL SUCCÉDERAIT A M. MARIN

Le conseil d'administration de l'agence France-Presse se réunira le 13 juin, notamment pour désigner le successeur de M. Jean Marin au poste de président-directeur général de l'agence.

A la suite des conversations qui ont eu lieu entre les représentants des services publics et les membres du collège presse du conseil, la candidature qui serait proposée d'un commun accord pourrait être celle de M. Claude Roussel, secrétaire général de l'agence depuis 1954.

● *Arrestation d'étudiants à Rangoun.* — A la suite de nouveaux incidents dans les universités, les autorités birmanes ont annoncé mercredi 11 juin l'arrestation de deux cent treize étudiants. Les rassemblements, défilés et manifestations sont interdits Lundi, les autorités ont fermé les universités de Rangoun et de Mandalay, mais de nombreux jeunes ont occupé les lieux, tandis que d'autres se rassemblaient dans le centre de la capitale. — *(A.P.)*

● *Une délégation de l'Union des partis socialistes européens* et du groupe socialiste au Parlement européen est en visite officielle au Portugal. Elle a déjà rencontré le général Vasco Gonçalves, premier ministre, l'amiral Rosa Coutinho et le capitaine Vasco Lourenço, membres du Conseil de la révolution, ainsi que M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste portugais. — *(A.F.P.)*

APRÈS SA VISITE A MADRID

Le ministre portugais des affaires étrangères estime qu'il faut actualiser le pacte ibérique

De notre correspondant

Madrid. — Le commandant Melo Antunes, ministre portugais des affaires étrangères, est allé le 10 juin, pendant six heures, en visite officielle à *Madrid*. Il a rencontré son collègue espagnol, M. Pedro Cortina Mauri. Un communiqué conjoint indique que *« les conversations se sont tenues dans une ambiance de franchise et de cordialité »*. La coopération entre les deux pays a été analysée *« dans un esprit d'amitié et de bon voisinage »*. Il a été décidé de *« réactiver les commissions mixtes hispano-portugaises de coopération »*. Enfin, le ministre portugais a invité son collègue espagnol à se rendre à Lisbonne l'automne prochain.

« Il est de notre intérêt de reprendre et d'approfondir le dialogue avec l'Espagne », a déclaré, à sa descente d'avion, le commandant Antunes, qui est le premier ministre portugais des affaires étrangères à venir en visite officielle en Espagne depuis la révolution du 25 avril 1974.

Cette révolution avait été accueillie avec sympathie par la presse espagnole. La sympathie a un peu diminué après le départ du général Spinola, puis a fait place à de franches critiques contre le Portugal *« communiste »*. Cependant, pour la plupart, les revues politiques espagnoles continuent d'appuyer la « révolution des œillets rouges ». Il y a quelques semaines, un ancien ministre de l'équipe de M. Marcelo Caetano disait à Madrid : *« Les revues espagnoles sont celles qui, au monde, sont le plus favorables au Portugal révolutionnaire. »* La presse portugaise, en revanche, attaque durement le régime franquiste, à tel point que l'ambassade d'Espagne à Lisbonne a récemment présenté une protestation.

Néanmoins, depuis le 25 avril 1974, les relations diplomatiques entre les deux pays ne sont pas plus mauvaises que naguère, malgré la différence des régimes. Certains hauts dirigeants du régime salazariste, notamment le *ministre des affaires étrangères*, M. Franco Nogueira, avaient une attitude nettement anti-espagnole et les manuels scolaires déformaient les relations passées des deux pays de la péninsule ibérique. Le 25 avril a mis fin à ce complexe portugais.

Les problèmes en suspens entre les deux pays sont nombreux : révision du pacte ibérique de 1939, situation des entreprises espagnoles au Portugal (spécialement dans les secteurs de la banque et de la construction) après les nationalisations, exploitation *hydro-électrique du fleuve* Douro, fixation des limites du plateau continental entre les deux pays (en vue des recherches pétrolières dans l'Atlantique), problème des exilés portugais en Espagne, etc. Selon une source compétente, le Portugal serait favorable à une collaboration économique entre les deux pays : des entreprises mixtes pourraient être créées avec l'Institut national d'industrie (I N I), qui coiffe l'important secteur nationalisé espagnol.

Avant de quitter Madrid, le commandant Melo Antunes a déclaré : *« Nous n'avons pas parlé du pacte ibérique, mais il est évident qu'il faut l'actualiser. Nous avons parlé de sujets d'intérêt général, comme le rôle que l'Espagne et le Portugal peuvent jouer à la Conférence de sécurité européenne. Il a été décidé d'accroître la coopération économique, commerciale et scientifique. Une commission mixte se réunira à cet effet dès le mois de juillet. »*

Sur le plan politique, le commandant Antunes a précisé : *« Aussi longtemps que l'Espagne maintient son attitude actuelle à l'égard des exilés portugais, le Portugal n'a aucune objection à formuler. En ce qui concerne notre presse, et dans la mesure où cela dépend du gouvernement portugais, nous veillerons à ce qu'elle respecte la véracité et l'objectivité. »*

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.

